



Investir dans les populations rurales



## République du Togo

---

### Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT)

#### Rapport d'achèvement de projet

Rapport principal et appendices

Date du document: 15 juillet 2017

Numéro du projet: 1100001558

Numéro du rapport: 4952-TG

Division Afrique de l'Ouest et du Centre  
Département gestion des programmes

## Table des matières

Équivalents en monnaie	iii
Poids et mesures	iii
Année fiscale	iii
Aperçu synthétique du projet	vii
Résumé	x
A. Introduction	1
B. Description du projet	2
C. Évaluation de la pertinence du projet	3
D. Évaluation de l'efficacité/mise en œuvre du projet	5
E. Évaluation de l'efficience du projet	27
F. Évaluation de la durabilité	32
G. Enseignements tirés	35
H. Conclusions et recommandations	39

## Appendices

Appendice 1: Termes de référence de la mission	43
Appendice 2: Liste des personnes rencontrées et programme de mission	61
Appendice 3: Matrice de notation du projet	65
Appendice 4: Cadre logique du projet	66
Appendice 5: Récapitulatif des missions de suivi et de supervision du projet	77
Appendice 6: Synthèse des modifications apportées aux accords de financement	81
Appendice 7: Coûts du projet	83
Appendice 8: Avancement matériel effectif du projet, par composante	116
Appendice 9: Comparaison de l'impact du projet selon les résultats SYGRI/RIMS	121
Appendice 10: Taux de rentabilité interne du projet (analyse détaillée)	131
Appendice 11 : Evaluation de l'impact sur l'environnement	156
Appendice 12 : Conclusions de l'atelier des parties prenantes	159
Appendice 13: Procès-verbal de l'atelier de restitution	174

## Équivalents en monnaie

Unité monétaire	=	FCFA
1,00 dollars E.U.		500FCFA (à la conception)
1,00 FCFA		0,002 dollar E.U.

## Poids et mesures

1 kilogramme (kg)	=	2,205 livres anglaises (pounds)
1 tonne (t)	=	1000 kg ou 2205 livres
1 kilomètre (km)	=	0,621 mile
1 kilomètre carré (km <sup>2</sup> )	=	100 hectares (ha)
1 mètre (m)	=	1,09 yard
1 acre (ac)	=	0,405 hectare
1 hectare (ha)	=	10 000 m <sup>2</sup> ou 2,47 acres

## Année fiscale

1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre

## Sigles et acronymes

ACN	Appel à la Concurrence Nationale
ADAPT	Adaptation de la production Agricole aux Changements Climatiques
AGIDE	Association pour la Gestion Intégrée et Durable de l'Environnement
AGR	Activités génératrices de revenus
ANGE	Agence Nationale de Gestion de l'Environnement
ANO	Avis de Non Objection
APD	Avant-projet détaillé
ATI	Assistance Technique Internationale
AVOCH	Association des Volontaires d'œuvres Chrétiennes et humanitaires
BIDC	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BN-CRA	Bureau National des Chambres Régionales d'Agriculture
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CADI-Afrique	Cercle d'Action pour le Développement Intégré en Afrique
CAGIA	Centrale d'Approvisionnement et de gestion des Intrants Agricoles
CAP-EJR	Complexe Agro-Pastoral Echos des jeunes Ruraux
CASADDVR	Centre d'Action pour la Sécurité Alimentaire, le Développement Durable et la Valorisation des Ressources
CC	Changement Climatique
CEA	Champ École Agriculteurs
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFA	Communauté Financière d'Afrique
CFN	Consultation de Fournisseur National
CIPS	Comité Interministériel de Pilotage Stratégique
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
COD	Coordination Opérationnelle Déléguée
COR	Coordination Opérationnelle Régionale
CPC	Centrale de producteurs des Céréales
CPM	Gestionnaire du Portefeuille du Togo au FIDA
CROP	Comités Régionaux d'Orientation et de Pilotage
CROPPA	Coordination Régionale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles
CTOP	Coordination Togolaise des Organisations Paysannes
CTP	Comité Technique de Pilotage
CVD	Comité Villageois de Développement
DACI	Dossier d'Appel à Concurrence Internationale
DAEMA	Direction de l'Aménagement et de l'Équipement et de la Mécanisation Agricole
DAF	Direction de l'Administration et des Finances
DCP	Document de Conception de Projet

DDR	Direction de la Délégation Régionale ICAT
DE	Direction de l'Élevage
DFDOPA	Direction de la Formation, de la Diffusion des Techniques et des Organisations Professionnelles agricoles
DFV	Direction des Filières Végétales
DGMN	Direction Générale de la Météorologie Nationale
DM	Direction de la Météorologie
DNO	Demande de Non Objection
DPA	Direction des pêches et de l'Aquaculture
DPPSE	Direction des politiques, de la planification, et du suivi évaluation
DRAEH	Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique
DRF	Demande de retrait de Fonds
DSID	Direction des Statistiques Agricoles, de l'Informatique et de la Documentation
DSRP-C	Document complet de stratégie de réduction de la pauvreté
EQ_CER	Equivalent Céréale
ESOP	Entreprise de services aux organisations de producteurs
ETD	Entreprise Territoire et Développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'alimentation
FEM	Fond Mondial pour l'Environnement
FIDA	Fonds International du Développement Agricole
FNPT	Forum National du Paysan Togolais
FSF	Forge Sans Frontière
GAFSP	Fond Mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire
GDT	Gouvernement du Togo
GG	Gré à Gré
GIFERC	Gestion Intégrée de la fertilité de l'Eau et des Ravageurs par les champignons
GIFS	Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols
GR	Génie Rural
GYIN	Global Youth Innovation NetWork
ICAT	Institut de Conseil et d'Appui Technique
IFDC	Centre International pour le Développement des Engrais
IFPRI	International Food Policy Research Institute
IMF	Institutions de micro-finance
INADES	Institut Africain pour le Développement Économique et Social
ITRA	Institut Togolais de Recherche Agronomique
MAEH	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
ODEF	Office de développement et d'exploitation des Forêts
OHADA	Organisation pour L'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
ONG	Organisation Non Gouvernementale

OP	Organisation Paysanne
PADAT	Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo
PANA	Plan d'action national d'adaptation
PASA	Projet d'Appui au Secteur Agricole
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PGICT	Projet de Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres
PNIASA	Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
PNPER	Projet National de Promotion de l'Entrepreneuriat Rural
PPAAO	Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest-Projet Togo
PPM	Plan de Passation des Marchés
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PUDC	Programme d'Urgence et de Développement Communautaire
PVS	Sélection Participative Variétale
QS	Quick Start
QUIBB	Questionnaire des indicateurs de base du bien-être
RAFIA	Réseau Appui Formation aux Initiatives d'Auto-développement
RAP	Rapport d'achèvement du projet
REJEPPAT	Réseau des Jeunes Producteurs Professionnels Agricoles du Togo
RMP	Revue à Mi-Parcours
SAF	Servie Administratif et Financier
SAKSS	Système d'analyse stratégique et de gestion des connaissances
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SCOOP/S	Société Coopérative Simplifiée
SFQC	Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût
SGF	Spécialiste en Gestion Financière
SIG	Système d'Information Géographique
SIM	Système d'Information des Marchés
STD	Service technique déconcentré
SOFRECO	Société Française de Réalisation, d'Études et de Conseil
SPM	Spécialiste des Passations des Marchés
SYGRI	Système de Gestion des Résultats et d'Impact
TRIE	Taux de rentabilité interne économique
TRIF	Taux de rentabilité interne financier
UM	Unité monétaire de la Mauritanie
VAN	Valeur actualisée nette
WAAPP	Projet Sous Régional d'Appui à la Recherche-Développement pour L'Amélioration de la Productivité Agricole au Togo

## Aperçu synthétique du projet

<b>Pays</b>	Togo
<b>Nom du projet</b>	Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo

### Dates clés

Approbation du FIDA	Signature	Entrée en vigueur	Examen à mi-parcours	Achèvement (date initiale)	Achèvement (date effective)
15/12/2010	22/12/2010	22/12/2010	18/04/2014	31/12/2016	31/12/2016
Clôture du Don (date initiale)	Clôture du Don (date effective)				
30/06/2017	30/06/2017				

### Financement du projet

Source	en millions de USD	Montant	% décaissé	Montant	Montant
<b>Don FIDA</b>		13,55	% décaissé	95.89	93,26 <sup>1</sup>
<b>Don GAFSP</b>		19,86	% décaissé	86.13	86.00 <sup>2</sup>
<b>Don GEF</b>		5,35	% décaissé	41.54	47.00 <sup>3</sup>
<b>BOAD</b>		0	% décaissé	0	
<b>BIDC</b>		0	% décaissé	0	
<b>Gouvernement</b>		12,03	% décaissé	27.34	50.00 <sup>4</sup>
<b>Bénéficiaires</b>		1,39	% décaissé	22.50	64.00 <sup>5</sup>

### Montants approuvés par source de financement<sup>6</sup> (en USD)

Composante	Don FIDA	Don GAFSP	Don GEF	Gouvernement	Bénéficiaires	Total
C1 APP <sup>7</sup>	7 737 000	5 438 000	0	4 706 000	752 000	18 633 000
C2 VP <sup>8</sup>	2 087 000	13 350 000	0	5 785 000	636 000	21 858 000
C3 CG <sup>9</sup>	3 729 000	1 072 000	0	252 000		5 053 000
C4 ADAPT <sup>10</sup>	-	-	5 354 546	1 287 040		6 641 586
<b>TOTAL</b>	<b>13 553 000</b>	<b>19 860 000</b>	<b>5 354 546</b>	<b>12 030 040</b>	<b>1 388 000</b>	<b>52 185 586</b>

### Montants effectifs et financement (en USD)

Composante	Don FIDA	Don GAFSP	Don GEF	Gouvernement	Bénéficiaires	Total
Avance Initiale	427 138	1 650 000	500 000	0	0	2 577 138
C1 APP	6 154 284	6 526 484		967 764	57 359	13 705 891
C2 VP	1 240 105	5 809 973		1 077 320	254 775	8 382 173
C3 CG	4 775 442	3 239 878		857 594	0	8 872 914
C4 ADAPT	-	-	1 724 373	386 035	0	2 110 408

<sup>1</sup> Taux de décaissement du FIDA au 30/06/2017

<sup>2</sup> Taux de décaissement du GAFSP au 30/06/2017

<sup>3</sup> Taux de décaissement du GEF au 30/06/2017

<sup>4</sup> Hors BOAD/BIDC

<sup>5</sup> Hors BOAD/BIDC

<sup>6</sup> Hors BOAD/BIDC

<sup>7</sup> Composante 1 : Appui à la production et à la productivité

<sup>8</sup> Composante 2 : Valorisation des Produits

<sup>9</sup> Composante 3 : Coordination et gestion

<sup>10</sup> Composante 4: Adaptation de la Production Agricole au Changement Climatique (ADAPT)

<b>TOTAL</b>	<b>12 596 969</b>	<b>17 226 335</b>	<b>2 224 373</b>	<b>3 288 716</b>	<b>312 134</b>	<b>35 648 524</b>
--------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------	----------------	-------------------

**Nombre de bénéficiaires**

<b>Total pop zone<sup>11</sup></b>	<b>Directs</b>	<b>Indirects</b>	<b>Femmes</b>		
3 738 430 (RNA, 2012)	136 033	535 095	65 296 (48%)		

**Objectif du projet**

L'objectif de développement du PADAT est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des petits producteurs agricoles.

Ses objectifs spécifiques sont : (i) améliorer la production et la productivité des productions ciblées ; (ii) améliorer la transformation et la mise en marché des productions concernées ; et (iii) adapter les techniques de production et de gestion des ressources naturelles aux changements climatiques.

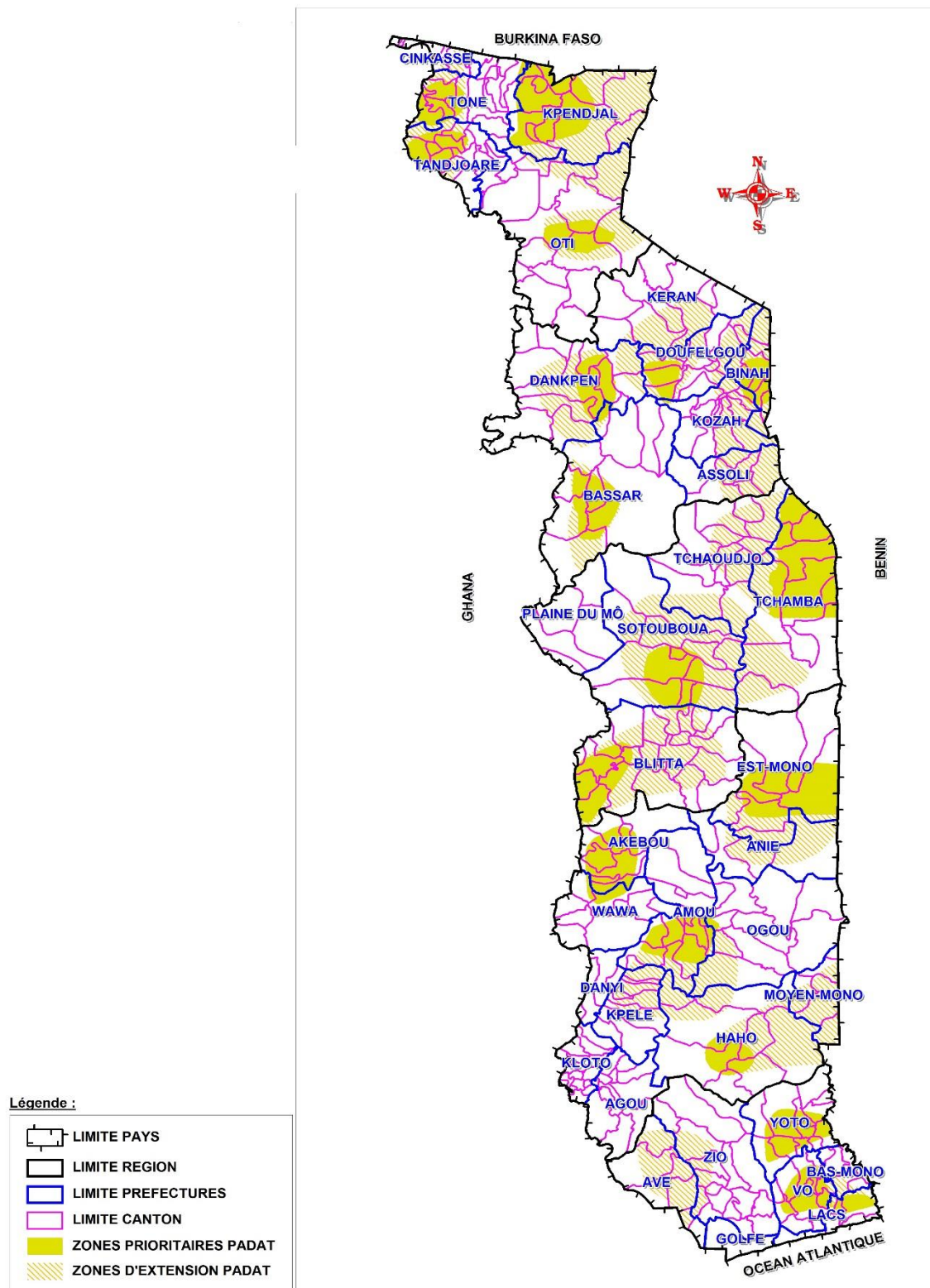
**Partenaires dans le pays**

<b>Organisme d'exécution</b>	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique (MAEH)
<b>ONG/société civile</b>	INADES-Formation, RAFIA, ETD, GRED, CAP-EJR, Consortia d'ONG
<b>Organisations de producteurs</b>	CTOP, BN-CRA, CPC
<b>Autres (services techniques de l'Etat)</b>	ICAT, ITRA, DE, DPA, DRF, DGMN, DRAEH, ODEF, CAGIA, DPPSE, DAF

<sup>11</sup>Il s'agit de la population agricole



## Carte du projet<sup>12</sup>



<sup>12</sup> Carte produite par l'équipe du projet avec l'utilisation de MAPINFO

## Résumé

1. Le Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT) a fait l'objet d'un financement du FIDA, du GAFSP, et du FEM (100% don pour les trois financements). Les accords de financement FIDA/GAFSP et FEM sont entrés en vigueur respectivement en décembre 2010 et décembre 2013 pour une durée de six ans (FIDA/GAFSP) et de trois ans (FEM). La date d'achèvement est le 31 décembre 2016 et la date de clôture le 30 juin 2017. Le PADAT bénéficie également d'un financement de la BOAD et du BIDC mais ces deux financements n'avaient pas encore fait l'objet de décaissement à l'achèvement du projet.

2. L'objectif de développement du projet était de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des petits producteurs agricoles. Ses objectifs spécifiques sont : (i) améliorer la production et la productivité des productions ciblées ; (ii) améliorer la transformation et la mise en marché des productions concernées et (iii) adapter les techniques de production et de gestion des ressources naturelles aux changements climatiques. Le PADAT envisageait de toucher 107 500 petits producteurs, dont 50% de femmes et 40% de jeunes qui devaient bénéficier des kits « *Quick Start* ».

3. Le budget global approuvé du PADAT est de 76,032 millions USD : (i) Don FIDA : 13,148 millions USD ; (ii) Don GAFSP : 20 millions USD ; (iii) Don FEM : 5,354 millions USD ; (iv) Prêt BOAD : 17,2 millions USD ; (v) Prêt BIDC : 7 millions USD ; (vi) Etat Togolais : 12,03 millions USD ; et (vii) Bénéficiaires : 1,3 millions USD.

4. Le PADAT a été conçu dans un contexte où les producteurs, et plus particulièrement les couches vulnérables, étaient confrontés à de multiples problèmes liés au développement des cultures vivrières de base (riz, maïs et manioc). Ces problèmes comprenaient : l'accès aux intrants, aux petits équipements de transformation, aux infrastructures d'appui à la production et à la mise en marché, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs. Les actions du PADAT se proposaient de donner des réponses à ces problèmes et devaient en outre permettre de : (i) alléger la pénibilité du travail des petits producteurs ; (ii) améliorer la productivité du travail ; (iii) réduire les pertes après récoltes par l'amélioration de la transformation et du stockage ; (iv) augmenter les revenus par une meilleure organisation de la mise en marché ; et (v) garantir une meilleure responsabilisation des OP dans la gestion des actions de développement et une implication dans le dialogue sur les politiques nationales. Ces actions étaient en parfaite adéquation avec les besoins prioritaires des populations rurales ciblées.

5. A l'exception des travaux d'aménagement des bas-fonds, la plupart des objectifs de la composante 1 « Appui à la production et à la productivité » ont été atteints, et même dépassés. Les réalisations de cette composante, portant essentiellement sur l'opération « *Quick Start* - QS » (distribution d'intrants aux petits producteurs) et le conseil agricole aux bénéficiaires, ont contribué à atteindre de manière satisfaisante l'objectif spécifique axé sur l'amélioration de la production et de la productivité du maïs et riz. Bien que les réalisations physiques de la composante 2 « Valorisation des produits » soient globalement modérément satisfaisantes<sup>13</sup> en termes du nombre d'équipements de transformation distribués, de magasins de stockage mis en place, et d'appui à la mise en marché, les résultats de cette composante sont modérément insatisfaisants du fait que la qualité de certains équipements importés ne répondait pas réellement aux besoins des bénéficiaires et que la plupart des magasins construits (dont 28% inachevés) n'étaient pas encore opérationnels à l'achèvement du

---

<sup>13</sup> Suivant les directives du FIDA sur l'achèvement des projets, l'échelle d'évaluation des performances porte sur six (6) points: i) 6: Très satisfaisant; ii) 5: Satisfaisant; iii) 4: Modérément satisfaisant ; iv) 3: Modérément insatisfaisant; v) 2: Insatisfaisant; et vi) 1: Très insatisfaisant.

projet. Les réalisations de la composante 4 « Adaptation de la production agricole aux changements climatiques » sont modérément insatisfaisantes : une partie des activités prévues à la conception n'ont pas été réalisées ; et la plupart des activités exécutées l'ont été pendant les deux dernières années de mise en œuvre du PADAT. En conséquence, le projet n'a pas pu produire les effets escomptés liés à cette composante, notamment l'adaptation des techniques de production et de gestion des ressources naturelles aux changements climatiques.

6. Les performances dans le domaine de la gestion/coordination (Composante 3) sont jugées satisfaisantes pour le suivi-évaluation, et modérément insatisfaisantes pour la coordination et gestion, incluant la gestion financière. Les performances de la coordination et gestion du PADAT ont été beaucoup affectées par les retards enregistrés dans le recrutement du personnel de la Coordination Opérationnelle Déléguée (COD) du projet. Après le départ de l'Assistance Technique Internationale (ATI) en mai 2015, la COD/PADAT a été assurée jusqu'à l'achèvement par la COD/PNPER, ce qui a impacté négativement les performances des deux projets. Au 31/12/2016, le taux de décaissement sur les ressources du FIDA, du GAFSP, et FEM est respectivement de 96%, 86% et 42%. La prise en compte des paiements effectués jusqu'à la clôture effective du projet, porte ces taux respectivement à 93%, 86% et 47% au 30/06/2017. Le décaissement sur les ressources de la BOAD et de la BIDD (environ 40% des financements extérieurs) n'était pas encore effectif à l'achèvement du projet. Le retard de ces financements destinés essentiellement à la réalisation des aménagements de bas-fonds, la réhabilitation de pistes de désenclavement, et la construction de magasins, n'a pas permis au PADAT de valoriser au mieux les financements du FIDA et du GAFSP.

7. Les activités du PADAT ayant eu des effets significatifs sur la sécurité alimentaire comprennent principalement l'opération QS et les conseils agricoles apportés aux petits producteurs. En effet, les enquêtes réalisées<sup>14</sup> ont montré que, pour les bénéficiaires de ces activités : (i) la période de soudure a été réduite de 1 mois au minimum et dans certaines régions de 1,5 mois ; (ii) la fréquence et la qualité des aliments pour les enfants ont contribué à améliorer l'état nutritionnel des enfants avec la diminution de la malnutrition chronique globale de 37,9 % à 24,6 % de 2012 à 2016. Quant aux ménages touchés par la période de soudure, leur taux a diminué de 84% en 2012 à 62 % en 2016. Par ailleurs, la production totale de riz et maïs a connu une bonne progression chez les bénéficiaires de QS: elle est passée de 704,56 kg/producteur en 2011 à 1 504,9 kg/producteur en 2016 pour le maïs et de 668 kg/producteur en 2011 à 1 057,6 kg/producteur en 2016 pour le riz pluvial. Ces quantités satisfont les besoins des ménages en autoconsommation et permettent de dégager un surplus de revenus pour l'achat d'autres aliments et l'accumulation des actifs des ménages incluant notamment les radios, téléphones portables, bicyclettes, mobylettes, caprins, volailles, etc.

8. D'une manière générale, le PADAT a touché par ses actions environ 136 033 personnes sur 107 500 prévues (taux de réalisation de 127%), parmi lesquels un nombre important de ruraux pauvres (53 500 petits producteurs) mais également, de nombreux ouvriers des entreprises locales contractualisées pour réaliser les infrastructures. Environ 50% des bénéficiaires directs du PADAT sont des femmes. Les activités exerçant un fort attrait sur les femmes sont les petits équipements de transformation agricole (égrenuses, râpeuses, vanneuses-batteuses, ...) qui contribuent à la réduction de la pénibilité des travaux de transformation agricole réalisés généralement par les femmes. Le gain de temps obtenu est réinvesti notamment dans les activités génératrices de revenus, l'alphabétisation, et le repos. Les ressources financières tirées des activités appuyées par le projet ont permis aux femmes bénéficiaires de contribuer d'une manière appréciable aux dépenses des ménages, ce qui a induit des changements positifs dans leur vie familiale et au sein de la communauté. En particulier, la capacité de prise de parole et l'expression des opinions des femmes en public se sont nettement améliorées et les hommes reconnaissent la place des femmes à tous les niveaux des organisations à la base.

9. Les innovations majeures sont pour l'essentiel : (i) les mécanismes de reconstitution des kits par les petits producteurs; (ii) le partenariat avec les vendeurs d'intrants pour la gestion du compartiment des magasins dédiés au stockage d'intrants ; (iii) la transmission des informations du SIM aux responsables des OP situées dans des zones non couvertes par les radios locales ; et (iv) la

---

<sup>14</sup> SYGRI finale et Evaluation des effets/impacts des actions de production agricole (DSID, mars 2017)

prise de parts dans le capital des Entreprises de Services aux OP (ESOP) par les OP, à hauteur de 33% pour faciliter l'accès aux intrants, au conseil et au marché des produits. La mise à l'échelle de ces innovations exigera un certain nombre de facteurs, notamment: (i) le développement continu des capacités des acteurs des filières ; (ii) la participation active des banques et IMF et des Services Techniques Déconcentrés (STD), en particulier les DRAEH et l'ICAT, pour s'assurer d'un accès durable aux services financiers et non financiers ; (iii) l'implication forte du secteur privé ; (iv) l'ancrage des organisations de base aux faitières ; et enfin (v) le soutien du gouvernement. Les autres innovations identifiées par la mission comprennent (i) le développement du SIG et la mise en place d'un système de suivi technico-financier pour assurer efficacement le suivi-évaluation du projet ; et (ii) les tests innovants introduits par ADAPT notamment sur le GIFERC, le système d'irrigation goutte à goutte, et la sélection participative de variétés améliorées de maïs, manioc et riz, mieux adaptées au changement climatique.

10. Les chances de durabilité institutionnelle et sociale des acquis du projet sont relativement élevées en raison du fait que les activités du PADAT ont été conduites selon le principe du faire-faire et du partenariat avec les organisations rurales. Le partenariat avec les OP ont eu un impact fort en termes de « capital social » avec une réelle dynamique observée dans le tissu social local. Certaines de ces structures sont désormais incontournables dans le paysage institutionnel, social et économique (comité de gestion des infrastructures et des équipements, coopératives, ESOP, etc.). Toutefois, ces structures sont de création très récente et donc fragiles, ce qui requiert la poursuite des actions de renforcement de leurs capacités. En termes de durabilité technique, les formations dispensées dans les champs écoles agricoles (CEA) et les conseils techniques qui ont accompagné les dotations de QS ont permis aux producteurs de riz et de maïs d'acquérir un niveau de maîtrise des techniques de production. Ces acquis favoriseront la durabilité de cette maîtrise des itinéraires techniques. Quant aux magasins achevés, les constructions sont généralement de bonne qualité, toutefois leur durabilité dépendra de la capacité des coopératives propriétaires à les entretenir.

11. Les perspectives de durabilité environnementale et changement climatique sont bonnes dans la mesure où la composante ADAPT a contribué à une prise de conscience du changement climatique et de ses effets et que les activités qui ont été proposées par le projet constituent de mesures d'adaptation qui ont reçu un accueil très favorable des populations bénéficiaires. On constate dès à présent que d'autres agriculteurs ou d'autres communautés, cherchent à répliquer des actions soutenues par le projet et que de nombreuses dynamiques sont engagées autour de la protection et d'une meilleure valorisation des ressources naturelles impliquant des changements de comportement, vis-à-vis des feux de brousse ou de la divagation du bétail par exemple, auxquels adhèrent une part de plus en plus large de la population.

12. Parmi les enseignements importants tirés de l'expérience du PADAT, on peut citer : (i) la faible synchronisation des partenaires financiers du PADAT (FIDA/GAFSP, FEM, BOAD et BIDC): cause principale de la faible performance économique des filières accompagnées ; (ii) la combinaison du QS et du warrantage : une approche efficace pour améliorer la résilience des groupes vulnérables face à la fluctuation des prix des marchés ; (iii) la reconstitution des kits QS : un mécanisme assurant la durabilité de l'accès aux intrants pour les plus vulnérables, avec un risque d'érosion progressive du taux de reconstitution en l'absence d'un ancrage systématique des bénéficiaires du QS dans les coopératives de base et leurs faitières ; (iv) le montage institutionnel incluant le recours à l'ATI pour assurer la coordination et gestion du PADAT: une expérience non réussie à éviter dans la conception de futurs projets ; (v) l'inefficacité du long processus de passation de marchés caractérisée par de multiples centres d'approbation parfois redondants: un réel problème dans la mise en œuvre des projets ; (vi) les performances d'un système de suivi-évaluation (SSE) conditionnées par l'implication de tous les acteurs de mise en œuvre dans son opérationnalisation ; (vii) la gestion collective des équipements par les OP : une option peu recommandable compte tenu des résultats enregistrés nettement en deçà de ceux produits par l'option privée ; et (viii) la promotion des équipements de transformation de fabrication locale choisis par les bénéficiaires, et mieux adaptés aux réalités de terrain et aux besoins réels des producteurs : un modèle à encourager.

## A. Introduction

1. La Revue d'Achèvement du Projet (RAP)<sup>15</sup> proposée pour le Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT) est menée conjointement par le FIDA et le Gouvernement du Togo en associant les partenaires à travers un processus inclusif. Son objectif principal est de rendre compte des résultats obtenus à travers les interventions du projet à des fins de redevabilité et d'apprentissage. Le processus a également aidé à évaluer la performance, tirer des leçons et formuler des recommandations pour le futur. La dimension d'apprentissage du processus d'achèvement est considérée par le FIDA, le Bénéficiaire/Emprunteur et les partenaires comme la base du processus d'amélioration pour la conception de projets et programmes futurs. Le processus de revue d'achèvement est également essentiel pour identifier les opportunités de mise à l'échelle (*scaling-up*) des bonnes pratiques.

2. La revue d'achèvement s'est déroulée au Togo du 20 février au 25 mars 2017. Elle s'est basée sur le cadre méthodologique défini dans le Manuel de Revue d'Achèvement des Projets/Programmes financés par le FIDA. Les termes de références précisent de manière détaillée les objectifs, le calendrier et les produits attendus de la mission de revue d'achèvement (voir Appendice 1). Le travail de la mission a été facilité par l'Equipe du PADAT, sous la supervision d'ensemble du Secrétaire général du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, et de l'Hydraulique, du Chargé de Portefeuille du FIDA (CPM) pour le Togo. La mission tient à exprimer ses remerciements à la Coordination Stratégique et à la Coordination Opérationnelle Déléguée (COD) du Projet et aux autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PADAT au niveau central et régional, pour leurs appuis et leur implication dans la réussite de cet exercice d'analyse et de capitalisation.

3. Le présent rapport d'achèvement a été rédigé par la mission à la suite de ses travaux avec la COD et les rencontres avec les parties prenantes incluant des membres du Comité Interministériel de Pilotage Stratégique (CIPS) et du Comité Technique de Pilotage (CTP) du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA), les services centraux du MAEH, et des ministères partenaires du PADAT, les autorités locales, les services techniques déconcentrés (STD) de l'Etat, les opérateurs partenaires publics et privés, et les populations bénéficiaires. La mission a effectué des visites de terrain pendant 15 jours dans les cinq régions du Togo (Maritime, Plateaux, Centrale, Kara, et Savanes) où elle a tenu des séances de travail avec des représentants des parties prenantes du projet. Le rapport intègre les principales remarques faites lors de deux ateliers des parties prenantes tenues respectivement le 1 mars 2017 à Notsè pour les régions Maritime et Plateaux, et le 9 mars à Kara pour les trois autres régions. Il fait successivement état des dispositions relatives à la mise en œuvre du projet, des premières analyses des performances du PADAT, des enseignements tirés des six années d'expérience sous revue et des recommandations essentielles.

4. Quatre phases importantes ont marqué cette revue: (i) séances de travail avec la COD et le Secrétariat Général du Ministère de tutelle; (ii) visite de courtoisie au MAEH, (iii) visites de terrain des réalisations du projet couplées avec des visites de courtoisie auprès des Autorités locales (Préfets des chefs lieu de préfectures) et des séances de travail avec les partenaires de mise en œuvre; (iv) atelier des parties prenantes; et (v) présentation des premiers résultats d'évaluation de la mission à l'Equipe du PADAT, au Comité de Pilotage, et aux partenaires clés du projet.

5. Les ateliers ci-dessus mentionnés regroupant toutes les parties prenantes (voir Appendice 12 pour la liste des participants aux deux ateliers) ont permis à la mission d'approfondir ses analyses et principales recommandations. Le processus de revue d'achèvement s'est poursuivi avec un atelier de restitution à Lomé le 24 mars 2017 à FOPADESC pour partager les premiers résultats obtenus par la Mission avec des membres du CIPS et du CTP, l'Equipe de la COD et les principaux partenaires techniques et financiers impliqués dans la mise en œuvre du projet (voir liste détaillée des participants à l'Appendice 13).

---

<sup>15</sup> Composition de la mission : L'équipe de la RAP a réuni cinq experts internationaux comprenant M. Damien Ngendahayo, chef de mission, M. Guy Raoul Sanon, expert en analyse économique et financière, M. Ramilson Harifidy, expert en développement rural, M. Cedrick Boulan, expert environnementaliste, et M. Tété Bakayoko, spécialiste en gestion financière. Les experts nationaux de l'équipe de la RAP étaient composés de M. Julien Lamboni/DPPSE et M. Mafebeadjoua Guetaba/DSID. L'équipe de la RAP a travaillé étroitement avec la COD, et plus particulièrement avec le Coordonnateur a.i, le RSE a.i, le Responsable ADAPT, et les homologues en gestion financière, infrastructures, et filières.

6. La mission tient ici à remercier vivement l'Equipe dela COD et les partenaires du projet à Lomé et dans les zones d'intervention visitées pour leur accueil et leur mobilisation dans les différentes étapes de cette revue d'achèvement du projet.

## B. Description du projet

### B.1 Contexte

7. Au cours de la période de quinze années (1995-2010) précédant la conception du PADAT, le Togo avait connu deux types de crise: (i) une politique qui a entraîné la rupture de la collaboration entre le Gouvernement Togolais et les partenaires au développement; et (ii) l'autre agricole, conséquence de la première, qui a été marquée par une forte tension sur la disponibilité en produits agricoles en 2005, due à la sécheresse, qui a sévi dans dans le pays, et à la crise alimentaire générale de 2008, au cours de laquelle les prix des produits alimentaires de base ont fortement augmenté. En outre, les inondations de 2009 ont plongé certaines régions du pays dans une situation d'urgence; des mesures ont été prises par le gouvernement en collaboration avec les partenaires internationaux pour répondre aux besoins immédiats des populations sinistrées manquant d'aliments de base.

8. A la conception du projet, plus de 60% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté, soit près de 3,2 millions individus répartis dans 535 000 ménages. L'incidence de la pauvreté était très élevée en milieu rural où trois ménages sur quatre étaient pauvres contre deux sur cinq en milieu urbain. L'analyse de la pauvreté<sup>16</sup> révélait aussi d'importantes disparités régionales. Dans le domaine social, l'indice de développement humain du Togo, qui avait progressé de manière appréciable depuis le milieu des années 1970, a commencé avec la crise sociopolitique à stagner à partir de 1995, au niveau de 0,51, avant de chuter à 0,49 en 2004. A date, le pays n'a pas encore retrouvé son niveau d'IDH de 1995. En effet, le rapport mondial PNUD 2015 sur le développement humain renseigne que le Togo occupait le 162<sup>ème</sup> rang sur 188 pays en 2014 avec un IDH de 0,484. Le même rapport renseigne un taux de croissance annuelle moyenne de l'IDH de 1,29% entre 2010 et 2014.

9. Le PADAT intervient dans les cinq régions du Togo. Compte tenu des disparités régionales, le projet envisageait d'engager dès la première année la totalité de ses activités dans les trois régions les plus pauvres (Savanes, Kara et Centrale), à l'exception de l'opération dite « Quick-Start » qui devait couvrir les cinq régions au démarrage du PADAT. C'est à partir de la quatrième année que le projet devait étendre ses activités aux deux régions restantes (Maritime et Plateaux) en fonction des résultats obtenus à l'issue de la première phase de trois ans. Ce phasage d'intervention n'a pas été appliqué ; les activités du projet ont démarré en même temps dans les cinq régions.

### B.2 Objectifs du projet

10. L'**objectif de développement** du PADAT est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des petits producteurs agricoles.

11. Ses **objectifs spécifiques** sont (i) améliorer la production et la productivité des productions ciblées ; (ii) améliorer la transformation et la mise en marché des productions concernées et (iii) adapter les techniques de production et de gestion des ressources naturelles aux changements climatiques. Ce dernier objectif spécifique a été ajouté en 2013 après la formulation de la composante « adaptation de la production agricole aux changements climatiques ».

12. Pour atteindre les objectifs dessus mentionnés, le projet a été structuré initialement en deux composantes techniques et une composante chargée de la coordination/gestion: (i) Appui à la production et à la productivité; (ii) Valorisation des produits; et (iii) Coordination et gestion du Projet. Une quatrième composante « Adaptation de la production agricole aux changements climatiques» (ADAPT) s'est ajoutée aux trois composantes avec le financement FEM à partir de décembre 2013.

---

<sup>16</sup>DSRP-C, 2009

### B.3 Modalités d'exécution

13. Le PADAT est placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique (MAEH) et il est piloté par les organes de pilotage du PNIASA, à savoir : le Comité Interministériel de Pilotage Stratégique (CIPS), le Comité Technique de Pilotage du secteur agricole (CTP), et les Comités Régionaux d'Orientation et de Pilotage (CROP).

14. L'appui à la mise en place de l'approche sectorielle constituait un axe majeur d'intervention du PADAT. A cet effet, le DCP prévoyait que le projet soit coordonné par le Secrétaire général du MAEH qui devait s'appuyer pour la gestion quotidienne des activités, sur une Coordination Opérationnelle Déléguée (COD) composée de spécialistes nationaux et d'assistants techniques internationaux. Pendant les trois premières années de mise en œuvre du PADAT, les experts internationaux et nationaux de la COD devaient former des homologues nationaux et des cadres des directions centrales et régionales en vue de les préparer à assumer leurs responsabilités dans le cadre de l'application de l'approche sectorielle.

15. A la conception, la stratégie d'intervention du projet était articulée en deux phases : (i) une première de trois ans, de contribution à la relance effective des activités agricoles au profit des petits producteurs ; et (ii) une deuxième axée sur la mise en œuvre de la stratégie d'appui aux filières durant les trois dernières années du projet. En raison des retards enregistrés dans la réalisation de la plupart des activités du PADAT liées à la composante « Valorisation des produits », la deuxième phase du projet n'a pas pu être mise en œuvre pendant la durée d'exécution du projet.

16. L'intervention du PADAT devait être basée sur le développement du partenariat public-privé (PPP) en faisant appel au secteur privé pour la fourniture de services et pour la réalisation de l'essentiel des activités relevant de son domaine alors que les services techniques de l'Etat devaient être recentrés dans l'exécution de leurs rôles régaliens. Globalement, cette stratégie d'intervention a été respectée au cours de la mise en œuvre du PADAT. A l'exception de la fourniture d'engrais assurée par la CAGIA jusqu'en décembre 2014 et de l'appui-conseil agricole fourni par l'ICAT, le rôle des directions centrales et régionales du MAEH s'est limité au suivi des activités du projet.

### B.4 Groupes cibles

17. Le groupe cible prioritaire du PADAT est essentiellement composé des petits producteurs/productrices, qu'ils soient pris individuellement ou regroupés au sein des organisations de producteurs, dans les trois cultures vivrières ciblées (maïs, manioc, et riz). Deux sous-groupes principaux ont été identifiés : (i) 225 000 petits producteurs vulnérables exploitant une superficie variant de 0,5 à 1 ha environ, parmi lesquels les femmes et les jeunes sont des catégories particulièrement défavorisées ; et (ii) 160 000 petits producteurs exploitant une superficie variant de 1 à 3 ha.

18. La stratégie de ciblage devait tenir compte du contexte post-crise du Togo et reposer sur des critères de pauvreté, de vulnérabilité en liaison avec la sécurité alimentaire. Elle devait être basée sur : (i) le ciblage sectoriel s'inscrivant dans le PNIASA et le DSRP-C; (ii) le ciblage socio-économique privilégiant les poches de vulnérabilité; (iii) le ciblage géographique ayant une portée nationale avec un phasage d'intervention; et (iv) l'auto ciblage social pour s'assurer que les plus vulnérables (femmes et jeunes) participent aux activités et aux bénéfices du projet.

19. Au total, le projet devait toucher directement **107 500** petits producteurs dont **75 000** regroupés dans 3 000 OP, qui devaient bénéficier des activités de renforcement des capacités et d'appui aux cultures vivrières, aux équipements et aux infrastructures de production et de mise en marché. Le PADAT devait toucher **50 000** producteurs bénéficiaires de kits *Quick-Start* (dont **32 500** non membres des OP). Le projet devait également concerner **475 000** bénéficiaires indirects.

## C. Évaluation de la pertinence du projet

### C.1 Vis-à-vis du contexte du projet

20. **Cohérence avec les politiques/stratégies nationales et sectorielles.** Les objectifs du PADAT étaient entièrement alignés sur (i) le Document complet de stratégie de réduction de la

pauvreté (DSRP-C) du Togo, où les cultures ciblées du projet sont inscrites comme cultures prioritaires à développer dans le cadre de la sécurité alimentaire et la croissance du secteur agricole, et (ii) le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA), particulièrement les sous-programmes 1 (Filières agricoles), 4 (Recherche et conseil agricoles), et 5 (Renforcement institutionnel et coordination sectorielle). La conception du PADAT était également basée sur la politique nationale pour l'équité et l'égalité de genre. Les activités de la composante ADAPT, axées notamment sur la diversification agricole adaptée au changement climatique (CC), la reforestation, la gestion des espaces pastoraux, etc., étaient destinées à contribuer à la mise en œuvre du Programme d'Action National d'Adaptation(PANA).

21. **Cohérence avec les politiques et stratégies du FIDA.** Suite à la crise que le Togo a traversée de 1990 à 2005, le « Document d'opportunités stratégiques pour le pays-COSOP » du FIDA en vigueur durant cette période, ainsi que les projets qui en sont issus ont été interrompus, voire suspendus. A la reprise de la coopération, le FIDA, en l'absence de COSOP s'est appuyé sur le PNIASA dont il s'est proposé d'accompagner l'opérationnalisation.

22. Le PADAT est cohérent avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (**OMD**), et plus particulièrement l'OMD1 (éliminer l'extrême pauvreté et la faim) et l'OMD 7 (préserver l'environnement). Il est également en phase avec les Objectifs de Développement Durable (**ODD**), et plus spécifiquement les objectifs 2,13 et 15, portant respectivement sur la faim « zéro », la lutte contre les changements climatiques, et la restauration des écosystèmes.

## C.2 Logique interne

23. **Adéquation avec les besoins prioritaires des groupes cibles.** Dans sa conception, le PADAT devait contribuer à apporter des réponses à certains des nombreux problèmes auxquels étaient confrontés les producteurs, et plus particulièrement les couches vulnérables, dans le développement des cultures vivrières de base (riz, maïs et manioc). Ces problèmes comprenaient : l'accès aux intrants, aux petits équipements de transformation, aux infrastructures d'appui à la production et à la mise en marché, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs. Les actions du PADAT se proposaient de donner des réponses à ces problèmes et devaient en outre permettre de : (i) alléger la pénibilité du travail des petits producteurs, (ii) améliorer la productivité du travail, (iii) réduire les pertes après récoltes par l'amélioration de la transformation et du stockage, (iv) augmenter les revenus par une meilleure organisation de la mise en marché, et (v) garantir une meilleure responsabilisation des OP dans la gestion des actions de développement et une implication dans le dialogue sur les politiques nationales. Ces actions sont en parfaite adéquation avec les besoins prioritaires des populations rurales ciblées par le projet dans les cinq régions du Togo. Par ailleurs, les formations et les campagnes de sensibilisation sur le CC, ont permis une large prise de conscience des bénéficiaires directs et indirects du projet ; cela leur a permis de mettre des mots et des concepts sur des évolutions qu'ils constataient déjà dans leur environnement; et cette prise de conscience se traduit déjà par des changements d'habitudes dans les pratiques culturelles.

24. **Articulation entre composantes.** La cohérence interne de l'intervention du projet est assurée par les liens forts existant entre les composantes dont les actions sont complémentaires. En effet, les magasins de stockage et les équipements mis en place dans le cadre de la composante 2 (Valorisation des produits) facilitent la vente et la transformation des productions appuyées dans le cadre de la composante 1 (Appui à la production et à la productivité). Il convient cependant de signaler que la séquence de mise en œuvre de différentes composantes n'a pas permis de maximiser les synergies entre les deux composantes. En effet, la plupart des magasins de stockage ont été construits dans la dernière année du projet et nombreux d'entre eux n'étaient pas encore mis en exploitation au 31 décembre 2016. De même, certains comités de SCOOP/S et d'unions d'OP en charge de la gestion de magasins, n'ont pas pu bénéficier des formations prévues dans la composante 1 sur la gestion et la valorisation des infrastructures.

25. La composante ADAPT devait permettre de renforcer les actions du PADAT en finançant la sélection de variétés améliorées et mieux adaptées au changement climatique de riz, de maïs et de manioc, et en assurant plus largement une vaste campagne de sensibilisation et d'information sur le changement climatique. Le fait que le financement ADAPT soit entré en vigueur trois ans après le début du PADAT et surtout que sa mise en œuvre effective n'ait commencé que fin 2014, soit à deux



ans de l'achèvement du projet, a fortement limité l'effectivité des synergies recherchées. Par ailleurs, les retards de mise en œuvre du PADAT ont également conduit à l'abandon de certaines activités d'ADAPT, lors de la Revue à mi-parcours, qui avaient un lien étroit avec celles de la composante 1 (protection des bas-fonds, par exemple).

26. **Qualité du cadre logique.** Le projet répond à une logique qui est présentée dans le cadre logique (CL) du PADAT, et se propose de contribuer à donner des réponses aux besoins d'investissement exprimés dans le PNIASA. La chaîne des résultats du CL du PADAT contribue à l'atteinte des objectifs du PNIASA définis dans ses composantes « Intensifications des productions vivrières », « Infrastructures rurales », « Gestion durable des ressources naturelles », et « Renforcement des capacités de gestion du secteur ». Globalement, le cadre logique du projet a permis une bonne évaluation des résultats du PADAT par rapport aux objectifs définis à la conception et aux indicateurs de la situation de référence.

### C.3. Adéquation des modifications par rapport à la conception

27. Sur le plan opérationnel, le changement majeur dans la mise en œuvre du projet porte sur l'exécution du PADAT sans les ressources financières de la BOAD et de la BIDC qui représentaient 40% de l'ensemble de ses financements extérieurs. Alors que la conception prévoyait que les différents financements parallèles du projet (FIDA, GAFSP, BOAD et BIDC) soient mis en place à la même période et utilisent la même Unité de Gestion et les mêmes manuels de gestion, les accords de prêt de la BOAD et de la BIDC ont été signés respectivement le 07 février 2014 et le 15 juillet 2014, soit plus de trois ans après le démarrage des activités financées par le FIDA et le GAFSP. Suite à ce décalage dans la mise en place des financements, de nouvelles orientations entre bailleurs ont été convenues en juillet 2014 : (i) la régionalisation des financements conclue à la conception n'était plus d'actualité ; les fonds GAFSP devaient financer les infrastructures rurales dans les cinq régions<sup>17</sup> jusqu'à son achèvement en décembre 2016 ; et (ii) les fonds BOAD et BIDC devaient être mobilisés pour la période 2017-2019, après la fin du financement GAFSP, et devaient également prendre en charge les dépenses de la composante 3 « Gestion et coordination » du PADAT jusqu'en 2019. Le retard du financement de la BOAD et de la BIDC n'a pas permis une valorisation optimale des financements FIDA et GAFSP.

28. Un autre changement important intervenu au cours de la mise en œuvre du PADAT est l'introduction de la composante ADAPT sur financement FEM à partir de décembre 2013. Plusieurs activités de cette composante ont été progressivement abandonnées en cours de mise en œuvre. Il s'agit notamment d'une partie des études sectorielles ou thématiques prévues lors de la conception d'ADAPT mais qui avaient déjà été réalisées dans le cadre d'autres financements avant le démarrage effectif de la composante ADAPT. D'autres activités ont été supprimées, notamment la vulgarisation des variétés améliorées de riz, maïs et manioc, ou fortement réduites, comme la protection des espaces agricoles par des activités de CRS/DRS, car les difficultés de trésorerie et les retards de mise en œuvre ne permettaient plus de les réaliser dans des conditions satisfaisantes avant l'achèvement du projet. La période de mise en œuvre d'ADAPT<sup>18</sup> (12/2013 - 12/2016) alignée à celle du PADAT, a été largement sous-estimée et n'a pas suffisamment pris en compte les délais incompressibles de passation de marchés qui avaient déjà retardé la mise en œuvre des autres composantes du projet.

## D. Évaluation de l'efficacité/mise en œuvre du projet

### D.1 Objectifs physiques et exécution des produits attendus

29. **Déroulement général.** Entré en vigueur en décembre 2010, le PADAT a connu trois (3) périodes d'exécution, totalisant six (6) années : (i) la **période de démarrage (2011)** caractérisée par le préfinancement par la partie nationale de certaines activités incluant l'opération *Quick-Start* et l'élaboration des manuels de gestion et suivi-évaluation. Ces activités ont fait l'objet de remboursement sur les fonds du FIDA<sup>19</sup> ; (ii) la **période 2012 à la RMP** (avril 2014) qui a connu une

---

<sup>17</sup> Initialement, le financement des infrastructures sur les fonds GAFSP couvrait seulement deux régions (Maritime et Plateaux)

<sup>18</sup> Accord de don signé en décembre 2013

<sup>19</sup> Le premier décaissement des fonds FIDA date de juillet 2014, après la mise en place de la COD

vitesse de croisière dans la mise en œuvre de la composante 1 et un retard dans le démarrage de la composante 2. Ceci est reflété par un taux de décaissement des fonds FIDA et GAFSP estimé respectivement à 68% et 35% au 31/12/2013. Les activités de la composante 1 étaient en majorité financées sur fonds FIDA et celles de la composante 2 sur fonds GAFSP; et (iii) la **période 2014 – 2016** marquée par des avancées majeures dans la réalisation des activités de la Composante 2 et la suspension en 2015 des contrats des ONG partenaires en charge des activités de formation et d'accompagnement des OP, ce qui a affecté les performances du volet « renforcement des capacités des acteurs » de la composante 1.

30. La **composante ADAPT** comprenait de nombreuses activités couvrant des domaines d'interventions variés. Les moyens spécifiques dédiés à sa mise en œuvre étaient toutefois limités avec une seule personne (responsable de composante) à temps plein. Toutes les fonctions administratives et financières et de suivi évaluation ont été assurées par le personnel du PADAT pour lesquels il s'est agi de tâches supplémentaires, apparaissant trois ans après le démarrage du projet. Au même titre que les autres activités du projet, la mise en œuvre de la composante ADAPT a reposé sur le principe du « faire faire » avec des partenaires, nombreux, qui n'étaient pas déjà, pour la plupart, des partenaires du PADAT. Les conditions de mise en œuvre de la composante ont encore été rendues plus complexes du fait des problèmes récurrents de trésorerie et de la faiblesse de l'avance initiale ainsi que de la compression de la durée effective de mise en œuvre, deux ans effectifs au lieu de cinq prévus dans le DCP. Ces contraintes ont conduit à l'adoption de PTBA très ambitieux en 2015 et surtout en 2016 dans un contexte de procédures de contractualisation et de passation de marchés particulièrement lentes et évolutives. Enfin, les enveloppes prévues dans le COSTAB ne se sont pas toujours révélées en conformité avec les coûts réels, ce qui a amené à la révision à la baisse de certains objectifs, ou à la réalisation d'aménagements incomplets ou inachevés. La durée du projet n'a pas permis de faire les réajustements budgétaires nécessaires.

## Réalisations par composante

### Composante 1–Appui à la production et à la productivité

31. Cette composante a été mise en œuvre à travers 5 volets techniques : (i) opération *Quick Start* (QS) et conseils techniques aux bénéficiaires, (ii) aménagements des bas-fonds ; (iii) l'expérience pilote de petite mécanisation et de culture attelée ; (iv) gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFS); et (v) renforcement des acteurs à la base. Le coût total de la composante a atteint 12 680 768 USD pour un budget de 13 175 000 USD prévu à la conception, soit un taux de réalisation financière de 96,25%.

**Tableau 1 : Réalisations physiques de la composante 1**

Volet/Activités	Réalisations	Objectifs	% exécution physique
<b>1.1 Quick Start et Appui-conseils techniques</b>			
Quantité d'intrants distribués (tonne)	6 794	6 750	101%
Quantité de semences de riz distribuées (tonne)	274	200	137%
Quantité de semences de maïs distribuées (tonne)	399	400	99,8%
Nombre de bénéficiaires de Kit QS	53 500	50 000	107%
Nombre de bénéficiaires ayant reconstitué le kit/an	27566	30 108	92%
<b>1.2 Aménagement des bas-fonds</b>			
Etude d'aménagements de bas-fonds (ha)	2 070	2 056	101%
Travaux d'aménagement de bas-fonds (ha)	62	2 056	3%
<b>1.3 Expérience pilote de mécanisation et de culture attelée</b>			
Nombre de bénéficiaires de kit d'attelage	78	200	39%
Nombre de motoculteurs distribués	10	10	100%
<b>1.4 Gestion intégrée de la fertilité du sol</b>			
Nombre de CEA-GIFS installés	613	650	94%
Nombre d'apprenants des CEA suivis après formation	14 362	6 500	221%
Nombre d'auxiliaires endogènes formés	1226	1452	84%
<b>1.5 Renforcement de capacité des acteurs à la base</b>			
Nombre d'OP mutées en Coopératives (acte OHADA)	2 912	3 005	97%

Nombre d'unions/faitières d'OP mutées en COOP	146	150	97%
Nombre de jeunes formés en entrepreneuriat	99	100	99%
Nombre de jeunes artisans réparateurs formés	24	20	120%

Source : Rapport de fin de projet \_ PADAT

32. **Opération « Quick start » et Conseil technique aux bénéficiaires.** L'opération Quick Start (QS) conduite de 2011 à 2013 consistait à distribuer des intrants aux petits producteurs de maïs et de riz afin de relancer la production agricole. Un kit maïs pour une exploitation de 0,5 ha correspondait à 100 kg de NPK, 50 kg d'urée, 10kg de semences de maïs certifiées, 1 canne planteuse. Pour le riz, le kit comprenait 50 kg d'engrais NPK, 25 kg d'urée et 20 kg de semences améliorées de riz, 1 litre de désherbant et un pulvérisateur. La canne planteuse n'a pas été finalement retenue parmi les kits, toutefois une opération test avec la diffusion de 74 cannes planteuses a été réalisée dans le cadre de l'application de la technologie agro-écologique, notamment le zéro-labour et l'utilisation des engrais organiques sur trois sites dans les trois régions septentrionales (Centrale, Kara, et Savanes).

33. Concernant le ciblage des vulnérables, le processus technico-social de sélection des bénéficiaires est appréciable, bien qu'il pouvait être amélioré avec un affinage des critères socio-économiques. Le projet avait prévu de toucher 40 000 maïsiculteurs et 10 000 riziculteurs bénéficiaires, soit un total de 50 000 bénéficiaires. Le PADAT a pu doter 53 500 petits producteurs en kit QS, soit un taux de 107 %, dont 26 748 femmes (50%). Les enquêtes<sup>20</sup> menées sur le terrain ont montré que 74,2 % de ces bénéficiaires ont pu reconstituer leur kit et les rendements ont augmenté de 38 % pour le maïs, de 11 % pour le riz pluvial et de 50 % pour le riz en bas-fonds. La superficie totale emblavée par ces bénéficiaires a atteint 18 182 ha pour le maïs et 2 760 ha pour le riz<sup>21</sup> correspondant à une production d'environ 65 000 tonnes de céréales contribuant largement à la sécurité alimentaire des ménages. Les producteurs ont été systématiquement suivis par les conseillers agricoles de l'ICAT qui assuraient les appuis-conseils techniques. Néanmoins, il a été noté une baisse de la reconstitution en 2016 consécutive à l'épisode de sécheresse en 2015 et la transition vers une privatisation de l'approvisionnement des intrants. Pour la pérennisation des acquis techniques et afin de démultiplier l'appui-conseil, 1 226 producteurs relais ont été identifiés et formés pour devenir des facilitateurs endogènes qui assurent un appui continu aux producteurs.

34. La réussite de l'opération depuis la distribution des intrants jusqu'à l'encadrement technique est attribuable, en premier lieu et de manière décisive à la motivation des bénéficiaires vulnérables ciblés qui ont réalisé la production en suivant les conseils techniques, et ensuite à une approche participative et à des actions coordonnées d'un ensemble d'acteurs mettant les producteurs au centre de l'intervention: (i) les ONG assurant la mobilisation, la logistique et la distribution ; (ii) la CAGIA disposant des magasins d'intrants ; (iii) l'ICAT qui apportait l'appui-conseil ; et (iv) la COD, les COR et les DRAEH qui assuraient la supervision de l'opération.

35. **Aménagements hydro-agricoles des bas-fonds.** L'objectif initial fixé pour le PADAT dans le cadre de ce volet était de 8 000 ha de bas-fonds. Suite aux recommandations de la mission conjointe de la RMP en 2014, cet objectif a été révisé à 4 276 ha, répartis entre les financements GASFP, BOAD et BIDC. Sur le financement GASFP, l'objectif du PADAT à fin 2016 était d'aménager 2 056 ha de bas-fonds. Au 31 décembre 2016, les réalisations de ce volet sont : (i) des études sur 2070 ha<sup>22</sup> de bas-fonds terminés ; et (ii) des travaux d'aménagement pilote sur 4 sites de bas-fonds d'une superficie totale de 62 ha réceptionnés. Le taux de réalisation de ce volet est de 3% par rapport à l'objectif révisé. Ce faible taux de réalisation est dû à : (i) la longueur des procédures de passation de marché qui peuvent durer jusqu'à 12 mois (études et travaux) et (ii) la durée de l'exécution des travaux d'aménagement pilotes qui s'est étalée sur une année.

36. La réalisation d'aménagements test sur 62 ha avant de passer à une mise à l'échelle était justifiée par l'insuffisance de maîtrise de ce type d'aménagement de bas-fonds par les ONG. Deux aspects techniques méritent d'être relevés dans ce test : (i) un schéma d'aménagement suivant les courbes de niveau avec création de casiers, requérant des normes minimales techniques<sup>23</sup> mais (ii) dont les travaux sont à exécuter en HIMO par les communautés bénéficiaires. Au vu des résultats

<sup>20</sup>Rapport sur l'évaluation des effets/impacts des actions de production agricole du PADAT ; DSID, mars 2017

<sup>21</sup>L'aménagement de bas-fonds où le riz est généralement cultivé a connu un retard

<sup>22</sup> Il s'agit de 2008 ha de bas-fonds identifiés par le projet en 2012, auxquelles s'ajoutent les 62 ha étudiés (4 sites pilotes)

<sup>23</sup> Au niveau des dimensions et calage des digues, des déversoirs/régulateurs

techniques et financiers des aménagements-pilotes, les objectifs annuels d'aménagement en HIMO des bas-fonds devront être révisés au regard des capacités des acteurs (ONG et bénéficiaires) qui seraient de 100 ha/an avec 1 ONG/région et pour un ratio de 2 500 USD/ha. Par ailleurs, il est nécessaire de : sélectionner les ONG performantes, bien préparer la phase de sensibilisation, mieux planifier la période des travaux (par rapport au calendrier cultural), renforcer les aspects d'encadrement des travaux (notamment qualité des matériaux, du compactage et des petits travaux de génie civil), ...

37. **Expériences pilotes de petite mécanisation et de culture attelée.** La culture attelée (CA) a connu un succès remarquable : avec un objectif initial de 50 bénéficiaires de kit d'attelage, révisé à 200 par la RMP, le projet a appuyé 78 bénéficiaires dont 60 hommes et 18 femmes, soit un taux d'exécution de 156% par rapport à la conception et de 39% par rapport à la RMP. Les activités ont été confiées à l'ONG CAP-EJR. Pour la première vague de 50 bénéficiaires, des conditions préalables à la livraison des kits ont été fixées : 1 bœuf de trait, une étable et une fosse fumière. La superficie labourée avec les 50 attelages est passée de 339 ha en 2015 à 610 ha en 2016, soit un accroissement de 80% en l'espace d'une année, et les services rendus en matière de transport de produits ont été importants pour les exploitations du village.

38. Les principaux facteurs de succès de ce volet ont été : une appropriation de l'aspect économique de "l'entreprise d'attelage" par un bénéficiaire individuel, un niveau relativement élevé de contribution du bénéficiaire (capital propre important), des modules de formation idoines (thématiques technico-sanitaires et gestion économique). Du fait de la difficulté rencontrée au niveau de la passation de marché pour les 28 nouveaux bénéficiaires, le projet a modifié les contributions préalables des bénéficiaires avec : la fourniture de la paire de bœufs par le PADAT et une partie des kits d'attelage par le bénéficiaire. L'acquisition de 200 kits d'attelage a été effectuée par le projet en vue de procéder à une mise à l'échelle avec 200 bénéficiaires déjà identifiés. Du fait de la proximité de l'achèvement du projet, cette activité n'a pas pu se réaliser. Enfin, il convient de noter que le projet a formé 30 artisans sur les techniques de fabrication des pièces d'usure du matériel d'attelage et de labour (soc, roue, ..), qui ont été dotés d'un kit de matériels de forge (enclume, étiau, soufflet,...).

39. L'expérience de la **petite mécanisation motorisée** avec l'utilisation de 10 motoculteurs par les OP n'a pas été probante : plus de 50 % des machines sont tombées en panne après un début de campagne rizicole. Les OP bénéficiaires ont essayé de fournir des prestations aux membres et non-membres mais n'ont pu continuer ce service, pourtant recherché par les producteurs, après la 1ère campagne d'utilisation, limitant l'utilisation des motoculteurs au transport ou dans certains cas à faire fonctionner des petits équipements<sup>24</sup>. Différents problèmes ont été constatés pour cette opération pilote : les fraises commandées postérieurement à la livraison des motoculteurs n'étaient pas adaptées, les conducteurs des machines ne maîtrisent pas la manipulation des motoculteurs, et il y a eu des difficultés dans la maintenance des motoculteurs liées à la non-maîtrise de la réparation de ces engins par les artisans-réparateurs (mécaniciens) recyclés à cet effet.

40. La comparaison des résultats des expériences de la CA et de la petite mécanisation avec deux modèles différents pour les mêmes types de prestations est édifiante : la prestation de la petite mécanisation devrait être confiée à une gestion privée, comme par exemple un jeune entrepreneur rural qui pourrait être appuyé dans l'élaboration de son plan d'affaire pour l'exploitation d'un motoculteur de qualité (adapté et solide) et l'accès au financement.

41. **Gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFS).** Le faible niveau de fertilité des sols et l'accès limité aux engrais sont les principales justifications de la GIFS. Sur un objectif de 650 Champs-écoles agricoles (CEA) fixé à la conception, 613 ont été installés pour transmettre aux producteurs les techniques relatives à la GIFS, soit un taux de réalisation de 94,3 %. La formation des agents de l'ICAT, des CROPPA, et des ONG par IFDC en 2014 a permis de démultiplier les ressources humaines (1 200 auxiliaires endogènes, dont 40% sont des femmes, et 10 maîtres formateurs formés) et d'inculquer la méthode GIFS à 14 362 apprenants qui ont effectivement appliqué la méthode GIFS avec en particulier une bonne perception de l'importance de la fumure organique pour son effet potentialisateur des engrais minéraux. Le suivi accompagnement des producteurs pour la replication de la technologie dans leurs exploitations a été assuré par l'ICAT. Ce dernier a pu internaliser la GIFS dans son paquet technologique au niveau national grâce à sa

---

<sup>24</sup> Utilisation des moteurs pour faire tourner des égreneuses ou des batteuses-vanneuses

collaboration avec l'IFDC dans la sensibilisation et la formation des bénéficiaires ciblés sur la technologie.

42. Les enquêtes<sup>25</sup> menées sur le terrain ont montré que pour la campagne agricole 2016-2017, le taux d'adoption de l'itinéraire technique GIFS a atteint 95,4%. La performance du PADAT pour ce volet résulte de la tenue d'ateliers régionaux de restitution de résultats qui a mobilisé et attiré plus de producteurs à adopter la technique, en sus de l'existence d'un nombre important de formateurs (approche « formation des formateurs»), d'une forte vulgarisation de la GIFS par l'élaboration et la diffusion de supports GIFS tels que des CDs, des manuels, des posters en langue locale, des émissions spéciales GIFS dans les radios rurales... L'implication de l'ICAT dans la conduite de cette activité et le renforcement des capacités de ces agents dans la diffusion de cette technologie garantissent la durabilité des résultats obtenus de cette activité.

43. **Renforcement des capacités des acteurs à la base.** Ce volet a concerné quatre catégories d'acteurs : (i) les OP de base et leurs structures faitières (ii) les structures de représentation de la profession agricole que sont la CTOP et la Chambre d'agriculture ; (iii) les structures d'appui : les services techniques et les ONG ; et (iv) les jeunes ruraux avec un groupe de 99 entrepreneurs, 24 artisans réparateurs de proximité et 30 forgerons.

44. Formation des OP de base et des unions d'OP. Le projet avait prévu d'appuyer 3 005 OP structurées et émergentes, productrices de maïs, riz ou manioc notamment à travers : (i) le renforcement de leurs capacités<sup>26</sup>, et (ii) la mutation des OP structurées en SCOOP/S. 2912 OP structurées et émergentes ont été formées et mutées en SCOOP/S sur un objectif de 3 005, soit un taux de réalisation de 97 %. Toutefois, la qualité de l'accompagnement de ces OP dans cette mutation a été très variable selon les régions et les accompagnateurs. Certaines OP ne se sont pas encore appropriées ce changement : (i) l'appui des SCOOP/S sur l'aspect entrepreneurial reste encore à renforcer ; et (ii) le rattachement de ces OP à des faitières n'a pu être réalisé. Les unions d'OP productrices de maïs et de riz ont été appuyées par la CTOP et INADES- Formation respectivement pour leur mutation en coopérative et sur les aspects de commercialisation, gestion du magasin et des stocks, ... La CTOP a accompagné et formé 146 faitières sur un objectif de 150 à la conception, soit un taux de 97%. L'INADES-Formation a accompagné 66 unions d'OP dans la vente groupée des produits et les membres du comité de gestion de 127 OP dans la gestion des magasins.

45. Appui à la CTOP. Avec une vaste présence sur tout le territoire et l'adhésion de 17 OP/faitières, la CTOP dispose d'un potentiel de développement qui a été valorisé dans le cadre de la mise en œuvre du PADAT. La capacité de la CTOP à rendre des services à ses membres a été renforcée avec la création des CROPPA, et sa visibilité s'est accrue avec notamment 56 animations radio et 6 émissions télévisées sur des thématiques touchant les OP. La CPC, membre de la CTOP, a été appuyée par le projet dans le développement de la deuxième génération du système d'information (SIM) sur les prix des produits sur 40 marchés suivis par cette structure.

46. Appui à la Chambre d'agriculture. L'appui institutionnel à la Chambre d'Agriculture (CA) avait comme objectif de la renforcer dans son rôle de représentation et de défense des intérêts des Agriculteurs, toutes filières confondues. Pour la visibilité de la Chambre d'Agriculture, le PADAT a appuyé cette structure en moyens logistiques et informatiques, avec la rénovation de son siège<sup>27</sup>. Dans le but de renforcer la CA depuis la base pour asseoir sa crédibilité, le PADAT a appuyé un processus pilote de mise en place des structures cantonales, préfectorales et régionales dans quelques préfectures mais qui n'a pas été poursuivi ni répliqué par le bureau national de la CA. Force est de constater que, du fait de la non application de la loi portant restructuration de la CA, cette structure n'a pas évolué sur le plan institutionnel.

47. Renforcement des services techniques et des ONG. Les activités de renforcement des agents des STD devaient être conçues dans le sens de la préparation de ces services pour le suivi post-projet. Les formations dispensées par IFDC aux agents de l'ICAT et des ONG sur les CEA-GIFS vont

---

<sup>25</sup> Rapport sur l'Evaluation des effets/impacts des actions de production agricole du PADAT ; DSID, mars 2017

<sup>26</sup> Ceci comprend notamment des formations sur le fonctionnement, le leadership, la gouvernance, la gestion financière, la gestion de groupement, le règlement de conflit, la production selon la filière, ... et l'appui à l'élaboration de plan de travail

<sup>27</sup> Le siège du bureau national du CPC-CAT ou Conseil Permanent des Chambres d'Agriculture du Togo (ex-Bureau nationales des Chambres Régionales d'Agriculture, (BN-CRA)

dans ce sens. Le personnel des DRAEH n'ont pas bénéficié de formations spécifiques, du fait qu'elles n'étaient pas prévues dans le document de conception.

48. **Formation de 100 jeunes entrepreneurs.** La formation de 99 jeunes entrepreneurs ruraux a été réalisée par le consortium : INFA de Tové et CIDAP de Baga de manière satisfaisante. Le taux de réalisation physique de ce volet est de 99%. Ces jeunes ont été formés et appuyés dans l'élaboration de plan d'affaires par le PADAT. Ils ont ensuite été dotés de kit d'une valeur moyenne de 100 000 FCFA comme « coup de pouce », ce qui s'est avéré insuffisant et les jeunes qui ont réussi à créer leur micro-entreprise ont investi énormément au démarrage et sont actuellement dans une phase d'extension de leur micro-entreprise. Le suivi post-formation par les 2 centres (INFA et CIDAP) s'est réalisé seulement de manière ponctuelle et ne s'est pas poursuivi, mais sur la base de la révision des plans d'affaire de ces jeunes, le projet PNPER a commencé à les appuyer dans la mise en place ou l'extension des MPER, depuis cet exercice 2017, dans le cadre de la synergie entre les projets. Ce qui permettra de valoriser cet investissement du PADAT dans les jeunes et contribuera à affiner les outils du PNPER qui exploitera les acquis de cette expérience.

49. **Formation d'artisans réparateurs.** Dans chacune des 5 régions, quatre jeunes artisans réparateurs ont été sélectionnés et formés afin d'assister les utilisateurs d'équipements de transformation, auxquels ont été ajoutés 4 autres des 2 villages dotés en motoculteurs. Avec 24 artisans réparateurs formés, contre 20 prévus à la conception, soit un taux d'exécution physique de 120%. Le projet a fourni des caisses à outils pour ces jeunes, qui ont déjà été pour la plupart sollicités pour réparer ou adapter les équipements (égreneuses, râpeuses, ...). Néanmoins, il a été noté que certaines pannes requérant des mécaniciens de haut niveau (décortiqueuses, motoculteurs), ne peuvent être réparées par ces jeunes.

## Composante 2 – Valorisation des produits

50. Cette composante est articulée autour de 3 volets : (i) l'accès aux équipements de transformation ; (ii) la mise en place d'infrastructures de stockage et de désenclavement ; et (iii) l'appui à la mise en marché. Son coût total a atteint 7 050 078 millions USD, pour un budget initial de 15 437 000 USD, soit un taux de réalisation financière de 46,67%.

**Tableau 2 : Réalisations physiques de la composante 2**

Volet/Activités	Réalisations	Objectifs	% exécution physique
<b>2.1 Accès à des équipements de transformation</b>			
Nombre d'égreneuses de maïs distribuées	700	700	100
Nombre de râpeuses-presses de manioc distribuées	250	250	100
Nombre de vanneuses-batteuses de riz distribuées	150	150	100
Nombre de décortiqueuses de riz distribuées	100	100	100
Nombre de bâches agricoles distribuées	1250	500	250
<b>2.2 Mise en place d'infrastructures d'appui</b>			
Nombre de magasins de 250 T construits	35	52	67
Nombre de magasins de 150 T construits	7	ND	NA
Nombre de magasins de 75 T construits	49	71	69
Nombre de magasins de 30 T construits	6	ND	NA
Nombre de magasins de 10 T construits	95	134	62
Nombre de hangars de marché construits	23	37	62,2
Nombre d'abris d'équipement de transformation construits	38	46	82,6
Nombre de comités de gestion des magasins formés	230	331	69,5
<b>2.3 Appui à la mise en marché</b>			
Nombre de ventes groupées réalisées	188	300	62,7
Nombre de centres de groupage	ND	66	NA
Nombre de marchés couverts par le SIM	40	40	100

ND : Non disponible    NA : Non applicable

51. **Accès à des équipements de transformation.** L'acquisition des équipements de transformation au niveau des 3 cultures (riz, maïs et manioc) vise spécifiquement à : (i) diminuer les pertes post-récoltes et améliorer la qualité des produits à la consommation, (ii) améliorer la productivité du travail et réduire la pénibilité tâches afférentes aux activités post-récolte et de

transformation ; et (iii) créer une valeur ajoutée supplémentaire à travers la transformation des produits des spéculations concernées. Ainsi le projet a procédé à l'acquisition et la distribution de 700 égreneuses de maïs, 150 batteuses-vanneuses de riz, 250 rappeuses et presses mécaniques, 100 décortiqueuses conformément aux prévisions de la pré-évaluation, soit un taux de réalisation physique de 100%, toutefois la qualité de certains équipements importés ne répond pas réellement aux besoins des bénéficiaires, notamment pour ce qui concerne les égreneuses de maïs de la première vague de livraison, distribuées aux OP de mars à juin 2014.

52. Plusieurs équipements livrés aux bénéficiaires sont tombés en panne dès la première campagne d'exploitation, certains pour cause d'inadaptabilité de pièces maitresses, d'autres pour leur faible résistance au travail mécanique, d'autres avec des moteurs trop puissants par rapport au petit équipement, etc. Le dernier recensement fait état d'une panne de 30% des égreneuses. Sur 100 décortiqueuses de riz distribuées, seulement 25 ont été installées. Parmi celles installées, 5 ont des problèmes mécaniques. Il convient de noter que les producteurs, avec l'aide des artisans réparateurs ont réussi au fur et à mesure des pannes à réparer les égreneuses et les râpeuses avec le remplacement de pièces fabriquées localement et avec d'ingénieuses adaptations pour correspondre aux spécificités des produits à traiter. Les quantités de maïs, de manioc et de riz transformées ont augmenté respectivement de 1%, 27%, et 8%, contre une prévision de 10%. Le taux moyen de décortiquage de riz est de 50%<sup>28</sup>.

53. Certains petits équipements auraient pu être acquis auprès des fournisseurs/fabricants locaux dont certains sont capables de produire des petits équipements répondant aux critères d'adaptabilité et de solidité. La règle du moins disant dans le cadre d'un marché international a entraîné l'ouverture à une très large gamme de matériels avec mauvais rapport qualité/prix variable et a favorisé la candidature de fournisseurs qui ne sont pas de nature à assurer la qualité et la durabilité des matériels. Les bénéficiaires sont en général satisfaits des équipements reçus et les exploitent dans la mesure de leur fonctionnalité.

54. **Infrastructures de stockage et de commercialisation.** Les prévisions de la conception étaient fournies à titre indicatif, étant donné que le projet a résolument adopté une approche axée sur la demande et sur cette base, après la RMP, des objectifs ont été retenus, conformes aux demandes des producteurs pour les magasins déjà prévus à la conception : 250T (52 unités), 75 T (71 Unités) et 10 T (134 unités). Pour les dimensions ajoutées tardivement pour respecter cette approche (150 T et 30 T), l'ensemble des demandes n'a pu être fixé et les objectifs correspondants ne sont pas disponibles.

55. La construction de 351 infrastructures de stockage et de commercialisation a été lancée en mars 2015. Mais c'est seulement 254 infrastructures (189 magasins, 36 abris et 29 Hangars de marché) qui ont été achevées, pour la majorité en 2016 et sont utilisables par les producteurs, tandis que 97 autres infrastructures sont inachevées, soit un taux d'exécution de 72 %. En plus de la longueur des procédures de passation de marché et des retards accumulés, les 28% de travaux de construction inachevés sont dus à plusieurs raisons : (i) modification des plans-types<sup>29</sup> en plein démarrage de chantier, entraînant une suspension des chantiers pendant 1 mois et la nécessité de passer des avenants au marché des entreprises pour tenir compte des surcoûts engendrés par cette modification; (ii) retard dans la mise en place de la contrepartie des OP ; (iii) rupture par moment, dans l'approvisionnement de ciments aux entreprises BTP ; (iv) gestion d'un trop grand nombre de chantiers par le projet en une seule campagne : tension de trésorerie et retard de paiement par le projet; (iv) prise en charge par certaines entreprises d'un volume de travaux nettement supérieur à leur capacité d'exécution technique et financière ; (v) faiblesse de certaines entreprises dans la gestion des chantiers; et (vi) insuffisance du nombre de bureaux de contrôle.

56. Des comités de gestion (CG) de ces infrastructures ont été mis en place au sein des OP/SCOOP/S et 127 sur 427 de ces comités ont été formés sur la gestion des stocks, l'entretien des magasins, leur exploitation, soit un taux de réalisation de 30%. Toutefois, certaines formations ont eu lieu une année avant l'utilisation effective des magasins, d'autres de manière très tardive et certains CG n'ont pas bénéficié d'aucun renforcement de capacité, pour les mêmes raisons liées aux difficultés de passation de marché. Cette insuffisance de renforcement de capacité des OP risque de

---

<sup>28</sup> Bien que la qualité de séchage nécessite des améliorations, la performance de la machine est aussi relativement moyenne.

<sup>29</sup> Pour les magasins de 250 T, les fenêtres doivent être supprimées dans les futurs plans-types

compromettre la durabilité des infrastructures, les OP/SCOOP/S bénéficiaires nécessitent des accompagnements, formations et suivis pour la gestion et surtout la valorisation des magasins.

57. **Infrastructures de désenclavement.** Il s'agit de pistes rurales qui sont en lien avec les marchés de commercialisation des produits agricoles et prévus sur financement BOAD et BIDC. Les travaux n'ont pas été réalisés sur les 450 Km de pistes prévues à la conception, notamment à cause du délai important dans la transmission de la requête de réallocation aux deux bailleurs. Toutefois des études d'APD pour 195 km de pistes de désenclavement et 33,5 km de piste de desserte sont en cours.

58. **Appui au groupage.** La mise en œuvre de ce volet a été confiée à INADES-formation qui a formé 66 OP, bénéficiaires des magasins PADAT de capacité supérieure ou égale à 75 T et les a accompagnées dans la mise en place des centres de groupages. Des formations sur la gestion des magasins ont été dispensées trop tôt par rapport à la livraison des magasins, ce qui nécessite des recyclages des OP concernées. Avec l'accompagnement de l'INADES-Formation, 66 unions de SCOOP/S ont pratiqué la vente groupée en 2015/16 avec un volume de céréales commercialisées de 6 069 T, contre 5 198 T en 2014/15 commercialisées par 56 centres de groupage, soit un taux de réalisation de plus de 100%.

59. En dernière année de mise en œuvre du projet, 4 magasins de warrantage ont commencé à être exploités. Toutefois, lorsque la livraison des magasins achevés avait commencé à mi-2016, confortant positivement les initiatives de groupage<sup>30</sup>, le contrat de l'INADES-Formation pour soutenir cette dynamique n'a pu être approuvée que très tard et seulement pour une période d'exécution réduite à 2 mois. Par ailleurs, il convient de noter que plusieurs OP mutées en coopératives et ayant bénéficié d'infrastructures de stockage et de commercialisation n'ont pas encore été affiliées à une faitière/union et leur mise en relation avec le marché dans le cadre de l'approche filière prévue dans un deuxième temps après la mise en place des infrastructures n'a pu se faire.

60. **Système d'information sur les marchés.** Des études diagnostiques des trois filières cibles du PADAT (maïs, riz, manioc) ont été réalisées en 2013. Pour que les producteurs puissent disposer d'informations sur les prix des produits, le PADAT a appuyé le CPC pour renforcer le système d'information de marchés (SIM) que cette structure a mis en place. Les prix sont diffusés sur les antennes radio, affichés sur des tableaux dans les marchés suivis par le CPC, et sont aussi accessibles sur un site web<sup>31</sup>. Ce volet a enregistré un taux de réalisation physique de 100% avec 40 marchés couverts par ce SIM, conformément aux prévisions initiales du DCP. La pérennité de ce SIM dépendra de son autonomisation financière à terme ; aucune stratégie n'ayant été prévue à cet effet, le risque de perdre rapidement cet acquis est important.

#### Composante 4 – Adaptation de la production agricole aux changements climatiques

61. La composante est structurée en trois sous-composantes : (i) Intégration d'outils d'adaptation au changement climatique dans les systèmes de production agricole; (ii) Adaptation des systèmes de production agricoles vulnérables aux impacts climatiques; et (iii) Information, Education et Communication sur le changement climatique. Le budget initial de cette composante était de 5 354 546 USD et il a été exécuté à hauteur de 2 224 372 USD, soit 41,54%.

**Tableau 3 : Réalisations physiques de la composante ADAPT**

Volet/Activités	Réalisations	Objectifs	% exécution physique
<b>Intégrer les outils d'adaptation au changement climatique dans les systèmes de production agricole</b>			
Carte sylvo-pastorale disponible (nbr)	0	3	0%
Ateliers de sensibilisation des décideurs politiques (nbr)	6	6	100%
Personnes formées sur l'analyse des données climatiques (nbr)	0	40	0%

<sup>30</sup> Quelques livraisons de magasins ont été effectuées peu avant la campagne de collecte de maïs

<sup>31</sup> [www/sim.cpc-togo.com](http://www/sim.cpc-togo.com)



Station météo équipées de matériel automatique (nbr)	9	9	100%
Personnes formées sur la collecte / stockage de données climatiques (nbr)	0	20	0%
Lot d'équipements complémentaires pour l'assurance récolte (unité)	1	1	100%
<b>Adapter les systèmes de productions agricoles vulnérables aux impacts climatiques actuels et futurs</b>			
Kits de micro irrigation distribués (nbr)	300	150	200%
Superficies emblavées en maraichage avec produits GIFERC (hectare)	50	50	100%
Superficies aménagées en parcs agroforestiers (hectare)	34	30	113%
Producteurs appuyés en semences adaptées (nbr)	0	650	0%
Ménages bénéficiaires d'animaux (volailles et ovins-caprins) <sup>32</sup> (unité)	0	450	0%
Carte de transhumance (unité)	1	1	100%
Points d'eau pastoraux installés (nbr)	15	15	100%
Balises implantées (nbr)	4300	2000	215%
Superficie reboisée en forêts étatiques (hectare)	513	500	103%
Superficie reboisée en forêts communautaires (hectare)	424	500	85%
Superficie d'écosystèmes en dégradation mis en défens (hectare)	320	240	133%
Apiculteurs formés et équipés (nbr)	202	300	67%
Petites retenues d'eau aménagées (nbr)	10	10	100%
Unités piscicoles mises en place (nbr)	0	10	0%
<b>Renforcement nécessaire pour promouvoir l'éducation, l'information et la communication en matière de changement climatique</b>			
Membres d'OP formés en évaluation des impacts et vulnérabilité aux CC (nbr)	2863	1500	191%
Encadreurs formés en aquaculture, élevage, semences adaptées et paquets technologiques (nbr)	0	30	0%

### Intégration d'outils d'adaptation au changement climatique dans les systèmes de production agricole

62. Lors du démarrage effectif du projet ADAPT en 2014, il est apparu que les **études sectorielles** qui étaient envisagées (vulnérabilité des ressources en eau et secteur agricole, énergie rurale durable) étaient déjà réalisées, elles ont donc été abandonnées et cette décision a été validée lors de la RMP de la composante ADAPT en novembre 2015. Une version provisoire du Code pastoral a été produite mais la Direction de l'Élevage (DE) n'a pas pu terminer son élaboration avant l'achèvement d'ADAPT car la prise en compte des Codes forestier et foncier (en cours de révision) est un préalable à sa finalisation.

63. Plusieurs **études thématiques** étaient également prévues, à savoir, une étude sur la mobilité du cheptel, une sur l'adaptation de la filière semence et une enquête pour identifier les semences adaptées. Pour éviter toute duplication avec des études existantes, une seule étude, portant sur les filières retenues dans le cadre du PADAT, a été identifiée et conduite avec l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA). Des tests de Sélection variétale participative (PVS) ont été réalisés pour identifier des variétés appréciées des producteurs et qui permettent de faire face aux contraintes du CC. Cette sélection variétale constitue une avancée pour le choix de variétés adaptées au CC mais l'appui d'ADAPT n'a pas été suffisant pour mener plusieurs cycles de cultures afin de s'assurer que ces variétés constituent une réponse au CC. L'étude sur la mobilité du cheptel a été amorcée par la DE mais les travaux se sont limités au recensement du bétail, pour pouvoir notamment différencier

<sup>32</sup> Cette activité n'a pas été prise en charge sur les fonds FEM mais le gouvernement a financé sur ses fonds propres l'acquisition de géniteurs de petits ruminants et volailles au profit de 5 800 ménages appuyés; et le reboisement de 506 ha en plantes à valeur économique

les élevages sédentaires et nomades, et à l'estimation de la capacité de charge nationale en bétail afin de mieux gérer la transhumance. Les premiers résultats n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport.

64. Le projet a conduit des activités de **renforcement des compétences en matière de CC** au profit des décideurs politiques et des acteurs chargés de la programmation et du montage de projet dans le secteur du développement rural. La formation des acteurs clés du PADAT sur la mise en œuvre des PGES et l'évaluation environnementale ainsi que l'élaboration de cartographies des feux de brousse et agro-sylvo - pastorale n'ont pas pu être réalisés en raison des tensions de trésorerie du projet.

65. Le **renforcement du réseau agro-météorologique** a consisté en l'installation de neuf stations météorologiques automatiques et d'un centre de réception et de traitement des données. La transmission des données est effective mais le dispositif n'est pas encore totalement opérationnel car les formations prévues n'ont pas été réalisées en raison des difficultés de trésorerie du projet. Cette situation compromet la pérennisation des investissements d'autant plus qu'il n'y a pas eu de discussions entre le Ministère de l'Agriculture et celui en charge des Infrastructures et des transports, dont dépend la Direction Générale de la Météorologie Nationale (DGMN), au sujet du financement des coûts récurrents de fonctionnement des stations. L'acquisition d'équipements agro météorologiques complémentaires, pour collecter des données spécifiques comme l'évapotranspiration ou l'hygrométrie dans le sol, a pu se faire fin 2016. L'**étude sur les risques climatiques** au niveau des principales filières, en vue de la formulation de paramètres assurantiels et dans la perspective de la mise en place de produits d'assurances récolte, n'a pas pu être réalisée par la Direction des Statistiques, Information et Documentation (DSID) compte tenu des retards de mise en œuvre du projet en 2016.

66. L'**étude sur l'identification des bonnes pratiques d'adaptation au CC**, préalable à la création de la **plateforme d'échange sur le CC**, a été finalement réalisée par le PGICT. Le projet ADAPT a pris en compte ses résultats en assurant la promotion de la GIFERC (Gestion Intégrée de la Fertilité, de l'Eau et des Ravageurs par les Champignons). En revanche, la plateforme n'a pas été mise en place en raison des retards de démarrage du projet, décision qui a été actée lors de la RMP en novembre 2015.

### **Systemes de productions agricoles vulnérables adaptés aux impacts climatiques actuels et futurs**

67. Les activités d'ADAPT pour cette sous composante étaient destinées à compléter le projet PADAT en assurant la **promotion de techniques culturelles agrobiologiques** afin d'améliorer la résilience et la productivité des cultures cibles du PADAT et du maraichage, dans le contexte du CC. L'identification tardive des variétés retenues à l'issue du processus de sélection variétale participative menée par l'ITRA n'a pas permis d'enchaîner avec l'activité de vulgarisation/diffusion des semences et boutures sélectionnées. La promotion des produits GIFERC a été introduite au début de la mise en œuvre de la composante ADAPT au profit des bénéficiaires de l'opération Quick Start, à travers la mise en place de CEA, avec la collaboration de l'ICAT et de l'ONG AGIDE, à l'origine du développement de ces produits de traitements biologiques des sols et des cultures. AGIDE a également été mobilisé afin d'apporter un appui conseil dans l'utilisation des produits GIFERC aux groupes maraichers bénéficiaires des kits de micro-irrigation. Trois types de champignons ont été utilisés dans les produits GIFERC à savoir : (i) les champignons saprophytes qui accélèrent la décomposition de la matière organique. (ii) les champignons symbiotiques qui augmentent la capacité de la plante à prélever l'eau et les éléments nutritifs dans le sol et à qui la plante donne en retour du sucre et (iii) les champignons entomopathogènes qui luttent contre les insectes ravageurs des cultures. Ces champignons sont utilisés dans la fabrication du produit **Microtri**, poudre à enrober aux semences avant le semis à raison de 250g par ha et **Microplus**, biofertilisant liquide (engrais foliaire) à raison de 1 litre/ha dont l'utilisation nécessite complément de fertilisation minérale composée de 150 kg de NPK 15 15 15 et 75 kg d'urée par hectare soit 75% de la dose de fertilisation minérale recommandée. Les analyses sont en cours pour déterminer les impacts négatifs potentiels sur la santé humaine et l'environnement.

68. Les activités majeures réalisées sont les suivantes : (i) 6 CEA ont été mis en place sur les sites des bas-fonds pilotes. Les séances de formation délivrées ont permis de sensibiliser sur les diagnostics participatifs 6 839 producteurs sur les 30 211 prévus, soit 22,64% ; (ii) 285 groupes de

producteurs (sur 622 prévus, soit 45,82%) ont été organisés autour des CEA, et 178 d'entre eux ont pu installer des parcelles d'apprentissage ; (iii) 1613 (sur 1617) groupes des bénéficiaires des kits Quick Start ont été formés et organisés à travers la mise en place de comités de gestion et 741, soit 46 %, d'entre eux ont pu mettre en place des parcelles d'apprentissage ; iv) 101 (sur 100 prévus) groupements maraichers ont reçu des kits de produits GIFERC, une formation initiale et un appui conseil sur leur utilisation associée au compost. L'objectif d'emblavement de 0,5 hectares par groupements (dont 0,1 sous micro-irrigation), soit 50 hectares au total, sous-produits GIFERC a été atteint. Les performances limitées en termes de personnes touchées sont liées aux difficultés de trésorerie du projet. On constate un engouement très important des producteurs pour les produits GIFERC. L'ITRA conduit des études en vue de leur homologation afin de lever toutes les interrogations sur leur innocuité et sur leurs impacts sur l'environnement, sur les cultures et sur la santé humaine et animale. Il s'agit d'une action prioritaire dont le financement aurait dû être assuré sur ADAPT, face à la diffusion rapide de ces produits auprès des agriculteurs.

69. Les interventions en matière d'**introduction de semences vivrières** adaptées et performantes et de semences fourragères sélectionnées n'ont pas été réalisées (en dehors de l'étude de sélection variétale conduite par l'ITRA). La RMP en avait recommandé l'abandon et les fonds ont été transférés vers un renforcement des actions dans le cadre des CEA. La **mise à disposition de petits animaux et de plants d'arbres** à haute valeur économique aux ménages vulnérables a été lancée en décembre 2016 mais il était trop tard en termes de procédure pour qu'elle puisse être prise en charge dans le cadre d'ADAPT, et c'est finalement le Gouvernement qui a financé cette activité.

70. Une convention avec la Direction des pêches et de l'Aquaculture (DPA) a porté sur la construction de 10 **retenues d'eau**, 2 par région, pour le développement des activités de pêche et de pisciculture. Les aménagements annexes destinés à d'autres formes de valorisation (maraîchage...) n'ont pas été réalisés car l'enveloppe prévue dans le budget du projet s'est révélée insuffisante. La viabilité des aménagements réalisés n'est pas assurée en raison de l'état des digues et des canaux déversoir. Le Ministère de l'Agriculture cherche à mobiliser les moyens nécessaires pour consolider les travaux notamment auprès du Programme d'Urgence et de Développement Communautaire (PUDC). La DPA ne semble pas disposer de suffisamment de personnel ni des compétences nécessaires pour assurer les études et le suivi des travaux d'aménagement. Elle a sollicité trop tardivement l'appui de la DAEMA qui aurait pu se charger des études et de l'assurance qualité, ainsi que du contrôle technique.

71. Une activité pilote de **micro-irrigation à basse pression** a été menée avec le Cercle d'Actions pour un Développement Intégré en Afrique (CADI-Afrique) auprès de 100 groupements maraichers (2543 membres dont 1089 femmes), qui ont reçu des kits pour 1000 m<sup>2</sup> chacun. L'appréciation générale des producteurs est très positive et les avantages de la micro-irrigation sont reconnus en dehors des zones où l'abondance des ressources en eau et/ou un sol trop sableux en limitent l'intérêt. Les bénéficiaires ont relevé l'économie en eau, en force de travail et la réduction de la pénibilité (réduction de l'arrosage et du désherbage). Le matériel proposé est de qualité et durable mais son coût est élevé. L'irrigation constitue une priorité en matière de développement agricole au Togo et le principe de sa subvention est prévu, le développement de l'irrigation par goutte à goutte devrait donc se poursuivre et même s'intensifier. CADI Afrique pourrait travailler avec le PNPER pour assurer la formation sur cette technologie et pour l'identification de jeunes désireux de s'investir dans l'agriculture irriguée.

72. Le projet a permis l'implantation de 34 ha de **parcs agro forestiers** sur les 30 prévus, afin de régénérer la fertilité et le couvert végétal par l'association d'arbres aux cultures et par la mise en place de bandes enherbées pour réduire l'érosion et améliorer l'infiltration de l'eau dans le sol. Les activités de CRS/DRS et de reboisement pour la protection des berges des cours et plans d'eau, ainsi qu'à la périphérie des terres agricoles aménagées ou mises en valeur par le PADAT, n'ont pas été réalisées (défaut de trésorerie du projet et retards dans la mise en place des conventions en 2016).

73. En matière d'amélioration de la **gestion des espaces pastoraux**, la DE a réalisé une carte de la transhumance qui matérialise les couloirs de passage ainsi qu'un bilan de la campagne de transhumance 2015-2016. L'implantation des 4 300 balises (sur 2 000 prévus) destinées à la délimitation des couloirs de passage est encore en cours et les populations manquent d'information sur la suite des travaux. Cette opération dépend de la disponibilité des autorités locales car il s'agit d'une activité sensible. L'aménagement des couloirs de transhumance a consisté en la réalisation de

15 forages (dernier trimestre 2016) et sur préfinancement intégral des deux entreprises retenues. L'état des lieux, la matérialisation cartographique, et l'implantation d'un forage pastoral ont été réalisés dans 3 aires d'accueil. Certains travaux de finition des abreuvoirs des forages ne sont pas encore réalisés et ils doivent être achevés avant la remise officielle des ouvrages. Les concertations avec les populations riveraines sur les modes de gestion des points d'eau n'ont pas encore été réalisées.

74. En matière de **reboisement étatique**, l'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF) a reboisé 513 hectares (sur 500 prévus), surtout avec du teck et de l'eucalyptus mais des essais de diversification ont été conduits pour améliorer la diversité biologique dans les forêts classées. Pour l'entretien, la méthode *taungya* (mise en culture des parcelles reboisées pendant deux ou trois ans), a été privilégiée, et utilisée sur 268 hectares, car elle permet d'obtenir de meilleurs taux de réussite des plantations et elle permet à des paysans sans terre d'accéder à des espaces de cultures. L'ODEF a réalisé la formation de 100 pépiniéristes et la mise en défens de 24 hectares. Cette activité constitue une innovation pour l'ODEF qui souhaite développer cette approche et celle-ci a déjà été reprise avec un autre partenaire (FAO). Au-delà de l'atteinte de l'objectif de reboisement et de mise à l'échelle de bonnes pratiques, il est difficile de mesurer l'additionalité réelle d'ADAPT sur le reboisement avec les espèces classiques car il s'agit de superficies réduites et diffuses à l'échelle du pays.

75. Les **reboisements communautaires** ont été réalisés avec des consortiums régionaux d'ONG, sélectionnés avec l'appui du Ministère de l'Environnement et des ressources forestières (MERF). Sur les 500 hectares prévus, 437 ont pu être réalisés ainsi que 296 hectares de mise en défens. Le reboisement sur des parcelles communautaires a posé localement d'importantes difficultés pour obtenir des parcelles. Les résultats sont assez variables d'une région à l'autre et, compte tenu des problèmes de trésorerie d'ADAPT, ils ont beaucoup dépendu de l'engagement et des capacités de préfinancement des ONG. La formation sur les aspects techniques et la sensibilisation sur les questions d'adaptation au CC et de préservation des ressources naturelles ont été bien assurées. La mise en place des comités de gestion a été tardive et les plans de gestion n'ont généralement pas été réalisés. On peut aussi regretter que les services du MERF n'aient pas été associés dans le cadre d'une convention spécifique (pérennité et extension des espaces reboisés). Certaines ONG poursuivent leur appui au-delà du terme du projet, ce qui va contribuer à la durabilité des espaces reboisés, tout comme la formation de 203 pépiniéristes et la mise en place de comités de gestion de feux brousse, 39 sur les 15 prévus.

76. En matière d'**apiculture**, 382 ruches ont été installées. L'insuffisance des financements prévus pour les activités liés à cette sous composante a conduit deux consortiums d'ONG à ne pas retenir l'apiculture dans leurs actions. Au total, sur 11 sites, 202 apiculteurs, dont 43 femmes, ont pu être formés. Cette activité a été très bien accueillie par les populations qui, au-delà d'une simple AGR, y voient un facteur de préservation et d'extension des espaces boisés car l'importance économique des ruches justifie la réalisation de pare feux pour les protéger et pour protéger les zones boisées qui abritent les plantes mellifères. Par ailleurs, l'apiculture moderne constitue une alternative aux pratiques traditionnelles avec abattage des arbres et destruction des ruches. Les formations et les équipements prévus n'ont pas été fournis partout, ce qui risque de ralentir l'exploitation des ruches à court terme.

77. La convention qui a été signée avec la DPA prévoyait également l'aménagement de 10 **unités piscicoles** et ceux-ci ont été confiés à la même entreprise qui a réalisé les retenues. Les 27 étangs réalisés sont inachevés ou d'une viabilité incertaine comme l'ont indiqué les deux missions de suivi de la DPA en 2016. Des comités de pêcheurs et de pisciculteurs ont été mis en place mais ils n'ont pas été formés et ils n'ont pas été équipés. Une **station d'expérimentation** a été construite à l'École supérieure d'agronomie, celle prévue à l'Institut national de formation agricole n'a pas été réalisée.

#### **Renforcement nécessaire pour promouvoir l'éducation, l'information et la communication en matière de changement climatique**

78. En matière de **renforcement de la compréhension du CC par les populations rurales et d'évaluation de leur vulnérabilité face à ce phénomène** l'INADES a réalisé les formations suivantes: i) origine, évaluation des impacts et options d'adaptation au CC, ii) communication,

animation et analyse de la vulnérabilité des populations face au CC, ainsi qu'une sensibilisation rapprochée des OP sur ce sujet (1597 personnes, dont 621 femmes, touchées). La DE a organisé des ateliers régionaux portant sur l'intégration de l'élevage à l'agriculture dans un contexte de CC qui ont touchés 146 personnes dont 31 femmes. Ces interventions ont été une opportunité pour introduire le concept du CC en milieu rural et l'approche participative de l'INADES pour définir et illustrer le concept de CC s'est révélée très performante. L'INADES a également réalisé une formation MARPau profit de 100 personnes, dont 24 femmes, et elle a amorcé des démarches participatives dans des zones pilotes pour redéfinir des calendriers agricoles adaptés

79. **L'élaboration de modules et manuels techniques en matière d'adaptation des systèmes de production agricole** au CC devait être élaboré en 2016 et donner lieu à des ateliers de formation mais elle a finalement été abandonnée car il n'était plus possible de la réaliser avant l'achèvement du projet.

80. **Contribution de la composante ADAPT pour orienter les investissements PADAT** : Un Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) a été élaboré dans le cadre du PNIASA et a servi de guide pour tous les projets dont le PADAT en vue de minimiser les impacts des interventions. Dans le cadre du PADAT :

- Pour le QS, la GIFS a été proposée et mise en œuvre pour minimiser les impacts de l'utilisation des intrants chimiques ;
- Les bas-fonds pilotes : les Plans de gestion environnementale et sociale (CPGES) devraient être élaborés dans le cadre d'ADAPT. Ces PGES n'ont pas été élaborés et mise en œuvre pour des raisons de l'achèvement et de la tension de trésorerie. Pour les raisons les CES recommandés n'ont pas été réalisés.
- Pour les retenues d'eau, les PGES ont été élaborés ;
- Pour la construction des magasins, des mesures ont été proposées pour limiter les éventuels impacts négatifs sur l'environnement et social.

### **Composante 3 – Coordination et gestion du projet**

81. La composante 3 a mobilisé un total de 8 015 320 USD, hors contrepartie gouvernementale, correspondant à 167% des financements prévus pour la composante. Ce dépassement est principalement dû au coût de l'assistance technique internationale qui n'avait pas été pris en considération dans les coûts initiaux du projet. Globalement, les performances de la composante sont jugées **satisfaisantes** pour le suivi-évaluation, et **modérément insatisfaisantes** pour la coordination et gestion, incluant la gestion financière. Ceci est confirmé par la mission de supervision de décembre 2016<sup>33</sup>.

82. **Assistance technique internationale (ATI)**. Le MAEH a recruté une ATI pour mettre en place une Unité de gestion du projet en raison de sa capacité jugée faible à la conception du PADAT. A cet effet, un contrat a été signé en février 2012 avec le consortium de bureaux d'études SOFRECO/IIC pour réaliser les tâches attendues de l'ATI. La mission a noté l'absence d'évaluations annuelles des performances de l'ATI. La seule évaluation disponible a été réalisée vers la fin du contrat de l'ATI en février 2015. Il ressort de cette évaluation que *« l'ATI n'a pas répondu à toutes les attentes en termes : (i) d'outils de gestion à mettre en place ; (ii) de mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités et d'un plan de transfert des compétences ; (iii) de concrétisation de la gestion axée sur les résultats (GAR). En plus, l'équipe de coordination n'a pas bénéficié suffisamment de l'assistance du siège SOFRECO/IIC »*. Malgré ces faiblesses, l'ATI a mis en place les outils de planification et de suivi-évaluation même si la formation des cadres à l'utilisation efficace de ces outils n'a pas été finalisée. Elle a également contribué au respect des procédures de passation des marchés.

83. Les performances de la coordination et gestion du PADAT ont été beaucoup affectées par les retards enregistrés dans le recrutement du personnel de la COD du projet. Après le départ de l'Assistance Technique Internationale (ATI)<sup>34</sup> en mai 2015, la coordination opérationnelle a été assurée jusqu'à l'achèvement par la COD/PNPER et les homologues. Cet arrangement a occasionné une

---

<sup>33</sup> Voir appendice 1 du rapport de supervision

<sup>34</sup> La COD/PADAT était assurée par l'ATI de février 2012 à mai 2015

surcharge de travail de la COD qui a affecté à la fois les performances du PADAT et du PNER. De plus, les différentes longues périodes d'absence du SGF recruté suite au départ de l'assistance technique et la démission de l'intérimaire relevant du PNER ont affecté significativement les performances de la gestion financière du projet. Toutefois, le dispositif mis en place par le gouvernement avec la présence à chaque poste d'homologues a permis de poursuivre la coordination et gestion du projet, assurée initialement par l'ATI.

84. **Dispositif de suivi-évaluation.** Initié dans le cadre de la mise en œuvre du PNIASA, le PADAT dispose d'un système de suivi-évaluation (SSE) intégré à celui du secteur agricole en vue de faciliter la détermination de sa contribution à l'atteinte des objectifs du PNIASA. Le logiciel utilisé pour le suivi-évaluation du PADAT, et d'autres projets du PNIASA, est le Tom2monitoring. Ce logiciel est un système entièrement paramétrable pour s'adapter aux besoins des utilisateurs. Le système permet de suivre (i) le niveau d'exécution des activités grâce à des indicateurs de performance, (ii) le résultat de ces activités par l'intermédiaire d'indicateurs d'impact, et (iii) le niveau de décaissement par rapport à chaque indicateur de performance. Dans le SSE du PADAT, les données sont collectées par les opérateurs à la base, analysées et saisies au niveau régional, puis analysées et consolidées au niveau national. La Direction des politiques, de la planification et de suivi-évaluation (DPPSE) se charge de la consolidation des bases de données des projets pour sortir les tableaux et rapports du PNIASA. Le PADAT a contribué au renforcement des capacités des cadres de la DPPSE à travers la participation à l'organisation d'un certain nombre d'ateliers de formation sur les thématiques de planification et de suivi évaluation. Aussi, faut-il souligner le renforcement des capacités des cadres placés auprès de l'Expert suivi évaluation du PADAT en qualité d'homologues au niveau central et régional (formation des cadres chargé de planification et suivi évaluation au Sénégal et sur le plan national).

85. Au niveau régional, les experts suivi évaluation du projet étaient censés intervenir à un niveau stratégique de coordination des activités de suivi évaluation non seulement du PADAT mais également des deux autres projets (PASA et PPAO), tout en assurant le renforcement des capacités de leurs homologues et des autres chargés de suivi évaluation en région. Malheureusement, ces experts ont eux-mêmes travaillé au niveau opérationnel, occultant l'aspect renforcement de capacité pendant toute la période d'intervention de l'assistance technique.

86. Le SSE du PADAT a connu beaucoup de difficultés dans sa mise en place. Ceci est bien reflété dans les différents rapports des missions de supervision du projet. Ces difficultés expliquent les efforts déployés pour améliorer la performance du SSE à travers des formations spécifiques et de l'assistance technique mobilisée par le FIDA. Les études sur la situation de référence ont été réalisées avant la mise en place de l'équipe du projet; ce qui explique leur insuffisance pour mesurer les progrès des différents indicateurs d'effets. Le projet a connu des changements fréquents au niveau de l'équipe de suivi-évaluation, changement de spécialistes et d'homologues, qui ont perturbé un tant soit peu le fonctionnement du SSE.

87. **Performance du système de suivi-évaluation.** Le SSE du projet est jugé **satisfaisant**. Cette appréciation se base sur la disponibilité des données qui ont servi à l'évaluation des performances du projet lors des missions de supervision, de revue à mi-parcours, et d'achèvement. Les performances du SSE s'apprécient également à travers la disponibilité des rapports contenant des informations utiles pour la prise de décisions. En plus des compétences du RSE, l'implication de l'ensemble des acteurs de mise en œuvre (Services techniques de l'Etat, ONG, OP, Prestataires de service) dans l'opérationnalisation du SSE a contribué significativement à améliorer les performances dudit système. Cependant, il faut noter que le changement de logiciel de suivi-évaluation (passage du logiciel Ruche à Tom2monitoring) a perturbé le fonctionnement du SSE. Les saisies sont effectuées au niveau central et non au niveau régional comme le prévoit le manuel de S-E. Néanmoins le contrôle de qualité est assuré au niveau régional afin de vérifier la fiabilité des données avant leur saisie.

88. **Systèmes d'Analyse Stratégique et de Gestion des Connaissances (SAKSS-Togo).** Dans le cadre du Programme détaillé du Développement Agricole en Afrique (PDDAA), le nœud national du SAKSS a été établi en septembre 2010 en appui à la mise en œuvre du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA). En effet, l'objectif du SAKSS est de faciliter l'accès des différents acteurs du monde rural à des analyses stratégiques de politiques de la plus haute qualité afin de générer de la connaissance nécessaire pour améliorer la formulation et la

mise en œuvre de politiques, suivre les progrès réalisés au fur et à mesure, documenter les succès obtenus et tirer des leçons qui peuvent être intégrés dans le processus de revue et d'apprentissage lié à la mise en œuvre du PDDAA. C'est à ce titre que le FIDA a financé le fonctionnement du SAKSS dans la période de mise en œuvre du PNIASA. Ce financement du point de vue opérationnel et technique s'est traduit par une convention pour trois (3) ans entre IFPRI/ReSAKSS et le Togode juin 2014 à mai 2017. **Les résultats atteints sont jugés satisfaisants.** Cependant, avec l'achèvement des activités du PADAT, la source de financement des activités de 2017 du SAKSS n'est ni acquise ni précisée jusqu'à ce jour.

89. **Synergies avec d'autres intervenants.** Le PNIASA a démarré avec trois premiers projets (PASA, PADAT, PPAAO) dans une logique de complémentarité. Le PASA a pour objectif de réhabiliter et renforcer les capacités productives des bénéficiaires du projet dans les filières sélectionnées et favoriser un environnement institutionnel propice au développement du secteur agricole en renforçant les capacités du MAEH. Le PPAAO quant à lui a pour objectif de générer et vulgariser les technologies éprouvées dans les domaines prioritaires identifiées par le PNIASA et le conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricole (CORAF), dans le cadre de la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP). Dans cette logique de complémentarité, la production des semences améliorées certifiées distribuées aux vulnérables par le PADAT dans le cadre du processus de distribution des kits de Quick-Starta été appuyée par le Programme de productivité agricole en Afrique de l'ouest, Projet Togo (PPAAO –Togo). La synergie entre les projets du PNIASA peut également être mise en exergue dans le cas où certaines Entreprises de services aux organisations paysannes (ESOP) promues par le PASA, ont bénéficié des magasins de 250 Tonnes construits par le PADAT. Les sites des bas-fonds identifiés pour être aménagés appartiennent dans la plupart des cas aux exploitants membres des tontines des ESOP-Riz. Aussi, le système informatisé de suivi évaluation mis en place avec le logiciel Tom2monitoring est commun aux projets du PNIASA : PADAT, PASA, PPAAO et PNPEN.

## D.2 Effets et Impacts

90. **Contraintes à l'analyse d'impact.** La contrainte majeure à l'analyse de l'impact concerne surtout la composante ADAPT dans la mesure où sa durée de mise en œuvre a été très réduite et que de nombreuses activités ont tout juste été réalisées à l'achèvement du projet ou n'ont pas pu être menées totalement à terme. D'autres activités, comme les actions de reboisement, auront des effets à moyen et long terme lorsque les arbres, ou leurs fruits, seront exploitables. Certaines activités ont connu toutefois un développement très rapide ou une adoption immédiate et enthousiaste par les bénéficiaires et l'on peut parler dès à présent de mise à l'échelle pour l'utilisation des produits biofertilisants ou de tendances positives qui devront être confirmées pour la mise en place de pépinières privées, l'apiculture ou l'irrigation par goutte à goutte. Pour ces activités, on peut regretter que l'étude d'impact à l'achèvement n'ait pas été réalisée car elle aurait pu fournir quelques premiers éléments d'appréciation ou proposer de réaliser des bilans spécifiques sur certaines thématiques.

91. L'autre contrainte majeure à l'analyse d'effets et impact concerne certaines études thématiques qui n'ont pas pu être réalisées avant l'achèvement et qui auraient permis de mesurer des changements induits par l'intervention du PADAT. Ces études portent sur l'évaluation : (i) des actions pilotes de petite mécanisation et de culture attelée ; (ii) du renforcement des capacités des OP envue d'assurer la gestion durable des équipements et infrastructures de stockage et de commercialisation ; et (iii) de la réduction des pertes après récolte suite à l'utilisation des équipements de transformation du maïs, riz et manioc.

92. **Sécurité alimentaire.** La mise en œuvre du projet a contribué à l'augmentation de la quantité de riz et de maïs disponible au niveau des ménages et sur les marchés locaux. Pour les 53 500 bénéficiaires de QS, la production totale de riz et maïs a connu une bonne progression : elle est estimée<sup>35</sup> à 704,56 kg/producteur en 2011 et à 1504,9 kg/producteur en 2016 pour le maïs et à 668kg/producteur en 2011 contre 1057,6kg/producteur en 2016 pour le riz pluvial. Ces quantités satisfont les besoins des ménages et permettent de dégager un surplus de revenus pour l'achat d'autres aliments. Avec la construction des magasins, le PADAT a contribué à accroître la capacité de stockage de plus de 15 000 T avec 2 effets importants : (i) l'augmentation de revenus induits par le

---

<sup>35</sup>Rapport DSID : Evaluation des effets/impacts des actions de production agricole du PADAT ; mars 2017

warrantage (résultats déjà constatés sur 4 magasins de 250 T) qui permettra aux ménages d'accéder à d'autres aliments (autres que riz et maïs) disponibles sur le marché ; et (ii) la régularisation des stocks de céréales en participant à la sécurisation alimentaire globale (niveau supra-communal).

93. Les impacts recensés au niveau de ménages bénéficiaires de QS et de conseils techniques (enquête SYGRI finale, DSID en janvier 2017) ont montré que la période de soudure a été réduite de 1 mois au minimum et dans certaines régions de 1,5 mois. La fréquence et la qualité des aliments pour les enfants ont contribué à améliorer l'état nutritionnel des enfants avec la diminution de la malnutrition chronique globale de 37,9 % à 24,6 % de 2012 à 2016. Quant aux ménages touchés par la période de soudure, leur taux a diminué de 84% en 2012 à 62 % en 2016. Les représentants des bénéficiaires qui ont participé aux ateliers régionaux des acteurs à Kara et à Notsè, ont fait état d'une nette amélioration de l'état de santé des enfants parmi les impacts majeurs du projet.

**Tableau 4: Données primaires d'impact et d'effets sur la sécurité alimentaire**

Source	Indicateurs	Avant-projet	Avec intervention
Enquête DSID	Production moyenne de maïs par bénéficiaire (kg)	704,56	1 504,94
	Production moyenne de riz par bénéficiaire (kg)	668,20	1 057,56
Enquête finale SYGRI	Pourcentage des ménages touchés par une période de soudure	84%	62%
	Durée de la 1 <sup>ère</sup> période de soudure	4,6 mois	3,6 mois
	Malnutrition aigüe globale	8,4%	5,8%
	Malnutrition chronique globale	37,9%	24,6%
	Insuffisance pondérale globale	24%	15,1%
Ateliers parties prenantes	Couverture des besoins alimentaires	8 mois	12 mois
	Diversification des produits consommés	Non	Oui
	Augmentation de la fréquence des repas	1 repas/jour	2 à 3 repas/jour

94. **Productions agricoles et productivité.** Les activités réalisées dans le cadre de (i) l'opération Quick Start et appuis-conseils techniques, et (ii) la gestion intégrée de la fertilité du sol, ont eu comme effets directs une augmentation du rendement moyen de 922 kg/ha à 1 276 kg/ha pour le maïs, de 1,5 T/ha à 1,7 T/ha pour le riz pluvial, et de 2 T/ha à 3 T/ha pour le riz de bas-fonds. Comparer aux données nationales de la DSID, l'accroissement du rendement du maïs et du riz chez les bénéficiaires entre 2012 et 2016 est nettement supérieur à l'accroissement national national (cumul des bénéficiaires et des non bénéficiaires) comme le montre le tableau 5 ci-dessous. L'accroissement de superficie emblavée par un bénéficiaire de QS a été en moyenne de 0,71 ha à 1,18 ha pour le maïs et de 0,25 à 0,36 ha pour le riz<sup>36</sup>. La production moyenne par exploitant est passée de 704 Kg en 2011 à 1 505 Kg en 2016 pour le maïs, soit un taux de 114% et de 668 Kg à 1 058 Kg, entre les mêmes périodes pour le riz, soit un taux de 58%. Par ailleurs, la composante ADAPT a contribué significativement à l'amélioration de la productivité agricole à travers la diffusion des produits GIFERC. Ces produits permettent un accroissement significatif des rendements et ont été rapidement diffusés en milieu paysan à partir des premiers sites d'expérimentation.

**Tableau 5 : Accroissement des rendements du maïs et du riz**

Culture	Rendement	Nationale	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes
Maïs	Données	5%	19%	4%	-11%	3%	12%

<sup>36</sup>Rapport DSID : Evaluation des effets/impacts des actions de production agricole du PADAT ;mars 2017



	nationales						
	Bénéficiaires	38%	102%	15%	66%	18%	61%
	Ecart	33%	83%	11%	77%	15%	49%
Riz	Données nationales	8%	8%	1%	-18%	-15%	12%
	Bénéficiaires	11%	80%	16%	5%	8%	48%
	Ecart	3%	72%	15%	23%	23%	36%

95. On peut estimer que l'effet de la culture attelée va en s'amplifiant en considérant la vitesse d'accroissement de superficie labourée qui est passée de 339 ha à 610 ha entre 2015 et 2016. Cette activité a eu des impacts sur le rendement agricole et la production dans la mesure où les calendriers culturels ont été mieux respectés, la qualité de préparation de sol meilleure avec en sus une augmentation de la fumure organique.

96. **Revenus des ménages.** A travers ses appuis, notamment les réalisations de la composante 1 visant l'amélioration de la productivité et de la production des filières maïs et riz, le PADAT a facilité l'accès des ménages aux intrants et services de conseil, comme stratégie d'appui à l'amélioration et la diversification des revenus. A l'achèvement, des résultats positifs ont été effectivement constatés dans le domaine de l'amélioration des revenus. Les ménages appuyés par le PADAT dans les deux filières riz et maïs ont vu leurs revenus augmenter de manière significative grâce à : (i) l'augmentation de la productivité (semences améliorées, engrais et pratiques agricoles améliorées) ; (ii) l'extension des surfaces emblavées de 0,71 à 1,18 ha pour le maïs, et de 0,25 à 0,36 ha pour le riz.; (iii) la diversification des revenus par l'appui à la mise en place d'AGR, comme sources de revenus supplémentaires ; et (iv) l'accroissement de la valeur ajoutée revenant aux groupes cibles suite à l'augmentation du prix d'achat au producteur (entre 15 et 20 FCFA par kilogramme) à partir des activités de stockage. Les revenus annuels par ménage tirés des activités de production de maïs et riz sont estimés respectivement à 112 106 FCFA et 126 737 FCFA.

97. Pour les autres activités, les revenus annuels générés par ménage sont en moyenne de : (i) 317000 FCFA pour l'apiculture ; (ii) 793246 FCFA pour les forgerons ; (iii) 182950 FCFA pour la transformation de manioc ; (iv) 234750 FCFA pour la culture attelée ; et (v) 1 089000 FCFA pour le maraichage, pour une OP de 10 personnes. De plus, la réalisation du PADAT a permis d'assurer un transfert total de 299 070000 FCFA dans le cadre de la réalisation des infrastructures de stockage et de garantir un salaire moyen de 30 000 FCFA pour les techniciens des équipements. L'estimation des revenus<sup>37</sup> des ménages appuyés est détaillée dans le tableau 7 de l'appendice 10 sur l'analyse économique et financière.

98. Les activités conduites dans le cadre de la composante ADAPT dans le domaine du maraichage sous goutte à goutte avec des produits biofertilisants, même s'il s'agissait d'actions pilotes menées à une échelle réduite, se sont traduites par une amélioration immédiate des revenus des bénéficiaires (accroissement des rendements et baisse du coût des intrants et de l'énergie) mais un bilan plus poussé devrait être réalisé pour tenir compte de l'amortissement des équipements. L'apiculture offre également de très bonnes perspectives en termes d'amélioration des revenus ; les premières récoltes de miel sont prévues pour 2017. Des revenus additionnels ont également été distribués à travers les opérations de reboisement avec l'ODEF qui ont été réalisées soit en régie, par des travailleurs journaliers, soit selon la méthode *taungya* associant des agriculteurs pour l'entretien des parcelles qui, outre les récoltes qu'ils obtiennent avec les cultures associées aux jeunes plants d'arbres (pendant deux ou trois ans), reçoivent une prime annuelle conditionnée par les taux de survie des arbres sur la parcelle.

99. **Actifs des ménages.** Les appuis du projet qui ont permis de cibler les ménages vulnérables sont: l'opération QS maïs et riz, l'appui au maraichage, les activités de soutien à la diversification des sources de revenus. Ainsi, les différents mécanismes d'appui à l'amélioration de la productivité, à la diversification économique au sein des ménages, et dans certains cas à l'augmentation du prix au producteur (capacité de stocker suite à une augmentation des production au sein des ménages ), à la

<sup>37</sup> Estimation faite à partir du rapport final SOFRECO (juin 2015), rapport bilan PADAT (février 2017), enquête DSID sur les effets QS (février 2017), ateliers des parties prenantes (mars 2017), et enquêtes de la mission sur le terrain (mars 2017)

création d'emplois temporaires (lors de la construction des magasins) et permanents (techniciens des équipements, les jeunes entrepreneurs, les artisans réparateurs et les forgerons) ont permis aux ménages de créer de la richesse et d'atteindre un certain niveau d'accumulation de biens domestiques. La liste des biens domestiques mentionnés par les bénéficiaires porte notamment sur : (i) l'amélioration de l'habitat (tôle et sols) ; (ii) la construction de nouveaux bâtiments ; (iii) l'acquisition de meubles ; (iv) l'achat de moto ; (v) l'achat d'animaux ; et (viii) l'acquisition d'équipements pour la culture attelée.

100. **Capital social et humain.** Les activités mises en œuvre dans le cadre du PADAT (CEA, AHA, magasins, équipements de transformation, ...) ont eu de manière directe ou indirecte un effet structurant car elles ont présenté une opportunité de fédérer autour d'un intérêt commun les producteurs d'une même filière (voire de filières différentes). Le changement de statut par le biais des mutations des OP et des unions en coopératives a relancé une dynamique certes variable selon les groupes, mais dans tous les cas positive. Pour les OP encadrées, la cohésion sociale a été renforcée dans cette dynamique et une forme de solidarité et d'entraide a été constatée par la mission sur le terrain, mais au vu du temps d'encadrement passé (près de 2 ans), la poursuite des appuis destinés à renforcer leurs capacités est pleinement justifiée.

101. Les activités conduites dans le cadre de la composante ADAPT ont donné lieu à la mise en place de comités de gestion (des forêts, de lutte contre les feux de brousse, de valorisation des retenues d'eau...) ou de groupements (maraîchage, apiculture...) dont certains ont entrepris les démarches pour devenir des coopératives. Le niveau de renforcement de ces organisations est assez hétérogène mais, s'il est parfois assez bon sur les questions techniques, il est en revanche généralement faible ou inexistant sur les questions de gestion financière et de gestion des organisations. Les membres de ces organisations ont souvent vu leur position sociale s'améliorer significativement et ils sont désormais perçus par endroit comme des leaders locaux, des personnes porteuses de changements et d'innovations, ce qui leur vaut d'être associés aux décisions communautaires et consultés par les autorités coutumières.

102. Concernant le capital humain, en sus de la mise en place de 1 200 facilitateurs endogènes formés sur la production (GIFS, SRA, ...), le renforcement de capacités des membres des bureaux et comités de gestion des magasins, équipements, bas-fonds, sur le leadership, la comptabilité simplifiée, la gouvernance, la gestion des infrastructures,...a contribué à rehausser le niveau de connaissance des producteurs en milieu rural, notamment des OP et coopératives. Au niveau des partenaires de terrain et prestataires du projet (ONG, CTOP, CROPPA, ...), l'apprentissage par l'expérience notamment avec les actions pilotes du PADAT, les formations des élus et des techniciens ont permis de développer de nouvelles compétences et d'accroître les ressources humaines dans les différentes spécialités et/ou spécificités (riz, maïs, manioc). Toutefois, l'arrêt subi de l'encadrement un an et demi avant l'achèvement, du fait des problèmes de passation de marché, a quelque peu réduit les acquis en matière de capital humain et il est certain que les besoins d'accompagnement des OP sont encore importants.

103. **Institutions et politiques.** La période de mise en œuvre du PADAT a coïncidé avec le processus d'élaboration du document de politique agricole pour la période 2016-2030. Les expériences et les enseignements tirés de la mise en œuvre des activités du PADAT ont contribué significativement à l'élaboration de la vision du gouvernement, la définition des axes stratégiques et des résultats attendus.

104. Sur le plan de la vision, le Gouvernement du Togo s'est doté d'une nouvelle politique agricole plus ambitieuse, orientée vers l'accélération de la croissance, la compétitivité, la transformation, la modernisation progressive et plus d'ouverture vers les marchés. Cette politique devra induire une amélioration substantielle et durable des revenus des populations rurales et de leurs niveaux de vie, la création des emplois particulièrement pour les jeunes, tout en préservant les acquis du Togo en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Sur le plan des stratégies de mise en œuvre, les actions de la nouvelle politique agricole orientées vers (i) l'accroissement des superficies aménagées, de la productivité et des productions; (ii) l'accroissement des quantités transformées ; (iii) la promotion de l'irrigation et de la mécanisation ; et (iv) le renforcement des infrastructures de soutien aux filières, constituent une mise à l'échelle de la stratégie d'intervention du PADAT.

105. A l'achèvement, l'appui aux institutions et politiques est jugé satisfaisante. En effet, au niveau local, l'impact sur les institutions et politiques a été effective et s'apprécie à travers: (i) l'appui au développement des mécanismes de marché accessibles aux ménages vulnérables ; (ii) la promotion de coopératives et leur positionnement progressif sur des fonctions économiques ; (iii) l'ancrage progressif des coopératives de base aux unions et aux faitières, (iv) l'appui au développement de partenariat avec les STD, le secteur privé, les IMF et les organisations de la société civile ; et (iv) l'appui à l'amélioration de la gouvernance (appui à l'élaboration des textes, tenue des AG, reddition de comptes etc.) au sein des coopératives.

106. **Accès aux marchés.** L'accès aux marchés s'apprécie par la facilitation de l'accès aux services agricoles et aux services d'équipements et d'infrastructures, et le renforcement des capacités de négociations des OP.

107. Facilitation de l'accès aux services agricoles. Les mécanismes d'accès durables mis en place par le PADAT sont ; (i) la distribution gratuite des intrants en vue d'augmenter significativement la production pour assurer la couverture des besoins alimentaires, améliorer la trésorerie des ménages tout en garantissant la reconstitution des kits ; (ii) le développement de la culture attelée et l'introduction de la petite mécanisation en vue de faciliter l'accès aux services d'équipement pour accroissement des superficies ; (iii) la mise en place de CEA pour permettre une amélioration continue des itinéraires techniques ; (iv) la diffusion des innovations testées avec succès, avec l'appui de l'ICAT.

108. Facilitation de l'accès aux services d'équipements et d'infrastructures pour ajout de valeur par la transformation et la vente après stockage, pour une amélioration du prix d'achat au producteur. Les résultats à l'achèvement portent sur une augmentation des capacités de stockage et de transformation estimées respectivement à 20 020 tonnes et 2 025 tonnes par jour.

109. Renforcement des capacités de négociations des OP. Les acquis à l'achèvement sont : (i) la mise en place d'un SIM couvrant 40 marchés et la conception d'un site Web : [www/sim.cpc-togo.com](http://www/sim.cpc-togo.com) et ; (ii) le renforcement des capacités des OP sur la commercialisation des produits et sur les techniques de négociation. Les résultats suivants ont été obtenus: 66 centres de groupage accompagnés avec un volume de 6 069 tonnes de céréales commercialisés en 2014/2015, contre 56 avec un volume de 5 198 tonnes en 2013/2014 soit une augmentation de 18% .

110. **Ressources naturelles et environnement.** L'étude spécifique sur l'impact du projet sur l'environnement et les ressources naturelles n'a pas été réalisée. Peu d'aménagements/infrastructures ont été réalisés, en dehors des magasins de stockage dont l'impact est limité, de 62 hectares de bas-fonds et d'une dizaine de petites retenues d'eau pour lesquels on peut regretter que des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) n'aient pas été réalisés même si leurs dimensions sont réduites. En revanche, le projet PADAT a fortement contribué à la réduction de l'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires chimiques par les agriculteurs bénéficiaires de l'appui technique de l'ICAT et des formations sur la GIFS et les produits GIFERC. Suite à l'utilisation de ces produits biologiques associés au compost, les producteurs ont constaté une amélioration nette de la structure du sol et de sa capacité de rétention de l'eau, la réapparition de plantes adventices dont certaines sont utilisées dans la pharmacopée ou pour l'alimentation, ainsi que le retour des abeilles, des vers de terre et des crapauds en raison de l'arrêt de l'utilisation des produits insecticides chimiques.

111. La composante ADAPT a permis de réaliser des interventions avec un impact immédiat et durable sur les ressources naturelles comme le reboisement des forêts étatiques, la mise en place de forêts communautaires et la mise en défens d'espaces protégés ou marginaux. Au niveau des forêts étatiques, on peut toutefois regretter que le projet n'ait pas fait le choix de demander à l'ODEF de reboiser uniquement avec des arbres locaux afin de diversifier les peuplements dans les espaces classés. L'essentiel des reboisements a été réalisé avec les espèces classiques (eucalyptus, mélina et teck), pour sécuriser les résultats du projet en terme de reboisement, mais des espèces locales ont également été utilisées ce qui a permis à l'ODEF de mieux maîtriser la production des plants de ces espèces. Dans les forêts communautaires, les populations ont constaté rapidement le retour de petits animaux et les sensibilisations conduites par les ONG partenaires leur ont fait prendre conscience de la disparition de certaines espèces, y compris des plantes utilisées dans la pharmacopée. Les mise en défens, qu'elles soient le fait de l'ODEF ou des communautés, vont permettre grâce à la

régénération naturelle associée à quelques enrichissements, de préserver des porteurs de graines et de réinstaller des îlots de biodiversité.

112. La promotion de l'apiculture moderne s'est révélée particulièrement pertinente, car au-delà des revenus qu'elle génère et du fait qu'elle permette d'éviter la destruction des ruches à la récolte du miel, cette activité est porteuse de changement important au sein des populations qui la pratiquent. En effet, la protection des ruches implique un renforcement de la lutte contre les feux de brousse et les besoins en arbres mellifères incitent à une préservation des espaces boisés et même à leur développement et à leur enrichissement en espèces diverses. Cela se traduit également par une prise de conscience du rôle des abeilles, et à un intérêt direct de l'accroissement de leur population, qui conduit les apiculteurs à limiter ou éviter les traitements sur leurs cultures.

113. **Adaptation au changement climatique.** Les actions menées dans le cadre de la composante ADAPT ont permis de mener une importante campagne de sensibilisation sur le changement climatique et sur les mesures d'adaptation auprès des partenaires et des bénéficiaires du projet, et on observe dès à présent des changements de comportement des populations tant dans leur pratiques culturelles que dans leur exploitation, et leur perception des ressources naturelles. L'acquisition de stations météorologiques automatiques, d'équipements agro-météorologique et d'une unité informatique de traitement des données au profit de la DGMN devrait renforcer ses capacités à produire une information de qualité qui va permettre de mieux mesurer les effets du CC à l'échelle des différentes zones agro-climatique du pays.

114. La sélection par l'ITRA, dans le cadre d'un processus participatif avec les producteurs, de variétés améliorées de riz, de maïs et de manioc, mieux adaptées au CC et assurant une diversification des cultures au sein des exploitations familiales va contribuer à sécuriser les récoltes et à accroître la résilience des systèmes de production. En améliorant la structure du sol, les produits GIFERC, qui sont largement diffusées dans le cadre de la composante ADAPT, permettent une meilleure rétention de l'eau dans le sol et facilite son absorption par les plantes, ce qui leur permet de mieux faire face aux épisodes de sécheresse. L'introduction de l'irrigation par goutte à goutte permet de réduire encore les besoins en eau d'arrosage sur le maraichage, et donc de faire face à des pénuries d'eau plus ou moins structurelles, mais également d'étaler les périodes de production. Les petites retenues d'eau aménagées dans le cadre d'ADAPT pourront, si elles sont pleinement mises en valeur, constituer localement la base d'une diversification et d'une intensification agricole.

115. **Equité genre et autonomisation des femmes.** La question du genre et d'inclusion des jeunes a été prise en compte dans la mise en œuvre du PADAT. Ceci s'apprécie par : (i) sur les 136 033 personnes qui ont bénéficié directement des actions du projet, 48% sont des femmes ; (ii) 50% de femmes et 40% de jeunes ont été appuyés dans le cadre de l'opération QS; (iii) 40% des auxiliaires endogènes dans le cadre des CEA formés sont des femmes ; (iv) 30% de femmes et 30% de jeunes sont membres des SCOOP/S constituées ; (v) 114 membres des SCOOP/S formés incluent 22% de femmes et 22% de jeunes; et (vi) 30% des membres des comités de gestion des différentes organisations à la base, notamment les OP, sont des femmes. Quelques femmes occupent des postes de responsabilités (Présidente d'OP/SCOOP/S, Trésorière, Secrétaire, ...). Par ailleurs, les petits équipements de transformation de produits agricoles (égrenuses, râpeuses, vanneuse-batteuse) ont surtout bénéficié aux femmes.

116. Globalement, l'autonomisation des femmes se manifeste par : (i) les revenus issus de leurs activités qui leur ont permis de diversifier leurs activités (élevage des ovins, des porcins, et maraichage); (ii) la réduction de la dépendance financière vis-à-vis des maris (certains besoins de femmes sont supportés par elles-mêmes sans recours aux maris) ; (iii) l'amélioration du statut de la femme au sein du ménage et son accès aux postes de prise de décision dans sa communauté: la capacité de prise de parole et l'expression des opinions des femmes en public se sont nettement améliorées et les hommes reconnaissent la place des femmes à tous les niveaux des organisations à la base; et (iv) la réduction de la pénibilité des travaux de transformation (égrenage, râpage, ...), qui a permis aux femmes d'allouer le gain de temps: à la diversification des AGR, aux soins de la famille, à l'amélioration de la nutrition des enfants, à l'alphabétisation, etc.

117. Alors que les femmes constituaient une cible prioritaire pour la composante ADAPT, peu de dispositions spécifiques ont été prises pour en faire des bénéficiaires privilégiées du projet. Si leur implication dans les différentes activités a constitué une condition d'intervention, et notamment leur

présence au sein des comités de gestion, des groupements ou des coopératives, aucune activité ou condition particulière n'a été spécifiquement définie pour elles. Cependant, de bonnes perspectives d'autonomisation existent pour les femmes qui se sont investies dans les activités de maraichage, d'apiculture ou de pépinière, même si la durée très courte de mise en œuvre de la composante n'a pas permis de les installer définitivement dans leurs activités.

118. **Accès des femmes à la terre.** Suite à la sensibilisation des populations sur les effets bénéfiques de l'accessibilité de la terre aux femmes, certains maris ou parents ont cédé des parcelles à leurs épouses ou à des femmes avec des liens de parenté pour mettre en valeur les kits QS reçus. Ceci a accru le nombre de femmes ayant accès à la terre pour l'exploitation et certaines femmes ont agrandi leur exploitation lors de la reconstitution des kits par location de nouvelles parcelles grâce aux revenus dégagés. Cet accroissement de superficies emblavées par les femmes a été relevé par des études spécifiques<sup>38</sup> faisant état d'une superficie moyenne mise en valeur par exploitant entre 2011 et 2016 qui est passée de 0,85 ha à 1,99 ha pour les hommes et de 0,53 ha à 0,98 ha pour les femmes.

### D.3 Ciblage et portée

119. **Ciblage des bénéficiaires.** La stratégie de ciblage du PADAT a combiné plusieurs approches en fonction des types d'activités : (i) l'approche participative et inclusive pour sélectionner les bénéficiaires, (ii) l'approche plus classique d'établissement d'une liste de bénéficiaires par les prestataires de services pour identifier les bénéficiaires des activités ; et (iii) l'approche à la demande, où chaque bénéficiaire potentiel adresse une demande écrite au projet. En fonction de la nature des activités proposées, trois types de bénéficiaires ont été ciblés :

- les petits producteurs exploitant entre 0,5 et 1 ha issus de ménages vulnérables ;
- les organisations de producteurs avec un besoin réel en matière de renforcement de capacités, d'infrastructures ou d'équipements ;
- les bénéficiaires des actions pilotes notamment la culture attelée, la petite mécanisation et l'entreprenariat rural : ces bénéficiaires doivent remplir des conditions spécifiques en fonction du type d'action.

120. Le PADAT a utilisé une stratégie de ciblage comprenant les étapes suivantes :

- Ciblage géographique consistant à : (i) la pré-identification des localités/villages à base des cartes de matérialisation des zones de pauvreté établie par la Direction des statistiques agricoles, de l'informatique et de la documentation (DSID). Cette carte a permis aux ONG prestataires de retenir les villages cibles ; et (ii) l'identification définitive des localités/villages prioritaires a été faite à l'aide du logiciel de géo-référencement "MAP INFO" au cours d'une séance de travail au niveau de chaque région qui a réuni les ONG, l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT), la Direction régionale en charge de l'agriculture (DRAEH) et la Coordination régionale opérationnelle (COR). A cette étape, 1126 localités ont été retenues sur les 16 235 que compte le Togo, soit 7%. *Pour les zones prioritaires d'intervention du projet qui avaient été pré-identifiées à la conception, l'implantation des infrastructures d'appui (magasins de stockage) a posé de sérieux problèmes dans certaines régions dans la mesure où ces zones ne s'approprièrent pas à ce genre d'activités. Pour les interventions futures, les DRAEH et leurs partenaires devraient valider le choix de ces zones avant qu'elles ne soient retenues définitivement.*
- Sensibilisation des populations des localités identifiées : Cette sensibilisation a été réalisée par les ONG prestataires et a porté sur les objectifs du projet, les différents appuis et les critères à remplir pour en bénéficier.
- Etablissement des listes des bénéficiaires : Les listes des bénéficiaires sont soit établies directement dans les localités par les prestataires de services avec l'appui des comités de veille (cas des individus pour le Quick-Start et la culture attelée) ou constituées à partir des demandes exprimées par les bénéficiaires potentiels (cas des OP).

---

<sup>38</sup>DSID : données du rapport de la situation de référence et rapport sur les effets et impacts

- **Analyse technique et validation des listes** réalisées par les comités techniques ou de validation mis en place à cet effet.

121. Les comités mis en place dans le cadre de la sélection des bénéficiaires sont : (i) Comité de veille au niveau local (5 ou 7 membres) chargé d'appuyer l'identification des vrais producteurs vulnérables qui répondent aux critères d'éligibilité dans la localité pour les bénéficiaires de l'opération QS; (ii) Assemblée villageoise, ayant pour mission la validation de la liste des bénéficiaires de QS au niveau local ; (iii) Comité régional d'orientation et de pilotage (CROP), chargé de valider toutes les listes des bénéficiaires au niveau de la région; et (iv) Comité technique: chargé d'étudier les demandes d'infrastructures rurales (bas-fonds, pistes rurales et magasins).

122. Ces différentes étapes de sélection des bénéficiaires ont été réalisées avec l'implication de tous les acteurs de mise en œuvre (prestataires de services, autorités administratives et locales, faitières des organisations de producteurs, les services techniques étatiques et la COD du PADAT) suivant une approche participatives et inclusive.

123. **Portée.** Le PADAT est intervenu sur l'ensemble des régions du Togo: (i) 5 régions couvertes (100%) ; (ii) 24 préfectures touchées (35%); (iii) 125 cantons touchés (68%) ; et (iv) 1126 localités - villages touchés (7%). Globalement, le PADAT a atteint ses objectifs quantitatifs en termes de **bénéficiaires directs**. En effet, le projet a touché 136 033 petits producteurs sur 107 500 prévus, soit un taux de réalisation de 127%. Le tableau suivant résume le nombre de bénéficiaires directs atteints pour chaque composante, ainsi qu'une estimation du pourcentage de femmes atteintes. Le nombre total de bénéficiaires directs du PADAT est estimé à environ 136 033 personnes dont 70 737 hommes et 65 296 (48%) femmes. En prenant en considération le nombre de bénéficiaires indirects estimé à 535 095 contre 475 000 prévus (113%), le nombre total de bénéficiaires directs et indirects est estimé à 671 128, soit 18% de la population agricole<sup>39</sup> du Togo.

**Tableau 6 : Nombre de bénéficiaires directs et pourcentage de femmes**

Composantes	Nombre de personnes touchées	Proportion de femmes	Ménages touchés
<b>PADAT</b>	<b>136 033</b>	<b>48%</b>	<b>107 019</b>
Composante 1: Appui à la production et à la productivité	132 743	48%	103 729
Composante 2: Valorisation des produits	92 620	53%	52 685
Composante 4 : Adaptation de la production agricole aux changements climatiques	39 311	45%	16 449

124. **Ciblage des jeunes.** Le projet a également accordé une attention particulière au ciblage des jeunes. Ceux-ci représentent 47% des bénéficiaires de l'opération QS contre 40% prévus, 30% des membres des OP bénéficiaires des magasins, 32% des bénéficiaires de la culture attelée, 80% des artisans réparateurs des équipements, et 56% des forgerons du matériel de culture attelée.

#### **D.4 Innovation, transposition et reproduction à plus grande d'échelle**

125. **Innovations organisationnelles et institutionnelles.** Le PADAT a testé avec succès des innovations organisationnelles et institutionnelles dans la mise en œuvre de l'approche filière. Ces innovations portent sur: (i) l'appui au renforcement des chaînes d'approvisionnement traditionnelles par le renforcement et l'amélioration des conditions de stockage ; (ii) les mécanismes de reconstitution des kits; et (iii) l'approche holistique basée sur un « paquet d'appuis » visant à lever les contraintes des différents maillons de la filière.

126. De plus, des innovations paysannes à fort impact et peu coûteuses à la reproduction ont été identifiées par la mission d'achèvement. Au total, cinq (5) types d'actions jugées favorables pour le renforcement de la performance économique des filières ont été considérés comme des pratiques innovantes. Il s'agit de : (i) partenariat avec les vendeurs d'intrants pour la gestion du compartiment des magasins des OP dédiés au stockage d'intrants avec comme bénéfices (a) le loyer versé à l'OP, (b) les économies sur le transport des intrants (300 FCFA par sac de 50 kg) ; (ii) financement à

<sup>39</sup>Population agricole estimée à 3 738 430, RNA 2012

partir des revenus tirés des champs écoles des AGR au profit des épouses des participants aux activités des CEA comme mesure incitative à la participation des producteurs à cette activité ; (iii) construction de chaînes d'approvisionnement de marchés nationaux et sous régionaux (Benin et Nigeria) ; (iv) transmission des informations du SIM aux responsables des OP situées dans des zones non couvertes par les radios locales ; et (v) prise de parts dans le capital des Entreprises de Services aux OP (ESOP) par les OP, à hauteur de 33% pour faciliter l'accès aux intrants, au conseil et au marché des produits.

127. La mise à l'échelle des innovations ci-dessus mentionnées exigera un certain nombre de facteurs, notamment: (i) le développement continu des capacités des acteurs des filières ; (ii) la participation active des banques et IMF et des STD pour s'assurer d'un accès durable aux services financiers et non financiers ; (iii) l'implication forte du secteur privé ; (iv) l'ancrage des organisations de base aux faitières; et enfin (v) le soutien du gouvernement.

128. **Ciblage des bénéficiaires de Quick Start.** Le caractère innovant du processus et des étapes suivis dans le ciblage des bénéficiaires du QS a réduit au maximum les risques de biais: (i) croisement des critères de ciblage traduit en 3 fiches d'identification individuelles différentes; (ii) mise en place d'un système d'identification et de validation à 2 niveaux par des comités dont la composition équilibrée<sup>40</sup> prévient le risque de subjectivité du ciblage (en particulier des comités de veille qui sont chargés de dénoncer les fraudes et les irrégularités) ; et (iv) processus transparent de confirmation et de validation des personnes sélectionnées devant le village et les acteurs locaux .

129. La composante **ADAPT** du PADAT a permis de tester et/ou de mettre à l'échelle des innovations dans les domaines ci-après: (i) soutien aux services de météorologie, avec stations automatiques ; (ii) système d'irrigation par « goutte à goutte » ; (iii) promotion des produits GIFERCà travers leur association avec le système « goutte à goutte » d'une part, et son introduction dans les paquets technologiques vulgarisés par l'ICAT, d'autre part ; (iv) promotion de l'apiculture moderne pour préserver les ressources naturelles en plus de la génération de revenus; et (v) mise en défens de parcelles au sein des forêts classées constituée en partenariat avec l'ODEF.

130. **Développement du SIG et mise en place d'un système de suivi technico-financier pour assurer efficacement le suivi-évaluation du projet :** L'expérience du PADAT en matière de d'utilisation du système d'information géographique et du système de suivi technico-financier a montré l'existence des outils innovants pour assurer la matérialisation des réalisations sur des fonds de carte et le suivi simultané des résultats et des décaissements. Grâce à l'utilisation du logiciel de suivi-évaluation Tom2Monitoring, couplé avec le logiciel de gestion financière et comptable Tom2Pro, le PADAT tout comme les autres projets du PNIASA (PASA et PPAAO) a expérimenté avec succès le suivi technico-financier automatique des projets et programmes. Cette initiative a été appliquée dans d'autres institutions telles que l'ANADEB, PRADEB.

## E. Évaluation de l'efficacité du projet

### E.1 Coût et financement du projet

131. Le financement global du projet est estimé à 76,032 millions USD, soit 38,016 milliards de FCFA, répartis comme suit : (i) Don FIDA d'un montant de 13,148 millions USD ;(ii) Don GAFSP d'un montant de 20 millions USD ;(iii) Don GEF d'un montant de 5,354 millions USD ;(iv) BOAD d'un montant de 17,2 millions USD ; (v) BIDC d'un montant de 7 millions USD ;(vi) Etat Togolais d'un montant de 12,03 millions USD ;et (vii) Bénéficiaires d'un montant de 1,3 millions USD.

132. **Exécution financière.** Au 31 décembre 2016, le montant total décaissé est de **35,736 millions USD**, toutes sources de financement confondues, soit un taux effectif de mobilisation des ressources financières de **47%** par rapport aux ressources totales prévues pour le projet (76,032 millions USD). Si on prend seulement en considération les ressources financières du FIDA, GAFSP, et FEM dont la clôture est fixée au 30 juin 2017, le montant total décaissé est de **31,947 millions USD**, soit un taux effectif de mobilisation des ressources financières de **83%** par rapport à ces ressources (38,503

---

<sup>40</sup>Un bon équilibre des membres du comité de veille qui identifie et propose les personnes à sélectionner : les autorités traditionnelles locales, des représentants d'OPet les techniciens des services techniques déconcentrés et ONG partenaires

millions USD). Ce taux passe à 89% hors financement FEM qui s'est ajouté au financement du PADAT à mi-parcours de la mise en œuvre du projet.

133. Les fonds FIDA enregistrent un taux de décaissement de **93%**. Après un démarrage faible des activités financées sur les fonds GAFSP entre 2011 et 2013, le taux de décaissement de ces fonds est de **86%** à l'achèvement du projet. Les fonds GEF ont été mobilisés à **47%** ; ce faible taux s'explique par le démarrage tardif des activités financées sur les fonds GEF. Ce taux de décaissement a été actualisé en prenant en compte les DRF et les DPD soumis jusqu'au 31 août 2017. Pour la contrepartie gouvernementale, le taux de mobilisation des ressources (contribution monétaire et valorisation des exonérations), est de **27%** par rapport à l'engagement de 12 millions USD, tous les financements confondus. Ce taux passe à **50%** si on prend en compte la contrepartie gouvernementale spécifique aux financements FIDA, GAFSP et GEF. Pour la contribution des bénéficiaires, le taux de mobilisation prenant en compte tous les financements, est de **22,5%**. Ce taux est estimé à **64%** si on prend seulement en considération les financements du FIDA, GAFSP et GEF. Il porte essentiellement sur la contribution financière des bénéficiaires à la construction des magasins (10% du coût total) dont le taux global de mobilisation est estimé à environ 60% au 31/12/2016. La contribution réelle de l'Etat a été sous-évaluée, en particulier les taxes et impôts concédés par le Gouvernement depuis le démarrage du PADAT, qui n'ont pas été suffisamment valorisés. Il en est de même des bâtiments de l'Etat utilisés dans la mise en œuvre du projet qui n'ont pas été pris en compte au titre de la contrepartie gouvernementale.

134. **Réallocation des Dons FIDA et GAFSP.** Cette réallocation a été réalisée à la demande du Gouvernement Togolais dans une requête adressée au FIDA en date du 12 février 2015. Elle consiste d'une part à la réallocation des fonds « Non Alloués » à certaines catégories en dépassement, et d'autre part, à un réaménagement des fonds alloués entre catégories. L'opération de réallocation a permis au PADAT de : (i) contenir toutes les dépenses du projet dans leurs catégories appropriées ; et (ii) réaliser des taux de décaissement plus ou moins satisfaisants sur chacune des catégories de dépense (voir Appendice 6 pour plus de détails).

**Tableau 7 : Décaissements des Dons FIDA, GAFSP et GEF (USD)**

Source de financement	Approbation	Décaissement	Taux de décaissement (Etat LGS)
DON FIDA	13 148 000,00	12 261 554,99	93,3
DON GAFSP	20 000 000,00	17 185 843,84	85,9
DON GEF	5 354 546,00	2 499 909,51	46,7
<b>TOTAL</b>	<b>38 502 546,00</b>	<b>31 947 308,34</b>	<b>83,0</b>

135. **Coût par bénéficiaire.** Par rapport au document de conception, le coût par ménage a connu une baisse de 46% passant de **29847 FCFA** à la conception à **24964 FCFA**, ce qui traduit une baisse de coût unitaire par bénéficiaire malgré le coût élevé de la composante coordination et gestion du projet, occasionné par la présence de l'ATI qui n'avait pas été budgétisée à la conception. Cette efficience s'explique par la réduction des coûts unitaires des infrastructures (magasins de stockage) de 21%.

136. Globalement, l'efficience du projet est jugée **modérément insatisfaisante**. Ceci s'apprécie par : (i) 40% des ressources prévues (BOAD, BIDC) n'avaient pas été décaissées au 31 décembre 2016 ; (ii) les dépenses de la composante « Coordination et gestion » ont atteint 167% du niveau prévu ; (iii) la qualité des produits réalisés par la composante « Valorisation des produits » ne justifie pas les ressources dépensées ; (iv) les faibles performances enregistrées dans la gestion du projet au niveau de la COD nationale et régionale, et dans la mise en œuvre des PTBA/PPM ; et (v) le manque de proactivité du CTP pour résoudre les nombreux problèmes rencontrés par le PADAT pendant la durée de son exécution.

## **E.2 Qualité de la gestion du projet**

137. **Pilotage du projet.** En conformité avec les accords de financement, le CIPS et le CTP ont tenu respectivement neuf (9) et 18 réunions pour, notamment, analyser et valider les PTBA et les rapports



d'activités des projets du PNIASA incluant le PADAT. Ces réunions ont constitué une bonne opportunité pour développer des synergies entre les projets actifs dans les mêmes zones d'intervention. Les orientations pertinentes de ces instances de décision ont contribué à améliorer les performances du projet. Toutefois, ces organes n'ont pas réussi à prendre les mesures appropriées pour éviter que le PADAT soit considéré comme un projet à risque depuis la RMP jusqu'à son achèvement.

138. **Gestion des ressources humaines.** Après le départ de l'ATI en mai 2015, le personnel affecté aux activités du projet comprend 38 agents dont 20 sont payés sur les ressources des Dons FIDA/FEM, huit homologues payés sur les ressources de la contrepartie, sept volontaires qui ont bénéficié d'un intéressement sur les ressources FIDA, deux (2) intérimaires (Coordonnateur et Spécialiste Suivi – Evaluation) et un (1) assistant du SGF qui ne sont pas rémunérés sur les fonds du PADAT. La mission a noté que, hormis la secrétaire et les chauffeurs qui disposent d'un dossier complet, le reste du personnel ne dispose pas de dossier en bonne et due forme permettant d'évaluer le profil individuel conformément au poste occupé. Elle a également noté que les postes clés sont occupés par les intérimaires et que le processus de recrutement initié depuis avril 2016 n'est toujours pas clôturé. L'instabilité du personnel résultant de cette situation, a non seulement affecté les performances du PADAT, mais également celles du PNPER, du fait que le personnel clé de la COD/PNPER assurait également la coordination et gestion de la COD/PADAT.

### **E.3 Qualité de la gestion financière**

139. **Gestion financière et comptable.** Depuis le début du projet, la comptabilité est tenue à l'aide du logiciel Tom2Pro ; ce qui répond aux exigences du FIDA en matière de gestion financière et comptable. La mission a cependant noté que le logiciel est sous exploité dans la mesure où il ne permet pas de générer de façon automatique les états financiers qui sont toujours élaborés à partir du tableur Excel. Cette sous exploitation du logiciel comptable s'explique par le non paramétrage des états financiers. Aussi, la mission a rencontré des difficultés dans son travail sur les aspects fiduciaires en raison de la non disponibilité des états financiers au 31/12/2016, du fait que la comptabilité n'était pas à jour pour ce qui concerne la dette (soldes restant à payer aux différents prestataires) au passage de la mission.

140. **Opérations d'achèvement et de clôture.** L'inventaire physique des biens réalisés du 24 janvier au 03 février 2017 est disponible au niveau du projet. L'audit de 2016 et de clôture fera un inventaire exhaustif des équipements du projet accompagné d'un Procès-Verbal, afin de permettre au MAEH de proposer un plan de transfert desdits équipements. Pour les comptes du passif du projet, les soldes restants dus (fournisseurs et prestataires, etc.) ont été examinés avec le SGF du projet. Les factures en instance ont été listées, avec identification des sources de paiement (voir Appendice 7).

141. Le recouvrement de l'avance initiale pour le Don FIDA a démarré avec la DRF 0028F suite à l'adoption du plan de recouvrement proposé par le projet. Au 31 décembre 2016, environ 57% du montant total de l'avance initiale avait été recouvré. A la même date, le recouvrement de l'avance initiale des Dons GAFSP et GEF n'avait pas encore été initié. Le début du recouvrement sera effectif avec les DRF 0042G et 0010AD en cours de traitement respectivement pour GAFSP et GEF.

142. Sur la base des prévisions de dépenses jusqu'à l'achèvement, la mission a travaillé avec le SGF sur les plans de trésorerie pour la période restante, incluant le recouvrement des avances initiales sur les Dons FIDA, GAFSP et GEF. Ainsi, les nouveaux plans d'apurement des créances du PADAT prévoit l'élaboration de deux (2) DRF pour le FIDA d'un montant total de 111 517.13 USD avec la date probable du dernier recouvrement fixée au 15/06/2017; quatre (4) DRF et huit (8) DPD pour le GAFSP d'un montant total de 2 139 944.07 USD avec la date probable du dernier recouvrement fixé au 10/06/2017 ; et quatre (4) DRF et trois (3) DPD pour le GEF d'un montant total de 1 081 659.72 USD avec la date probable du dernier recouvrement prévu avant le 30/06/2017.

143. Avec l'apurement des créances, le taux prévisionnel final de consommation des ressources est de **93%** sur les fonds FIDA, **86%** sur les fonds GAFSP, et **47%** sur les fonds GEF.

144. Le processus de recrutement de l'auditeur pour l'**audit de clôture** portant sur la période 01/01/2017 au 30/06/2017 a démarré au même moment que l'audit de l'exercice 2016 qui est à l'étape de l'évaluation des propositions techniques.

145. Aux termes des procédures du FIDA et des documents relatifs aux accords de don, les **archives** doivent être conservées dans de bonnes conditions pendant au moins dix (10) ans. Cependant, la mission constate que l'organisation des pièces n'est pas en conformité avec les règles énoncées. Ceci serait imputable à plusieurs déménagements du Service administratif et financier. Il a été recommandé que les pièces comptables soient ordonnées chronologiquement et classées suivant les procédures du FIDA.

#### E.4 Performance des partenaires

146. **Performances du Gouvernement.** Les performances du Gouvernement ont été jugées **modérément insatisfaisantes**. Les points forts de ces performances sont appréciés notamment à travers : (i) le respect des dispositions de l'accord de financement, incluant les procédures du FIDA relatives à la gestion du compte spécial; (ii) la participation aux missions de supervision et le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées; (iii) la régularité des réunions du CTP et du CIPS; (iv) la mobilisation d'un auditeur interne pour tous les projets du PNIASA ; et (v) l'effectivité de la prise en charge des taxes et droits. Les points faibles portent essentiellement sur: (i) les délais particulièrement longs pour finaliser la requête sur la réallocation des ressources BOAD et BIDC convenue à la RMP<sup>41</sup>; (ii) les retards enregistrés dans la mobilisation de la contrepartie gouvernementale ; (iii) l'inefficacité du processus de passation des marchés surtout à l'étape d'évaluation des offres ; (iv) le non respect de la séparation des rôles dévolus au niveau stratégique et au niveau opérationnel, ce qui est à la base de certains retards dans la mise en œuvre du projet; (v) l'incapacité de recruter le personnel de la COD du PADAT après le départ de l'ATI; (vi) le manque de respect de règles de transparence et de compétitivité dans le recrutement du personnel ; et (vii) le manque d'application systématique des procédures d'évaluation des performances des prestataires de mise en œuvre (ONG, ATI).

147. **Performances du FIDA.** Les performances du FIDA ont été jugées **modérément insatisfaisantes**. Les points forts de ces performances sont appréciés notamment à travers : (i) la régularité des missions de supervision directe; (ii) le renforcement des capacités du personnel du PADAT et des institutions partenaires (publiques et privées) ; (iii) la mobilisation de l'assistance technique ponctuelle pour appuyer la mise en œuvre, particulièrement dans les domaines de la gestion financière et du suivi-évaluation ; et (iv) l'adaptation aux situations contextuelles de mise en œuvre du projet, comme l'augmentation du niveau du compte spécial pour le GAFSP, qui est passé de 1 000 000 à 1 650 000 USD. Les points faibles portent essentiellement sur: (i) une attention insuffisante accordée par les missions de supervision au transfert des compétences par l'ATI à la partie nationale (le plan de transfert de compétences a été élaboré après la RMP, à moins d'une année de la fin du contrat de l'ATI) ; (ii) l'alignement de la date d'achèvement de la composante ADAPT conçue sur une période de cinq ans à celle du PADAT, alors que l'accord de financement de cette composante a été signé trois ans avant l'achèvement du projet, ce qui a partiellement compromis l'atteinte des objectifs de cette composante; ; et (iii) les retards dans le traitement de certains dossiers liés à la forte rotation des CPM (4 CPM en 6 ans).

148. **Autres partenaires.** L'approche participative et inclusive des **ONG partenaires**, avec les acteurs locaux, dans (i) l'exercice de ciblage des petits producteurs vulnérables, bénéficiaires des Kits Quick Start, et (ii) la mise en œuvre de la composante ADAPT, a fourni des résultats appréciables. Il en est de même avec le partenariat établi avec les **STD** tels qu'ICAT et ODEF. **IFDC** a conduit de manière satisfaisante la diffusion de la technique GIFS dans les CEA, avec une approche TOT<sup>42</sup> qui a permis en même temps un transfert de savoir. Les bonnes performances de l'ONG **CAP-EJR** a permis au PADAT d'avoir de bons résultats dans la mise en œuvre de l'expérience pilote de culture attelée. En sus de l'important appui à la vulgarisation de la technique GIFS via les émissions dans les radios rurales et autres supports médiatiques (TV, affiches, animations d'ateliers, ...), la **CTOP** et ses **CROPPA** ont assuré un rôle déterminant dans l'animation des OP et SCOOP/S, en particulier la mobilisation par ces OP/SCOOP/S de la contrepartie pour les infrastructures de stockage et de commercialisation. Ces partenaires ont démontré un haut niveau d'engagement et de persévérance en avançant souvent leurs propres ressources lorsque le projet n'a pas fourni les fonds nécessaires à temps pour la réalisation des activités.

---

<sup>41</sup> La requête officielle a été envoyée à la BOAD en mars 2017  
Formation de formateurs « *Training of trainers* »

149. Au niveau du secteur privé, les performances des **Bureaux d'études** varient de satisfaisante pour ceux qui ont été en charge des études des bas-fonds et insatisfaisante pour ceux qui ont conçu les magasins, des modifications ayant été apportées par l'Administration sur certains plans de ces bâtiments. Quant aux **entreprises de construction** des magasins, leur performance est mitigée avec des infrastructures achevées dans les normes et dans les délais contractuels pour certaines et des magasins inachevés qui ont conduit à la résiliation de leur contrat pour d'autres.

### **E.5 Qualité de la supervision du FIDA et de l'appui à la mise en œuvre / l'exécution**

150. Huit(8) missions de supervision, six (6) missions de d'appui-suivi, et une revue à mi-parcours ont été conduites par le FIDA conjointement avec le Gouvernement du Togo (voir Appendice 5). Ces missions étaient composées d'équipes de plusieurs experts permettant de couvrir les différents champs thématiques concernés par l'action du PADAT (productions agricoles, valorisation des produits, infrastructures rurales, organisations paysannes), ainsi que les questions fiduciaires et de suivi-évaluation essentielles au bon fonctionnement du projet. D'une manière générale, la réactivité du FIDA au cours de ces missions a été bien appréciée par l'équipe du PADAT dans la mesure où elle a permis de contribuer à résoudre les contraintes organisationnelles, techniques et financières rencontrées par le projet dans sa mise en œuvre.

### **E.6 Taux de rentabilité interne du projet**

151. Une analyse économique et financière a été réalisée pour identifier les coûts et bénéfices, et évaluer la viabilité financière du projet du point de vue des bénéficiaires et la viabilité économique du projet du point de vue de l'économie nationale dans son ensemble.

152. **L'analyse financière** est effectuée pour les principales activités accompagnées par le projet. Il s'agit notamment de la Culture attelée, de l'opération Quick Start, du stockage des produits agricoles, du maraichage, de l'apiculture, de la production porcine, de la transformation du manioc, de la production d'œufs et des équipements de transformation. Les budgets de cultures élaborés sur la base des données sur le terrain lors de la mission d'achèvement indiquent une rentabilité financière satisfaisante des activités promues en dehors des équipements qui fonctionnent en deçà de leur capacité, compte tenue de faible niveau des productions. Les taux de rentabilité internes financiers pour les principales réalisations sont de 18% pour la culture attelée, 20% pour la production de riz, 29% pour le maïs, 16% pour la transformation du manioc, 33 % pour le stockage des produits agricoles sans warrantage et 38% avec warrantage ; entre -28 et 2% pour les équipements de transformation, 39% pour l'apiculture, 15% pour la production de tomate, 25% pour les motoculteurs, etc. Pour les autres équipements, les TRIF se situent entre -13 et 5%. La principale raison du faible niveau de rentabilité des équipements de transformation est le faible niveau d'activité des unités promues.

153. **Le calcul de la rentabilité économique** globale du projet a été réalisé en évaluant (i) les différents coûts et bénéfices aux prix économiques et en agrégeant les bénéfices nets additionnels calculés au niveau des agents économiques individuels; et (ii) les bénéfices économiques associés aux biens publics.

154. **Profitabilité globale du PADAT.** Le taux de rentabilité interne économique (TRIE) ex-post a été calculé pour le PADAT par rapport aux ressources totales mobilisées par le projet. L'analyse économique ex-post a été menée sur la base des données de suivi-évaluation, et des informations collectées sur le terrain. Les hypothèses de calcul sont: (i) les coûts économiques du projet calculés sur la base des réalisations financières année par année en appliquant le taux de conversion standard de 90%; (ii) les bénéfices au prix économiques; (iii) le nombre de réalisations des activités année par année; (iv) une période de 20 ans, correspondant à la durée d'amortissement des principales réalisations; et (v) un coût d'opportunité du capital de 12% pour le calcul de la Valeur actuelle nette (VAN). Sur la base de ces hypothèses de calcul, le taux de rentabilité économique (TRE) du PADAT a été estimé à **20,1 % contre 16,7%** à la conception, pour une valeur actuelle nette (VAN) de **9 milliards FCFA**, par rapport à un investissement en coût économique de **17 Milliards de FCFA** (Facteur de Conversion : 90%). La VAN des bénéfices économiques totaux est de **20 Milliards FCFA** contre **11 milliards FCFA** de VAN pour des coûts totaux, soit un **ratio bénéfices-coût de 1.81**.

**155. Bénéfices économiques en termes d'augmentation des superficies et des rendements.**

Les appuis du projet ont produit des effets très appréciables. Selon les évaluations réalisées en vue de l'achèvement, les résultats suivants ont été enregistrés : (i) accroissement des superficies agricoles de 114% entre 2014 et 2016; (ii) augmentation des rendements de 38% pour le maïs et de 11% pour le riz de bas-fonds.

**156. Résultats en termes d'amélioration de la productivité.** Les activités réalisées dans le cadre de (i) l'opération Quick Start et appuis-conseils techniques, et (ii) la gestion intégrée de la fertilité du sol, ont eu comme effets directs une augmentation du rendement moyen de 922 kg/ha à 1 276 kg/ha pour le maïs, de 1,5 T/ha à 1,7 T/ha pour le riz pluvial, et de 2 T/ha à 3 T/ha pour le riz de bas-fonds. L'accroissement de superficie emblavée par un bénéficiaire de QS a été en moyenne de 0,71 ha à 1,18 ha pour le maïs et de 0,25 à 0,36 ha pour le riz<sup>43</sup>. La production moyenne par exploitant est passée de 704 Kg en 2011 à 1 505 Kg en 2016 pour le maïs, soit un taux de 114% et de 668 Kg à 1 058 Kg, entre les mêmes périodes pour le riz, soit un taux de 58%.

**157. Appui à la mise en place d'activités pilotes de système de micro irrigation pour la production maraichère.** L'appui du projet a porté sur l'acquisition et la distribution de 300 kits d'irrigation goutte à goutte pour assurer l'approvisionnement en eau de 10 ha. La production additionnelle associée à cette intervention a été estimée par l'opérateur de mise en œuvre, à 4 tonnes par ha correspondant à 40 tonnes de produits maraichers pour un bénéfice net additionnel de 12860000 FCFA.

**158. Production apicole.** L'appui du projet a porté sur la distribution de 382 ruches améliorées en vue d'augmenter la productivité des fermes apicoles. Cette opération est en cours et les quantités attendues pour la première année sont estimées à 3000 litres pour une valeur de 10500000 FCFA.

**159. Production et vente de plants pour les opérations de reboisement.** L'appui du projet a permis la production et la commercialisation de 56555 plants de baobab, de néré, tamarinier, anacardier, palmier à huile etc. pour une valeur marchande de 22383750. FCFA.

**160. Appui à la transhumance.** Les réalisations du PADAT visaient la disponibilité de l'eau pour la production animale et la réduction des conflits agriculteurs-éleveurs.

**161. Autres bénéfices économiques en termes de transferts de ressources aux entreprises nationales.** Au total, le PADAT a effectué un transfert de ressources à une centaine d'entreprises locales pour un montant total de 4 312 220255 FCFA au titre de marchés des travaux de réalisation des magasins et d'acquisition d'équipement de transformation. Les autres types de bénéfices associés aux interventions du projet sont la création d'emplois. A l'achèvement, les emplois temporaires ont été évalués à 3 210 et les emplois permanents à 2 778.

## F. Évaluation de la durabilité

**162. Durabilité sociale et institutionnelle.** Les activités du PADAT ont été conduites selon le principe du faire-faire et du partenariat avec les organisations rurales. Le partenariat avec les OP ont eu un impact fort en termes de « capital social » avec une réelle dynamique observée dans le tissu social local. Certaines de ces structures sont désormais incontournables dans le paysage institutionnel, social et économique (comité de gestion des infrastructures et des équipements, agriculture contractuelle, coopératives, etc.). Toutefois, ces structures sont de création très récente et donc fragiles, ce qui requiert la poursuite des actions de renforcement de leurs capacités.

**163.** Les effets de structuration du milieu, induits directement ou indirectement par les activités du PADAT ont contribué à renforcer la cohésion sociale entre les membres des différents OP/SCOOP/S et Unions d'OP. D'autre part, les liens de coopération entre les CROPPA, les OP, et les acteurs régionaux (ONG, STD, CTOP, ...) ont impulsé une dynamique qui confère à l'ensemble de ces acteurs un potentiel important de **durabilité sociale**. Toutefois, la durée de l'appui-accompagnement des OP dans le cadre de cette structuration reste insuffisante, et au niveau des régions, la mise en place d'un cadre de concertation entre les acteurs par CTOP, n'a pu se faire. De ce fait, le risque que le potentiel susmentionné ne se développe existe.

---

<sup>43</sup> Rapport sur l'Évaluation des effets/impacts des actions agricoles du PADAT\_DSID, mars 2017

164. Les structures mises en place dans le cadre de la composante ADAPT au sein des communautés sont venues renforcer les organisations existantes, comme les CVD, dans la mesure où elles viennent apporter des formes de réponses au phénomène du CC qui est aujourd'hui largement intégré par les populations. Les comités de lutte contre les feux de brousse, de gestion des forêts communautaires ou les comités mis en place autour d'une activité génératrice de revenu comme l'apiculture, la pisciculture ou l'arboriculture fruitière sont perçues comme des organisations importantes pour le développement économique et social des communautés et leurs membres bénéficient d'une reconnaissance de la part du reste de la population. Les ONG locales partenaires du projet sont clairement impliquées dans une relation durable et interdépendante avec les communautés qu'elles appuient et les renforcements initiés dans le cadre d'ADAPT trouveront certainement des prolongations, plus ou moins importantes, en fonction des opportunités de financement.

165. La **durabilité institutionnelle** repose essentiellement sur l'autonomisation des structures promues et/accompagnées ou impliquées dans la mise en œuvre du projet. Il s'agit des coopératives et de leurs unions, les comités de gestion des équipements et des infrastructures, les CEA, les partenariats d'affaire promus avec le secteur privé et la société civile (ESOP, approvisionnement des unités de production d'aliment volaille par les OP céréaliers, les règles de fonctionnement et le système de gestion des unités économiques, etc.).

166. Durabilité des structures de gestion des biens publics. Dans le cadre du PADAT, certaines structures mises en place et/ou accompagnées, du fait de leur nature et de leurs fonctions devront être pérennisées après le projet, notamment celles travaillant autour des activités socio-économiques (retenue d'eau, puits pastoraux, comités de gestion des opérations de reboisement). Leurs conditions de durabilité dépendront fortement de leur niveau d'autonomie, d'ancrage avec le niveau régional, le degré de transparence et la qualité de la vie démocratique, la bonne gestion et le respect des principes de reddition des comptes aux membres, la capacité d'innover sur le plan organisationnel et financier. Le dispositif d'accompagnement de l'ICAT, déployé jusqu'au niveau local, s'est avéré efficace et contribuera à la gestion durable des investissements réalisés par le PADAT notamment les infrastructures (magasins et bas-fonds) et les équipements.

167. Structures de gestion des investissements de type privé. Pour les organisations à caractère économique et privé (équipement de transformation, opération de vente groupée, les AGR), leur durabilité devra être assurée par la qualité et l'accessibilité aux services agricoles, aux services d'équipement, aux services financiers et non financiers (BDS). Elles devront également viser des objectifs de bonne gestion, de rentabilité financière et de la qualité des produits et des services, de partenariats avec les opérateurs privés et les centres de ressources du PNPER et enfin d'ancrage avec des organisations des échelons supérieurs lorsqu'elles existent.

168. **Durabilité technique.** Les formations dispensées dans les CEA et les conseils techniques qui ont accompagné les dotations de QS ont permis aux producteurs de riz et de maïs d'acquérir un niveau de maîtrise des techniques de production et de les appliquer pendant trois campagnes culturales, il est estimé que ce réflexe acquis favorisera la durabilité de cette maîtrise des itinéraires techniques. Les 1200 auxiliaires endogènes supporteront cette durabilité. Quant aux magasins achevés, les constructions sont généralement de bonne qualité, toutefois leur durabilité dépendra de la capacité des coopératives propriétaires à les entretenir. Les facteurs favorables à cette durabilité sont : (i) la dynamique de commercialisation dans les cas des unions d'OP/SCOOP/S qui effectuent la vente groupée ; (ii) l'accroissement des besoins de stockage induits par l'augmentation de la production en maïs et en riz. Les facteurs défavorables à la durabilité de ces infrastructures sont : (i) la sous-exploitation des magasins ; (ii) le faible niveau de la provision pour l'entretien du magasin ; et (iii) d'éventuels cas de mauvaise gouvernance de certaines OP/SCOOP/S.

169. En ce qui concerne les équipements, leur durabilité est compromise par : (i) la faible qualité de certains équipements ; (ii) l'insuffisance de renforcement de capacité des Comités de gestion des équipements ; (iii) la faible capacité technique des conducteurs de motoculteur dans la manipulation des machines ; et (iv) les cas éventuels de mauvaise gouvernance de certaines OP/SCOOP/S. Toutefois la forte motivation de certaines OP/coopératives qui ont démontré une réelle appropriation de ces équipements et une volonté de les faire fonctionner à tout prix est un facteur favorable à leur durabilité ainsi que la présence de mécaniciens réparateurs capables de fournir les services de proximité pour réparer et adapter les pièces-maîtresses des équipements.

170. Les technologies introduites dans le cadre de la composante ADAPT sont assez limitées et elles peuvent facilement être reproduites localement, pour l'apiculture, les reboisements ou les variétés améliorées, en dehors du cas spécifique du matériel d'irrigation par goutte à goutte. Celui-ci est toutefois d'une qualité qui permet un amortissement sur une période minimum de cinq ans, durée suffisante pour couvrir ses coûts de renouvellement. L'insuffisance d'équipement, voire dans certains cas l'absence totale, pour l'apiculture ou les pépinières pose un problème immédiat de mise en valeur mais il pourra être résolu progressivement à partir des recettes produites par ces activités d'autant plus que ces matériels sont fabriqués localement. En revanche l'acquisition du matériel pour l'entretien des pare feux ou le reboisement sera plus difficile à financer. En ce qui concerne les retenues d'eau et les étangs piscicoles, les importants défauts de conception et de réalisation des ouvrages posent clairement la question de leur durabilité. Certaines risquent d'être fortement endommagées lors de la prochaine saison des pluies ou d'être inutilisables en raison des fuites par infiltration qui ne leur permet pas de conserver l'eau nécessaire à leur mise en valeur.

171. **Durabilité environnementale et changement climatique.** Les perspectives de durabilité environnementale et changement climatique sont bonnes dans la mesure où la composante ADAPT a contribué à une prise de conscience du changement climatique et de ses effets et que les activités qui ont été proposées par le projet constituent de mesures d'adaptation qui ont reçu un accueil très favorable des populations bénéficiaires. On constate dès à présent que d'autres agriculteurs ou d'autres communautés, cherchent à répliquer des actions soutenues par le projet et que de nombreuses dynamiques sont engagées autour de la protection et d'une meilleure valorisation des ressources naturelles impliquant des changements de comportement, vis-à-vis des feux de brousse ou de la divagation du bétail par exemple, auxquels adhèrent une part de plus en plus large de la population.

172. **Durabilité financière et économique.** La durabilité financière des réalisations sera assurée par: (i) l'existence d'une demande de plus en plus croissante en produits pour les 3 filières ciblées, notamment par les opérateurs de marché, avec des expériences de collaboration entre OP d'une part, et entre OP et secteur privé d'autre part; (ii) la rentabilité avérée des activités promues y compris les équipements; (iii) l'amélioration continue des techniques de production à travers les CEA et l'adoption du principe de la reconstitution de kits; et (iv) les innovations dans le domaine de valorisation des infrastructures de stockage. La principale contrainte à la durabilité financière résidera dans la difficulté d'un accès durable aux marchés (intrants, crédit et produits). Les mesures pour lever ces contraintes devront être structurées autour de : (i) un renforcement des mécanismes de marchés ; (ii) une meilleure valorisation des infrastructures de stockage et des équipements transformation ; et (iii) l'ancrage des coopératives avec les faitières en vue d'assurer leur approvisionnement en intrants et la commercialisation des produits. Enfin, l'accès des SCOOP/S biens structurées au crédit sera également renforcé grâce aux opportunités offertes par les PNPER et autres projets du PNIASA.

173. La durabilité économique des investissements de type privé (égrenieuses, décortiqueuse, râpeuse) devra être assurée par le développement de nouveaux partenariats en vue d'une meilleure valorisation des réalisations. Le groupe cible du projet a également développé des initiatives qui s'inscrivent dans une perspective de durabilité économique. Ces initiatives endogènes portent sur (i) le warrantage des produits stockés pour surmonter les besoins de trésorerie à la récolte et envisager les ventes à des prix rémunérateurs; et (ii) l'approvisionnement sous contrat en maïs des unions des aviculteurs par des unions de producteurs céréaliers.

174. Les conditions de durabilité financière et économique, reposeront pour l'essentiel sur les l'insertion des OP et leurs membres aux marchés en se basant sur les opportunités d'ajout de valeurs offertes par les réalisations du PADAT. Les risques pouvant réduire les chances de durabilité sont : (i) la mauvaise gouvernance au sein des coopératives et leur regroupements ; et (ii) la détérioration des relations entre OP et Opérateurs de marché.

175. En définitive, les chances de durabilité financière et économique sont élevées. Cette affirmation se base sur les éléments suivants: (i) la pertinence des choix des activités en lien avec les problématiques des différents maillons des filières appuyées ; (ii) les mécanisme d'accès durables aux marchés mis en place ; (iii) le dispositif d'artisans réparateurs et de forgerons ; (iv) le développement de nouvelles formes de collaboration avec le secteur privé et les Institutions de micro finance (IMF);(v) l'augmentation des capacités de stockage et de transformation; (vi) l'existence d'innovations paysannes reproductibles à faible coût. Les chances de durabilité des équipements et

des magasins de stockage seront renforcées par les réalisations à venir sur financement BIDC et BOAD.

176. Les tableaux 15 et 16 de l'Appendice 10 présentent une série d'options visant à assurer la durabilité financière et économique des principales réalisations du PADAT.

## **G. Enseignements tirés**

177. Sur la base des résultats du PADAT à l'achèvement, des leçons ont été tirées en termes de politiques et stratégies agricoles, d'approche et d'arrangement de mise en œuvre, de planification, gestion, coordination et suivi-évaluation, et d'activités spécifiques réalisées par le projet.

### ***Enseignements tirés en termes d'élaboration et de mise en œuvre de politiques et stratégies agricoles***

178. **La nouvelle politique agricole du Togo: Une vision qui contient le germe d'une transformation structurelle de l'agriculture.** L'analyse des orientations de la nouvelle politique agricole, qui prend en considération les acquis des projets du PNIASA dont le PADAT, permet d'affirmer que le Togo a identifié les leviers pour la transformation de son agriculture. Il s'agit de (i) l'agrégation agricole comme mode d'organisation des acteurs au sein des filières; (ii) les agropoles comme schémas d'organisation de l'espace agricole; (iii) le Partenariat Public-Privé comme mode de financement. Le chaînon manquant est le cadre juridique visant l'encadrement des relations au sein des modèles d'agrégation à promouvoir.

179. **La faible synchronisation des partenaires financiers du PADAT : Cause principale de la faible performance économique des filières accompagnées.** L'expérience du PADAT nous enseigne que les projets impliquant plusieurs bailleurs ne peuvent produire des résultats escomptés que si les interventions sont fortement synchronisées. En effet, le retard du financement BOAD et BIDC pour la réalisation des aménagements de bas-fonds et de pistes de désenclavement, et d'autres infrastructures d'appui à la commercialisation, n'a pas permis au PADAT de valoriser au mieux les financements FIDA et du GAFSP. Ces réalisations auraient pu augmenter significativement la production de riz dans la zone d'intervention et faciliter la commercialisation des produits. Cette expérience enseigne également que résoudre un problème sur un segment spécifique d'une filière n'aboutit pas nécessairement à l'amélioration des performances de cette filière si d'autres blocages existent.

### ***Enseignements tirés en termes d'approche de mise en œuvre***

180. **Lutte contre la pauvreté et vision commerciale au sein des filières : Deux approches conciliables.** L'expérience du PADAT montre que l'approche chaînes d'approvisionnement permet d'insérer les petits producteurs à l'économie de marché et d'augmenter les prix d'achat au producteur, tout en gardant un objectif de rentabilité financière pour l'ensemble de la filière. Les options testées par le PADAT pour atteindre ces objectifs sont : (i) la création de richesses supplémentaires par ajout de valeurs pour les petits producteurs par la transformation ou le stockage; et (ii) la réduction des coûts au sein des filières (groupage des produits sur des sites accessibles pour réduire les coûts de transaction).

181. **Approche orientée vers l'amélioration de la base productive pour la relance de la production agricole: un préalable à la mise en place de l'approche filière/chaînes d'approvisionnement.** L'expérience du PADAT à l'achèvement montre que la mise en œuvre d'une approche filière dans un contexte de faible production et de faible productivité passe par le renforcement de la base productive qui constitue le point d'entrée pour (i) la mise en place de packs d'investissements publics visant à améliorer l'environnement des filières (magasins, unités de transformation, etc.); et (ii) la promotion de modèles économiques attrayants pour le secteur privé (agrégation agricole). En effet, les réalisations du PADAT ont constitué un facteur déterminant pour assurer l'implication du secteur privé dans le pilotage des filières et la création de chaînes d'approvisionnement (ex. chaînes d'approvisionnement des unités de production d'aliments pour les volailles par les unions d'OP productrices de maïs, modèle ESOP). Cette approche s'est montrée très efficace dans le sens de la facilitation de l'accès aux intrants, dans la valorisation des infrastructures réalisées et dans la mise en marché des produits.

**182. Mécanisme d'identification des innovations paysannes, de leur finalisation et leur reproduction à grande échelle : un chaînon manquant dans la mise en œuvre du PADAT.** Dans sa mise en œuvre, le PADAT n'a pas su saisir l'opportunité de comprendre les réponses testées par les OP pour adresser les contraintes de leurs membres, en vue de les documenter et de les diffuser à grande échelle. En effet, des innovations paysannes à fort impact et reproductible à faible coût (*voir section sur les innovations organisationnelles et institutionnelles*) n'ont été identifiées qu'à l'achèvement du projet. Leur prise en compte durant la mise en œuvre aurait permis le suivi, l'amélioration, la documentation et la mise à l'échelle de ces innovations.

**183. Combinaison du Quick Start (QS) et du Warrantage : une approche efficace pour améliorer la résilience des groupes vulnérables face à la fluctuation des prix des marchés.** L'expérience de certaines unions cantonales ayant bénéficié du QS et qui ont testé le warrantage à partir des magasins construits, montre que la combinaison de ces deux outils a permis de: (i) accroître la productivité et la production dans les ménages, et dégager des quantités commercialisables ; (ii) bénéficier d'une avance de trésorerie lors des récoltes pour faire face à leurs besoins; et (iii) vendre les surplus à des périodes propices. Cette approche a permis d'améliorer l'insertion économique et sociale des populations rurales cibles et d'accroître durablement le montant et la part de la valeur ajoutée créée, leur revenant.

**184. Environ 70% de reconstitution de Kits dans le cadre de l'opération QS: la crainte d'un retour à la case de départ.** A l'achèvement, l'objectif de la reconstitution des Kits comme mécanisme pour assurer la durabilité de l'accès aux intrants pour les plus vulnérables, a été évalué à environ 70%. Il existe donc un risque d'érosion progressive de ce taux remettant en cause l'efficacité de cette approche. Des options visant (i) l'ancrage systématique des bénéficiaires du QS dans les coopératives de base et leurs faitières et (ii) le développement des partenariats entre faitières et opérateurs de marché, auraient permis de mettre en place des appuis sous forme de subvention à l'agrégation agricole avec un système de retenue à la source et la poursuite de l'opération. Cette option contribue certainement à garantir une insertion plus durable des groupes vulnérables au marché des intrants.

**185. La Recherche – Développement couplée avec la sensibilisation: un outil puissant pour une prise de conscience aigüe par les groupes vulnérables et une adoption rapide des outils d'adaptation au changement climatique.** L'expérience du PADAT montre que les changements de comportements s'obtiennent mieux lorsque les interventions combinent sensibilisation et opérations pilotes. En effet, les bénéfices associés aux opérations pilotes menées dans le cadre de la composante ADAPT (association de l'apiculture aux opérations de reboisement communautaire, reboisement à partir d'essences à valeur économique, maraichage sous micro-irrigation goutte à goutte) ont permis d'observer des changements profonds dans les comportements des populations vis-à-vis des ressources naturelles et de l'adoption de nouvelles technologies. Ces changements sont observés à partir de: (i) la reproduction des techniques GIFERC et GIFS dans les parcelles individuelles, (ii) la conduite d'activités de sensibilisation par les comités de gestion des forêts communautaires/de lutte contre les feux de brousse au profit des producteurs; (iii) l'éducation environnementale pour les enfants ; (iv) la réalisation de pare-feu autour des plantations ; (v) le développement de reboisements privés ; (vi) le développement de la pratique de l'association de l'apiculture aux opérations de reboisement; (vii) la promotion du maraichage sous irrigation par goutte à goutte; (viii) l'adoption de variétés améliorées de semences et plants adaptées au CC; et (ix) l'apprentissage de nouvelles techniques de conservation et de gestion durable des sols et d'agroforesterie, prenant également en compte une meilleure intégration avec l'élevage.

**186. Montage institutionnel incluant le recours à l'ATI pour assurer la coordination et gestion du PADAT: une expérience non réussie.** En effet, les résultats d'une analyse réalisée par une commission interministérielle chargée d'évaluer les performances de l'ATI, montrent que « *l'équipe d'exécution de coordination et gestion du projet avait trois interlocuteurs (SOFRECO/IIC, le FIDA, et le Gouvernement) et a eu du mal d'accepter qu'elle fait partie du MAEP en ce qui concerne la mise en œuvre du projet. Ce contexte a rendu difficile la communication et la collaboration des membres de l'équipe avec les structures dans lesquelles ils sont logés, la communication et la synergie entre SOFRECO et la coordination du projet, entre SOFRICO et le bailleur et même entre le bailleur et le MAEP. Ainsi, le PADAT s'est plus distingué par une propension à l'autonomie de gestion accordée à*



*son équipe de coordination que par une approche sectorielle qu'il devait aider à construire »<sup>44</sup>. Cette expérience est par conséquent à éviter dans la conception de futurs projets. S'il arrive que le contexte d'exécution d'un projet exige le recours à une ATI, celle-ci devrait être ponctuelle et mobilisée en fonction des besoins du projet.*

### ***Enseignement tirés en termes d'arrangement de mise en œuvre***

**187. Faire-Faire avec les STD et décentralisation de la fonction de pilotage : un arrangement de mise en œuvre efficace pour la durabilité institutionnelle.** L'approche du projet a visé : (i) le renforcement des capacités des OP de base et de leur regroupement en vue de la diversification des services aux membres ; (ii) l'appui à la professionnalisation de la CTOP et la création des CROPPA ; (iii) le développement de compétences, et de la mémoire institutionnelle des STD ; et (iv) le rattachement post-projet des OP appuyées, aux faitières et aux STD ; (v) le recours à des ONG locales sélectionnées avec l'appui des STD pour mettre en œuvre les actions pilotes d'adaptation au changement climatique. Cette expérience montre que l'implication des STD dans la mise en œuvre des activités d'appui à la production constitue également un processus d'apprentissage pour les STD et renforce leurs relations avec les OP autour d'activités à fort impact comme les CEA tout en visant un objectif partagé de responsabilisation des producteurs en qualité de facilitateurs endogènes. Cette approche a permis de jeter les bases d'une offre de services agricoles de proximité dans le sens d'une amélioration continue des techniques de production et de diversification des activités agricoles dans une perspective de développement durable. Les relations actuelles entre auxiliaires endogène/OP/ONG/ICAT présentent beaucoup de chances d'être renforcées pour garantir un rattachement post-projet et la continuité du processus de transfert de compétence amorcé timidement dans le cadre du PADAT. Ceci ne sera rendu possible que si les moyens requis sont mis en place (formations, moyens matériels et financiers).

### ***Enseignement tirés en termes de planification, gestion, coordination et suivi-évaluation.***

**188. Inefficacité du long processus de passation de marchés caractérisée par de multiples centres d'approbation parfois redondants: un réel problème dans la mise en œuvre des projets.** L'expérience du PADAT montre que les retards annuels accumulés dans le processus de mobilisation des opérateurs de mise en œuvre est la cause principale du faible niveau d'accompagnement des OP. De même, le processus de passation de marchés pour l'acquisition des équipements de transformation et les magasins, s'est soldé par quelques échecs : (i) équipements livrés en retard dont la plupart ne répondent pas aux attentes des bénéficiaires; (ii) magasins de stockage non encore terminés à l'achèvement, en raison notamment de l'attribution de plusieurs lots à une seule entreprise. Par ailleurs, les délais particulièrement longs pour le recrutement de l'équipe de la COD, qui n'était pas encore mise en place à l'achèvement, ont fortement affecté les performances du PADAT.

**189. Des homologues engagés dans la réussite des activités du projet et qui méritent d'être fidélisés dans leur travail.** Après le départ de l'ATI, et en attendant le recrutement du personnel de la COD, les homologues (incluant des volontaires) dans les domaines des infrastructures, des filières, du suivi-évaluation, et de la gestion financière, ont réussi à poursuivre les activités sous la supervision de l'équipe intérimaire de la coordination et gestion du PADAT, composée essentiellement de cadres du PNPER. Cette expérience montre que la mise en œuvre des projets, nécessite non seulement des efforts continus de formation et d'assistance technique ponctuelle, mais également la conception et la mise en place d'un système d'incitation visant la fidélisation des meilleurs cadres dans le but de créer à terme un pool de compétences facilitant la mise en œuvre des projets du PNIASA. Elle enseigne aussi que la coordination et la gestion de projets à vocation complémentaire, est faisable mais nécessite la disponibilité d'un nombre suffisant de cadres fidélisés et un plan de renforcement continu de leurs capacités.

**190. Un système de suivi-évaluation (SSE) performant impliquant tous les acteurs de mise en œuvre.** Le Suivi-Evaluation du PADAT est opérationnel, participatif et rend disponible les informations nécessaires au pilotage et la gestion du projet. Les principaux acquis du dispositif sont essentiellement dus aux compétences et à la motivation du RSE intérimaire du PADAT, qui anime et

---

<sup>44</sup> Extrait tiré du rapport d'évaluation des experts PADAT, mars 2015

supervise la cellule de suivi-évaluation du projet. L'expérience du projet montre cependant que les performances de son SSE dépendent non seulement des compétences du RSE, mais sont également fortement influencées par l'implication de tous les partenaires de mise en œuvre dans son opérationnalisation.

### **Enseignement tirés en termes d'activités spécifiques**

191. **Les Champs Ecoles Agricoles (CEA): une institution à renforcer.** L'expérience du PADAT dans la promotion des CEA a montré que la motivation des producteurs en matière d'accès aux connaissances est réelle lorsqu'ils ont accès aux intrants et conseils nécessaires pour la mise en application des formations reçues. En effet, la participation des groupes vulnérables aux activités des CEA et la réplication des techniques améliorées dans leurs parcelles respectives, repose pour l'essentiel sur les opportunités offertes par le PADAT en matière d'accès à la terre<sup>45</sup> (cas de la majorité des femmes bénéficiaires de Kits), aux intrants, aux services d'équipements et aux marchés des produits agricoles.

192. **Opération Quick Start : outil efficace pour sortir les groupes vulnérables de la pauvreté.** La mise en place de l'opération Quick Start a été l'un des outils ayant permis de connecter durablement les ménages vulnérables aux marchés des intrants. Ce type d'intervention basé sur le renforcement des mécanismes de marché en vue de les faire fonctionner en faveur des pauvres a été l'une des actions les plus appréciées par les bénéficiaires. Cette expérience montre que la facilitation de l'accès aux intrants et services agricoles couplée avec **un mécanisme visant l'accès durables au marché des intrants** est un levier puissant pour sortir durablement les groupes vulnérables de la pauvreté. En effet, ce mécanisme a facilité (i) l'accès aux intrants ; (ii) l'application des techniques améliorées de production sur les parcelles ; (iii) l'accès au marché des produits ; (iv) l'accès à des revenus supplémentaires ; et donc (v) l'accès aux biens domestiques et à une alimentation diversifiées conduisant à une amélioration de l'état nutritionnelle des enfants.

193. **La promotion de services agricoles payants en milieu rural : un marché immense à promouvoir.** L'expérience du PADAT montre que les petits producteurs sont enclins à adopter les bonnes pratiques et à payer les services agricoles lorsqu'ils associent une valeur à ces services ou à cette pratique. En effet, les taux d'adoption des bonnes pratiques diffusées dans les CEA, la réadaptation des équipements et le taux de renouvellement des kits s'expliquent par les bénéfices associés à ces appuis (augmentation des rendements, réduction de la pénibilité du travail, réduction de pertes et coûts de traitement post-récolte). De même pour les non adoptants et ceux qui n'ont pas reconstitué les Kits, les problèmes de commercialisation semblent être l'explication majeure. Dans la mise en œuvre du PNPER, 100 dossiers pour l'acquisition d'équipement de labour sont en examen, preuve de l'existence et du développement progressif d'une demande en services d'équipements, notamment de labour.

194. **La gestion collective des équipements par les OP : une option peu recommandable.** L'expérience du PADAT nous enseigne que les prestations de service en travaux de sol mécanisés et les activités de transformation de produits agricoles, sont difficilement soutenables à terme par une organisation de type coopérative. En effet, les résultats enregistrés pour les équipements gérés par les OP, tels que les motoculteurs, ont été en deçà de ceux produits par l'option privée, notamment la culture attelée et les entreprises de transformation, développées au profit des promoteurs individuels. Pour les projets futurs, ces prestations devraient être assurées par un privé/entrepreneur disposant des capacités techniques et financières. En plus, compte tenu de l'expérience du passé, des tests de pré-qualification des équipements devraient être réalisés avant leur acquisition, en impliquant les bénéficiaires ainsi que les STD concernés (DRAEH, ICAT).

195. **La promotion des équipements de transformation de fabrication locale choisis par les bénéficiaires : un modèle à encourager.** L'implication des bénéficiaires dans le choix des équipements a été identifiée comme un facteur de succès, car ces choix sont basés sur les équipements testés dans la zone et connus des promoteurs pour leur efficacité et leur faible coût d'entretien. L'acquisition des équipements de transformation de fabrication locale devra être privilégiée

---

<sup>45</sup> Témoignage des femmes lors des ateliers des parties prenantes ; mais il s'agit en fait de leur accès à une exploitation propre qui leur a été cédée par leurs maris, du fait qu'elles ont bénéficié des kits QS. Néanmoins, elles contrôlent totalement les produits issus de cette exploitation, et c'est cette évolution qui les amène à dire qu'elles ont accès à la terre avec le QS.

afin d'avoir les équipements les mieux adaptés aux réalités de terrain et aux besoins réels des producteurs. Cette option aura également le mérite de (i) promouvoir les unités de fabrication de matériels agricoles et de transformation au niveau national, gage de la durabilité des acquis ; (ii) contribuer fortement à leur professionnalisation et structuration ; et (iii) créer de la richesse et des emplois au plan national et d'améliorer les conditions de vie des acteurs.

## H. Conclusions et recommandations

196. **Conclusions globales sur la performance d'exécution et les résultats du projet.** Le PADAT était dans sa conception un projet innovant qui voulait développer l'expérience d'appui au développement des filières agricoles (riz, maïs, et manioc) par : (i) l'appui à l'amélioration de la production et de la productivité ; (ii) l'amélioration de l'environnement des filières ; (iii) la mise en œuvre de l'approche filière après la RMP; et (iv) la prise en compte des questions relatives au changement climatique dans la promotion des filières agricoles, avec le financement additionnel du FEM.

197. Sur la base des réalisations cumulées du projet par composante au 31 décembre 2016, les performances du PADAT sont jugées **satisfaisantes** pour la composante 1 « Appui à la production et productivité » du fait que le projet a enregistré une augmentation significative des productions de maïs et riz. La plupart des effets attendus des composantes 2 « Valorisation des produits » et 4 « ADAPT », n'ont pas été atteints. Leurs performances sont jugées **modérément insatisfaisantes**. Ceci est reflété par un taux de décaissement au 31/12/2016 estimé respectivement à 47% pour la composante 2 et 43% pour la composante 4. Les faibles niveaux de performance des deux composantes sont essentiellement dus aux : (i) retards enregistrés dans leur mise en œuvre suite à la lourdeur des procédures de passation de marchés; (ii) équipements mis en place qui n'étaient pas fonctionnels à la livraison, et ont nécessité des adaptations; (iii) certaines infrastructures inachevées (magasins, retenues d'eau, étangs piscicoles, etc.); (iv) magasins construits en dernière année de mise en œuvre du projet non encore opérationnels ; et (v) durée effective d'exécution de la composante ADAPT sur trois ans contre cinq ans prévus à la conception. En plus, le retard des financements BOAD et BIDC (environ 40% des financements extérieurs) destinés aux aménagements de bas-fonds, aux magasins et hangars de marché, et aux pistes de désenclavement, n'a pas permis au PADAT de valoriser au mieux les financements FIDA et du GAFSP.

198. Il ressort de ce qui précède que les performances du PADAT sont, globalement, **modérément insatisfaisantes**. Ceci est reflété dans les rapports des différentes missions de supervision et suivi qui ont classé le PADAT comme projet à problème/risque depuis la RMP. Cette classification est restée inchangée jusqu'à l'achèvement du PADAT. Il convient cependant de noter que les réalisations du PADAT ont contribué à la satisfaction des bénéficiaires en termes d'augmentation des productions de maïs et riz, de sécurité alimentaire, d'augmentation de revenus et d'actifs des ménages. Ceci a été confirmé par les participants aux ateliers des parties prenantes. L'enquête finale SYGRI montre par ailleurs que les effets des équipements de transformation se font déjà ressentir sur l'amélioration du niveau de vie des ménages : les services de proximité d'égrenage, de décorticage, et de râpage soulagent les familles et en particulier les femmes, améliorent leurs revenus et incitent les bénéficiaires à augmenter leur production agricole devant ces possibilités de transformation qui sont devenues pratiquement à portée de main pour les bénéficiaires du projet et les villages environnants. En plus, la composante ADAPT a permis quelques avancées significatives portant d'une part sur la sensibilisation et l'information sur le changement climatique et ses effets et, d'autre part, sur la promotion d'activités qui peuvent constituer des mesures d'adaptation face à ce phénomène. Les activités proposées dans ce sens ont reçu un accueil très favorable des populations et certaines ont commencé à être mises à l'échelle.

199. Enfin, il ressort des témoignages recueillis sur le terrain et lors des ateliers des parties prenantes, que la stratégie globale du PADAT s'est montrée efficace pour assurer progressivement une sortie durable des groupes cibles de la pauvreté, notamment à travers : (i) l'approche holistique d'intervention mise en place par le PADAT pour prendre en compte la diversité des besoins des différents maillons des filières encadrées; (ii) la facilitation de l'accès au marché (intrants, conseils et produits) avec une augmentation du prix d'achat au producteur ; et (iii) l'expérimentation de modèles innovants de mise en marché des produits avec une forte probabilité de leur mise à l'échelle par les opérateurs de marché et les OP.

200. **Principales contraintes et limites de la mise en œuvre.** Elles comprennent essentiellement : (i) les retards dans la mise en place des financements BOAD et BIDC, ce qui a réduit l'impact des financements FIDA et GAFSP; (ii) la réalisation tardive des magasins dont la mise en valeur a commencé pratiquement après la date d'achèvement; (iii) les retards dans la mise en place de la contrepartie des OP pour la construction des magasins; (iv) la qualité des équipements de la première vague occasionnant des dépenses au sein des OP pour leur réadaptation; (v) les tensions de trésorerie; (vi) le processus particulièrement lent de recrutement du personnel clé de la COD, qui n'est toujours pas mis en place depuis le départ de l'ATI en mai 2015; (vii) la durée très courte de la mise en œuvre de la composante ADAPT; et (viii) les capacités limitées de la plupart des institutions appuyées par le projet, particulièrement les OP et leurs faitières.

201. Dans sa mise en œuvre le PADAT a initié une vaste gamme d'activités destinées à soutenir les filières, mais n'a pas pu enclencher la mise en œuvre de l'approche filière après la RMP comme prévu dans le DCP. Il faut noter que cette conception était complexe et ne garantissait pas l'atteinte des résultats dans une période où les capacités institutionnelles dans le secteur public du pays étaient affaiblies pendant plus de quinze ans par la crise socio-politique. En effet, les réalisations du PADAT ont consisté en des opérations d'investissement isolées les unes des autres avec une faible articulation avec le marché des produits. Or, l'approche filière suggère une démarche structurée d'actions inter liées et dépendantes les unes des autres, pour arriver à un plan d'actions prioritaires, identifiées conjointement avec les opérateurs en amont et en aval. Les réalisations du PADAT qui seront renforcées par les investissements additionnels avec les financements attendus de la BOAD et de la BIDC vont fortement améliorer l'environnement des filières et créer les conditions favorables à la mise en œuvre de l'approche filière. Pour une mise en valeur optimale des investissements réalisés, il est important de concevoir et mettre en place un nouveau projet orienté vers la construction de chaînes d'approvisionnement en se basant sur les acquis du PADAT.

202. La principale limite à la mise en œuvre de la composante ADAPT a été le délai très court de sa mise en œuvre, deux ans, alors que les objectifs du projet avaient été planifiés sur cinq ans. La réduction progressive des objectifs qui a été opérée lors de la RMP de cette composante et des missions de supervision a été contrariée par les tensions de trésorerie, ce qui a conduit à une programmation de 80% du budget de la composante sur la seule, et dernière, année 2016.

203. **Principales recommandations.** Elles concernent essentiellement la durabilité d'après-projet, la conception et la mise en œuvre de nouveaux projets/programmes.

204. **Approfondir le modèle de partenariat OP/ESOP, testé par le PADAT, comme l'une des formes d'agrégation agricole** notamment en : (i) clarifiant le statut des investissements publics réalisés au profit des OP (magasins et équipements) qui méritent d'être prises en compte dans le capital des ESOP; (ii) revisitant le montage institutionnel et; (iii) renforçant les capacités des acteurs en matière de management des entreprises et sur les techniques de diagnostic et d'amélioration des modèles d'affaires/économiques.

205. **Mettre en place une structure (privé ou public ou en partenariat) en charge de promouvoir l'agrégation agricole testée par ETD à travers le modèle ESOP et reproduit par le PADAT.** Cette structure aura pour fonctions: (i) l'identification, le suivi, l'approfondissement et la diffusion des modèles d'agrégation agricole innovants; (ii) élaborer et tester de nouveaux modèles commerciaux; (iii) organiser des appels à manifestation d'intérêt pour la sélection des opérateurs de marché en vue de leur reproduction à grande échelle; (iv) assurer le suivi et la capitalisation dudit mécanisme pour une éventuelle mise à l'échelle. Les appels à manifestation d'intérêt encourageront la création de Co-entreprise autour des magasins et équipements, et le choix des opérateurs sera basé sur les critères suivants : (i) nombre de producteurs agrégés dans le modèle; (ii) quantité à stocker/transformer; (iii) résultats en termes d'amélioration de la productivité; (iv) schémas de croissance du modèle dans la zone; (v) clé de répartition de la valeur créée; (vi) capacité financière et technique du promoteur privé; (vii) diversités des services offerts aux petits producteurs (engrais, semences, petits équipements, conseil agricole, facilitation de l'accès au marché etc.); et (viii) perspectives/plan d'investissement dans d'autres filières.

206. **Intégrer dans le portefeuille des PMER à accompagner par le PNPER, les OP et les jeunes entrepreneurs ayant bénéficié de l'accompagnement du PADAT et éligibles aux appuis du PNPER** (équipement et magasin, apiculteurs, etc.) en vue de : (i) les appuyer à l'élaboration et la

mise en œuvre de leur plan de mise à niveau (ré-adaptation des équipements pour faciliter leur mobilité; meilleure organisation de site de transformation; hygiène et sécurité, formation technique et en gestion); et (ii) les accompagner vers leur autonomisation. Pour assurer la continuité des services offerts aux PMER, cette base sera progressivement transférée, aux plateformes de service régionales.

207. Poursuivre la mise en place du modèle d'agrégation sur de nouvelles filières y compris les filières non conventionnelles en **priviliégiant l'implication des opérateurs de marché**. Toutefois, le choix des filières devra se baser sur les critères suivants : (i) existence d'une demande de la part d'opérateurs économiques et d'entrepreneurs privés acceptant le principe de partage des coûts d'intervention; (ii) rentabilité économique et financière avérée ; (iii) potentiel de développement important (marché et production) ; (iv) effet de levier significatif non seulement sur la pauvreté rurale mais aussi sur la sécurité alimentaire. La stratégie d'intervention devra également rester flexible et permettre une réactivité : (i) aux signaux des marchés des produits agricoles et aux opportunités à saisir, (ii) aux nouveaux projets économiques qui pourraient être proposés par des acteurs organisés.

208. Concevoir un **nouveau projet fortement orienté vers la mise en œuvre de l'approche filière** qui n'a pas pu se réaliser pendant la durée d'exécution du PADAT. Cette approche filière se traduira par l'appui au développement des chaînes d'approvisionnement des marchés pour une meilleure valorisation des acquis du PADAT.

209. Viser des résultats en termes **d'accès durable** des plus pauvres au marché en privilégiant des stratégies basées sur le renforcement des mécanismes de marchés en vue de les faire fonctionner durablement en faveur des groupes vulnérables.

210. Poursuivre les sensibilisations et formations sur le changement climatique et assurer la diffusion des variétés de riz, maïs et manioc adaptées ainsi que des diverses bonnes pratiques expérimentées dans le cadre d'ADAPT et qui ont reçu un accueil très positif des populations touchées.

211. Observer plus de flexibilité en identifiant des expériences testées par d'autres projets et acceptées par les PTF et qui ont eu des effets en termes de **réduction de la durée des procédures**. En effet, la lenteur dans le processus de passation de marchés (mobilisation des opérateurs de mise en œuvre, acquisition des équipements et réalisation des infrastructures) a constitué un véritable blocage pour le PADAT dans la réalisation de certaines activités. Les réalisations inachevées à l'achèvement y trouvent leur fondement.

212. Revoir le processus de mobilisation des opérateurs de mise en œuvre. En vue d'améliorer les prestations des opérateurs, **établir des contrats-cadres pluri-annuels**, couvrant une phase d'exécution du projet(jusqu'à la RMP), avec les acteurs de mise en œuvre retenus lors de l'appel d'offre et négocier annuellement des contrats d'objectifs et les coûts, assortis d'un plan d'opération, des critères clairs d'évaluation des prestations, pour éviter les pertes de temps relatives aux procédures de passation de marché.

213. Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités des directions opérationnelles/ cadres, en vue de la création d'un **pool de compétences confirmées** et viser leur fidélisation pour une gestion plus efficiente des projets du PNIASA.

**Tableau 8 : Synthèse des recommandations et responsabilité**

Recommandations	Responsabilité
1. Approfondir, en vue de son amélioration, le modèle ESOP comme étant l'une des formes d'agrégation agricole	PNPER/GOV
2. Mettre en place une structure en charge de la promotion de l'agrégation agricole	PNPER/GOV
3. Poursuivre la mise en place du modèle d'agrégation sur de nouvelles filières y compris les filières non conventionnelles en privilégiant l'implication des opérateurs de marché	PNPER/GOV
4. Concevoir et mettre en œuvre un nouveau projet orienté vers la promotion de l'agrégation agricole, les agropoles, et le PPP, à la suite du PADAT	GOV et PTF

---

5. Intégrer dans le portefeuille de MPER à accompagner par le PNPET, les OP et les jeunes entrepreneurs éligibles ayant bénéficié des appuis du PADAT	PNPET/MAEH
6. Privilégier des stratégies basées sur le renforcement des mécanismes de marchés permettant l'accès durables des plus pauvres au marché	GOVT et PTF
7. Assurer la diffusion des variétés de riz, maïs et manioc adaptées ainsi que des diverses bonnes pratiques expérimentées dans le cadre d'ADAPT	PNPET/GOV
8. Observer plus de flexibilité en matière de passation de marché en identifiant des expériences testées par d'autres projets, acceptables par les PTF, et qui ont eu des effets en termes de réduction de la durée des procédures de PM	GOV
9. Revoir le processus de mobilisation des opérateurs de mise en œuvre en privilégiant les conventions-cadres pluriannuels	GOV/PTF
10. Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités des directions opérationnelles/cadres en vue de la création d'un pool de compétences confirmées et viser leur fidélisation.	MAEH

## Appendice 1: Termes de référence de la mission

### Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté et de la relance de l'agriculture togolaise, le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) a été élaboré et soutenu par plusieurs bailleurs de fonds notamment Fonds international de développement agricole (FIDA), la Banque Mondiale, la Banque ouest africaine de développement (BOAD) et la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC). Le PNIASA a été mis en œuvre à travers trois projets majeurs que sont le Projet d'appui au secteur agricole (PASA), le Projet d'appui au développement agricole au Togo (PADAT) et le Programme de productivité agricole en Afrique de l'ouest-Projet Togo (PPAAO) démarrés depuis 2011 et le Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER) lancé en février 2015

Le PADAT a été approuvé le 15/12/2010, sa signature et son entrée en vigueur ont eu lieu le 22/12/2010. La revue à mi-parcours a eu lieu du 26 mars au 18 avril 2014. L'achèvement du projet sous les financements gérés par le FIDA (Dons FIDA, GAFSP et FEM) est fixé le 22/12/2016. A ce titre, le FIDA et le Gouvernement du Togo se sont convenus de réaliser une revue d'achèvement du PADAT (RAP).

L'objectif principal de la RAP est de rendre compte des résultats obtenus à des fins de redevabilité et d'apprentissage. Le processus doit également aider à évaluer la performance, tirer des leçons et définir une perspective ou une stratégie de durabilité appropriée après le projet.

La Revue d'Achèvement du PADAT se déroulera du 19 février au 25 mars 2017. Le processus doit être basé sur le cadre méthodologique défini dans le Manuel de Revue d'Achèvement des projets financés par le FIDA. Les présents TdR décrivent de manière détaillée les objectifs, le calendrier et les produits attendus de la mission de revue d'achèvement.

Dans le pays, le travail de l'équipe de RAP sera facilité par la Coordination opérationnelle déléguée du PADAT, sous la supervision d'ensemble du Chargé de Portefeuille du FIDA au Togo et le Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'Hydraulique.

### 1. CONTEXTE DU PROJET

#### 1.1. Objectifs et résultats du projet

L'**objectif de développement** du PADAT est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des petits producteurs agricoles. Cet objectif sera atteint à travers l'amélioration de la production et de la productivité des petites exploitations agricoles ciblées sur le riz, le maïs et le manioc, ainsi qu'à travers la valorisation et la mise en marché des productions agricoles ciblées.

#### 1.2. Structuration du projet

Le projet a été structuré initialement en deux composantes techniques et une composante chargée de la coordination/gestion qui sont : (1) l'appui à la production et à la productivité; (2) la valorisation des produits; (3) et la coordination et gestion du Projet. A partir de la mi-parcours en 2014, une quatrième composante s'est adjointe au projet, celle relative à (4) adaptation de la production agricole aux changements climatiques avec le financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

**Composante 1 -Appui à la production et à la productivité :** Elle vise l'amélioration de la productivité des exploitations agricoles ciblées sur le riz, le maïs et le manioc à travers: (a) l'appui technique aux cultures vivrières pour optimiser l'utilisation des paquets technologiques; (b) le renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles des acteurs à la base; (c) la mise en place de petites infrastructures d'appui à la production; (d) la gestion de la fertilité des sols.

**Composante 2-Valorisation des produits agricoles:** Elle vise à améliorer le revenu des petits producteurs, notamment des femmes, qui jouent un rôle prépondérant en aval de la production, à travers une meilleure valorisation des productions. Il s'agit plus spécifiquement au niveau des trois

productions (riz, maïs et manioc): (a) de diminuer les taux de perte post-récolte et d'améliorer la qualité des produits à la consommation; (b) d'améliorer la productivité du travail et de réduire la pénibilité des tâches afférentes aux activités post-récolte et de transformation dont les femmes à revenus modestes sont les principales actrices à travers l'appui à la mise en place des facilités de stockage, à la mise en marché et l'acquisition d'équipements de transformation.

**Composante 3- Coordination et gestion** :Elle vise à mettre en place les conditions indispensables pour une bonne exécution du projet en terme de coordination, gestion, suivi-évaluation, supervision et de gestion des savoirs, d'une part, et d'appui à la mise en place de l'approche sectorielle. Pour ce faire, le Projet est coordonné stratégiquement par le Secrétariat général du MAEH qui s'appuie pour la gestion quotidienne des activités, sur une Coordination opérationnelle déléguée, composée de spécialistes nationaux et d'assistants techniques internationaux.

**Composante 4-Adaptation de la production agricole aux changements climatiques** : Elle vise à réduire l'impact du changement climatique sur les groupes vulnérables ruraux, ainsi que sur les ressources naturelles essentielles pour soutenir la production agricole et accroître la sécurité alimentaire. L'opération proposée est articulée autour de trois sous composantes intégrant différentes priorités du PANA. Ce sont : (i) intégration d'outils d'adaptation au changement climatique dans les systèmes de production agricole ; (ii) adaptation des systèmes de production agricoles vulnérables aux impacts climatiques actuels et futurs ; (iii) information, éducation et communication sur le changement climatique.

### **1.3. Zone d'intervention et groupe cible du projet**

Le projet couvre les cinq Régions économiques du Togo, mais est exécuté dans des zones d'intervention englobant des poches de pauvreté, où se concentrent les petits producteurs / productrices vulnérables.

Le groupe cible prioritaire du PADAT est essentiellement composé des petits producteurs/productrices, qu'ils soient pris individuellement ou regroupés au sein des organisations de producteurs, dans les trois cultures vivrières ciblées. Deux sous-groupes principaux ont été identifiés : (i) 225 000 petits producteurs vulnérables exploitant une superficie variant de 0,5 à 1 ha environ, parmi lesquels les femmes et les jeunes sont des catégories particulièrement défavorisées ; et (ii) 160 000 petits producteurs exploitant une superficie variant de 1 à 3 ha.

### **1.4. Organisation institutionnelle du PADAT**

Le PADAT est placé sous la tutelle du **Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de l'Hydraulique (MAEH)** et piloté par les organes de pilotes du PNIASA à savoir :

- **le Comité Interministériel de Pilotage Stratégique (CIPS)** qui sert de cadre de concertation entre les acteurs en matière de mise en œuvre du PNIASA en général et du PADAT en particulier ;
- **le Comité Technique de Pilotage du secteur agricole (CTP)** qui a pour principale mission, l'examen des programmes d'activités et budgets, des rapports techniques d'exécution du PADAT de même que ceux des autres projets qui composent le PNIASA ;
- **les Comités Régionaux d'Orientation et de Pilotage (CROP)** qui assurent la décentralisation du CTP au niveau de chaque Région.

La coordination du PADAT est assurée par (i) la Coordination Nationale Stratégique, (ii) la Coordination Opérationnelle Déléguée et (iii) la Coordination Opérationnelle Régionale.

**La Coordination Nationale Stratégique** est assurée par le Secrétaire Général du MAEH ;

**La Coordination Opérationnelle Déléguée** vient en appui au SG/MAEH et est responsable de la programmation et de la coordination de la mise en œuvre des activités quotidiennes du PADAT.



La **Coordination Opérationnelle Régionale** initialement composée d'un Responsable suivi-évaluation et d'un Secrétaire-comptable est assurée de nos jours par le Responsable suivi-évaluation régional, du spécialiste en Génie Rural et du SAF de la DRAEH après le retrait des Secrétaires comptables.

### 1.5. Stratégie de mise en œuvre du PADAT

La stratégie de la mise en œuvre du PADAT repose sur les principes généraux suivants :

- le Projet s'appuie sur un partenariat public / privé / société civile, en privilégiant la sous-traitance des actions du projet, dans un cadre contractuel, compétitif, transparent et axé sur les résultats aux organismes d'appui-conseil et de prestations diverses ;
- les interventions du projet seront organisées en deux phases de trois ans (avant et après la revue à mi-parcours) basées sur l'Approche "stop and go" ;
- les activités de réalisation d'infrastructures de production, de conservation et de mise en marché sont financés à la demande des acteurs à la base ;
- le projet s'appuie sur le principe majeur du développement d'une synergie/complémentarité entre les co-bailleurs de fonds, d'une part, et des autres projets du PNIASA d'autre part ;
- un co-financement du projet par le FIDA, la BOAD, la BIDC, le GAFSP et le FEM ;
- le renforcement des capacités des structures techniques du MAEH à travers le transfert de compétences des experts du consortium SOFRECO/IIC aux cadres Homologues du MAEH.

### 1.6. Budget et dépenses

Le coût total du Projet est de 38 milliards de FCFA soit 76 millions de \$US financé par un don du FIDA (soit 6,6 milliards), un don du GAFSP (10 milliards), un don du FEM (2,7 milliards), un prêt de la BIDC (3,5 milliards), un prêt de la BOAD (8,6 milliards), la contribution du Gouvernement togolais (6 milliards) et celle des bénéficiaires (0,65 milliard).

Du démarrage jusqu'au 30 juin 2016, le montant décaissé se chiffre à 16 689 674 000 FCFA soit 44% du budget total du PADAT. Le taux de décaissement sur les financements gérés par le FIDA (dons FIDA, GAFSP et FEM) qui prendront fin en décembre 2016 est de 78,85%, le décaissement sur les prêts de la BOAD et BIDC n'étant pas encore effectif.

**Tableau 1 : Bilan cumulé de l'exécution financière au 30 juin 2016(en USD)**

Source de financement	Budget initial	Décaissement	
		Décaissé	Taux
DON FIDA	13 148 000	12 934 947	98,38
DON GAFSP	20 000 000	15 471 172	77,36
DON FEM	5 354 546	1 952 440	36,46
BOAD	17 200 000	0	0,00
BIDC	7 000 000	0	0,00
GVT	12 030 040	2 856 154	23,74
Bénéficiaires	1 300 000	164 635	12,66
<b>TOTAL</b>	<b>76 032 586</b>	<b>33 379 348</b>	<b>43,90</b>
<b>Total en FCFA</b>	<b>38 016 293 000</b>	<b>16 689 674 000</b>	
Financement FIDA, GAFSP et FEM	38 502 546	30 358 559	<b>78,85</b>
	19 251 273 000	15 179 279 550	

## **2. OBJECTIFS DE LA REVUE D'ACHEVEMENT DU PADAT (RAP)**

L'objectif global de la revue d'achèvement du PADAT est d'évaluer et de documenter la performance de mise en œuvre globale du projet et les résultats atteints. Ce processus requiert une évaluation de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience et de la durabilité des interventions du projet. Spécifiquement il s'agira de:

- évaluer l'efficacité de la mise en œuvre du projet, ou dans quelle mesure les objectifs du projet ont été atteints, et documenter les produits, effets et impacts des interventions du projet ;
- évaluer la pertinence des interventions du projet au moment de sa formulation, tout au long de son exécution et dans le contexte de l'achèvement ;
- passer en revue les coûts et bénéfices du projet ainsi que l'efficience du processus de mise en œuvre d'ensemble et spécifique aux activités du projet
- apprécier la performance des partenaires de mise en œuvre: FIDA, Gouvernement, opérateurs techniques et financiers, prestataires de services, ainsi que les populations ciblées dans le cadre spécifique des activités/investissements analysés;
- jauger les perspectives de durabilité des résultats des activités du projet après son achèvement;
- identifier et documenter des leçons utiles de la mise en œuvre qui contribueront à l'amélioration des programmations et formulations des futures interventions du FIDA et du Gouvernement togolais;
- identifier les innovations introduites, analyser leur pertinence et évaluer leur niveau de répliquabilité et de diffusion ;
- évaluer les principales réalisations du projet (positives comme négatives, prévues ou non) en termes de pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité ;
- évaluer la pertinence des stratégies et des approches mises en œuvre ainsi que leur contribution à l'atteinte ou non des objectifs de développement poursuivis par le projet ;
- apprécier les modalités et conditions de mise en œuvre du projet notamment celles relatives à l'interaction entre le projet/les bénéficiaires/les organismes et institutions partenaires de mise en œuvre ;
- relever les acquis et les insuffisances/contraintes survenues dans la mise en œuvre du projet, les expliquer et présenter quelles ont été les mesures correctives utilisées ou nécessaires ;
- identifier tout potentiel de répliquabilité ou de scaling-up des bonnes pratiques du projet.

## **3. PRINCIPALES QUESTIONS D'EVALUATION DE LA PERFORMANCE**

L'équipe de revue d'achèvement du projet répondra à chacune des questions suivantes regroupées selon des critères à utiliser lors de l'évaluation.

### **3.1. Pertinence du projet**

De façon générale, la mission évaluera dans quelle mesure les objectifs du projet étaient en ligne avec les priorités des pauvres ruraux et de leur perception de leurs besoins et de leur potentiel; avec les priorités ainsi que les politiques et stratégies de réduction de la pauvreté du pays; et avec le mandat et les politiques du FIDA. Plus précisément, la mission répondra à chacune des questions suivantes:

- Est-ce que la formulation du projet s'est concentrée sur les besoins et priorités des pauvres ruraux et que les objectifs étaient en phase avec ceux-ci? Le processus de formulation a-t-il été participatif et a-t-il pris en compte les besoins, le potentiel, les moyens d'existence, les bases d'actifs et les opportunités de développement des pauvres ruraux au moment de la formulation du projet? Ces caractéristiques, contraintes et opportunités sont-elles les mêmes aujourd'hui?

- Les approches promues étaient-elles cohérentes avec les conditions socio-politico-économiques au moment de la formulation et avec les conditions environnementales et climatiques qui prévalaient alors? Les objectifs, approches et activités étaient-ils en ligne avec les objectifs du FIDA d'augmenter les actifs et les revenus des ménages ruraux pauvres et d'améliorer leur sécurité alimentaire?
- Les objectifs du projet étaient-ils réalistes et alignés sur les plans de développement nationaux ainsi que les stratégies de réduction de la pauvreté, les stratégies de développement agricole et rural et les autres priorités sectorielles? En particulier, la formulation du projet était-elle en ligne avec le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) et le Document de la stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), alors en vigueur? Ces documents sont-ils toujours pertinents aujourd'hui ou y a-t-il eu des changements importants dans le contexte des politiques publiques et stratégiques?
- Les objectifs du projet étaient-ils en ligne avec le mandat du FIDA, son Cadre Stratégique et la stratégie du FIDA pour le pays telle que décrite dans le COSOP? Les préoccupations du FIDA en termes de politiques (telles que reflétées dans les politiques et stratégies en matière de ciblage, d'innovation, de finance rurales, de secteur privé, etc.) sont-elles été intégrées de façon adéquate dans le projet?
- Le Document de Formulation du Projet incluait-il un cadre logique ou cadre des résultats bien défini et clairement articulé? Toutes les activités et produits identifiés étaient-ils cohérents et en mesure avec le but et les objectifs proposés à atteindre? Les risques externes (ou hypothèses) étaient-ils clairement identifiés? Les indicateurs proposés étaient-ils pertinents et adaptés pour le suivi de l'exécution et des résultats du projet?
- Les arrangements d'exécution initiaux étaient-ils bien définis et adaptés de façon à assurer une mise en œuvre fluide et efficiente du projet? Y a-t-il eu des changements importants au niveau de ces arrangements, et si tel fut le cas, furent-ils opportuns et sont-ils intervenus à temps?
- Y a-t-il eu des modifications importantes dans l'environnement externe du projet (i. e. politiques publiques, conditions socio-économiques, changements politiques, crises, etc.) depuis que le projet a été formulé et que l'exécution a commencé? Les objectifs du projet ont-ils été ajustés pour prendre en compte ces évolutions lors de l'exécution? Les objectifs du projet initiaux (ou révisés) sont-ils toujours valides?
- Quels ont été les principaux facteurs ayant contribué à définir une évaluation positive ou moins positive de la pertinence du projet?

### **3.2. Efficacité du projet**

La mission évaluera dans quelle mesure tous les objectifs du projet ont été atteints en termes quantitatifs et qualitatifs. Cela requerra la description minutieuse des principales activités entreprises par le projet depuis son début ainsi qu'une analyse en profondeur des résultats atteints au niveau des produits, des effets et des impacts. Les différentiels entre objectifs initiaux et effectivement atteints seront soulignés et les facteurs externes qui ont eu un impact sur l'efficacité du projet seront expliqués. Plus précisément, la mission répondra aux questions suivantes:

- Toutes les activités ont-elles été mises en œuvre comme prévu? Si non, pour quelles raisons? Tous les produits attendus ont-ils été atteints au niveau quantitatif et qualitatif? Ont-ils débouché sur les résultats attendus et ceux-ci correctement mesurés et documentés? Y a-t-il des différences significatives entre les objectifs initiaux et les résultats effectivement atteints, et si tel est le cas pour quelles raisons?
- Le projet a-t-il atteint son objectif général et ces objectifs spécifiques?
- Le suivi de l'exécution du projet a-t-il été correctement effectué? Tous les résultats à tous les niveaux ont-ils été correctement mesurés, quantifiés et documentés? L'information est-elle fiable?
- Tous les résultats ont-ils respecté les standards de qualité? Si non, quels ont été les problèmes rencontrés?
- Tous les résultats ont-ils été atteints selon le budget et calendrier prévus?
- Le projet a-t-il généré tous les bénéfices prévus pour tous les groupes cibles? Les résultats et réalisations remplissent-ils de façon adéquate les besoins de ces groupes cibles?
- Quels sont les facteurs externes qui ont facilité ou limité la réalisation des produits et l'atteinte des objectifs du projet?
- Quels facteurs de la formulation et de l'exécution du projet ont-ils le plus contribué aux résultats estimés en termes d'efficacité?

### 3.3. Efficience du projet

La mission évaluera comment les apports et ressources du projet (fonds, expertise, temps, etc.) ont-ils été économiquement convertis en résultats. Cette analyse complexe suppose de passer en revue les éléments suivants:

#### **Utilisation des ressources:**

- Quels ont été les principaux types de dépenses? Les ressources financières et budgétaires initiales ont-elles été dépensées comme cela avait été anticipé? Y a-t-il eu des écarts avec les coûts estimés, et si oui pour quelles raisons? Le budget a-t-il été amendé de façon significative pendant l'exécution?
- Les contributions financières de tous les financiers du projet ont-elles été effectuées à temps et de façon adéquate, contributions en nature/espèce des bénéficiaires incluses ?
- Par rapport aux ressources dépensées, le nombre (et la qualité) des produits était-il optimal? Le projet aurait-il pu produire davantage avec les mêmes ressources, ou les mêmes résultats avec moins d'argent? D'autres approches auraient-elles pu produire des résultats de façon plus efficiente en termes de coûts, temps et ressources?

#### **Qualité de la gestion du projet:**

- Comment l'Unité de Gestion du Projet a-t-elle coordonné et géré les activités du projet? Le calendrier d'exécution a-t-il été respecté? La coordination du projet a-t-elle été réactive aux changements ayant survécu dans l'environnement ou aux recommandations des missions de supervision ou du Comité de Pilotage du projet? Les cellules de Coordination régionales et nationale étaient-elles correctement pourvues en personnel avec des employés motivés? Dans quelle mesure les divers instruments de gestion du projet (PTBA, plan de passation des marchés, plan de SE) et le Système de Gestion de l'Information (SGI) ont-ils été utiles? Etaient-ils utilisés correctement par l'équipe de gestion du projet?
- Des arrangements adaptés étaient-ils en place pour une bonne gestion financière, des flux de fonds, la comptabilité financière et la préparation en temps et en heure des rapports financiers? Y a-t-il eu des problèmes?
- Le SE ou le système de gestion de l'information du projet étaient-ils efficaces pour fournir une information fiable et à temps sur les produits délivrés, les résultats et les impacts? L'information de SE étaient-elle correctement analysée et utilisée par la coordination du projet à des fins de planification et de prise de décision?
- Le Comité de pilotage du projet était-il utile et pro actif pour aider à résoudre les problèmes et pour guider l'exécution du projet?

#### **Qualité de la supervision du FIDA et de l'appui à la mise en œuvre / l'exécution:**

- Dans quelle mesure les services et l'appui fournis par le FIDA ont assuré une bonne formulation et une exécution efficiente du projet? Le FIDA a-t-il mobilisé l'expertise technique et les ressources adéquates pour la formulation et l'exécution du projet?
- Le FIDA a-t-il fourni un appui adéquat à travers les supervisions directes et/ou sa présence dans le pays? Les missions de supervision étaient-elles utiles et intervenaient-elles au bon moment? Le FIDA a-t-il assuré une identification proactive des problèmes, un suivi et leur résolution?
- Le FIDA était-il efficace dans l'administration du prêt, la révision des passations de marchés et des PTBA? Y a-t-il eu des délais dans le transfert des fonds?
- Le FIDA était-il impliqué de façon proactive dans des activités de dialogue politique à différents niveaux afin d'assurer la réplication et le *scaling-up* des innovations en faveur des pauvres? Etaient-ils actifs en termes de mise en place de partenariats effectifs?

#### **Analyse coûts-bénéfices:**

- Pour chacun des principaux investissements du projet, quels furent: (a) les coûts et valeurs réels des apports (inputs) mobilisés (en incluant les coûts du capital, les coûts opérationnels et de maintenance, les coûts de la main d'œuvre, les taxes) ; (b) les bénéfices économiques estimés (en incluant les revenus issus des ventes, salaires, valeur de la production autoconsommée) ; et (c) les bénéfices sociaux estimés ?

- Quel est le ratio apports (inputs) / produits et est-il comparable aux références locales, nationales et régionales (benchmark) ? Quel est le coût du prêt par bénéficiaire ? Quelles sont les conclusions de la mission quant à cette analyse coûts-bénéfices ? Quels sont les principaux facteurs internes et externes qui ont pu avoir un impact positif ou négatif sur les coûts ou les bénéfices ?
- Quand il est disponible, comment est le taux de rentabilité interne du projet réel en comparaison avec le taux estimé lors de la formulation du projet ?

### 3.4. Impacts du projet

L'impact des interventions du projet sera présenté minutieusement en termes quantitatifs et qualitatifs en utilisant les domaines de classification d'impact standards du FIDA. La mission examinera en particulier les points suivants :

- **Actifs des ménages:** Le projet a-t-il contribué à des changements positifs au niveau des actifs des ménages ? La composition des revenus a-t-elle changée ou y a-t-il eu une diversification des moyens d'existence ? Le projet a-t-il amélioré la propriété ou la sécurité d'accès aux ressources productives (foncière, eau, etc.) ? Y a-t-il eu des changements positifs au niveau des actifs des ménages, et si oui, quels sont les principales évolutions ? Y a-t-il eu une augmentation des actifs financiers des ménages ?
- **Sécurité alimentaire :** Le projet a-t-il amélioré la disponibilité en aliments, qu'ils soient autoproduits ou achetés, afin d'assurer les apports minimaux nécessaires pour tous les membres du ménage ? Les bénéficiaires du projet ont-ils un accès amélioré et davantage régulier à suffisamment d'aliments et plus nutritifs ? Y a-t-il une réduction dans l'occurrence ou la durée des périodes de soudure ? Le statut nutritionnel des enfants a-t-il changé (statuts de retard de croissance, dégénérescence et de sous poids) ? Dans quelle mesure les pauvres ruraux ont-ils amélioré leur accès aux marchés d'intrants et de produits qui peuvent les aider à améliorer leur productivité et leur accès à la nourriture ? Dans quelle mesure les pauvres ruraux ont-ils été en mesure de faire face à la volatilité des marchés ou les changements climatiques pour assurer leur sécurité alimentaire tout au long de l'année ?
- **Productivité agricole :** Le projet a-t-il contribué à l'augmentation de la productivité agricole, mesurée en termes d'intensité de culture, de rendements et de productivité de la terre ? Y a-t-il des changements au niveau de la production locale ? Les agriculteurs appliquent-ils les techniques agricoles améliorées ou davantage durables ? Le projet a-t-il assuré que les petits propriétaires bénéficient de l'augmentation de production agricole et qu'il leur a permis de gérer les fluctuations de marchés et les changements relatifs aux conditions climatiques et des ressources naturelles ? le projet a-t-il favorisé un meilleur accès aux infrastructures de stockage et de transformation ?
- **Accès aux marchés :** Y a-t-il des changements dans l'accès physique des producteurs aux marchés (i. e. routes et centres de commercialisation), dans leur accès à l'information des prix de marchés ou dans leur pouvoir de négociation avec les commerçants ? Le projet a-t-il eu un impact en termes d'accès opportun à des intrants agricoles de qualité (fertilisants, semences) et de capacités des groupements de producteurs/de commercialisation?
- **Ressources naturelles et environnement :** Les approches de préservation de l'environnement et de gestion des ressources naturelles étaient-elles adaptées au contexte local et ont-elles été efficaces pour faire face aux problèmes locaux ? Y a-t-il des changements positifs ou négatifs au niveau des ressources naturelles (forêts, pâturages, eau) qui puissent être attribuables aux interventions du projet ? Le projet a-t-il eu des changements positifs ou négatifs – intentionnés ou non intentionnés – sur l'environnement ? A-t-il contribué à la protection ou réhabilitation des ressources naturelles et communautaires (terres, eau, forêts et pâturages) ? Le degré de vulnérabilité environnemental a-t-il changé ?
- **Adaptation au changement climatique :** Les approches d'adaptation au changement climatique promues par le projet étaient-elles adaptées au contexte local et étaient-elles efficaces ? Le projet est-il parvenu à responsabiliser et permettre (empower) aux communautés locales de faire face, d'atténuer ou de prévenir les effets du changement climatique et des catastrophes naturelles ? Les communautés agricoles sont-elles davantage résilientes face à de telles catastrophes et les pratiques agricoles sont-elles mieux adaptées au changement climatique ? Les capacités des systèmes naturels vulnérables pour y faire face ont-elles été rétablies ?

- **Equité de genre et autonomisation des femmes** : Le projet a-t-il généré des changements au niveau des rôles et relations de genre ? Y a-t-il des changements au niveau du statut des femmes au niveau communautaire (participation aux élections locales ou processus de prise de décision, représentation dans les groupements de producteurs ruraux) ou au niveau du ménage (charge de travail, statut nutritif, influence sur la prise de décision) ? Quel est l'impact des activités de renforcement des capacités sur les femmes individuelles ou sur les groupements féminins / de femmes ? Y a-t-il eu des changements dans le cadre institutionnel ou légal en faveur des femmes résultant des activités de dialogue politique conduites par le projet ?
- **Institutions et politiques** : Y a-t-il eu des changements en termes de capacités des divers groupes de base appuyés pendant l'exécution du projet (tels que les groupements de producteurs, groupements d'intérêt, associations d'usagers) ? Y a-t-il eu des changements au niveau des capacités institutionnelles des principales institutions impliquées dans l'exécution du projet ? Y a-t-il eu des changements dans la qualité ou l'éventail de services destiné aux pauvres ruraux ? Y a-t-il des changements dans la gouvernance locale ou les comportements des institutions locales ? Y a-t-il eu des changements dans le cadre de politique publique ou institutionnel résultant des activités de dialogue politique menées par le projet (i. e. lois, statuts, règles, régulations, procédures, standards ou normes nationaux de qualité) ?

### 3.5. Durabilité

La mission évaluera la probabilité que les bénéfices issus de l'intervention du projet perdureront après l'achèvement du projet. Elle évaluera également la probabilité que les résultats réels anticipés soient résilients aux risques, notamment les risques liés au climat, après la durée de vie du projet. La pertinence de la stratégie d'après-projet, telle que formulée et/ou exécutée, sera également examinée. Plus précisément, la mission étudiera les éléments suivants :

- Une stratégie d'après-projet adéquate avait-elle été développée et mise en œuvre depuis le début du projet ?
- **Durabilité sociale (empowerment)** : Les bénéficiaires du projet ont-ils les capacités et compétences nécessaires, individuellement ou collectivement, pour poursuivre les approches ou gérer les investissements promus par le projet ? Sont-ils socialement acceptables ? Y a-t-il suffisamment d'appropriation (*ownership*) locale de ces approches ou investissements ? Y a-t-il eu une participation adéquate des bénéficiaires pendant la mise en œuvre du projet ? Y a-t-il un intérêt et la volonté, parmi les communautés concernées, de poursuivre les approches promues ou les investissements après l'achèvement du projet ?
- **Durabilité économique et financière** : Les investissements du projet génèrent-ils suffisamment de cash-flow (entrée d'argent) et de revenus pour compenser les investissements ou les coûts d'opération et de maintenance futurs ? Les investissements du projet sont-ils économiquement et financièrement viables ? Si non, quelles sont les contraintes ?
- **Durabilité technique** : Les approches promues par le projet sont-elles viables d'un point de vue technique ? Les pièces de rechange pour les machines et équipements promus sont-elles disponibles localement à l'achat ? Les bénéficiaires ont-ils les capacités techniques nécessaires pour gérer et maintenir les investissements promus par le projet ? Ont-ils accès aux fonds suffisants pour l'opération et la maintenance ?
- **Durabilité institutionnelle** : Les institutions appuyées par le projet sont-elles autonomes et viables ? Des capacités opérationnelles ont-elles été créées et/ou renforcées au niveau des partenaires locaux et nationaux ? Les nouvelles approches ou pratiques promues par le projet sont-elles diffusées / généralisées / normalisées au sein des opérations normales du gouvernement ? Y a-t-il un signe clair de l'engagement du gouvernement après la clôture du prêt en termes d'actions de suivi, de mise à disposition de fonds pour l'entretien et la maintenance, etc. ?
- **Durabilité environnementale** : Les approches et investissements promus par le projet sont-ils respectueux de l'environnement ? Aident-ils à réduire la pression sur les ressources naturelles de base ? Ont-ils eu un quelconque impact négatif sur l'environnement ou les ressources naturelles ? Ont-ils pris en compte les questions relatives au changement climatique ? Promeuvent-ils des adaptations au changement climatique ? Les catastrophes naturelles récurrentes peuvent-elles mettre en danger les perspectives de durabilité ?

- **Changement climatique:** Les pratiques agricoles promues par le projet sont-elles adaptées à un contexte caractérisé par un changement climatique rapide ? Comment des changements en termes de conditions climatiques pourraient affecter la durabilité des interventions sur le long terme ? Quels pré requis sont essentiels pour générer des impacts de long terme ?

### 3.6. Ciblage et portée

La mission évaluera dans quelle mesure les interventions du projet ont atteint les groupes cibles, c'est-à-dire les individuels et organisations spécifiques pour lesquels des interventions particulières leur générant des bénéfices avaient été formulées et mises en œuvre. La mission évaluera également l'efficacité de la stratégie de ciblage du projet. Plus précisément, la mission examinera les aspects suivants :

- Le projet a-t-il touché le nombre de bénéficiaires prévu de la manière voulue ? Le projet a-t-il généré tous les bénéfices anticipés en faveur des groupes socio-économiques spécifiques identifiés dans le Document de Formulation du Projet ? Y a-t-il eu des écarts vis-à-vis des cibles initiales, et si oui, pour quelles raisons ?
- La portée a-t-elle fait l'objet d'un suivi adéquat au niveau quantitatif (i. e. nombre de bénéficiaires directs et indirects) et qualitatif (i. e. profil socio-économique des bénéficiaires) ?
- Le projet a-t-il mis en œuvre une bonne stratégie de ciblage ? Le projet a-t-il analysé régulièrement les besoins, potentiels et priorités des groupes ciblés et les dynamiques de pauvreté dans la zone cible du projet, et développé des stratégies de ciblage spécifique en conséquence ?
- Y a-t-il eu des mesures prises pour assurer que les groupes pauvres et vulnérables ne seraient pas exclus de l'exécution du projet et en bénéficieraient ; et que les non pauvres ne captureraient par les bénéfices du projet ?
- Le projet a-t-il mis en œuvre des approches d'exécution prenant en compte l'égalité des genres ? Le projet a-t-il assuré la participation égale des hommes et des femmes dans l'exécution ? Des mesures spécifiques ont-elles été conduites afin de promouvoir la participation des femmes dans les activités du projet ? Le système de SE du projet a-t-il suivi des données et informations désagrégées par genre ?

### 3.7. Innovation

La mission évaluera dans quelle mesure les interventions du projet ont introduit et testé des approches innovantes de réduction de la pauvreté. Il s'agit de tout processus, instrument ou pratique qui ajoute de la valeur ou solutionne un problème d'une façon novatrice. Plus précisément, la mission examinera les aspects suivants :

- Le projet a-t-il été formulé spécialement pour tester ou favoriser l'innovation, par exemple en testant de nouveaux concepts ou technologies ? Le projet a-t-il testé ou introduit des idées novatrices dans la zone cible du projet ? Quelles sont les caractéristiques de ces innovations ? Sont-elles en ligne avec la définition du FIDA du concept d'innovation ? Comment ces innovations ont émergé et ont-elles été adaptées d'une façon quelconque pendant la formulation du projet ? Ces approches sont-elles véritablement innovantes au regard du contexte local et national ?
- Ces approches innovantes ont-elles fait l'objet d'un suivi rapproché et ont-elles été documentées ? Ont-elles été discutées avec le gouvernement ou un autre acteur ? Ont-elles été réussies ? Ont-elles pris en compte les besoins des pauvres ruraux et sont-elles viables ?
- Ont-elles été adoptées par les pauvres ruraux, les partenaires d'exécution locaux, les institutions gouvernementales ou tout autre acteur ?

### 3.8. Production et partage des connaissances

La mission évaluera la qualité du système de gestion des connaissances du projet établi pendant l'exécution pour produire et partager des connaissances pouvant être utiles à d'autres. De telles connaissances peuvent être relatives aux résultats des innovations du projet ou de toute autre approche de mise en œuvre / d'exécution qui ont été réussies ou non dans le domaine de la réduction de la pauvreté. Plus précisément, la mission répondra aux questions suivantes :

- La formulation du projet incluait-elle une stratégie de gestion des connaissances adéquate ? A-t-elle été effectivement mise en œuvre ? Le projet a-t-il généré des savoirs (*knowledge*)

*products*)? A-t-il organisé des évènements ou des activités de partage des connaissances ? Si oui, quels ont été la qualité, l'utilité et les résultats de ces évènements ?

- Le processus d'exécution du projet a-t-il généré des connaissances nouvelles et pertinentes en termes d'approche d'exécution favorables aux pauvres (pro-poor) ou de questions de développement rural ? Ces savoirs peuvent-ils être appliqués dans d'autres contextes ?

### **3.9. Potentiel de scaling-up**

La mission évaluera dans quelle mesure certaines approches, technologies ou éléments innovants testés à travers des pilotes ou exécutés avec succès par le projet sont susceptibles d'être étendus à une plus grande échelle. Elle évaluera également la probabilité que certaines approches du projet soient répliquées dans d'autres zones géographiques. Plus précisément, la mission étudiera les aspects suivants :

- Dans quelle mesure le projet – ou certaines de ses activités, approches ou technologies innovantes – sont susceptibles d'être répliqués dans d'autres localités ou au niveau national par le gouvernement ou d'autres bailleurs de fonds ? Certaines composantes ou activités du projet ont-elles été déjà répliquées en dehors de la zone ou des groupes cibles ?
- La gestion/coordination du projet ou d'autres parties prenantes ont-elles été proactives pour discuter d'un scaling-up futur avec le gouvernement ou d'autres partenaires du développement ? Quels sont les perspectives ou les obstacles ?

### **3.10. Performance des partenaires d'exécution**

La mission évaluera la performance de chacun des partenaires impliqués dans l'exécution du projet (autres que le FIDA). Il s'agit des organisations ou entités directement responsables de l'exécution du projet, de délivrer des conseils stratégiques et de superviser ou de fournir des services essentiels. La mission déterminera si tous ces partenaires se sont acquittés correctement de leurs rôles et responsabilités respectives et étudiera plus précisément les points suivants :

- Prestataires de services: Quelle fut la performance des principaux prestataires de service (ONG, instituts de conseil agricole, institutions financières, contractuels privés ou structures techniques étatiques contractualisées) impliqués dans les services délivrés ? Les services délivrés l'ont-ils été au moment propice ? Les prestataires ont-ils fournis un bon rapport coût-bénéfice et ont-ils respecté les calendriers et les contrats ?
- Institutions de base : Quelles furent la performance, les capacités, les motivations, les forces et les faiblesses des institutions de base (organisations communautaires, groupements de producteurs, associations des usagers de l'eau, etc.) impliquées dans les activités quotidiennes du projet ? Ont-elles participé activement dans l'exécution du projet ? Quelle fut la performance des agences gouvernementales locales ou décentralisées impliquées dans l'exécution du projet ?
- Agences gouvernementales centralisées : l'Agence d'Exécution ou de Mise en Œuvre a-t-elle respecté les obligations de l'accord de prêt et les dispositions du Document de Formulation de projet ? Ont-elles été proactives dans son soutien à l'exécution du projet et dans l'identification de solutions aux problèmes ? Le Comité de Pilotage du projet a-t-il joué correctement son rôle ?
- Co-financiers : Quelle fut la performance des co-financiers du projet ? Les fonds ont-ils été délivrés à temps et selon les sommes prévues ? Les partenaires de co-financement ont-ils correctement appuyé l'exécution, la supervision et le suivi du projet ? L'ensemble de leurs procédures (par exemple, les comptes- rendus financiers, la préparation des rapports de progrès, etc.) étaient-ils harmonisés entre eux et avec les procédures du gouvernement ?

### **3.11. Leçons apprises**

La mission présentera les principales leçons apprises de l'exécution du projet sur la base de l'analyse des apprentissages qui pourraient être répliquables à une situation générique. Ce faisant, la mission évitera d'exposer des platitudes en gardant à l'esprit la définition suivante des leçons apprises : « *connaissances ou compréhensions issues de l'expérience qui peuvent être positives, comme dans une expérimentation réussie, ou négative, comme dans le cas d'un incident ou d'un échec* ».



Toutes les leçons apprises présentées doivent être **importantes/significatives**, au sens où elles ont eu un impact réel ou supposé sur les opérations ; **valides**, au sens où elles sont dans les faits et techniquement correctes ; et **appliquées**, au sens où elles identifient un design, un processus ou une décision spécifiques qui réduisent ou éliminent les incidents ou échecs potentiels, ou renforcent les résultats positifs.

Afin d'identifier ces leçons apprises, la mission examinera les éléments suivants :

- Quels enseignements ou leçons spécifiques qui pourraient être utilisés dans des contextes futurs similaires ou différents peut-on tirer de l'exécution du projet ?
- Quelles ont été les principales forces et faiblesses du projet ? Quelles ont été les principales opportunités ou menaces de l'environnement qui ont facilité ou contraint l'exécution du projet ?
- Avec le bénéfice de la prise de recul, quelles ont été les choses qui pourraient avoir été faites différemment ? Quelles sont les dimensions spécifiques du design du projet qui ne doivent jamais être répétées dans des contextes ou circonstances similaires ?
- Quels sont les aspects spécifiques de l'exécution du projet qu'il serait bon de répliquer dans de futures interventions dans le pays ou ailleurs du fait de leur intérêt particulier ou de leur réussite ? Dans le contexte extérieur, quelles seront les conditions importantes requises pour que des interventions similaires débouchent sur des résultats similaires ailleurs ou dans le futur ?

### 3.12. Conclusions et recommandations

La mission présentera ses conclusions globales sur la performance d'exécution et les résultats du projet en soulignant les éléments centraux et l'impact global sur la réduction de la pauvreté.

La mission formulera un certain nombre de recommandations pour l'Emprunteur et le FIDA relatives aux éléments clés de durabilité d'après-projet ou de programmation et formulation de futurs projets.

## 4. METHODOLOGIE

La mission de la RAP doit fournir un rapport d'achèvement (rapport principal et annexes) qui sera soumis au Gouvernement du Togo puis au FIDA. Cette mission est une mission conjointe du Gouvernement, du FIDA, des représentants des bénéficiaires et des partenaires basée sur une approche participative. Ainsi, la mission aura à rencontrer l'ensemble des partenaires techniques et financiers (PTF) à différents niveaux national, régional, préfectoral, cantonal et villageois. En premier lieu, elle rencontrera au niveau national les partenaires notamment la Coordination opérationnelle déléguée du projet, le Ministère de tutelle (MAEH), les autres ministères partenaires du PADAT notamment les ministères chargés de la planification, des finances, des travaux publics et de l'environnement, et les partenaires financiers (BOAD, BIDC, Banque Mondiale, BAD, GIZ,...), jugés importants dans la mise en œuvre du PADAT et du PNIASA.

Elle se rendra ensuite sur le terrain afin de rencontrer les équipes régionales du projet, les partenaires de mise en œuvre, les autorités et administrations régionales, préfectorales cantonales et villageoises, et les populations bénéficiaires (jeunes, femmes, OP, etc.).

Les sources d'informations primaires seront principalement les rapports et documents du projet (rapports de supervision, de revue à mi-parcours, de progrès, PTBA, etc.), les données de SE, toutes les enquêtes ou études spécifiques conduites par le projet, les archives du projet, des prestataires de services et des OP appuyées par le projet. Ses sources seront largement utilisées afin de générer des informations quantitatives sur les résultats du projet ou pour estimer l'efficacité du projet.

En plus des sources d'information primaire, la mission collectera des données pertinentes de sources secondaires, telles que les statistiques nationales, locales, d'autres bailleurs de fonds, de la société civile ou des entités du secteur privé (faitières des OP, universités, etc.). Elles seront surtout utilisées pour pallier le manque d'information sur certains aspects ou pour comparer et vérifier les données générées par d'autres sources.

Par ailleurs, la mission pourra conduire une mini-enquête sur le terrain pour collecter des informations basiques auprès d'un petit échantillon de personnes interrogées (à sélectionner selon la méthode de sélection de l'échantillon la plus appropriée) afin de compléter les données d'impacts disponibles. Des questionnaires et guides d'entretien doivent être développés et administrés à cet effet.

La méthode de l'observation directe sera également utilisée par la mission. Un large échantillon de réalisations du projet sera donc visité pour collecter des perceptions et des opinions, vérifier que les interventions reportées ont eu lieu, confirmer qu'elles ont respecté les standards de qualité attendus et les besoins des bénéficiaires, ou prendre note du contexte extérieur de l'exécution du projet. La sélection des sites de projet sera effectuée avec précaution pour éviter les biais.

Afin de renforcer l'analyse et de surmonter les faiblesses, biais intrinsèques et les problèmes pouvant être associés à l'utilisation d'une seule méthode, la mission procédera à une triangulation des observations en combinant des méthodes et des sources de données pour contre vérifier les observations initiales.

Après la mission de terrain, un atelier réunissant les principales parties prenantes du projet sera organisé afin de présenter les conclusions préliminaires sur la performance et les résultats du projet, et d'obtenir le feedback initial. Cet atelier devra donner l'opportunité d'examiner et de solliciter des vues sur les facteurs clés de succès/ ou raisons de la contreperformance du projet; les principales leçons apprises; les risques clés et les actions requises pour améliorer la durabilité des acquis du projet. Il est important que cet atelier soit une opportunité de partage des expériences et des idées parmi une sélection variée des parties prenantes. Les participants seront issus du Gouvernement (niveau central et régional), des groupes bénéficiaires (avec bonne représentation des femmes, jeunes, vulnérables, etc.), de prestataires de services, de co-financiers et autres partenaires au développement ayant des projets dans la même zone d'intervention, et de la société civile (y inclus les ONG, OP, secteur privé).

A la fin de la mission, une réunion de débriefing avec les représentants de l'Emprunteur (Ministère de Finance et de l'Economie), du Ministère Technique de mise en œuvre (MAEH), du FIDA et autres partenaires clés du projet sera organisée. Au cours de cette réunion l'équipe de la mission partagera ses principales conclusions et collectera un feedback des représentants de l'Emprunteur, du MAEH, du FIDA et de coordination stratégique/ déléguée du projet et d'autres partenaires clés sur les résultats du projet. En vue de faciliter les discussions, il est de bonne pratique de partager l'aide-mémoire 48 heures avant la réunion.

La mission produira un rapport d'achèvement qui sera transmis au FIDA et au MAEH pour revue interne et commentaires.

## 5. DUREE ET DEROULEMENT DE LA MISSION

Le processus de la revue d'achèvement démarrera le 15 janvier 2017 par la diffusion des documents et données produits par le projet et prendra fin au plus tard le 30 juin 2016 par la soumission du rapport final d'achèvement et du PV de la réunion du comité de pilotage au FIDA.

La mission de l'équipe de la revue s'étalera sur la période du 19 février au 25 avril 2017, date de dépôt du rapport provisoire d'achèvement. Les différentes tâches et livrables de la revue sont consignées dans le tableau en annexe 1. La durée de la mission réservée à chaque consultant est résumée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 2 : Durée de la mission de chaque consultant**

Lieu de travail	Chef de mission	Expert en Développement Rural	Expert en Environnement et Changements Climatiques	Spécialiste en Analyse Economique et financière	Spécialiste en Gestion Financière
Lomé	20	20	3	20	21
Terrain (intérieur du pays)	15	15	15	15	0
Résidence du consultant	10	5	5	5	5
<b>Durée totale</b>	<b>45</b>	<b>40</b>	<b>23</b>	<b>40</b>	<b>26</b>

## 6. COMPOSITION DE L'EQUIPE DE REVUE D'ACHEVEMENT DU PROJET (RAP)

La mission de la Revue d'Achèvement du PADAT sera constituée d'une équipe pluridisciplinaire composée de cinq (05) consultants internationaux. Ces consultants seront appuyés par des cadres du MAEH et la COD PADAT.

Au niveau international, il sera mobilisé, en plus du chef de mission : un (01) Economiste Spécialiste en Analyse Economique et financière (Consultant International) ; un (01) Agronome/Expert en Développement Rural (Consultant International) ; un (01) Expert en Environnement et Changements Climatiques (Consultant International) et un (01) Spécialiste en Gestion Financière (Consultant International).

Au niveau national, l'équipe d'appui sera composée des cadres issus de la Direction des statistiques agricoles, de l'informatique et de la documentation (DSID) de la Direction des politiques, de la planification et de suivi-évaluation (DPPSE) et de la COD PADAT. Ces cadres qui seront désignés par le MAEH appuieront la mission pour traiter les questions relatives aux trois composantes techniques du PADAT, pour collecter les données secondaires nécessaires aux différentes analyses. Ils seront placés comme des assistants aux consultants internationaux.

De manière plus détaillée, les tâches des membres de l'équipe de la RAP se résument comme suit :

### ***Consultant international, Chef de mission :***

**Il assumera la fonction de Chef de mission.** A ce titre, il coordonnera le travail des membres de l'équipe et les assistera dans la réalisation de leurs termes de référence. En collaboration avec le représentant du Gouvernement, le Chargé de Portefeuille du FIDA au Togo et le Coordonnateur du PADAT, il coordonnera les contacts avec le Gouvernement ainsi qu'avec les partenaires techniques et financiers. Il assurera la supervision directe des membres de la mission pour que la mission délivre les outputs nécessaires d'une façon satisfaisante et selon le calendrier établi. Il sera responsable de la coordination et la supervision générale de la mission. Aussi, il consolidera les apports des différents consultants et est responsable de la rédaction du Rapport d'Achèvement du Projet à adresser au Gouvernement qui, après restitution et amendements, le transmettra au FIDA. De ce RAP, il sera extrait les principales conclusions, leçons apprises et recommandations.

Le Chef de mission sera responsable de l'évaluation des performances du PADAT et fera une appréciation en lien avec l'objectif général et spécifique, des effets/impacts sur les groupes cibles. Le chef de mission fera une appréciation globale de la stratégie et du cadre institutionnel de mise en œuvre du projet et évaluera la performance du système de suivi-évaluation en termes de contribution dans le pilotage du projet et dans la capitalisation des résultats du projet. Il sera également responsable, avec l'appui des membres de la mission, de la rédaction des appendices I, II, V, VIII et de l'annexe 3 du RAP.

### ***Consultant international, Economiste, chargé de l'analyse économique et financière***

En tant qu'économiste, il sera responsable de l'évaluation des performances du PADAT en termes de coûts et bénéfices du projet. Il aura spécifiquement à :

- effectuer l'analyse économique et financière du projet (Annexe VI du RAP). Une analyse générale de la rentabilité des activités productives des ménages agricoles, une analyse du retour sur investissement des activités financées par le projet, et le calcul du taux de recouvrement interne des infrastructures réalisées, doivent être effectués pour illustrer les coûts-bénéfices du PADAT. Une analyse des flux financiers pourrait rendre compte de la rentabilité générale du projet ;
- effectuer l'analyse des coûts en rapport avec les réalisations du projet pour en dégager l'efficacité.

### ***Consultant International, Agronome/Expert en développement rural :***

Il aura pour rôle de :

- analyser la pertinence, l'efficacité et la durabilité des réalisations relatives à la production, à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles.
- analyser le processus d'appui aux groupes cibles mis en œuvre par le projet ainsi que la dynamique sociale enclenchée par les activités du projet et apprécier les résultats obtenus ;
- analyser les initiatives et innovations dans les domaines agricole, de renforcement des OP, de transformation et commercialisation des produits agricoles et évaluer leur efficacité, pertinence et durabilité quant à l'appui aux mécanismes d'amélioration des conditions de vie des ménages ;
- évaluer les possibilités de réplique des initiatives et innovations promues dans le domaine agronomique (production, transformation et commercialisation) et de renforcement des OP, avec ou sans appui d'un projet ;
- apprécier l'impact de chaque type d'activité du PADAT (y compris sociaux/sociologiques) sur les différentes catégories de bénéficiaires notamment en termes de sécurité alimentaire;
- évaluer les méthodes de ciblage du PADAT au niveau des villages et des ménages, les outils d'intervention et les approches (ciblage nominatif) et apprécier leur degré de durabilité;
- apprécier les changements positifs ou négatifs, prévus/imprévus et bénéfiques découlant de la mise en œuvre du projet d'un point de vue économique et social au niveau des communautés, des groupes sociaux et des individus ;
- tirer les leçons apprises et formuler des recommandations opérationnelles pour le programme FIDA ;
- analyser la stratégie du projet en matière d'amélioration de la production et de la productivité agricole, de transformation et commercialisation des produits et d'adaptation aux CC;
- contribuer à la rédaction du rapport d'achèvement.

**Consultant International, Expert en Environnement et Changements Climatiques :**

En tant qu'environnementaliste, il sera responsable de l'analyse des impacts environnementaux et sociaux du projet. De façon spécifique, il va :

- i. évaluer l'efficacité de l'exécution du financement GEF/ADAPT, ou dans quelle mesure, ses objectifs ont été atteints, ainsi que les impacts immédiats de ses interventions, notamment en termes de bénéfices environnementaux mondiaux.
- ii. évaluer la pertinence des stratégies et des approches mises en œuvre ainsi que leur contribution à l'atteinte ou non des objectifs de développement poursuivis par le financement GEF/ADAPT ;
- iii. évaluer la pertinence des interventions du financement GEF/ADAPT au moment de sa formulation et dans le contexte d'approche de l'achèvement ;
- iv. passer en revue l'efficacité du processus d'exécution d'ensemble, en incluant la performance du FIDA et des partenaires ;
- v. apprécier les modalités et conditions de mise en œuvre, notamment celles relatives à l'interaction entre le projet/les bénéficiaires/les organismes et institutions partenaires de mise en œuvre.
- vi. Identifier les éléments ayant affecté l'atteinte des résultats au cours de la mise en œuvre et tirer les leçons de cette analyse pour les projets futurs, et identifier et documenter les leçons utiles à l'amélioration des programmations et formulations futures du FIDA ;
- vii. analyser les perspectives et la durabilité des réalisations du financement GEF/ADAPT après son achèvement ;
- viii. identifier les innovations introduites, analyser leur pertinence et évaluer leur niveau de répliquabilité et de diffusion ;
- ix. contribuer à la rédaction de l'Aide-Mémoire et du rapport de supervision en suivant les recommandations du Chef de mission.

**Consultant international, chargé des questions fiduciaires :**

Il s'agit pour le consultant de :

- évaluer les coûts effectifs du projet et les comparer aux prévisions du document de conception du projet (DCP), par composante, co-financeur et catégorie de dépenses (Annexe VII du RAP).

- analyser tous les aspects fiduciaires (gestion comptable, déboursements, gestion du compte spécial, passation de marchés, audits, etc.).
- revoir l'utilisation et l'état des comptes spéciaux ainsi que les différents comptes d'opération, et l'état d'avancement du plan de recouvrement de l'avance initiale;
- faire un échantillon des dépenses, contrats, états financiers, demande de remboursement de fonds (DRF), procédures de passation de marchés et s'assurer qu'ils remplissent les conditions du FIDA;
- évaluer les rapports d'audits ainsi que la mise en œuvre de leurs recommandations;
- résumer les amendements apportés à l'accord de prêt (Appendice III du RAP) ;
- selon les besoins de la mission, répondre aux requêtes du chef de mission.

## **7. MODALITES DE SELECTION**

Les consultants qui conduiront cette mission d'achèvement du PADAT sont sélectionnés par entente directe sur la base de la liste des consultants ayant déjà travaillé sur les rapports d'achèvement des projets FIDA. Ainsi, le Gouvernement et le FIDA se concerteront pour identifier des consultants qui répondent au mieux à cette mission afin d'avoir un rapport d'achèvement de qualité.

## **8. FINANCEMENT DE LA MISSION PADAT**

Le budget estimatif pour couvrir les dépenses de la RAF s'élève à soixante-cinq millions (65 000 000) francs CFA imputable sur les lignes 3020212 -Réaliser la mission d'achèvement du PADAT pour 50 000 000 FCFA sur les ressources du GAFSP et 3040114 - Réaliser les missions d'achèvement de la composante ADAPT pour 15 000 000 FCFA sur les ressources du FEM

Ce budget couvrira :

- Les honoraires et per diem des consultants internationaux ;
- Les frais liés aux déplacements internationaux et locaux des consultants ;
- Les prises en charge des assistants nationaux ;
- Le coût d'organisation de l'atelier de restitution.

## Annexe 1: Programme de la Mission

Dates	Timing	Activités	Objectifs	Acteurs impliqués	Lieu
19/02/2017		Arrivée de la mission à Lomé		Chauffeurs/COD	Lomé
20/02/2017	08h30-08h45	Rencontre avec le SG/ Coordonnateur Stratégique du PNISIA	Recueillir les attentes du MAEH et du FIDA Attirer l'attention de la mission sur les aspects importants de la mise en œuvre du projet ou son contexte	Mission, SG, COD, FIDA	Bureau SG
	09h00-09h30	Briefing de la Mission avec le Ministre (MAEH)		Mission, SG, MAEH, COD, FIDA	Cabinet MAEH
	09h30-11h00	Cérémonie de lancement de la mission : Présentation des rapports du PADAT (en présence de partenaires techniques de mise en œuvre)	Présenter les réalisations cumulées du PADAT, les effets et les aspects de durabilités et les leçons tirées	Structures du MAEH, COD, autres partenaires	Salle de réunion du Cabinet du MAEH
21/02/2017	11h00-12h00	Briefing avec la Coordination Stratégique du PNIASA (Secrétaire Général du MAEH)	Recueillir les orientations stratégiques du SG ; Discuter des aspects méthodologiques et logistiques de la mission (Validation du programme détaillé, validation du programme de terrain, itinéraire de la mission de terrain, composition des équipes, partenaires à rencontrer)	Mission, Equipe COD, DPPSE	Salle de réunion PASA
	11h00-17h00	Séance de travail avec les consultants et l'équipe de la COD	Finalisation des programmes des rencontres avec les partenaires à Lomé Valider les réservations des hôtels pour la mission de terrain	Membres de la mission, Equipe COD	Salle de réunion PASA
21-23/02/2017	08h00-17h00	Sessions de travail avec l'équipe de la COD et rencontre des partenaires	Collecter les documents de travail ; Passer en revue les enquêtes et études réalisées ; Tenir des discussions extensives, individuellement ou collectivement avec le staff du projet et les partenaires ; Sélectionner les sites à visiter durant la phase de travail de terrain ; Développer les guides d'interview à utiliser lors de la phase de terrain.	COD, Spécialistes des composantes des projets, partenaires de mise en œuvre	Salle de réunion PASA+ Bureaux des spécialistes
24/02-10/03/2017	08h00-17h00	Visites de terrain <sup>46</sup>	Visiter le plus grand nombre de sites possible et d'interviewer le plus grand nombre possible de bénéficiaires du projet, les partenaires de mise en œuvre, les prestataires de services et autres parties prenantes au niveau de la base à travers des interviews individuels, discussions en groupes et réunions de travail. Valider certaines données du projet au travers des observations. Collecter des informations ou	Equipe COD, équipe de la mission, SG, Cabinet+ Ministères partenaires et prestataires	Les cinq régions du pays

<sup>46</sup> Un programme détaillé de la mission de terrain sera élaboré et soumis à la mission

Dates	Timing	Activités	Objectifs	Acteurs impliqués	Lieu
			données disponibles au niveau local pour trianguler les résultats émergents des enquêtes et études.		
11-20/03/2017	08h00-17h00	Sessions de travail avec l'équipe de la COD et rencontre des partenaires Préparation du rapport préliminaire à Lomé	Analyser les informations et donner ; Préparer l'aide-mémoire et rapport préliminaire sous forme de Powerpoint à présenter lors de l'atelier de restitution aux parties prenantes.	Equipe de la Mission d'achèvement	Lomé
21/03/2017	09h00-15h00	Echanges sur l'aide-mémoire avec l'équipe de la COD et la partie Gouvernement de la mission	S'accorder sur le contenu de l'aide-mémoire	Membres de la mission, équipe COD, représentant du Gouvernement dans la mission	Salle de réunion du PASA
22/03/2017	11h00-15h00	Finalisation du draft de l'aide-mémoire et transmission aux participants de l'atelier et aux autorités			
23/03/2017	09h00-11h00	Atelier national de restitution avec les principales parties prenantes du PADAT	Présenter les conclusions préliminaires sur la performance et les résultats du projet, Obtenir le feedback initial. Examiner et solliciter des vues sur les facteurs clés de succès/ ou raisons de la contreperformance du projet; les principales leçons apprises; les risques clés et les actions requises pour améliorer la durabilité des acquis du projet.	Equipe de la mission, équipe COD, structures du MAEH et des ministères partenaires, représentant des PTF	Salle de conférence FOPADESC
24/03/2017	09h00-11h00	Réunion de débriefing avec les représentants de l'Emprunteur (Ministère de Finance et de l'Economie), du Ministère Technique de mise en œuvre (MAEH), du FIDA et autres partenaires clés du projet	Partager les principales conclusions et collecter un feedback des représentants du MEF et du MAEH, du FIDA et de coordination stratégique/ déléguée du projet et d'autres partenaires clés sur les résultats du projet. Fixer la date de soumission du rapport provisoire de la mission d'achèvement et le délai de sa finalisation.	Membres de la mission, équipe COD, équipe MAEH, équipe MEF, représentants FIDA, prestataires clés	Salle de réunion MAEH
25/03/2017		Fin de mission : Départ des consultants			





## Appendice 2: Liste des personnes rencontrées et programme de mission

Jour	Principales activités et personnes rencontrées
19 février	Arrivée des Consultants internationaux: MM. Damien NGENDAHAYO, Raoul SANON, RAMILSON Harifidy
20 février	Réunion de démarrage avec l'équipe de la COD, visite de courtoisie aux autorités : Colonel Ouro-Koura AGADAZI/Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique, Kossi ASSIMAÏDOU/Ministre de la Planification, Firmin NDIMIRA/Conseiller à la Présidence de la République, Koffi GBETOGBE/Conseiller technique du Ministre, Dindigoue KONLANI/ Directeur de Cabinet MAEH, Hélène M. BALI/ Secrétaire Général MAEH, ALASSANI Ennardja /DPPSE  Arrivée de Cédric BOULAN, Consultant international
21-23 février	<b>Rencontres et entretiens avec les partenaires de mise en oeuvre</b> : Mme Jessika Michelle MATSIMA TILIWA (Directeur de l'Entreprise Groupe Terra) ; M. EGAH Komi (Directeur de l'Entreprise Mayi Construction) ; M. Denis M'BADIA (Conseil permanent des Chambres d'Agriculture du Togo (CP-CAT)) ; Mme Irène Gamba (Conseil permanent des Chambres d'Agriculture du Togo (CP-CAT)) ; M. Essowavana BODORA (Inadès-Formation) ; Komi ABITOR (Directeur de ETD).
24-28 février	<b>Entretiens et visites des réalisations des régions Maritime et des Plateaux</b> avec comme centres d'intérêts les reboisements, les mises en défens, les apiculteurs, les magasins, les équipements de transformations (égreneuses, décortiqueuses, râpeuses et presses manuelles, batteuses-vanneuses), les organisations paysannes, les retenues d'eau, les bénéficiaires de la micro irrigation, les forages pastoraux, les bas-fonds pilotes aménagés, les motoculteurs, les champs écoles agriculteurs)  Parmi les personnes rencontrées, on note le directeur régional de l'agriculture des Plateaux, 2 directeurs préfectoraux (TAMAKA Kpanté, KOMBATE Damintote), 2 responsables régionaux S-E PADAT (GERALDO Tafiki/Maritime et MIDOHOE Kodjo/Plateaux), 4 agents de l'ICAT (BAMEZON Hovémé, BATCHA Dabouba, ADANMADO Kinhodé, OUDANOU Damégonne), le chef de village de Sakpové, 3 agents de l'ODEF (ABODJI Abou, WESSOU Yaovi, DALMA Bama), 3 agents des directions régionales de l'agriculture Maritime et des Plateaux (HOUNKALI Kossi, ADJEODA Koffi, AZONSOU Kodjo), 189 bénéficiaires dont 64 femmes.  Préparation de l'atelier des parties prenantes/Région Maritime et des Plateaux à Notsè: Membres de la mission élargie à l'équipe de coordination (Resp. infrastructures, Resp. filières, Spécialiste ADAPT, Spécialiste SE, les responsables régionaux PADAT de Maritime et Plateaux et Assistants S-E)
1 <sup>er</sup> mars	<b>Atelier des parties prenantes</b>  Cet atelier a regroupé les différentes parties prenantes réparties en trois groupes :  <b>Groupe 1</b> : MIDOHE Kodjo, ALOMASSOU Kokou/ICAT, BANKA Dadjéji/ Secrét. Lolonyo, TAIROU Tairou/ Secrét. Scoops Abatchang, KOMLAN Agossou/ Secrét. Gbénodou, NOUMONVI Kodjo/INADES-formation, BESSAN Kokouvi/ICAT, ABRESSI Arimiyao/SAF/DRAEH-P, EWOVI Kébi/CRA-P, N'TCHOU Kowovi/UROPC-P, GNAMA Afi Christine/USOCA, ADJOSSI Amavi/Assile-Assime, DOUMOND Pierre/Scoops la Grâce, EKPON Jeanne/Elémawussi, AYISSA Abra Victoire/KEKELI, AGBENOWOSSI Yawa/Secrét. Bon Berger, BATCHASSI Agninoufètè/DRAEH-P, SONCY Yaovi/UROPC_M, AZONSOU Kodjo Ablodévi/CSAER DRAEH-P, WILSON Adjété Edoh/Entrepreneur, LARE Nakpare/Assilassimé, SEDONOU Akossiwa/Agbenowossi, ATIKE A. Dasedila/ ONG GRED-P, ADJOSSI /Président Momehagou. <b>Groupe 2</b> : ADJEODA Koffi, TOMOKIN Kossi/Président CCD, EKLU Edoh Améwuho/ Président Lolonyo, DAGNOWOU Ami/Jeune entrepreneur, AZAKPO Yaossè/PADAT, ABOTCHI Kokou/DDR-ICAT-P, KANVIDE Ehindodé/ONG ETD, AZIKI Edem/Scoops Yrayra, ODJOKOTO Kasségné/CROPPA-P, TOUTOUGOU Youyou/NATANMANE, TSEVI Kossi Michel/Awoenam, N'TSOUGAN Afiwa/Lonlonnyo, ADOUKONOU epse BAYA/ Scoops Lanhezié, AKAGBE Yawo/Scoops Nevame, KOSSI Yaovi Tênon/ ASE PADAT, HOUNKANLI Kossi D./CSPSE-Maritime, GLIGBE Kudzo/DRAEH-M, ASSIH Abra Lolonyo/ GAPE, WEBROKE Kokou/ Union Kpélé Tutu, YIBOKOU Léonard/Kpélé Tutu, AKPOTO Atsoupi/ Assileassime, ADJOGNO Komi/Zogbepimé, AGBENU Kossi Névamé/ONG GRED-M, GERALDO Tafiki/SE COR PADAT Maritime, ALAKODO Ama/Dihéz. <b>Groupe 3</b> : SOMANA Komi /ITRA, ISSIFOU Aboudoumisamilou/ADAPT, BITIBAYA Koffi Kougnohoè/ DRERF-M, TCHAMBOUGOU Mahia/DRERF-P, KOTCHE Kofi/ Scoops Goutte à Goutte, KATCHOKADA Dondjo/COE-P, KOUMONDJI A. Nouvissi/ Président CDB Sakpové, SEGNIGA Y. Richard/GOP Dzrékpo, BASSOWA Habrè/ITRA-CRA-SH, TSEVI Kossi Michel/DANYI Tonota, BEGUEDOU Bobozilala/ CADI-

Jour	Principales activités et personnes rencontrées
	AFRIQUE, KPEKPASSI A. Asraf/CADI-AFRIQUE, AGBALENYO Kossi/ONG AGIDE, ADDAH Kouma/Veviedodo, KOVI Chantal/Vévidodo, TRETOU Koffi/ASE PADAT, Cédric BOULAN/Consultant. Restitution et synthèse des travaux en plénière : elle a eu lieu en présence de tous les participants des deux groupes
2 mars	<b>Voyage Notsè-Sokodé</b> - Entretiens et visites des réalisations du projet au niveau de la région centrale
02-08 mars	<b>Entretiens et visites des réalisations des régions de la Centrale, Kara et Savanes</b> avec comme centres d'intérêts les reboisements, les mise en défens, les apiculteurs, les magasins, les équipements de transformations (égreneuses, décortiqueuses, râpeuses et presses manuelles, batteuses-vanneuses), les organisations paysannes, les retenues d'eau, les bénéficiaires de la micro irrigation, les forages pastoraux, les bas-fonds pilotes aménagés, les motoculteurs, les champs écoles agriculteurs et de la culture attelée.  Parmi les personnes rencontrées on note les directeurs régionaux de l'agriculture de Centrale, Kara et Savanes, 3 agents de la direction régionale de l'agriculture (TAGBA Tchaa, BANIZI Dadjaa, LARE Fanam), 5 agents de l'ICAT (TINGBALE Djikpele, LOSHINA Nakoro, AWIZOBA Piligam, KAKASSINA Karga,SAPADJA Nighinnan), 2 directeurs préfectoraux de l'agriculture (TAÏROU Abdoul-Aziz, ILLABE Bligni), le responsable régional SE PADAT de Kara, le chef de village de Komer/Dankpen, le chef Canton de Tchikawa/Binah, le chef canton de Tabomga/Kpendjal et 621 bénéficiaires dont 381 femmes.  Préparation de l'atelier des parties prenantes/Région Centrale, Kara et Savanes
9 mars	<b>Atelier des parties prenantes</b>  <b>Groupe 1</b> : 4 Représentants des services techniques (DOUTI Lardja, LARE Fanam, LAOUDIMA E., MOROU Fousséni), 5 représentants des partenaires de mise en œuvre (BATCHALE Agouda, KAO Kao, CROPPA-S, KADZAKADE Komlan, BAGARAM Moïse), 14 bénéficiaires (NAKPERGOU Noumpoa, LARE Pokpele, N'sarma Philimène, DOUTI Lardja, KODJO Lengue, GNON Noufoli, LAMBA Afoua, NABINE Kérim, AGBO Patokani, PEKETI Abidé, Mme ABRA, DARE, Mme FARAM Féhouda, Mme ASSOTI).  <b>Groupe 2</b> : 6 Représentants des services techniques (DJITENA Togaba, KPANDIKA Tritokna, KOURA NAPO Ghandi, KARIM SEIDU Missibahou, SOUROU Koffi, LARE Monoka ), 5 représentants des partenaires de mise en œuvre (PAKOU Gngangba, KOUDINA Tomfey UROPC-S, PATA Alarou, ISSIFOU Gbandi), 15 bénéficiaires (KANTIARI Bombome, LARE Tabipoa, KADANGA Kabirè, DJAWA Holibayena, NAPO Idrissou, AKARA Samuel, INAM Abina, SONDOU Prénom, DEANDEMA Charles, ABISSI Pyabalo, SINDIE Akizam, TCHAO, Philémon, AGNALA Tchéï, KPEGOUNI Bawiya, INOUSSA Mohamed)  <b>Groupe 3</b> : 4 Représentants des services techniques (TAGBA Tchaa, TOSSOU, ASSO ATE Badjanou, LOMBO), 5 représentants des partenaires de mise en œuvre (AGOSSOU Bindé, TCHALARE Odette, DRERF-S, RAFIA, UNIFESA), 9 bénéficiaires (KANTAMI Kokou, AMADOU Fantime, LARE Pakoika, TCHAKPALA Alébi-Esso, DJOBO Bayanatu, KORSAO Safianou, AKODA Issifou, OURO-DJERI Aboubacar, GOUYAGANDO Zinabou).  Restitution et synthèse des travaux en plénière avec l'ensemble des membres des deux équipes.
10 mars	<b>Voyage Kara-Lomé</b>  Visite de terrain à Kpéi-Tchila (Sotouboua) sur les centres d'intérêts suivants : motoculteurs, bas-fonds, magasin et décortiqueuse de riz : 13 personnes dont 4 femmes ont été rencontrées au cours de cette visite.
13-23 mars	<b>Consultations internes de l'équipe de la mission</b> pour préparer et rédiger la note de synthèse des travaux de la mission. <b>Rencontre avec les partenaires</b> : M. BOLOR Koffi Jean (Directeur de l'Aménagement de l'Équipement et de la Mécanisation / MAEH) ; M. Ambroise Kokou FANTCHEDE (Directeur de la formation et de la Diffusion des Techniques et des Organisations Professionnelles Agricoles / MAEH) ; M. ALABI Lawani (Directeur des Filières Végétales / MAEH) ; Dr. Martin Ayéfouni ALE GONH-GOH (Directeur Général de l'Institut de Conseil et d'Appui Technique/MAEH) ; Daouda BERTE (Directeur du Développement Rural et des Infrastructures/BOAD) ; M. Hugues Messan EDORH (Directeur Adjoint du Développement Rural et des Infrastructures/BOAD) ; M. Moustapha DIAO (Ingénieur Agronome Sénior/BOAD) ; M. Eric Folly

Jour	Principales activités et personnes rencontrées
	ELESSESSI ( Directeur du Bureau d'Etudes SIAR International - Bureau de contrôle des travaux de construction de magasins PADAT)
24 mars	<p><b>Animation de l'atelier de restitution des résultats de la mission</b></p> <p><b>90 participants</b> : Colonel Ouro-Koura AGADAZI/Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage de de l'Hydraulique, Ari AKOUVI/Conseiller à la Présidence de la République, Franck Luabeya Kapiamba/ Chargé de programme représentant de la CPM, Koffi GBETOGBE/Conseiller technique du Ministre, Dindioque KONLANI/ Directeur de Cabinet MAEH, Hélène M. BALI/ Secrétaire Général MAEH, Minda LAMBONI/ Coordonnateur du PNPER et par intérim du PADAT, M. TABE/Représentant de la FAO, les Directeurs, Coordonnateurs de projets et Chefs de service du ministère, les représentants des ministères des finances et de l'économie, de la planification et du développement et de l'environnement et les représentants des partenaires de mise en œuvre. Les membres de l'équipe de la mission comprennent MM. Damien Ngendahayo/Chef de mission, Raoul Sanon/Economiste, Bakayoko/Expert Gestion Fiduciaire, Ramilson Harifidy/Agronome</p>
25 mars	<b>Départ de la mission</b>



## Appendice 3: Matrice de notation du projet

<b>PROJECT NAME:</b>	
<b>PROJECT ID:</b>	
<b>BOARD APPROVAL DATE:</b>	
<b>ENTRY INTO FORCE:</b>	
<b>PROJECT COMPLETION DATE:</b>	
<b>LOAN CLOSING DATE:</b>	
<b>IFAD LOAN AND GRANT (USD MILLION):</b>	
<b>TOTAL PROJECT FINANCING:</b>	
<b>IMPLEMENTING AGENCY:</b>	
<b>Criterion</b>	<b>PCR Rating</b>
<b>Project Performance</b>	
– Relevance	3
– Effectiveness	3
– Efficiency	3
– Sustainability	3
<b>Rural poverty impact</b>	
– Households' incomes and assets	4
– Human and social capital and empowerment	4
– Food security	4
– Agricultural productivity	4
– Institutions and policies	4
– Overall rural poverty impact	4
<b>Additional evaluation criteria</b>	
– Gender equity and women's empowerment	4
– Access to markets	4
– Innovation	4
– Potential for scaling up	4
– Environment and natural resource management	3
– Adaptation to climate change	3
– Targeting and outreach	4
<b>Partners performance</b>	
– IFAD's performance	3
– Government performance	3
<b>Overall project achievement:</b>	<b>3</b>

## Appendice 4: Cadre logique du projet

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Cible	Réalisé	%	Sources d'informations/Moyens de vérification	Risques/Hypothèses	
<b>1. OBJECTIF GENERAL</b>							
<b>Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des producteurs agricoles</b>	<b>Amélioration de 10% de l'indice d'accumulation de biens *</b>				Enquêtes d'impact SYGRI (référence, achèvement)	Contexte sociopolitique et économique stable	
	Femmes chefs de ménages les plus pauvres : <b>26%</b>	23	33	NA	Statistiques nationales	Soutien continu du Gouvernement au PNIA/SA	
	Femmes chefs de ménages pauvres: <b>20%</b>	18	34	NA		Synergie et complémentarité entre les projets/programmes partenaires	
	Femmes chefs de ménages moyens : <b>12%</b>	12	27	NA			
	Femmes chefs de ménages riches : <b>15%</b>	17	31	NA			
	Femmes chefs de ménages les plus riches : <b>14%</b>	15	22	NA			
	Ménages plus pauvres: <b>37%</b>	33,2	44	NA			
	Ménages pauvres : <b>29%</b>	25,9	28	NA			
	Ménages moyens: <b>33%</b>	33,4	14	NA			
	Ménages riches: <b>1%</b>	0,7	12	NA			
	Ménages très riches : <b>0%</b>	0,3	2	NA			
	<b>Amélioration de 10% de la sécurité alimentaire des ménages (nombre de ménages ayant connu une saison de disette et durée de la disette)*</b>						
	Pourcentage des ménages touchés par une première période de soudure : <b>84%</b>	75,6	62	NA			

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Cible	Réalisé	%	Sources d'informations/Moyens de vérification	Risques/Hypothèses
	Durée de la 1ère période de soudure: <b>4,6 mois</b>	3,6	3,6	NA		
	<b>Réduction de 2 points de la prévalence de la malnutrition infantile (malnutrition chronique, aigüe et insuffisance pondérale)*=</b>	-				
	Enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition chronique : <b>37,9%</b>	34,1	24,6	NA		
	Garçons de moins de 5 ans atteints de malnutrition chronique : <b>40,5%</b>	36,5	23,9	NA		
	Filles de moins de 5 ans atteints de malnutrition chronique : <b>35,2%</b>	31,7	25,3	NA		
	Enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition aigüe : <b>8,4%</b>	7,6	5,8	NA		
	Garçons de moins de 5 ans atteints de malnutrition aigüe : <b>9,1%</b>	8,2	7,1	NA		
	Filles de moins de 5 ans atteints de malnutrition aigüe : <b>7,6%</b>	6,8	4,5	NA		
	Enfants de moins de 5 ans atteints d'insuffisance pondérale : <b>24%</b>	21,6	15,1	NA		
	Garçons de moins de 5 ans atteints d'insuffisance pondérale : <b>26,3%</b>	23,7	15,5	NA		
	Filles de moins de 5 ans atteints d'insuffisance pondérale : <b>21,5%</b>	19,4	14,7	NA		
<b>2. OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>						
<b>2.1 Améliorer la production et la productivité des productions ciblées</b>	Augmentation de la production de 8 à 10 % pour le maïs	10%	114%	NA	Enquête d'évaluation des effets	Stabilité des marchés et des prix des 3 cultures ciblées
	Augmentation de la production de 5% pour le riz	5%	58%	NA		
	Accroissement de 50% des rendements du maïs °	50%	38%	76%	Etudes de cas/ thématiques	Aléas climatiques et/ou chocs phytosanitaires

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Cible	Réalisé	%	Sources d'informations/Moyens de vérification	Risques/Hypothèses
	Accroissement de 50% des rendements du riz	50%	11%	22%		
	> 70% de producteurs faisant état d'une augmentation de leur production * ° =	70%	ND		Rapport des prestataires de services	
	> 70% d'exploitants ayant adopté des pratiques GIFS =	70%	95,4		Statistiques agricoles	
	370 000 personnes ayant bénéficié des services du projet *=	370 000	642 113	174%		
	50 000 ménages ayant bénéficié des services du projet * =	50 000	107 019	214%		
	3 000 groupes ayant bénéficié des services du projet *	3 000	2 912	97%		
<b>2.2 Améliorer la transformation et la mise en marché des productions concernées</b>	Accroissement de 5 à 10% des quantités de maïs transformées °	10%	1%	NA	Rapports des services du MAEH	L'engagement des opérateurs économiques privés reste timide
	Accroissement de 5 à 10% des quantités de manioc transformées °	10%	27%	NA	Enquêtes sur les marchés	L'interdiction d'exporter les produits vivriers suspendue pour les produits ciblés
	Accroissement de 5 à 10% des quantités de riz transformées °	10%	8%	NA		
	Réduction d'au moins 10% des pertes après récolte des productions de maïs	10%		NA	Enquête d'évaluation des effets	
	Réduction d'au moins 10% des pertes après récolte des productions de riz	10%		NA		
	Réduction d'au moins 10% des pertes après récolte des productions de manioc	10%		NA		



Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Cible	Réalisé	%	Sources d'informations/Moyens de vérification	Risques/Hypothèses
	Augmentation d'au moins 40% des revenus des producteurs liée à la vente des productions et produits transformés = ° <b>du maïs</b>	40%	16%	40%	Etudes de cas/thématiques	
	Augmentation d'au moins 40% des revenus des producteurs liée à la vente des productions et produits transformés = ° <b>du riz</b>	40%	9%	23%		
	Durabilité des infrastructures de commercialisation, de transformation et de stockage (47 hangars, 1200 équipements de transformation et 444 magasins de stockage)*	6		NA	Comptes d'exploitation des producteurs/OP	
<b>2.3 Adapter les techniques de production et de gestion des ressources naturelles aux changements climatiques</b>	> 70% de producteurs vulnérables ayant adopté les pratiques résilientes et durables =	70%		NA	Rapports du MAEH	Durée limitée du projet pour mesurer les changements
	Efficacité des services éco systémiques protégés et pérennisés *	6		NA	Enquête d'évaluation des effets	
	60% des producteurs appuyés font état d'une bonne compréhension du CC	60%		NA	Etudes de cas/thématiques	
	25 000 membres de ménages ayant bénéficié d'un appui pour répondre aux effets du CC * =	25000	26 561	106%	Statistiques nationales des ministères en charge de l'agriculture, de l'environnement et de l'INSEED	
	1500 OP ayant bénéficié d'un appui pour répondre aux effets du CC	1500	2543	170%		
<b>3. ACTIVITES</b>						
<b>Composante 1: Appui à la production et à la productivité</b>						

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Cible	Réalisé	%	Sources d'informations/Moyens de vérification	Risques/Hypothèses
<b>1.1 Les ruraux pauvres ont un meilleur accès aux intrants de qualité et au conseil agricole</b>	50 000 ruraux pauvres appuyés dans le cadre de l'opération Quick Start (50% de femmes, 40% de jeunes) =	50000	53500	107%	Rapports d'activités des prestataires de services	Capacité de la CAGIA à importer et distribuer à temps les quantités d'engrais additionnelles
	6750 T d'engrais distribués pour le riz et pour le maïs	6750	6793	101%	Etudes de cas/thématiques	
	600 T de semences distribués pour le riz et pour le maïs	600	673	112%	Rapports des formations	
	6500 paysans suivis sur la gestion de la fertilité des sols=	6500	14362	221%	Rapports périodiques de l'Expert permanent de l'IFDC	
	650 sites de gestion de la fertilité des sols=	650	613	94%		
<b>1.2 Le conseil technique d'accompagnement de l'opération 'Quick Start' est réalisé</b>	50 000 bénéficiaires de l'Opération 'Quick Start' appuyés techniquement	50000	53500	107%		Capacité limitée des agents de l'ICAT
<b>1.3 Les infrastructures d'appui à la production sont développées</b>	62 ha de bas-fonds rizicoles aménagés en conservation des eaux et des sols (type I)	62	62	100%	Carte foncière des CRA	Respect des délais d'exécution des travaux par les entreprises
<b>1.3 Les expériences pilotes de petite mécanisation et de culture attelée sont réalisées</b>	10 motoculteurs distribués	10	10	100%	Rapports d'activités périodiques de l'ONG CAP-EJR	
	20 membres de 10 OP formés à l'utilisation de motoculteurs =	20	20	100%	Etudes de cas/thématiques	
	50 kits de culture attelée (bœufs et équipements) distribués	50	78	156%		
	50 producteurs formés à la culture attelée =	50	78	156%		
<b>1.5. L'introduction et la diffusion d'innovations techniques en matière de</b>	650 CEA mis en place	650	613	94%	Etudes de cas /thématiques	L'expertise de l'IFDC est capitalisée
	Formation de 130 facilitateurs =	130	266	205%		

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Cible	Réalisé	%	Sources d'informations/Moyens de vérification	Risques/Hypothèses
<b>gestion de la fertilité des sols sont réalisées</b>	1200 auxiliaires endogènes (40% de femmes) formés =	1200	1452	121%	Rapport d'activité des prestataires de services	
	50 visites d'échange réalisées =	50	45	90%		
<b>1.6 Les capacités techniques, organisationnelles et de gestion des acteurs à la base sont renforcées et pérennisées</b>	3 005 OP mutées en SCOOPS	3005	2912	97%	Rapports des ONG régionales	Nombre limité d'OP pouvant se conformer aux nouvelles directives de l'OHADA
	2 400 SCOOPS constituées	2400	2400	100%	Rapports des prestataires de services	
	75 000 membres des SCOOPS constituées (30% femmes, 30% jeunes) =	75 000	62 299	83%	Etudes de cas/thématiques	
	150 Unions mutées en COOP	150	146	97%	Rapports des groupements, unions et fédérations	
	9 500 membres des COOP (30% femmes et 30% jeunes) =	9500	51345	540%		
	114 membres des SCOOPS formés (dont 22% femmes et 22% jeunes) =	114	726	637%	Rapports des formations, voyages d'étude et d'échanges d'expériences effectués	
	2 500 SCOOPS appuyées et plans d'actions annuels élaborés	2500	2350	94%		
	150 COOP appuyées et plan d'action annuels élaboré	150	146	97%		
	100 jeunes formés =	100	99	99%		
	26 jeunes artisans formés	26	36	138%		
<b>Composante 2 : Valorisation des produits</b>						
<b>2.1 L'accès des acteurs privés et des OPA aux équipements de production et de transformation est facilité</b>	Nbre d'équipements distribués aux OPA (par type)				Rapports des prestataires de services	
	o 700 égreneuses de maïs	700	700	100%	Rapports des groupements, Unions et Fédérations	
	o 150 batteuses de riz	150	150	100%	Cahiers de gestion des OP et opérateurs privés	
	o 150 vanneuses de riz	150	150	100%		

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Cible	Réalisé	%	Sources d'informations/Moyens de vérification	Risques/Hypothèses
	o 250 râpeuses	250	250	100%		
	o 100 décortiqueuses	100	100	100%		
	o 50 presses mécaniques	250	250	100%		
	o 500 bâches	500	1250	250%		
<b>2.2 Le stockage, la transformation, le conditionnement et la mise sur le marché des productions de riz, maïs et manioc sont améliorés</b>	270 installations de stockage aménagés et/ou réhabilités (magasins de 250T, 150 T, 75 T, 30 T, et 10T)*	270	193	71%	Rapports de réception des infrastructures Rapports des prestataires de services Rapports des organisations de producteurs et des unions	
	46 Installations de transformation aménagés et/ou réhabilités (abris d'équipement)*	46	38	83%		Capacités techniques et financières des entreprises limitées
	37 Installations de commercialisation aménagés et /ou réhabilités (hangars de marchés)*	37	23	62%		
	331 Personnes formées dans les domaines de la manutention post-production, de la transformation et de la commercialisation* =	331	483	146%		
<b>2.3 L'accès aux différents marchés est amélioré</b>	1 Système d'information sur les prix/marchés mis en place	1	1	100%	Bases de données établies par les OP (CPC) sur les prix	
	40 marchés couverts par le SIM	40	40	100%	Rapports des organisations de producteurs et des unions	
	300 ventes groupées réalisées	300	188	63%		
	300 groupes de commercialisation créés et /ou consolidés*	300	862	287%		

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Cible	Réalisé	%	Sources d'informations/Moyens de vérification	Risques/Hypothèses
	6000 membres de groupes de commercialisation créés et/ou consolidés*	6000	23847	397%		
	> 200 groupes de commercialisation comptant des femmes dans leur instance de direction *	200	435	218%		
<b>Composante 4 : Adaptation de la production agricole aux CC</b>						
<b>4.1 : Intégration des outils d'adaptation au CC dans les systèmes de production agricole est assurée</b>	1 Carte variétale par zone agro climatique élaborée	1	0	0%	Rapports des prestataires de services	Prise en compte des projections du GIEC sur le climat
	1 Code pastoral élaboré et validé	1	0	0%	Rapports des formations, des ateliers, groupes de travail	Cours délaés de transmission des informations climatiques aux producteurs
	6 groupes de travail intersectoriel constitués	6	6	100%	Rapports des services techniques (département météorologique)	
	6 ateliers de sensibilisation des décideurs politiques organisés	6	6	100%		
	40 fonctionnaires du gouvernement formés * =	40	0	0%		
	9 stations équipées de matériel automatique	9	9	100%		
	5 régions équipées de matériels agro-météorologiques	5	0	0%		
	40 personnes formées sur l'analyse des données climatiques =	40	0	0%		
<b>4.2 : Les systèmes de productions agricoles vulnérables sont adaptés aux impacts climatiques</b>	25 000 petits producteurs formés =	25 000	39 311	157%	Rapports des OP	Disponibilité de semences tolérantes au stress hydrique et donc adaptée au CC
	650 ménages ayant bénéficié des semences fertilisantes=	650	0	0%		

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Cible	Réalisé	%	Sources d'informations/Moyens de vérification	Risques/Hypothèses
<b>actuels et futurs</b>	450 ménages ayant reçu des animaux dans le cadre d'un programme de distribution ou de reconstitution du cheptel*	450	5 800	1288%	Rapports des prestataires de services Etudes de cas/thématiques	Prise de conscience de l'importance et adhésion des agriculteurs et éleveurs aux mesures d'adaptation au CC Accord foncier négocié entre agriculteurs et éleveurs pour éviter les conflits
	150 Kits de 250 m <sup>2</sup> de micro irrigation distribués	150	300	200%		
	2520 ha où les services éco systémiques ont été restaurés (1000 ha, 1250 ha protégés par le dispositif antiérosif, 240 ha mis en défens, 30 ha de parcs agro forestiers) *	2520	1267	50%		
	25 groupes de gestion des ressources naturelles créés ou consolidés (15 comités de feu de brousse, 10 comités des unités piscicoles formés/ équipés)*	25	53	212%		
	> 15 groupes de gestion comptant des femmes dans leurs instances de direction*	15	27	180%		
	165 membres des groupes de gestion des ressources naturelles créés ou consolidés* =	165	265	161%		
	300 apiculteurs appuyés =	300	202	67%		
	500 km de couloirs de transhumance	500	177,5	36%		
	2000 balises implantées	2 000	4 300	215%		
	3 zones d'accueil aménagées	3	3	100%		
	15 forages pastoraux réalisés	15	15	100%		
	10 unités piscicoles mises en place et empoissonnées	10	0	0%		

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Cible	Réalisé	%	Sources d'informations/Moyens de vérification	Risques/Hypothèses
<b>4.3 : Renforcement nécessaire pour promouvoir l'éducation, l'information et la communication en matière de changement climatique est garanti</b>	30 fonctionnaires du gouvernement formés (30 TSEP) =	30	0	0%	Rapports des OP Rapports des prestataires de services	Outils de formation/sensibilisation simples et adaptés au type de public visé (langue, illustration, terminologie, etc.) Prise de conscience des décideurs et réelle volonté d'agir
	1500 OP renforcées sur les aspects du CC (impacts, mesures d'adaptation, vulnérabilité, évaluation des CC)	1 500	2 543	170%	Rapports des formations, voyages d'études et d'échanges d'expériences effectués	





## Appendice 5: Récapitulatif des missions de suivi et de supervision du projet

Type de mission	Année	Période	Membres de la mission		
			FIDA	Gouvernement	PADAT
Supervision	2016	28 novembre au 16 décembre	Mme Esther Kasalu-Coffin, Chargée de portefeuille du FIDA pour le Togo, M. Harifidy Ramilison, Chef de mission technique ; M. Luabeya Franck Kapiamba, Chargé de Programme, WCA; Mme Haoua Sienta, Chargée de finances, CFS du FIDA; M. Alban Bellinguez, Consultant en Organisations paysannes et appui aux filières agricoles; M. Jean-Baptiste Hakizimana, Consultant en Gestion fiduciaire et financière; M. Mohamed Tounessi, Consultant Aspects institutionnels et Mécanismes de Financement; M. Cédric Boulan, Consultant Environnement et Changements climatiques	Dr. Koffi Gbetogbe, Conseiller technique du Ministre/MAEH, et composée de M. Kokou Gnametcho, Chef de division au Ministère du Budget/MEF, Dr. BANKOLE Anani Adéniran, Personne responsable des marchés publics du MAEH, M. AGEFU Koudjo, chargé d'études au Ministère du Plan et M. FIKOU Ougadja, Chargé de suivi-évaluation du CTOP.	Mindi Lamboni, Coordonnateur opérationnel délégué et l'équipe de la COD
Supervision	2016	6 au 23 juin	M. Vincenzo Galastro, Chargé de portefeuille du FIDA pour le Togo, M. Damien Ngendahayo, Chef de mission, M. Luabeya Franck Kapiamba, Programme Officer, WCA, Mme Oumou Toure et M. Amevi S. Agbogbe, Gestion fiduciaire et financière, M. Remy Sourdois, Mécanismes de Financement, M. Patrick Habamenshi, Agro-économiste, Mme Anne Françoise Thierry, Suivi & Evaluation, SYGRI, Mme Maelle Peltier, Expert en environnement et changements climatiques, et Mme Silya MASSAERT, Appui à la mission	Dr. Koffi Gbetogbe, Conseiller technique du Ministre/MAEH, et composée de M. Ambroise Fantchede, Directeur, DFDTOPA/MAEH ; M. Yaovi Jules Nayoda, Directeur des études générales, DGPDAT/MEFPD, M. Kokou Gnametcho, Chef de division, DB/MEFPD, et M. Awossa Missih, Conseiller, CTOP.	Mindi Lamboni, Coordonnateur opérationnel délégué et l'équipe de la COD
Suivi et appui	2016	24 mars – 15 avril	M. Luabeya KAPIAMBA, Chargé de Programme dans la Division de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, basé à Accra, Ghana (du 09 au 14 avril), et M. Patrick HABAMENSHI, Economiste de Développement, Assistant Technique International (24 mars-14 avril)		Mindi Lamboni, Coordonnateur opérationnel délégué et l'équipe de la COD

Type de mission	Année	Période	Membres de la mission		
			FIDA	Gouvernement	PADAT
Supervision	2015	13-27 novembre	M. Vincenzo Galastro, Chargé de portefeuille du FIDA pour le Togo et composée de M. Thierry Lassalle, Chef de mission, Mme. Haoua Sienta, gestion fiduciaire FIDA (CFS), M. Barry Malhado, infrastructures rurales, M. Alexandre Diouf, suivi-évaluation, M. Serge Sédogo, genre et ciblage, jeunes, M. Anas Abouelmikias, gestion fiduciaire, Mme. Maëlle Peltier, ADAPT/FEM, M. Rémy Sourdois, finances rurales, M. Amza Tahirou, organisations paysannes, M. Abdoulaye Sy, Assistant économiste.	M. Noël Koutéra Bataka, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique.	Boukari Ayessaki, Coordonnateur opérationnel délégué et l'équipe de la COD
Suivi et appui	2015	17-25 août et 7-19 septembre	M. Damien Ngendahayo, Chef de mission, Mme Reine Anani, Suivi-évaluation, M. Barry Malhado, Infrastructures rurales, M. Papa Alioune Mbaye et Mme Oumou Toure, Gestion financière et fiduciaire. M. Vincenzo Galastro, Chargé de portefeuille du FIDA pour le Togo	M. Noël Koutéra Bataka, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique.	Boukari Ayessaki, Coordonnateur opérationnel délégué et l'équipe de la COD
Supervision	2015	8-19 juin	M. Vincenzo Galastro, Chargé de portefeuille du FIDA pour le Togo et composée de M. Thierry Lassalle, Chef de mission, Mme Wafaa El-Koury, Agronome PTA/FIDA, M. Bakiene Son, agronome, Mme Anne-Françoise Thierry, suivi-évaluation, Mme Laetitia Dujoux, Assistante Chargé de Portefeuille Togo, M. Serge Sédogo, genre et ciblage, jeunes, M. Barry Malhado, infrastructures rurales, M. Papa Alioune Mbaye, gestion fiduciaire, M. Gianluca Capaldo, gestion fiduciaire FIDA, M. MhammedTaya, RMP/FEM, M. Abdoulaye Sy, Assistant économiste.	M. Noël Koutéra Bataka, Secrétaire Général du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, S.E.M le Colonel Ouro-Koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture, le Directeur de Cabinet du MAEP monsieur KONLANI KombaléDindioque.	Boukari Ayessaki, Coordonnateur opérationnel délégué et l'équipe de la COD
Suivi et appui	2015	25 mars - 1er avril	Vincenzo Galastro et Mme Aissa Touré Sarr ex CPM	M. Noël Koutéra Bataka, le Secrétaire General du MAEP, Coordonnateur Stratégique du PNIASA, S.E.M le Colonel Ouro-Koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture, le Directeur de Cabinet du MAEP monsieur KONLANI KombaléDindioque et Le Coordonnateur Opérationnel Délégué, M. Ayaovi Hoto Michel KODJIOVI- NUMADO du PADAT l'équipe de projet PADAT	M. Ayaovi Hoto Michel KODJIOVI-NUMADO, Coordonnateur opérationnel délégué et l'équipe de la COD

Type de mission	Année	Période	Membres de la mission		
			FIDA	Gouvernement	PADAT
Supervision	2014	26 novembre-03 décembre	Mme Aissa Touré Sarr, chargée de portefeuille du Togo et composée Mme Anta Sow, Spécialiste en Gestion Financière, M. Amadou Cissé, Expert en suivi-évaluation, M. Léopold Sarr, Agronome spécialiste des filières agricoles et M. Abdoulaye Sy, Consultant assistant aux portefeuilles.	S.E.M le Colonel Ouro-Koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) ainsi que Monsieur Mindi LAMBONI, Secrétaire Général du MAEP	M. Ayaovi Hoto Michel KODJIOVI-NUMADO, Coordonnateur opérationnel délégué et l'équipe de la COD
Revue à mi-parcours	2014	26 mars au 18 avril	Mme Aissa Touré Sarr, Chargée de portefeuille, WCA, chef de mission, M. Léopold Sarr, agronome et chef de mission technique, M. Patrick Habamenshi, analyse institutionnelle et ADAPT, Mme Anta Sow/M. Francesco Ranalletta, gestion fiduciaire, gestion financière et comptable, Mme Fanny Grandval, sociologue, OP et coopératives, ciblage, M. Philippe N'guala Luzietoso, Economiste, M. Amadou Cissé, Spécialiste du suivi-évaluation	S.E.M le Colonel Ouro-Koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) ainsi que Monsieur Mindi LAMBONI, Secrétaire Général du MAEP et autres directions (DFV, DPPSE, DRAEP, DAF, DSID, DRH, BN-CRA, ICAT), Ministère de l'Economie et des Finances (DFCEP et Direction du Budget), Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, Ministère de l'Équipement Rural, Cellule Economique de la Présidence, CTOP, CROPPA, CPC, COD/COR-PADAT.	M. Ayaovi Hoto Michel KODJIOVI-NUMADO, Coordonnateur opérationnel délégué et l'équipe de la COD
Appui à la mise en œuvre	2013	7 – 18 octobre	Mme Aissa Touré Sarr, chargée de portefeuille du Togo et composée Mme Anta Sow, Spécialiste en Gestion Financière, M. Amadou Cissé, Expert en suivi-évaluation, M. Léopold Sarr, Agronome spécialiste des filières agricoles	S.E.M le Colonel Ouro-Koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) ainsi que Monsieur Mindi LAMBONI, Secrétaire Général du MAEP	M. Ayaovi Hoto Michel KODJIOVI-NUMADO, Coordonnateur opérationnel délégué et l'équipe de la COD
Supervision	2013	15 au 26 avril	Mme Aissa Touré Sarr, chargée de portefeuille du Togo et composée Mme Anta Sow, Spécialiste en Gestion Financière, M. Amadou Cissé, Expert en suivi-évaluation, M. Léopold Sarr, Agronome spécialiste des filières agricoles	S.E.M le Colonel Ouro-Koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) ainsi que Monsieur Mindi LAMBONI, Secrétaire Général du MAEP	M. Ayaovi Hoto Michel KODJIOVI-NUMADO, Coordonnateur opérationnel délégué et l'équipe de la COD

Type de mission	Année	Période	Membres de la mission		
			FIDA	Gouvernement	PADAT
Supervision	2012	17 – 28 septembre	Mme Aissa Touré Sarr, chargée de portefeuille du Togo et composée Mme Anta Sow, Spécialiste en Gestion Financière, M. Amadou Cissé, Expert en suivi-évaluation, M. Léopold Sarr, Agronome spécialiste des filières agricoles	S.E.M le Colonel Ouro-Koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) ainsi que Monsieur Mindi LAMBONI, Secrétaire Général du MAEP	M. Ayaovi Hoto Michel KODJIOVI-NUMADO, Coordonnateur opérationnel délégué et l'équipe de la COD
Supervision	2012	28 mai au 11 juin	Mme Aissa Touré Sarr, chargée de portefeuille du Togo , M. Amadou Cissé, Expert en suivi-évaluation, M. Léopold Sarr, Agronome spécialiste des filières agricoles	S.E.M le Colonel Ouro-Koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) ainsi que Monsieur Mindi LAMBONI, Secrétaire Général du MAEP	M. Ayaovi Hoto Michel KODJIOVI-NUMADO, Coordonnateur opérationnel délégué et l'équipe de la COD
Lancement technique/Appui	2012	23-26 janvier	Mme Aissa Touré Sarr, chargée de portefeuille du Togo; Oury Diallo, FAO /Rome; Francesco Ranatella, FIDA / Rome ; Sylvie Marzin, FIDA / Rome ; Mme.WANE OUMOU MAMADOU, Experte Comptable et en gestion financière/ SENEGAL ; Mr. CISSE AMADOU, Expert en Suivi Evaluation/ SENEGAL ; Mr SOW MAMADOU DIOULDE, Expert en passation de marché/ GUINEE, FOLY Akoussan, FRAO Expert en gestion des savoirs ; Ngagne Mbaou, RRAO / Dakar ;	M. Kossi Messan EWOVOR, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) ainsi que Monsieur Mindi LAMBONI, Secrétaire Général du MAEP	
Prise de contact/Appui	2011	septembre	Mme Aissa Touré Sarr, chargée de portefeuille du Togo et OURY Diallo, Consultant du Centre d'investissement de la FAO	SABI Iyatan, Assistant technique du Ministre, Monsieur Mindi LAMBONI, Secrétaire Général du MAEP et TCHASSANTI Nasser, DAF du MAEP	

## Appendice 6: Synthèse des modifications apportées aux accords de financement

Durant la mise en œuvre des trois financements administrés par FIDA (FIDA, GAFSP et GEF), il y a eu au total quatre amendements qui portent sur : (i) les seuils des états certifiés de dépense (ECD) applicables à toutes les catégories de dépenses qui s'élèvent à 20 000 \$ USD ; (ii) les procédures de décaissements des ECD ; (iii) l'entrée en vigueur du don complémentaire GEF portant sur la modification de la lettre au bénéficiaire ; et (iv) la réallocation des ressources du don DSF et GAFSP.

### Résumé des amendements à l'accord de don

Dates	Objet	Aspects
9 novembre 2012	Amendement du seuil des états certifiés de dépense (ECD)	*le seuil des ECD applicable à toutes les catégories de dépenses de l'annexe 2 des accords de financement s'élèveront à 20 000 USD  *les paiements directs doivent être supérieurs ou égaux à 100 000 USD
22 mars 2013	Amendement de la lettre au bénéficiaire du 9 novembre 2012 sur les ECD et les procédures de décaissements	a) pour le réapprovisionnement du compte désigné les demandes doivent couvrir au moins 30% de l'allocation autorisée ou 90 jours de dépenses  b) pour le paiement direct les dépenses doivent être supérieures à 100 000 USD  c) le seuil des ECD est porté à 35 000 USD
27 octobre 2014	Suite à l'entrée en vigueur du don complémentaire GEF, la lettre au bénéficiaire a été modifiée.	Les modifications ont porté sur:  a) la section 3 de la lettre au bénéficiaire portant sur le don GEF 2000000362 a été crédité de 5 354 546  b) la section 7 et 8 de la lettre au bénéficiaire a été modifiée pour l'ouverture d'un compte désigné en USD pour recevoir les ressources du don GEF.  c) l'avance du don GAFSP est portée de 1 000 000 USD à 1 650 000 USD
23 mars 2015	Réallocation des ressources du don DSF	Modification de l'annexe 2 "affectation des fonds" du don DSF
23 mars 2015	Réallocation des ressources du don GAFSP	Modification de l'annexe 2 "affectation des fonds" du don GAFSP



## Appendice7: Coûts du projet

### Coûts du projet et financement

1. Le Projet a été financé conjointement par le FIDA, GAFSP, GEF, BOAD, BIDC, le Gouvernement Togolais et les Bénéficiaires pour un total estimé à 76, 032 millions \$ USD (soit 38,016 milliards de Francs CFA) à la conception répartis comme suit : (i) Don FIDA d'un montant de 13,148 millions de \$ USD (soit 6,75 milliards de Francs CFA), (ii) Don GAFSP d'un montant de 20 millions de \$ USD (soit 10 milliards de Francs CFA), (iii) Don GEF d'un montant de 5,354 millions de \$ USD (soit 2,945 milliards de Francs CFA), (iv) BOAD d'un montant de 17,2 millions de \$ USD (soit 8,6 milliards de Francs CFA), (v) BIDC d'un montant de 7 millions de \$ USD (soit 3,5 milliards de Francs CFA), (vi) Etat Togolais d'un montant de 12,03 millions de \$ USD (soit 5,35 milliards de Francs CFA) et (vii) Bénéficiaires d'un montant de 1,3 millions de \$ USD (soit 0,65 milliards de Francs CFA).

2. **Exécution financière.** Du démarrage jusqu'au 31 décembre 2016 (date d'achèvement des financements FIDA, GAFSP et GEF), le montant total décaissé se chiffre à 31 947 308,34 \$ USD pour toutes sources de financement confondues à l'exception des financements BOAD, BIDC, Gouvernement et Bénéficiaires, soit un taux effectif de mobilisation des ressources financières de 83.0% par rapport aux ressources totales prévues pour le projet (38 502 546 \$ USD). Le FIDA y a contribué à hauteur de 12 261 554,99 \$ USD, soit 93% de son budget initial ; GAFSP à hauteur de 17 185 843,84 \$ USD, soit 86% de son budget initial ; le GEF à hauteur de 2 499 909,51 \$ USD, soit 47% de son budget initial. Toutefois, la prise en compte des financements BOAD et BIDC (qui n'ont pas connu de décaissement) et en incluant la mobilisation du Gouvernement et des Bénéficiaires, le taux effectif de mobilisation des ressources financières revient à **47%**.

3. **Financement du Don FIDA et réallocation :** Les allocations initiales du FIDA par catégorie visaient en priorité aux Intrants et engrais (40,81%), Moyen de transport et équipement (17,11%) Génie civil et rural (0,69%), Etudes – formation et atelier (5,55%), Assistance technique internationale (6,94%), prestation de services (9,83%), Salaires et indemnités (6,24%), Entretien et fonctionnement (1,85%). Une réallocation a été faite suite à la revue à mi-parcours, la priorité s'est vue attribuée non seulement à la catégorie Salaires et indemnités mais également à la catégorie Entretien et fonctionnement qui ont vu une augmentation de plus de 3% chacune. Cependant, les catégories Moyen de transport et équipement et Prestation de service ont connu une baisse d'au moins de 1%.

**Tableau 1 : de Réallocation du Don FIDA en \$ USD**

N° Cat	Désignation	Budget initial	%	Réallocation proposée	Budget final	%
1	Génie civil et rural	91,200.00	0.69	153,515.13	244,715.13	1.86
2	Moyen de transport et équipement	2,249,600.00	17.11	-66,259.67	2,183,340.33	16.61
3	Etudes, formations et ateliers	729,600.00	5.55	124,565.37	854,165.37	6.50
4a	Assistance technique internationale	912,000.00	6.94	368,732.16	1,280,732.16	9.74
4b	Assistance technique nationale	0.00		0.00	0.00	
5	Prestation de service	1,292,000.00	9.83	-31,580.58	1,260,419.42	9.59
6	intrants et engrais	5,365,600.00	40.81	2,817.67	5,368,417.67	40.83
7	Salaires et indemnités	820,800.00	6.24	427,213.86	1,248,013.86	9.49
8	Entretien et fonctionnement	243,200.00	1.85	464,996.06	708,196.06	5.39

N° Cat	Désignation	Budget initial	%	Réallocation proposée	Budget final	%
9	Non alloués	1,444,000.00	10.98	-1,444,000.00	0.00	
	<b>Total</b>	<b>13,148,000.00</b>	<b>100.00</b>	<b>0.00</b>	<b>13,148,000.00</b>	<b>100.00</b>

4. **Financement du Don GAFSP et réallocation.** Les allocations initiales du GAFSP par catégorie visaient en priorité aux Génie civil et rural (56,47%), Etudes – formation et atelier (14,02%), Moyen de transport et équipement (1,70%), Assistance technique internationale (5,62%), Assistance technique nationale (1,24%), prestation de services (9,33%). A la revue de mi-parcours en Avril 2014, une réallocation a été également faite et la priorité a été donnée à la catégorie Prestation de service qui a gagné plus de 14%, suivi de la catégorie Moyen de transport et équipement plus de 11% et la catégorie Etude – formations et ateliers plus de 7%. Toutefois, la catégorie Génie civil et rural s'est vue diminuée plus de 25%.

**Tableau 2 : de Réallocation du Don GAFSP en \$ USD**

N° cat	Designation	Budget initial	%	Réallocation proposée	Budget final	%
1	Génie civil et rural	11,294,000.00	56.47	-5,032,268.05	6,261,731.95	31.31
2	Moyen de transport et équipement	340,000.00	1.70	2,337,845.01	2,677,845.01	13.39
3	Etudes, formations et ateliers	2,804,000.00	14.02	1,538,030.78	4,342,030.78	21.71
4a	Assistance technique internationale	1,123,000.00	5.62	531,385.09	1,654,385.09	8.27
4b	Assistance technique nationale	248,000.00	1.24	44,867.76	292,867.76	1.46
5	Prestation de service	1,865,000.00	9.33	2,906,139.41	4,771,139.41	23.86
6	intrants et engrais		0.00		0.00	0.00
7	Salaires et indemnités		0.00		0.00	0.00
8	Entretien et fonctionnement		0.00		0.00	0.00
9	Non alloués	2,326,000.00	11.63	-2,326,000.00	0.00	
	<b>Total</b>	<b>20,000,000.00</b>	<b>100.00</b>	<b>0.00</b>	<b>20,000,000.00</b>	<b>100.00</b>

5. **Financement du Don GEF et réallocation.** Les allocations initiales du GEF se présentent comme suit : Génie civil (35,11%), Consultants (17,18%), Equipements et matériels (10,09%) Formations (23,53%), Salaires et indemnités (0,93%) et coût de fonctionnement (3%). Cette allocation initiale a privilégié la catégorie Génie Civil, suivi de la catégorie Formations. Cependant, le Don GEF n'a pas connu de réallocation jusqu'à ce jour.

**Tableau 3 : Allocation initiale du Don GEF en \$ USD**

N° cat	Désignation	Budget initial	%
1	Génie civil	1,880,000.00	35.11
2	Consultants	920,000.00	17.182
3	Equipements et matériels	540,000.00	10.085
4a	Formation	1,260,000.00	23.531



N° cat	Désignation	Budget initial	%
4b	Salaire et indemnités	50,000.00	0.9338
5	Coûts de fonctionnement	160,000.00	2.9881
6	Non alloués	544,546.00	10.17
	<b>Total</b>	<b>5,354,546.00</b>	<b>100</b>

6. **Financement de la contrepartie.** Le financement de la contrepartie est composé de contributions des bénéficiaires et de celle du Gouvernement Togolais.

7. **Situation de la contribution des bénéficiaires :** l'équivalent de 1,3 millions de \$ USD, soit 0,65 milliards de Francs CFA a été prévu par les bénéficiaires. Le Projet a reçu l'équivalent 312,134 \$ USD comme contribution des bénéficiaires, soit 22.5% réalisé. Ce taux de mobilisation prend en compte tous les financements. Cependant, en prenant pour base de calcul les financements ayant connus une mobilisation (FIDA, GAFSP et GEF), ce taux se situe à 64%. Il porte essentiellement sur la contribution financière des bénéficiaires à la construction des magasins (10% du coût total) dont le taux global de mobilisation est estimé à environ 60% au 31/12/2016.

**Tableau 4 : Mobilisation de la contribution des Bénéficiaires**

Composantes/Activités	Contribution globale prévue dans le DCP	Contribution prévue pour les réalisations FIDA	Contribution mobilisée	Taux d'exec.
Composante 1 : Appui à la production et à la productivité	751,956	35,859	57,359	7.63%
<i>Aménagement des Bas-fonds</i>	721,956	5,859	5,859	0.81%
<i>Promotion de la Culture attelée</i>	30,000	30,000	51,500	171.67%
Composante 2 : Valorisation des produits	636,221	453,222	254,775	40.04%
<i>Construction des Magasins, abris et hangars</i>	636,221	453,222	254,775	40.04%
Composante 3 : Coordination et Gestion	0	0	0	0%
Composante 4 : Adaptation aux changements climatiques	0	0	0	0%
<b>Total</b>	<b>1,388,177</b>	<b>489,081</b>	<b>312,134</b>	<b>22.50%</b>

8. **Situation de la contribution du Gouvernement :** la contribution mobilisée de l'Etat du Togo a atteint un montant de 3,288 millions \$ USD, soit 27% du montant prévu. Ce taux de mobilisation prend en compte tous les financements. Toutefois, en prenant pour base de calcul les financements ayant connus une mobilisation (FIDA, GAFSP et GEF), ce taux s'établit à 50%. Cette contribution de l'Etat inclue à la fois l'apport en numéraire et en taxes respectivement de 166, 667 \$ USD et 3, 122, 049 \$ USD. Cependant, la contribution réelle de l'Etat reste sous-évaluée pour les raisons suivantes : (i) la comptabilité n'étant pas à jour dans la saisie des factures ; et (ii) les droits de douanes et taxes sur les équipements importés par les fournisseurs du projet n'ont pas été prises en compte pour défaut de déclaration par les transitaires.

**Tableau 5 : Mobilisation de la contribution du Gouvernement Togolais**

Composantess	Contribution globale prévue dans le DCP	Contribution prévue pour les réalisations FIDA	Contribution mobilisée	Taux exec.
C1 Appui à la production et à la productivité	4,706,000	2,154,925	1 065 718.12	23%
C2 Valorisation des produits	5,785,000	2,933,484	1 286 385.67	22%
C3 Coordination et Gestion	252,000	252,000	987 837.93	392%
C4 Adaptation aux changements climatiques	1,287,040	1,287,040	520 230.32	40%
<b>Total</b>	<b>12,030,040</b>	<b>6,627,449</b>	<b>3 860 172.04</b>	<b>32%</b>

9. L'opération de réallocation a permis au PADAT de (i) contenir toutes les dépenses du projet dans leurs catégories appropriées et (ii) de réaliser des taux de décaissement plus ou moins satisfaisants sur chacune des catégories de dépense avec un taux global des fonds gérés par le FIDA de plus de 83% à la date du 31/12/2016. (voir tableau ci-après).

**Tableau 6 : Décaissements des Dons FIDA, GAFSP et GEF**

Source de financement	Approbation	Décaissement	Taux de décaissement (Etat LGS)
DON FIDA	13 148 000,00	12 261 554,99	93,3
DON GAFSP	20 000 000,00	17 185 843,84	85,9
DON GEF	5 354 546,00	2 499 909,51	46,7
<b>TOTAL</b>	<b>38 502 546,00</b>	<b>31 947 308,34</b>	<b>83,0</b>

### Qualité de la gestion du projet

10. La mission a passé en revue le dispositif de la gestion financière qui se repose sur l'exécution du PBTA et du PPM, du contrôle interne, de l'audit externe, de la mobilisation des ressources financières auprès des sources de financement (FIDA, GAFSP, GEF et Contrepartie) au moyen des DRF/DPD, du paiement des dépenses sur pièces justificatives et le suivi financier des conventions de financement et du budget. Aussi, elle a noté globalement la mise en œuvre des recommandations des missions de supervisions et des audits précédentes. Cependant, elle a noté des insuffisances relatives à la gestion du personnel et au niveau du système de gestion comptable.

11. **L'analyse de l'exécution des PTBA :** A l'exception de l'année 2013, les performances du projet en matière d'exécution des PTBA sont faibles. Le taux moyen d'exécution du PTBA étant une mesure de l'efficacité du projet à réaliser ses objectifs dans les délais et avec les ressources prévues, est relativement faible oscille entre 31% et 82%. Ceci est essentiellement dû à une surestimation des PTBA qui ne prennent pas en compte les délais incompressibles de passation de marchés. Par ailleurs, les tensions de trésoreries nées depuis le départ de L'ATI ont empêché la réalisation de certaines activités, retardant ainsi le paiement des factures des prestataires (plusieurs mois) et ont affecté l'efficacité générale du Projet. Le tableau suivant indique le niveau d'exécution du PTBA de chaque année et par composante.

**Tableau 7 : Exécution du PTBA de 2012 à 2016**

Composantes	2012	2013	2014	2015	2016
Appui à la production et à la Productivité	59.30	115.83	48.86	46.15	25.30
Valorisation des produits	9.37	21.80	23.37	35.94	40.50
Coordination et Gestion	45.72	66.66	50.97	72.25	29.39
Adaptation de la production aux changements climatiques			10.96	17.83	27.26
<b>TOTAL</b>	<b>52.51</b>	<b>82.38</b>	<b>34.48</b>	<b>38.32</b>	<b>31.97</b>

12. Suivant le tableau ci-dessus, l'exécution la plus satisfaisante du PTBA est de 82,38% pour l'année 2013. Ce taux élevé s'explique par les faits suivants :

- ✓ C'est la seule année où les conventions avec les partenaires (ONG, ICAT, etc.) ont été signées plus tôt avant le mois d'avril et ont été presque entièrement exécutées.
- ✓ La plus part des contrats passés en 2012 ont été signés en fin de cette année avec une exécution physique et financière en 2013.
- ✓ Les contrats de montants importants relatifs à la fourniture des intrants (engrais et semences), à l'appui technique aux cultures dans son ensemble ont été entièrement exécutés et payés la même année.
- ✓ Il faut noter aussi que la révision du PTBA effectué dans le dernier trimestre de l'année a permis de supprimer les prévisions ne pouvant plus être réalisées avant le 31 décembre de cette année.

13. Par ailleurs, la mission a également noté que le PTBA 2017 n'a pas encore reçu l'ANO du FIDA ; ce qui constitue une contrainte pour sa mise en œuvre performante.

14. **Evaluation des rapports d'audit externe** : La mission a noté que tous les rapports d'audit ont été fournis dans les délais et n'a pas relevé de réserves sur les opinions de l'Auditeur sur les états financiers, les comptes désignés et les Etats Certifiés de Dépenses (ECD). Cependant, l'absence des relevés bancaires des comptes désignés et d'opération ainsi que leurs états de rapprochement ne permettant la vérification de l'exactitude des soldes contenues dans les états financiers dans ces rapports d'audit a été constaté.. Par ailleurs, la mission a constaté que le processus de recrutement de l'auditeur pour l'exercice 2016 est toujours en cours et qu'il est à l'étape de l'évaluation technique ; ce qui augure un retard dans la soumission du rapport avant le 30/06/2017.

15. **Gestion du Personnel** : Après le départ de l'ATI en Mai 2015, l'effectif en personnel du projet au 31/12/2016 est de 38 employés dont vingt (20) titulaires payés par les ressources des Dons FIDA/FEM, huit (8) homologues payés avec les ressources de la contrepartie, sept (7) volontaires qui ont bénéficié d'un intéressement sur les ressources FIDA, deux (2) intérimaires (COD et spécialiste Suivi – Evaluation) qui ne bénéficient d'aucun traitement et d'un (1) assistant du SGF qui ne bénéficie également d'aucun traitement. Dans sa revue, la mission a noté que hormis la secrétaire et les chauffeurs qui disposent d'un dossier complet, le reste du personnel ne dispose pas de dossier en bonne et due forme permettant d'évaluer le profil individuel conformément au poste occupé. Par ailleurs, la mission a noté que les postes clés sont occupés par les intérimaires et que le processus de recrutement entamé depuis Avril 2016 n'a pas toujours connu un aboutissement jusqu'à ce jour.

16. **Analyse de l'exécution des PPM** : il faut noter que tous les prestataires ont été recrutés sur la base des contrats ou des conventions signés à la suite d'une procédure de passation des marchés. L'examen de l'exécution des PPM des différentes années par la mission indique d'importants retards surtout à l'étape des évaluations des offres ou des propositions techniques et financières. Le PPM de l'année 2016 est cité en exemple et est joint en annexe.

Toutefois, un résumé des taux réalisés est présenté ci-dessous.

**Tableau 8 :Taux d'exécution du PPM de 2012 à 2016**

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Taux d'exécution du PPM (%)	89.39	74.21	75.74	52.37	68.83

17. Durant la mise en œuvre du projet, les statistiques indiquent que plus de 250 contrats et conventions ont été signés dont 36 contrats de fourniture de biens, 40 contrats de travaux et 117 contrats/conventions de services consultants. Le reste étant des contrats signés avec les agents d'appui composés de la secrétaire, des cadres volontaires des chauffeurs renouvelés chaque année.

18. Au total, 12 personnes fonctionnaires ou volontaires, mobilisées depuis avril 2012 dans la commission de passation des marchés, ont bénéficié d'une formation en continu au jour le jour en passation des marchés. Par ailleurs, la mission a relevé un certain nombre de difficultés auxquelles l'équipe de passation a fait face pendant l'exécution du projet et a proposé des approches de solution.

19. **Difficultés relevées** : parmi ces difficultés, on note entre autre que

- ✓ Des retards importants dans le dépôt des TDR/Cahiers de charge au début des processus de passation ont été très préjudiciables. Ils ont conduit à l'accumulation des tâches vers la fin de chaque exercice annuel, ce qui n'a pas du tout été favorable à un bon traitement des dossiers et à la signature opportune des contrats/conventions.
- ✓ Les procédures de passation des marchés sont longues surtout en ce qui concerne les contrats de prestations intellectuelles qui varient de 6 à plus de 12 mois et de travaux/fournitures qui varient de 3 à 8 mois règlementairement en fonction de la méthode utilisée. Cette lourdeur des procédures est accentuée par le fait d'un double contrôle de toutes les étapes d'un processus dont 15 jours pour la DNCMP et 15 jours pour le bailleur. Les seuils de contrôle à priori du FIDA sont très bas et concerne presque la totalité des marchés de chaque année.
- ✓ Les difficultés d'obtenir l'entière disponibilité des membres de la commission d'évaluation des offres pour l'analyse et l'élaboration des rapports d'évaluation. Cet état de choses entraine des retards dans l'évaluation des offres surtout dans le cadre des marchés d'infrastructures et de prestations intellectuelles due à l'accumulation des dossiers les plus importants et ce, à cause du retard de démarrage des procédures devant débiter plus tôt conformément à la planification validée (les TDR ou spécifications techniques non reçues à temps malgré les relances)
- ✓ La mauvaise préparation des offres et/ou la complexité des propositions techniques dans le cas des études alourdissent l'analyse, l'évaluation des soumissions et la production du rapport qui exigent beaucoup plus de temps que prévu. Particulièrement, le dossier de construction des magasins, abris et hangars de marchés, la difficulté d'évaluation des offres a résidé dans la mauvaise qualité des offres préparées par les soumissionnaires. La commission était alors obligée de procéder régulièrement à des vérifications des déclarations et à la demande d'informations complémentaires pour pouvoir prendre des décisions convenables.
- ✓ La défaillance technico-financière de certains prestataires (entreprises, fournisseurs, ONG, etc.) à organiser convenablement l'exécution des contrats/conventions conduit au non-respect des délais d'exécution et alourdit les charges de gestion du projet, notamment l'équipe de

passation des marchés qui a aussi obligation de veiller au respect des conditions de mise en œuvre des contrats jusqu'à leur clôture définitive.

- ✓ Difficultés en début de chaque année pour signer les conventions avec les ONG partenaires chargées de la mise en des activités avec les bénéficiaires entraînant automatiquement des interruptions des activités sur le terrain.

20. **Approches de solutions proposées :**

- ✓ Il est important que des procédures soient allégées pour favoriser l'atteinte des objectifs des projets surtout dans le domaine de l'agriculture qui devrait tenir compte des saisons en négociant avec les bailleurs, la possibilité de faire un seul contrôle à priori des procédures soit par la DNCMP soit par le bailleurs selon les seuils qui vont être négociés en conséquence. Il y a aussi la nécessité, en cas de projets à plusieurs bailleurs, de négocier l'administration des fonds par un seul bailleur pour limiter le nombre de contrôle à postériori ou de multiplicité de marchés en vue du respect des procédures de chacun des bailleurs.
- ✓ Il est suggéré de poursuivre l'application des pénalités de retard à tout prestataire ne respectant pas le délai contractuel d'exécution tout en s'assurant que le délai accordé est réaliste pour l'achèvement de l'exécution et que le retard n'est pas lié au projet.
- ✓ Pour des projets à venir, il est nécessaire de procéder à la signature des conventions pluriannuelles pour éviter les interruptions des activités sur le terrain en début de chaque année et favoriser ainsi le respect de la saisonnalité du domaine agricole.

21. Respect des dispositions de l'Accord de dons. Les dispositions de l'Accord de dons sont globalement respectées.

22. **Immobilisations** : Le Projet a réalisé un inventaire physique des immobilisations (matériel de transport, bureaux et équipements) pour l'ensemble des fonds administrés par IFAD dans le courant du mois de janvier 2017. La fiche d'inventaire mentionne : le site, le compte général, le libellé, la date d'acquisition, la date de mise en service, la ligne budgétaire, la quantité, le numéro d'identification, l'état, la valeur d'origine en CFA, et le nom du détenteur. La mission a fait un sondage sur un échantillon de dix (10) équipements acquis par les fonds FIDA et GAFSP et de cinq (5) acquis par le fonds GEF, et a noté que la gestion du matériel et équipement s'est fait correctement au cours de la vie du Projet. Cependant, Sur la base des TDR, la mission de l'audit de 2016 et de clôture de fera un inventaire exhaustif des équipements du projet accompagné d'un Procès-Verbal afin de permettre au MAEH de proposer un plan de répartition au FIDA pour le transfert desdits équipements.

23. **Gestion financière et comptable** : Depuis le début du projet, la comptabilité est tenue à l'aide du Logiciel Tom2Pro ; ce qui répond parfaitement aux exigences du FIDA en matière de gestion financière et comptable. La mission a noté que le Logiciel est sous exploité dans la mesure où il ne permet pas de générer de façon automatique les états financiers « Bilan, Tableau emploi- Ressource, Compte de résultat » et le 104 «reconstitution du compte spécial» qui sont toujours élaborés à partir du tableur Excel. Cette sous exploitation du logiciel comptable s'explique par un défaut de paramétrage.

24. **Contrôle interne** : Le projet dispose d'un manuel de procédure Administratif, Comptable et Financière et d'un manuel des opérations. Toutefois, elle constate que le manuel de procédure utilise n'est pas propre au PADAT car il est conçu pour tous les projets du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA).

25. **Gestion de Trésorerie** : Au total 83 DRF et DPD ont été préparées pendant la vie du projet pour les financements administrés par le FIDA, soit en moyenne de dix-sept (17) par année. Des problèmes de trésorerie ont été notés depuis le départ de l'ATI en mai 2015. Cette tension de trésorerie est due d'une part à la mise en place tardive de l'intérim et voir son instabilité dans le

temps, auquel il faut ajouter les délais de remboursement des DRF qui sont relativement long. Ces problèmes de trésorerie ont empêché la réalisation de certaines activités, retardé le paiement des factures des prestataires (plusieurs mois) et affecté l'efficacité générale du Projet. Le tableau ci-dessous illustre parfaitement cette tension de trésorerie au 31/12/2016.

**Tableau 9 : Récapitulatif des soldes des comptes Désignés et Opérationnels au 31/12/2016 (EN \$ USD)**

Financement	GAFSP	FIDA	GEF
soldecomptedésigné	0.35	0.20	0.41
soldecompteopérationnel	-37,858.45	12,476.52	225,884.67

26. **Etats Certifiés des dépenses** : La mission a passé en revue les états certifiés de dépenses pour la DRF 43G. La vérification a porté sur un échantillon de 50% des dépenses. La mission a constaté ce qui suit : (i) les DRF sont bien montées et renseignées, (ii) Certaines dépenses ne sont pas étayées par des pièces justificatives complètes (notamment pour certaines missions, absence d'ordre de mission ou de rapport de mission), et (iii) les bordereaux de saisies imprimés sous TOMPRO ne sont pas toujours signés. A l'avenir, la mission recommande au SGF et au comptable la documentation correcte des états certifiés de dépenses comme indique les procédures du FIDA.

27. **Exécution des recommandations de la mission précédente** : Sur les quatre (4) recommandations relevées lors de la dernière mission de supervision, seul deux (2) sont exécutés et deux (2) en cours d'exécution. Celle en cours de réalisation portent sur : (i) la revue du circuit de passation des marchés pour gagner en efficacité sur les projets, et (ii) le paiement de toutes les dépenses éligibles effectuées pendant la période de validité du contrat.

28. **Archivage**. Aux termes des procédures du FIDA et des documents relatifs aux accords de don, les archives doivent être conservées dans de bonnes conditions pendant au moins dix (10) ans. Cependant, la mission constate au niveau de la section gestion financière que l'organisation des pièces ne semble pas être en conformité avec les règles énoncées. Pour la circonstance, le SGF intérimaire a signifié à la mission que le désordre constate est imputable a plusieurs déménagement opère par la section. A cet effet, la mission recommande que les pièces soit ordonnées chronologiquement et classées suivant les procédures du FIDA.

29. **Opérations d'achèvement et de clôture**. Ces questions s'analysent sur quatre (4) angles : i) le suivi de certains contrats et conventions a la date du 31/12/2016, (ii) Etat d'avancement du plan de recouvrement de l'avance de démarrage des fonds administrés par le FIDA, et (iii) Revue des dépenses relatives à la période du 01/01/2017 au 28/02/2017, et (iv) Etablissement des plans de trésorerie des quatre mois restant et réactualisation des plans de recouvrement.,.

30. **Le suivi de certains contrats et convention** : Ces contrats et conventions qui ont fait l'objet de suivi par la mission concernent uniquement les financements GAFSP et GEF. Sur la base du travail effectuée par la mission de facilitation à la clôture des contrats et conventions du PADAT du 19 au 31 décembre 2016, la mission a procédé à l'arrêt définitif des montants éligibles de chaque contrat et convention au vu des pièces justificatives fournies. Cet exercice s'est fait avec la participation du responsable en Infrastructure, du responsable des filières, du spécialiste ADAPT et du SGF par intérim du PADAT. Cependant, la mission a noté un certain nombre d'observation qui sont entre autres : (i) Absence dans certaines de Procès- Verbal (PV) de réception provisoires pour certains travaux achevés a 100%, (ii) absence de la caution de retenue de garantie afin de percevoir le solde à payer, (iii) Factures établis dont les montants sont soient supérieurs/inferieur aux soldes à payer, et (iv) l'absence de certaines factures pour des travaux dont l'état d'avancement a été confirmé par le spécialiste des infrastructures.

31. Ainsi, se résume dans les tableaux ci-dessous le montant maximum éligible à payer par le PADAT pour GAFSP et GEF relatif aux travaux, Services et Fournitures (voir le détail dans les tableaux en annexe).

**Pour le DON GAFSP**

**Tableau 10 : Récapitulatif des Contrats de Service, de Fournitures et des Travaux suivant la liste établie par la mission d'appui de Décembre 2016**

	Montant Initial du Contrat	Montant Apuré	Montant restant à payer	Montant maximum éligible à payer
<b>Total Contrats de Services</b>	710,120,804	398,368,628	311,752,176	181,132,986
<b>Total Contrats de Fournitures</b>	230,298,462	0	230,298,462	230,298,462
<b>Total Contrats de Travaux</b>	507,146,888	281,925,598	225,221,290	63,279,068
<b>Totaux</b>	<b>1,447,566,154</b>	<b>680,294,226</b>	<b>767,271,928</b>	<b>474,710,516</b>

32. Ainsi, suivant la liste de la mission de Décembre 2015, le montant éligible des contrats de services, fournitures et travaux relatif au Don GAFSP s'élevé à **474,710,516** Francs CFA. En outre, une liste complémentaire des contrats et conventions a été soumise à la mission. La synthèse de la situation de cette liste complémentaire se présente dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 11 : Récapitulatif des Autres Contrats de Service et des Travaux vus par la Mission**

	Montant Initial du Contrat	Montant déjà payé	Montant restant à payer	Montant maximum éligible à payer
<b>Total Contrats de Services</b>	275,307,160	238,490,425	36,816,735	36,816,735
<b>Total Contrats de Travaux</b>	1,693,213,974	1,427,531,089	265,682,885	181,619,127
<b>Totaux</b>	<b>1,968,521,134</b>	<b>1,666,021,514</b>	<b>302,499,620</b>	<b>218,435,862</b>

33. Le montant éligible des Autres contrats de services, et travaux relatif au Don GAFSP passés en revue par la mission s'élevé à **218 435 862** Francs CFA.

✓ **Pour le DON GEF**

**Tableau 12 : Récapitulatif des Contrats de Service et des Travaux**

	Montant Initial du Contrat	Montant apuré	Montant restant à payer	Montant maximum éligible à payer
<b>Total Contrats de Services</b>	924,289,081	274,982,000	649,307,081	198 429 089

<b>Total Contrats de Travaux</b>	779,304,433	257,228,095	522,076,338	307 019 426
<b>Totaux</b>	<b>1,703,593,514</b>	<b>532,210,095</b>	<b>1,171,383,419</b>	<b>505 448 515</b>

34. Le tableau présenté ci-dessus indique un total 505 448 515 FCFA comme montant éligible des contrats de services et travaux relatif au Don GEF.

35. **Etat d'avancement du plan de recouvrement de l'avance de démarrage des fonds administrés par le FIDA (Don FIDA, Don GAFSP et Don GEF) :** A la date du 31/12/2016, la mission a noté que seul les avances de démarrage des Dons FIDA a connu un début de recouvrement tandis que celles des Dons GAFSP et GEF n'ont pas encore commencé. Il faut rappeler que les Dons FIDA, GAFSP et GEF ont reçu respectivement 999,930 \$ USD, 1,649,975 \$ USD et 500,000 \$ USD comme avance de démarrage.

- ✓ **Pour le FIDA :** Le recouvrement de l'avance au compte spécial a démarré avec la DRF 0028F suite à l'adoption par le FIDA du plan de recouvrement proposé par le projet. A la date de la mission, il avait été recouvré un total de 572 792,10 \$ USD représentant la totalité des DRF 0028F (233 206,29) et 0029F (172 424,61) puis 75% de la DRF 0030F (167161,20), soit environ 57% du montant total de l'avance initiale.
- ✓ **Pour le GAFSP :** A la date de la mission ce don n'avait pas encore démarré le remboursement de l'avance initiale. Le démarrage du recouvrement de l'avance est prévu avec la DRF 0042G en cours de traitement par les soins du FIDA. Suivant le plan de recouvrement propose par le projet et valide par le FIDA, le pourcentage serait de 28% représentant le recouvrement des DRF 0042G (25%) et 0043G (100%).
- ✓ **Pour le GEF :** Le recouvrement de l'avance initiale va démarrer avec la DRF 0010AD. Au 31 mars 2017, ce don n'avait pas encore démarré le remboursement de l'avance initiale. Suivant le plan de recouvrement établi par le projet et valide par le FIDA, le pourcentage serait de 33% soit un montant total recouvré de 165,511.81 \$ USD représentant les DRF 0010AD (50%) et 0011AD (75%).

36. **Revue des dépenses relatives à la période du 01/01/2017 au 28/02/2017 :** Dans la revue des dépenses de janvier à février, la mission a constaté certaines irrégularités relative aux salaires des employés autorisés à poursuivre les activités après le 31/12/2016. En effet, l'état de paiement du mois de janvier indique dix (10) chauffeurs qui sont pris en charge au lieu de huit (8) qui ont reçu l'avis de non objection du FIDA. Ainsi, la mission déclare inéligible le salaire des deux (2) chauffeurs supplémentaires qui s'élève à 240 300 Franc CFA que le projet devra rembourser au FIDA.

37. **Etablissement des plans de trésorerie des quatre mois restant et réactualisation des plans de recouvrement :** Sur la base des prévisions de dépenses jusqu'à l'achèvement, la mission a travaillé avec le Service de la Gestion Financière sur les plans de trésorerie sur la période restante du Projet, incluant le recouvrement des avances initiales sur les Dons FIDA, GAFSP et GEF. Ainsi, les nouveaux plans d'apurement des créances du PADAT prévoit l'élaboration de deux (2) DRF pour le FIDA; quatre (4) DRF et huit (8) DPD pour le GAFSP et quatre (4) DRF et trois (3) DPD pour le GEF sur la période mars/juin 2017

38. Les taux prévisionnels finals de consommation des ressources seront portés à 96.74% pour les fonds FIDA, à 96.83% pour les fonds GAFSP et à 61.74% pour les fonds GEF. En conséquence tous les soldes positifs des comptes bancaires seront définitivement rapatriés au FIDA

39. **L'audit de clôture :** Le processus de recrutement de l'auditeur pour l'audit de clôture portant sur la période 01/01/2017 au 30/06/2017 a démarré au même moment que l'audit de l'exercice 2016 qui est à l'étape de l'évaluation des propositions techniques.

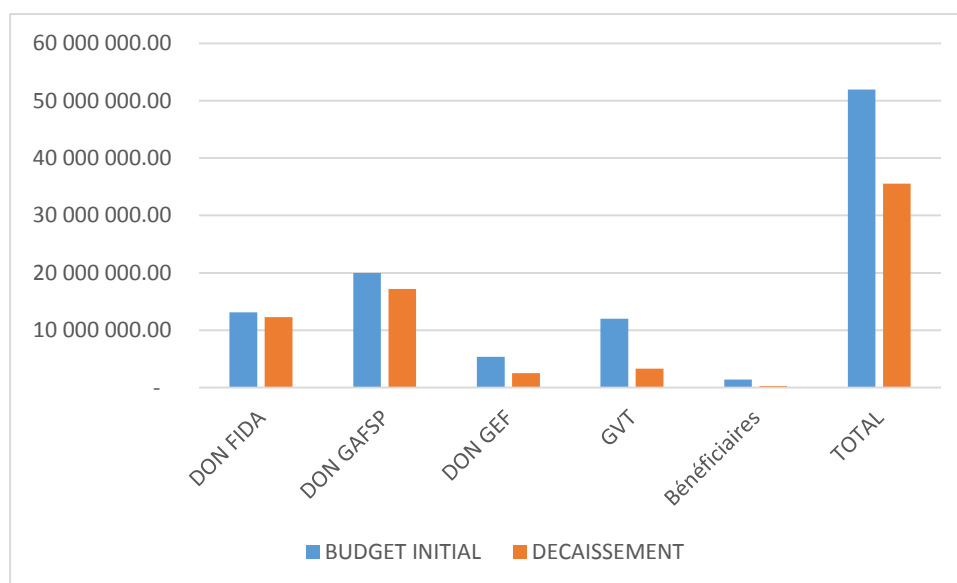


40. **Conclusion** : En sommes, la mission note que malgré les difficultés relevées telles que : l'instabilité de l'équipe clé du projet, les tensions de trésoreries, qui ont affectés les activités du projet et nuit aux paiements des fournisseurs, la gestion financière est modérément insatisfaisante. Toutefois, la mission a rencontré des difficultés dans son déroulement en raison de la préparation insuffisante de ladite mission, notamment la non disponibilité des états financiers au 31/12/2016 dû au fait que la comptabilité n'est pas à jour.

**Tableau 13 : Performance Financière par Bailleur au 31/12/2016 avec Avance (en \$ USD)**

BAILLEURS DE FONDS	BUDGET INITIAL	DECAISSEMENT	TAUX DE DECAISSEMENT
DON FIDA	13 148 000,00	12 261 554,99	93,3
DON GAFSP	20 000 000,00	17 185 843,84	85,9
DON GEF	5 354 546,00	2 499 909,51	46,7
GVT	12 030 040,00	3 288 716,00	27,3
BENEFICIAIRES	1 388 177,00	312 134,00	22,5
<b>TOTAL</b>	<b>51 920 763,00</b>	<b>35 548 158,34</b>	<b>68,5</b>

**Figure 1 : Niveau d'exécution du budget global, comparaison entre les prévisions et les décaissements par Financement**



**Tableau 14 : Décaissement par Composante** au 31/12/2016 avec Avance (en \$ USD)

COMPOSANTE	DON FIDA			DON GAFSP			DON GEF			Gouvernement			Beneficiaires			TOTAL		
	PRE-EVALUATION	REALISE	Taux	PRE-EVALUATION	REALISE	Taux	PRE-EVALUATION	REALISE	Taux	PRE-EVALUATION	REALISE	Taux	PRE-EVALUATION	REALISE	Taux	PRE-EVALUATION	REALISE	Taux
AVANCE INITIALE																		
1. APPUI A LA PRODUCTIVITE	7 737 000	6 758 380	87	5438000	5999072	110				4 706 000	1 065 718	23	751 956	57 359	7,63	18 632 956	13 880 529	74
2. VALORISATION DE LA PRODUCTION	2 087 000	1 502 099	72	13350000	6436343	48				5 785 000	1 286 386	22	636 221	254 775	40,05	21 858 221	9 479 603	43
3. COORDINATION ET GESTION	3 729 000	4 001 076	107	1072000	4750430	443				252 000	987 838	392	0			5 053 000	9 739 343	193
4. ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	0	0		0	0		5 354 546	2 499 910	47	1 287 040	520 230	40	0	0		6 641 586	3 020 140	45
TOTAL	13 553 000	12 261 555	90	19 860 000	17 185 844	87	5 354 546	2 499 910	47	12 030 040	3 860 172	32	1 388 177	312 134	22	52 185 763	36 119 614	69

**Tableau 15 : Décaissement par Catégorie du Don FIDA** au 31/12/2016 avec Avance (en \$ USD)

CATEGORIE	DESCRIPTION DE LA CATEGORIE	ALLOCATION REVISEE	ALLOCATION INITIALE	DECAISSEMENTS REELS	REMBOURSEMENT AVANCE INITIALE	DRF NON ENCORE PAYES (31F)	TOTAL DECAISSEMENT	TAUX DE DECAISSEMENTS REELS	DRF EN PREPARATION (32F)	DECAISSEMENT APRES DRF EN INSTANCE	TAUX DECAISSEMENTS PROJETE	SOLDE
	AVANCE INITIALE			427 137,90			427 137,90					
1	GENIE CIVIL ET RURAL	244 715,13	91 200,00	152 667,03	59 694,84	3 131,14	215 493,01	88,06		215 493,01	88,06	29 222,12
2	MOYEN DE TRANSPORT ET EQUIPMT	2 183 340,33	2 249 600,00	2 156 709,71	241,48	3 052,57	2 160 003,76	98,93		2 181 834,69	99,93	1 505,64
3	ETUDES FORMATION & ATELIER	854 165,37	729 600,00	619 479,16	117 956,11	17 767,74	755 203,01	88,41	24 255,30	779 458,31	91,25	74 707,06
4a	ASSISTANCE TECHNIQUE	1 280 732,16	912 000,00	1 096 366,08			1 096 366,08	85,60		1 096 366,08	85,6	184 366,08
5	PRESTATION DE SERVICES	1 260 419,42	1 292 000,00	1 136 297,60	124 097,78		1 260 395,38	100,00		1 260 395,38	100	24,04

CATEGORIE	DESCRIPTION DE LA CATEGORIE	ALLOCATION REVISEE	ALLOCATION INITIALE	DECAISSEMENTS REELS	REMBOURSEMENT AVANCE INITIALE	DRF NON ENCORE PAYES (31F)	TOTAL DECAISSEMENT	TAUX DE DECAISSEMENTS REELS	DRF EN PREPARATION (32F)	DECAISSEMENT APRES DRF EN INSTANCE	TAUX DECAISSEMENTS PROJETE	SOLDE
6	INTRANTS ET ENGRAIS	5 368 417,67	5 365 600,00	5 368 417,67			5 368 417,67	100,00		5 368 417,67	100	0
7	SALAIRES ET INDEMNITES	1 248 013,86	820 800,00	245 799,07	153 210,45	75 807,93	474 817,45	38,05	123 559,53	634 221,16	50,82	613 792,70
8	ENTRTIEN ET FONCTIONNEMENT	708 196,06	243 200,00	417 754,20	117 591,44	71 233,37	606 579,01	85,65	96 030,82	725 368,69	102,42	-17 172,63
9	NON ALLOUES		1 444 000,00				0,00			0,00	0	0
	<b>TOTAL</b>	<b>13 148 000,00</b>	<b>13 148 000,00</b>	<b>11 620 628,42</b>	<b>572 792,10</b>	<b>170 992,75</b>	<b>12 364 413,27</b>	<b>94,04</b>	<b>243 845,65</b>	<b>12 261 554,99</b>	<b>93,26</b>	<b>1 381 717,38</b>

Figure 2 : Décaissement du Don du FIDA, comparaison entre les allocations initiales révisées et les décaissements effectifs

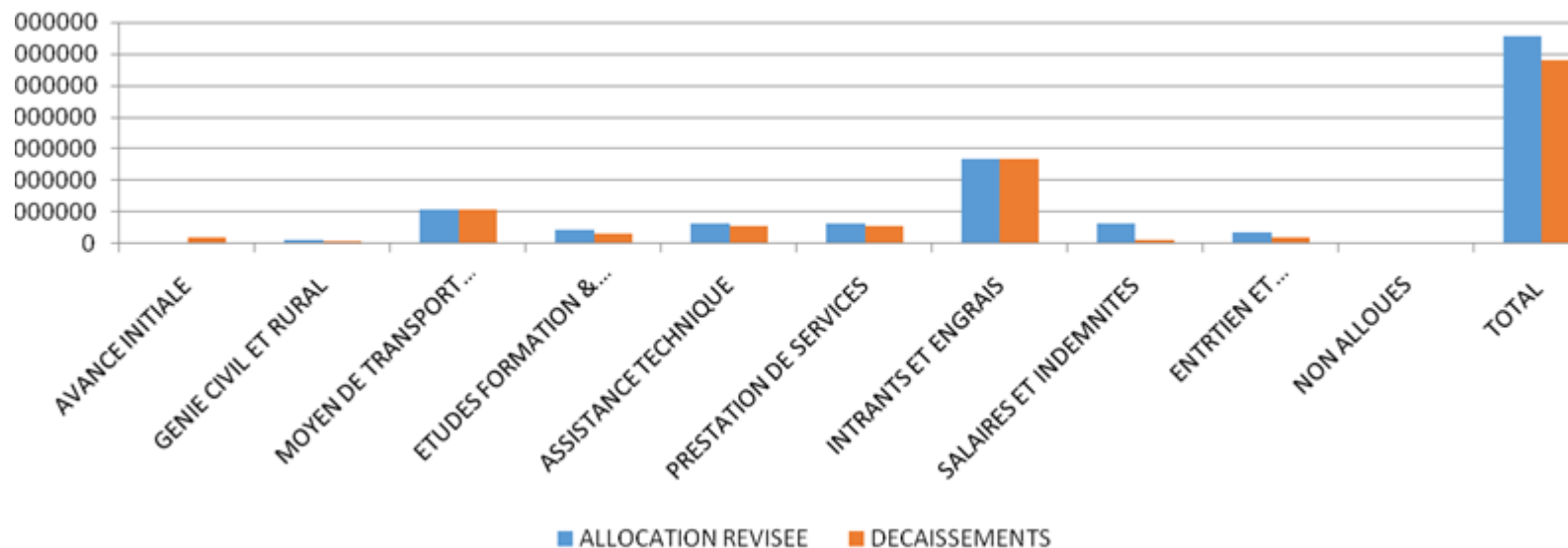


Tableau 16 : Décaissement par Catégorie du Don GAFSP au 31/12/2016 avec Avance (en \$ USD)

République du Togo

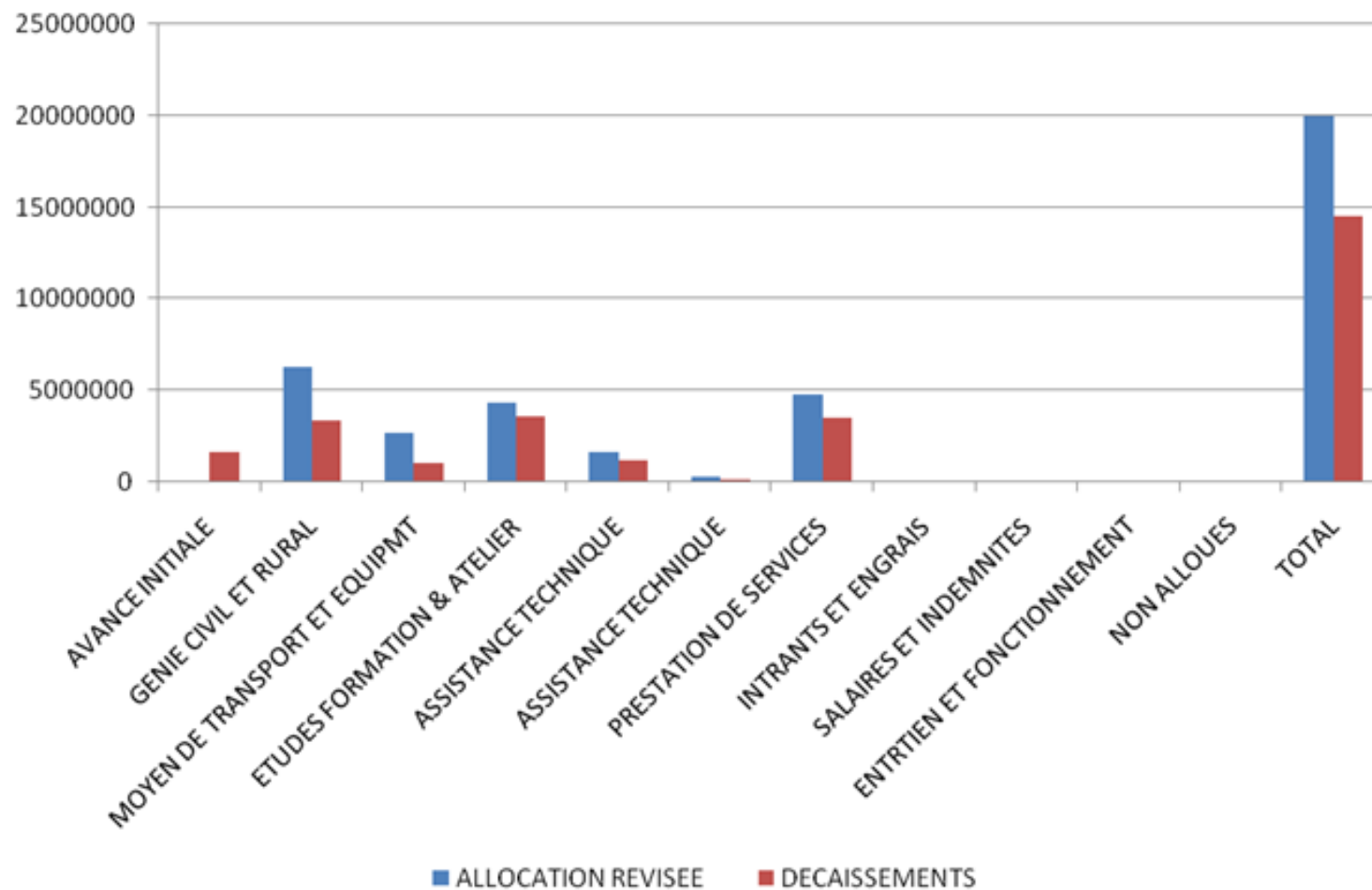
Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT)

Rapport d'achèvement de projet : Dates de la mission : 20 février au 25 mars 2017

Appendice 7: Coûts du projet

CATEGORIE	DESCRIPTION DE LA CATEGORIE	ALLOCATION INITIALE	ALLOCATION REVISEE	DECAISSEMENTS REELS	TAUX DE DECAISSEMENTS REELS	DRF ET DPD EN ATTENTE DE REGLEMENT AU FIDA (DPD 39G ET 40G; DRF 42G ET 43G)	DRF A ENVOYER AU FIDA (DPD 44G à 47G ET DRF 48G)	DECAISSEMENT APRES DRF EN INSTANCE	TAUX DE DECAISSEMENTS PROJETE	SOLDE
	AVANCE INITIALE			1 650 000,00				1 650 000,00		
1	GENIE CIVIL ET RURAL	11 294 000,00	6 260 000,00	3 351 239,41	53,53	557 786,80	441 075,40	4 850 065,18	77	1 411 666,77
2	MOYEN DE TRANSPORT ET EQUIPMT	340 000,00	2 680 000,00	1 058 229,34	39,49	375 086,80	783 422,03	2 489 894,59	93	187 950,42
3	ETUDES FORMATION & ATELIER	2 804 000,00	4 340 000,00	3 624 243,98	83,51	240 980,10	98 725,15	4 112 697,42	95	229 333,36
4a	ASSISTANCE TECHNIQUE	1 123 000,00	1 650 000,00	1 202 148,53	72,86	0,00	0,00	1 773 512,56	107	-119 127,47
4b	ASSISTANCE TECHNIQUE	248 000,00	300 000,00	127 440,22	42,48	42 657,81	41 628,91	211 726,94	72	81 140,82
5	PRESTATION DE SERVICES	1 865 000,00	4 770 000,00	3 495 927,78	73,29	37 916,43	97 826,24	3 747 947,15	79	1 023 192,26
6	INTRANTS ET ENGRAIS							0,00		0,00
7	SALAIRES ET INDEMNITES							0,00		0,00
8	ENTRTIEN ET FONCTIONNEMENT							0,00		0,00
9	NON ALLOUES	2 326 000,00						0,00		0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>20 000 000,00</b>	<b>20 000 000,00</b>	<b>14 509 229,26</b>	<b>72,55</b>	<b>1 254 427,94</b>	<b>1 462 677,73</b>	<b>17 185 843,84</b>	<b>86</b>	<b>2 814 156,16</b>

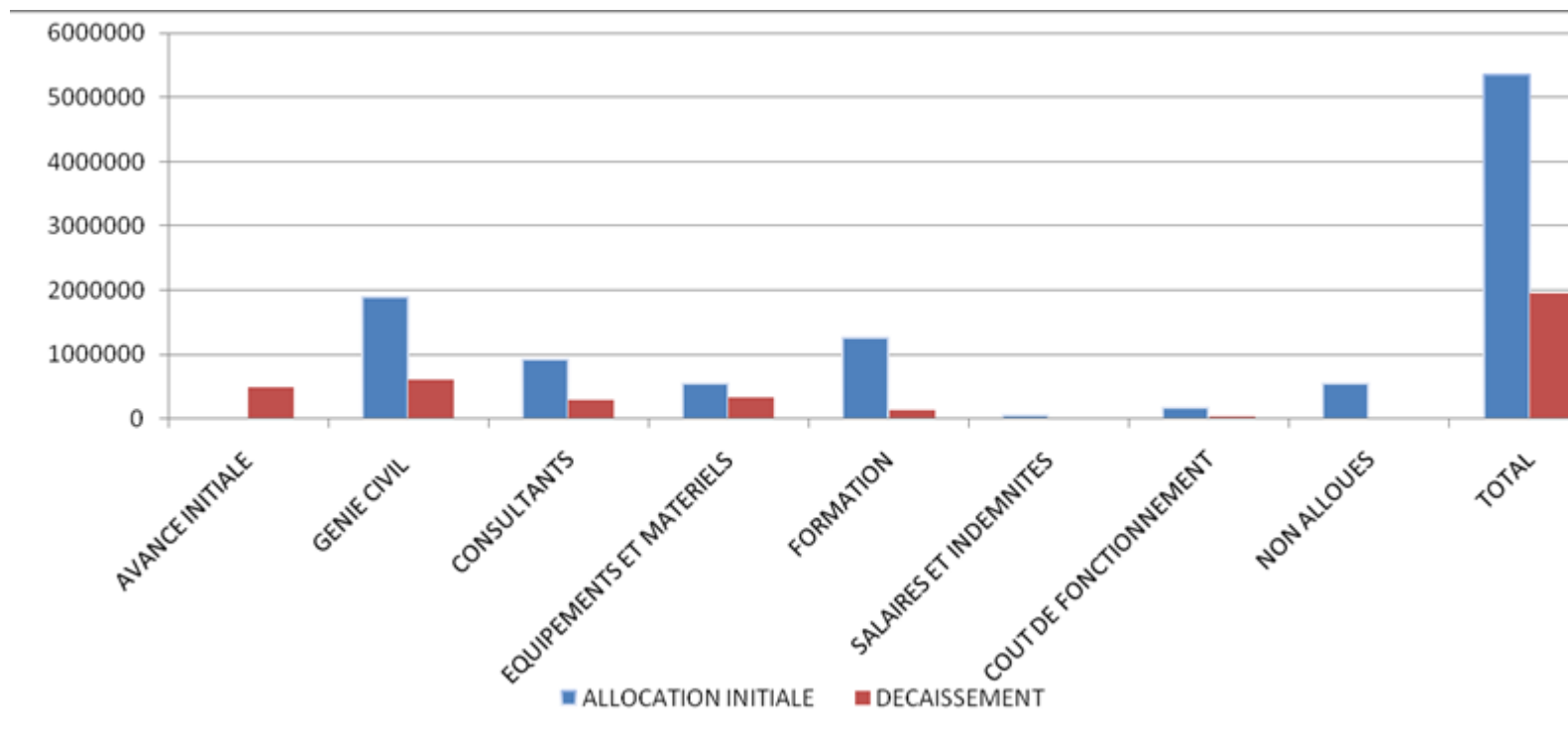
**Figure 3 : Décaissement du Don du GAFSP comparaison entre les allocations initiales révisées et les décaissements effectifs**



**Tableau 17 : Décaissement par Catégorie du Don GEF au 31/12/2016 avec Avance (en \$ USD)**

CATEGORIE	DESCRIPTION DE LA CATEGORIE	MONTANT CONVENTION	DECAISSEMENTS REELS	TAUX DE DECAISSEMENT	DRF/DPD NON ENCORE PAYES (DRF)	DRF A ENVOYER (DRF 0010AD ET 0011AD)	DECAISSEMNT APRES DRF EN INSTANCE	TAUX PROJETE	SOLDE
0	AVANCE INITIALE		500 000,00				500 000,00		
1	GENIE CIVIL	1 880 000,00	615 143,75	32,72		143 621,12	1 182 667,53	63	697 332,47
2	CONSULTANTS	920 000,00	297 219,44	32,31		19 381,31	398 332,06	43	521 667,94
3	EQUIPEMENTS ET MATERIELS	540 000,00	335 473,17	62,12		27 674,53	337 450,59	62	202 549,41
4	FORMATION	1 260 000,00	139 253,00	11,05		51 582,71	485 038,66	38	774 961,34
5	SALAIRES ET INDEMNITES	50 000,00	29 531,47	59,06		10 744,32	40 470,33	81	9 529,67
6	COUT DE FONCTIONNEMENT	160 000,00	33 738,86	21,09		21 008,92	55 950,34	35	104 049,66
7	NON ALLOUES	544 546,00	0,00	0,00				0	544 546,00
	<b>TOTAL</b>	<b>5 354 546,00</b>	<b>1 950 359,69</b>	<b>36,42</b>	<b>0,00</b>	<b>274 012,91</b>	<b>2 499 909,51</b>	<b>47</b>	<b>2 854 636,49</b>

**Figure 4 : Décaissement du don GEF adaptation, comparaison entre les allocations initiales et les décaissements effectifs**



**Tableau 18 : Mobilisation de la Contribution du Gouvernement de 2012 à 2016**

COMPOSANTE	2012			2013			2014			2015			2016		
	BUDGET	REALISE	TAUX	PTBA	REALISE	TAUX	PTBA	REALISE	TAUX	PTBA	REALISE	TAUX	PTBA	REALISE	TAUX
C1 Appui à la production et à la productivité	43 256,40	406 592,39	939,96	133 504,00	437 740,49	327,89	201 331,12	32 160,77	15,97	703 498,00	85 711,03	12,18	318 488,00	5 558,83	1,75
C2 Valorisation des produits	35 100,00	12 852,54	36,62	327 630,00	48 001,26	14,65	1 566 122,00	327 059,10	20,88	2 203 218,00	504 908,01	22,92	1 222 988,00	184 499,27	15,09
C3 Coordination et Gestion	373 961,70	355 546,02	95,08	206 057,62	39 864,54	19,35	455 686,96	274 089,49	60,15	586 822,42	165 301,20	28,17	253 453,98	22 795,65	8,99
C4 Adaptation aux changements climatiques							148 086,24	6 115,59	4,13	798 208,29	136 155,99	17,06	207 648,37	243 763,43	117,39
<b>TOTAL</b>	<b>452 318,10</b>	<b>774 990,95</b>	<b>171,34</b>	<b>667 191,62</b>	<b>525 606,29</b>	<b>78,78</b>	<b>2 371 226,32</b>	<b>639 424,95</b>	<b>26,97</b>	<b>4 291 746,71</b>	<b>892 076,23</b>	<b>20,79</b>	<b>2 002 578,35</b>	<b>456 617,18</b>	<b>22,80</b>



**Tableau 19 : Mobilisation de la Contribution des Bénéficiaires**

Activités	Contribution globale prévue dans le DCP	Contribution prévue pour les réalisations FIDA	Contribution mobilisée	Taux FIDA
Composante 1 : Appui à la production et à la productivité	751 956	35 859	57 359	7,63%
Aménagement des Bas-fonds	721 956	5 859	5 859	0,81%
Promotion de la Culture attelée	30 000	30 000	51 500	171,67%
Composante 2 : Valorisation des produits	636 221	453 222	254 775	40,04%
Construction des Magasins, abris et hangars	636 221	453 222	254 775	40,04%
Composante 3 : Coordination et Gestion	0	0	0	0,00%
Composante 4 : Adaptation aux changements climatiques	0	0	0	0,00%
<b>Total</b>	<b>1 388 177</b>	<b>489 081</b>	<b>312 134</b>	<b>22,50%</b>

**Tableau 20 : Exécution des Financements Administrés par le FIDA y compris la Contrepartie (Gouvernement et Bénéficiaires)**

Source De Financement	Montants Prévus (DCP)	Montants Approuvés	Montants Décaissés	Taux De Décaissement (%)
DON FIDA	13 148 000	13 148 000	12 261 555	93,26
DON GAFSP	20 000 000	20 000 000	17 185 844	85,93
DON GEF	5 354 546	5 354 546	2 499 910	46,69
BOAD	15 000 000	17 200 000	-	0,00
BIDC	15 000 000	7 000 000	-	0,00
Gouvernement	12 030 040	12 030 040	3 860 172	32,09
Bénéficiaires	1 300 000	1 300 000	312 134	24,01
<b>Total en (USD)</b>	<b>81 832 586</b>	<b>76 032 586</b>	<b>36 119 614,38</b>	<b>47,51</b>
<b>Total en (CFA)</b>	<b>40 916 293 000</b>	<b>38 016 293</b>	<b>18 059 807 190</b>	
<b>Financement FIDA, GAFSP et GEF</b>	<b>38 502 546</b>	<b>38 502 546</b>	<b>31 947 308,34</b>	<b>82,97</b>
	<b>19,251 273 000</b>	<b>19 251 273 000</b>	<b>15 973 654 170</b>	

**Tableau 21 : Réconciliation du Compte Désigné du Don FIDA au 31/12/2016**

Dépôt initial	999 930,00	
complément dépôt initial	0,00	
montant recouvré	-572 792,10	
solde compte désigné		0,20
solde compte opérationnel		12 476,52
solde caisse		64,31
DRF en cours		243 845,65
DRF au FIDA non encore remboursé		170 992,75
écart		-241,53
<b>Totaux</b>	<b>427 137,90</b>	<b>427 137,90</b>

**Tableau 22 : Réconciliation du Compte Désigné du Don GAFSP au 31/12/2016**

Dépôt initial	999 975,00	
complément dépôt initial	650 000,00	
montant recouvré	0,00	
solde compte désigné		0,35
solde compte opérationnel		-37 858,45
solde caisse		0,00
DRF en cours		698 242,61
Avance à justifier TCHAMIE		13 286,05
Total DRF au FIDA non remboursées		984 691,58
écart		-8 387,14
<b>Totaux</b>	<b>1 649 975,00</b>	<b>1 649 975,00</b>

**Tableau 23 : Réconciliation du Compte Désigné du Don GEF au 31/12/2016**

Dépôt initial	500 000,00	
complément dépôt initial	0,00	
montant recouvré	0,00	
solde compte désigné		0,41
solde compte opérationnel		225 884,67
solde caisse		102,01
DRF 0011AD en cours		114 021,54
DRF 0010AD à envoyer au FIDA		159 991,37
écart		
<b>Totaux</b>	<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>

**Tableau 24 : Plan de Recouvrement de l'Avance Initiale au Compte Désigné du Don N° DON DSF-8069-TG (FIDA)**

N°	DRF /DON DSF 8069-TG	Période de la DRF	Dates probables d'expédition	Montant	Montant à Rembourser		Montant à Recouvrer		Solde à recouvrer
					%	Montant	%	Montant	
1	DRF 0028F	01/01/15 au 31/03/2015	06/05/2015	233 206,29	0%	-	100%	233 206,29	766 723,71
2	DRF 0029F	01/04/15 au 30/09/15	15/07/2015	172 424,61	0%	-	100%	172 424,61	594 299,10
3	DRF 0030F	01/10/15 au 31/12/15	20/10/2015	222 881,60	25%	55 720,40	75%	167 161,20	427 137,90
4	DRF 0031F	01/01/16 au 30/06/16	28/11/2016	170 992,75	25%	42 748,19	75%	128 244,56	298 893,34
5	DRF 0032F	01/07/16 au 31/12/16	15/01/2016	197 000,00	25%	49 250,00	75%	147 750,00	151 143,34
6	DRF 0033F	au 31/03/2017	15/04/2017	84 223,71	0%	-	100%	84 223,71	66 919,63
7	DRF 0034F	01/04/17 au 31/05/17	15/06/2017	66 919,63	0%	-	100%	66 919,63	0,00
<b>Totaux</b>				<b>1 147 648,59</b>		<b>147 718,59</b>		<b>999 930,00</b>	

**Tableau 25 : Plan de Recouvrement de l'Avance Initiale au Compte Désigné du Don N° DON COFIN GAF-8069-TG (GAFSP)**

N°	DRF /DON COFIN GAF 8069-TG	Période de la DRF	Dates probables d'expédition	Montant	Montant à Rembourser		Montant à Recouvrer		Solde à recouvrer
					%	Montant	%	Montant	
1	DRF 0042G	01/01/16 au 31/05/2016	13/10/2016	692 231,46	75%	519 173,60	25%	173 057,87	1 476 942,14
2	DRF 0043G	01/06/16 au 31/08/16	28/11/2016	292 460,12	0%	-	100%	292 460,12	1 184 482,02
3	DRF 0044G	01/09/16 au 31/10/2016	15/12/2016	350 000,00	50%	175 000,00	50%	175 000,00	1 009 482,02
4	DRF 0045G	01/11/16 au 31/12/16	15/01/2016	650 000,00	25%	162 500,00	75%	487 500,00	521 982,02
5	DRF 0046G	01/01/17 au 31/03/17	15/04/2017	300 000,00	0%	-	100%	300 000,00	221 982,02
6	DRF 0047G	01/04/17 au 31/05/2017	10/06/2017	221 982,01	0%	-	100%	221 982,01	0,00
<b>Totaux</b>				<b>2 506 673,59</b>		<b>856 673,60</b>		<b>1 650 000,00</b>	

**Tableau 26 : Plan de Recouvrement de l'Avance Initiale au Compte Désigné du Don N° DON GEF N° 2000000362 (FEM)**

N°	DRF /DON GEF N° 2000000362	Période de la DRF	Dates probables d'expédition	Montant	Montant à Rembourser		Montant à Recouvrer		Solde à recouvrer
					%	Montant	%	Montant	
1	DRF 0010A	01/06/16 au 30/09/16	15/12/2016	159 991,37	50%	79 995,69	50%	79 995,69	420 004,32
2	DRF 0011A	01/10/16 au 31/12/16	15/01/2017	315 000,00	25%	78 750,00	75%	236 250,00	183 754,32
3	DRF 0012A	01/01/17 au 31/03/17	15/04/2017	112 000,00	0%	-	100%	112 000,00	71 754,32
4	DRF 0013A	01/04/2017 au 31/05/17	15/06/2017	71 754,31	0%	-	100%	71 754,31	
<b>Totaux</b>				<b>658 745,68</b>		<b>158 745,69</b>		<b>500 000,00</b>	

**Tableau 27 : Situation détaillée des Contrats du Don GAFSP établi par la Mission d'appui de Décembre 2016**

N° d'ordre	N° du contrat	Fournisseur/Prestation /Partenaire	Objet du contrat/Convention	Montant Initial du Contrat	Montant deja paye	Montant restant a payer	Montant maximum éligible a payer	Obsevation
<b>Contrats de Services</b>								
1	536/2016	<b>Centrale des producteurs de céréales du Togo (CPC)</b>	Appui au fonctionnement du système d'information des marchés (SIM) de la Centrale des Producteurs de Céréales (CPC)	9,999,000	-	9,999,000	2,727,000	
2	537/2016	<b>Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Production Agricole (CTOP)</b>	Appui spécifique à la CTOP et aux faitières sur les activités du PADAT	94,688,500	-	94,688,500	25,467,741	
3	590/2016	<b>Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT)</b>	Mise en œuvre du Conseil technique aux anciens bénéficiaires de kits Quick Start, suivi appui à l'appropriation de la technique agro-écologique et conseil technique aux producteurs membres des groupes champs écoles agriculteurs pour l'application des technologies de gestion intégrée de la fertilité des sols	90,189,931	-	90,189,931	71,341,536	
4	643/2016	<b>INADES FORMATION</b>	Appui aux initiatives de groupage des produits agricoles et la formation des comités de gestion des OP bénéficiaires de magasins sur les outils de gestion	21,900,000	-	21,900,000	12,778,873	
5	0589/2016	<b>Conseil Permanent des Chambres d'Agriculture du Togo (CPCAT)</b>	Appuis spécifiques au CP CAT pour le renouvellement des organes	245,068,463	211,487,303	33,581,160	7,424,251	A revoir le contrat
6	00829/2016	<b>Direction de la Statistique Agricole de l'Information et de la Documentation (DSID)</b>	Réalisation des études thématiques d'impact du PADAT : SYGRY 3, Effets/impacts sur la production agricole	44,030,750	22,015,375	22,015,375	22,015,375	Montant total à payer après validation du rapportfinal
7	00466/2016	<b>CAP-EJR (Complexe Agro-Pastoral Echo des Jeunes Ruraux.</b>	Mise en œuvre de l'opération de la culture attelée Guerin-Kouka et a Mango.	35,072,000	24,550,400	10,521,600	10,521,600	
8	132/2014	<b>SIAR International</b>	Contrôle et surveillance des travaux de construction des 46 magasins de	75 539 160	62 949 300	12 589 860	12 589 860	ANO obtenue du FIDA. La

			10 Tonnes, 24 de 75 Tonnes, 1 de 150 tonnes, 16 de 250 Tonnes, 4 Abris d'équipements et 18 Hangars du marché dans les régions Maritimes et Plateaux.					signature du contrat de l'Avenant est effective
9	161/2014	<b>INGER SARLU</b>	Contrôle et surveillance des travaux de construction des 42 magasins de 10 Tonnes, 23 de 75 Tonnes, 1 de 150 tonnes, 15 de 250 Tonnes, 24 Abris d'équipements et 3 Hangars du marché dans la région de savane.	93 633 000	77 366 250	16 266 750	16 266 750	ANO obtenue du FIDA. La signature du contrat de l'Avenant est effective
<b>Total Contrat de Services</b>				<b>710 120 804</b>	<b>398 368 628</b>	<b>311 752 176</b>	<b>181 132 986</b>	
<b>Contrats de Fournitures</b>								
8	782/2016	<b>STTC / KELON INTERNATIONAL</b>	Acquisition de 278 bascules pour 278 magasins de stockage dans la région des savanes et de la Kara	29,732,100	-	29,732,100	29,732,100	Bordereau de livraison et Facture en attente
9	784/2016	<b>STIEA SARL</b>	Acquisition de 3869 palettes en bois durs - Lot 1	79,960,623	-	79,960,623	79,960,623	
10	785/2016	<b>STIEA SARL</b>	Acquisition de 2845 palettes en bois durs - Lot 2	57,659,614	-	57,659,614	57,659,614	
11	786/2016	<b>STIEA SARL</b>	Acquisition de 2225 palettes en bois durs - Lot 3	44,871,575	-	44,871,575	44,871,575	
12	787/2016	<b>STTC / KELON INTERNATIONAL</b>	Acquisition de 169 bascules pour 169 magasins de stockage dans les régions Centrales et Maritimes	18,074,550	-	18,074,550	18,074,550	Bordereau de livraison et Facture en attente
<b>Total Contrat de Fournitures</b>				<b>230 298 462</b>	<b>-</b>	<b>230 298 462</b>	<b>230 298 462</b>	
<b>Contrats de Travaux</b>								
14	00675	<b>GROUPE TERA</b>	Construction de 2 magasins de 250 tonnes, de 3 magasins de 75 tonnes, de 7 magasins de 10 tonnes, de 2 hangars de marché et de 2 abris pour équipements	97,285,829	65,237,004	32,048,825	9,759,708	
15	00674	<b>KABA &amp; FILS</b>	Construction de 3 magasins de 250 tonnes, de 5 magasins de 75 tonnes, de 10 magasins de 10 tonnes, de 2 hangars de marché et de 2 abris pour équipements	127,249,445	66,321,377	60,928,068	23,903,497	facture en attente

16	777/2015	<b>Enterprise TBE</b>	Lot 2 - Construction d'1 magasin de 250 T, d'1 local de gardien et d'1 air de séchage dans la préfecture de la Kozah	13,845,460	2,769,092	11,076,368	11 076 368	En attente
17	00656	<b>EC-BTP</b>	Construction d'un (1) magasin de 250 tonnes, de 4 magasins de 75 tonnes, de 5 magasins de 10 tonnes et de 3 hangars de marché	80,298,621	47,611,249	32,687,372	15,958,154	Confirmer par visite du spécialiste
18	00657	<b>EC-BTP</b>	Construction de 4 magasins de 250 tonnes, de 5 magasins de 75 tonnes, de 17 magasins de 10 tonnes, de 3 hangars de marché et de 3 abris pour équipements	171,245,249	85,345,933	85,899,316	0	Pas d'attachement
19	789/2015	<b>TOP - 2S</b>	Lot 3 - Construction d'un magasin de 250 T dans la région de savane	17,222,284	14,640,943	2,581,341	2,581,341	Montant à payer à condition de fournir une caution de retenue de garantie
<b>Total Contrats de Travaux</b>				<b>507,146,888</b>	<b>281,925,598</b>	<b>225,221,290</b>	<b>63 279 068</b>	
<b>Totaux Contrats des Travaux, Fournitures et Services</b>				<b>1 447 566 154</b>	<b>680 294 226</b>	<b>767 271 928</b>	<b>474 710 516</b>	

Tableau 28 : Situation détaillée des *Autres Contrats du Don GAFSP* au 31/12/2016

N° ordre	N° du contrat	Fournisseur/Prestation/Partenaire	Objet du contrat/Convention	Montant Initial du Contrat	Montant déjà payé	Montant restant à payer	Montant maximum éligible à payer	Observations
<b>Contrats de Travaux</b>								
1	00655	<b>MES SARLU</b>	Construction d'un (1) magasin de 250 tonnes, d'un (1) magasin de 10 tonnes et d'un (1) hangar de marché	22 351 940	17 973 534	4 378 406	4 378 406	Montant total à payer à condition de fournir une caution sur la retenue de garantie
2	00666	<b>EC-BTP</b>	Construction d'un (1) magasin de 250 tonnes, d'un (1) magasin de 150 tonnes, de 3 magasins de 10 tonnes et d'un (1) hangar de marché	35 301 211	30 192 934	5 108 277	5 108 277	Montant total à payer à condition de fournir une caution sur la retenue de garantie

5	00659	<b>EEBTP</b>	Construction de <b>5</b> magasins de 250 tonnes, de 8 magasins de 75 tonnes, de 16 magasins de 10 tonnes, de <b>7</b> hangars de marché et de 2 abris pour équipements	245 068 463	211 487 303	33 581 160	10 070 026	
6	00650	<b>ECBE</b>	Construction de 1 magasin de 250 tonnes, de 1 magasin de 75 tonnes	28 249 855	20 333 159	7 916 696	7 916 696	Facture en attente
8	00669	<b>BECO</b>	Construction d'un (1) magasin de 250 tonnes, d'un (1) magasin de 75 tonnes, d'un (1) magasin de 10 tonnes et <b>d'un (1)</b> hangar de marché	32 522 752	25 957 137	6 565 615	6 565 615	Montant total à payer à condition de fournir une caution sur la retenue de garantie
9	00658	<b>ESMO</b>	Construction d'un (1) magasin de 250 tonnes, de 3 magasins de 75 tonnes, de 3 magasins de 10 tonnes et <b>d'un (1)</b> hangar de marché	71 757 987	64 582 188	7 175 799	7 175 799	Facture en attente
10	00670	<b>ENOCOBAT</b>	Construction de 5 magasins de 250 tonnes, d'un (1) magasin de 150 tonnes, de <b>5</b> magasins de 75 tonnes, de <b>3</b> magasins de 30 tonnes, de <b>8</b> magasins de 10 tonnes, de <b>5</b> hangars de marché et de <b>4</b> abris pour équipements	208 853 072	178 440 970	30 412 102	30 412 102	
11	00671	<b>GBTP</b>	Construction d'un (1) magasin de 250 tonnes, de <b>5</b> magasins de 75 tonnes, d'un (1) magasin de 30 tonnes et d'un (1) abri pour équipements	75 266 759	48 203 286	27 063 473	14 778 563	
12	00672	<b>APS</b>	Construction d'un (1) magasin de 250 tonnes, <b>d'un (1)</b> magasins de 75 tonnes, de <b>2 magasins de 30 tonnes</b> et <b>d'un (1)</b> magasins de 10 tonnes, de 2 hangars de marché et de 2 abris pour équipements	55 915 959	53 239 960	2 675 999	2 675 999	Montant total à payer représente la retenue de garantie. Produire une caution sur la retenue de garantie et la facture correspondante.
13	00673	<b>APS</b>	Construction d'un (1) magasin de 250 tonnes, d'un (1) magasin de 150 tonnes, de 5 magasins de 10 tonnes et <b>d'un (1)</b> abris pour équipements	49 551 019	47 073 467	2 477 552	2 477 552	Montant total à payer représente la retenue de garantie. Produire une caution sur la retenue de garantie et la facture correspondante.

17	00677	<b>IBMA</b>	Construction de 5 magasins de 250 tonnes, de 5 magasins de 75 tonnes, de 11 magasins de 10 tonnes, de 4 hangar de marché et de 3 abris pour équipements	201 202 855	133 571 920	67 630 935	67 630 935	Montant total à payer à condition de fournir une autre facture équivalent au montant restant à payer
18	00678	<b>EDF</b>	Construction de 4 magasins de 250 tonnes, d'un (1) magasin de 150 tonnes, de 6 magasins de 75 tonnes, de 15 magasins de 10 tonnes, d'un (1) hangar de marché et de 7 abris pour équipements	190 801 097	174 782 162	16 018 935	7 494 073	Montant à payer à condition de fournir une caution de retenue de garantie
19	00679	<b>MAYI CONSTRUCTION</b>	Construction de 4 magasins de 250 tonnes, de 3 magasins de 75 tonnes, de 7 magasins de 10 tonnes et de 8 abris pour équipements	136 951 685	127 010 168	9 941 517	9 941 517	Montant à payer à condition de fournir une caution de retenue de garantie
20	00680	<b>SIM3</b>	Construction de 2 magasins de 250 tonnes, de 2 magasins de 75 tonnes, de 2 magasins de 10 tonnes, d'un (1) hangar de marché et de 2 abris pour équipements	70 903 543	63 048 297	7 855 246	7 820 397	
21	00681	<b>REC</b>	Construction de 2 magasins de 250 tonnes, de 3 magasins de 75 tonnes, de 6 magasins de 10 tonnes et de 3 abris pour équipements	97 933 258	73 317 750	24 615 508	24 615 508	Facture en attente
22	00682	<b>Grpt GRACE YEBLI/SAINT JOSEPH</b>	Construction de 2 magasins de 250 tonnes, de 2 magasins de 75 tonnes, d'un (1) magasin de 10 tonnes, d'un (1) hangar de marché et de 4 abris pour équipements	60 394 438	57 374 717	3 019 721	3 019 721	Montant total à payer représente la retenue de garantie. Produire une caution sur la retenue de garantie et la facture correspondante.
23	00683	<b>MES SARLU</b>	Construction de 3 magasins de 75 tonnes, de 5 magasins de 10 tonnes et d'un (1) abri pour équipement	46 870 210	40 790 160	6 080 050	6 080 050	Solde à payer inférieur au montant de la facture (8670738). PV de réception provision à joindre aux factures



République du Togo

Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT)

Rapport d'achèvement de projet : Dates de la mission : 20 février au 25 mars 2017

Appendice 7: Coûts du projet

24	00684	<b>GrptGRACE YEBLI/SAINT JOSEPH</b>	Construction d'un (1) magasin de 250 tonnes, de 4 magasins de 75 tonnes et de 6 magasins de 10 tonnes	63 317 871	60 151 977	3 165 894	3 165 894	Montant total a payer représente la retenue de garantie. Produire une caution sur la retenue de garantie et la facture correspondante.	
<b>Totaux des Autres Contrats de Travaux</b>				<b>1 693 213 974</b>	<b>1 427 531 089</b>	<b>265 682 885</b>	<b>321 327 130</b>		
<b>Contrats de Services</b>									
	00947/2 014	<b>KEGEIM</b>	Etude d'avant-projet détaillé et élaboration des prescriptions technique des travaux d'aménagement de 386 hectares de Bas-fonds valides en 2012 dans les régions Maritime et Plateaux	106 135 000	98 174 875	7 960 125	7 960 125	Confirmer avec le spécialiste si le rapport a été fourni	
<b>Total Contrats de Services</b>				<b>106 135 000</b>	<b>98 174 875</b>	<b>7 960 125</b>	<b>7 960 125</b>		
<b>Totaux Contrats des Travaux et Services</b>				<b>1 799 348 974</b>	<b>1 525 705 964</b>	<b>273 643 010</b>	<b>229 287 255</b>		

**Tableau 29 : Situation détaillée des Contrats du Don GEF établi par la Mission d'appui de Décembre 2016**

N° ordre	N° du contrat	Fournisseur/Prestation/Partenaire	Objet du contrat/Convention	Montant Initial du Contrat	Montant déjà paye	Montant restant à payer	Montant maximum éligible à payer	Observations
<b>Contrats de Services</b>								
1	245/2016	<b>Direction Générale de la Météorologie Nationale (DGMN)</b>	Appui à la DGMN pour le renforcement du réseau agro-météorologique	110 413 600	-	110 413 600	3 583 519	
2	246/2016	<b>Direction des Ressources Forestières (DRF)</b>	Appui à la protection des berges, des cours et plans d'eau, et à l'amélioration de l'équilibre hydrique	101 314 880	-	101 314 880	1 987 600	
3	247/2016	<b>Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT)</b>	Mise en place des champs écoles au niveau des sites pilotes des bas-fonds en aménagement et l'utilisation des bio fertilisants à base des champignons (GIFERC) associé à la GIFS	145 900 183	-	145 900 183	33 977 757	
4	494/2016	<b>Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA)</b>	Réalisation de la carte agro-sylvopastorale au Togo	46 446 400	-	46 446 400	147 875	
5	205/2015	<b>Consortium des ONG environnementales de la région des Savanes</b>	Restauration des écosystèmes agrosylvo pastoraux dégradés et la mormotion de l'apiculture dans la région des Savanes	62 819 738	18 845 921	43 973 817	23 489 513	
6	200/2015	<b>Consortium des ONG environnementales de la région des Plateaux</b>	Restauration des écosystèmes agrosylvo pastoraux dégradés et la mormotion de l'apiculture dans la région des Plateaux	54 000 000	16 200 000	37 800 000	15 648 290	Facture en attente + Justificatifs
7	203/2015	<b>Consortium des ONG environnementales de la région Centrale</b>	Restauration des écosystèmes agrosylvo pastoraux dégradés et la mormotion de l'apiculture dans la région Centrale	50 450 000	15 135 000	35 315 000	20 315 000	Facture en attente
8	199/2015	<b>Consortium des ONG environnementales de la Région Maritime</b>	Restauration des écosystèmes agrosylvo pastaoraux dégradés et la mormotion de l'apiculture dans la région Maritime	34 995 000	17 497 500	17 497 500	3 034 386	Facture en attente

9	206/2016	<b>Consortium des ONG environnementales de la Région de la KARA</b>	Restauration des écosystèmes agrosylvo pastoraux dégradés et la mormotion de l'apiculture dans la région de la Kara	49 962 500	14 988 750	34 973 750	15 569 900	Facture en attente	
10	204/2015	<b>Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF)</b>	Reboisement de 500 ha et lutte contre les feux de brousse dans les forêts de l'Etat	132 386 320	93 405 099	38 981 221	38 981 221	Reprendre la facture pour le montant du solde	
11	165/2014	<b>Cercle d'Actions pour un Développement Intégré en Afrique (CADI - AFRIQUE)</b>	Opération pilote de micro irrigation dans les zones de maraichage	135 600 460	98 909 730	36 690 730	26 065 000	Solde	
<b>Total Contrat de Service</b>				<b>924 289 081</b>	<b>274 982 000</b>	<b>649 307 081</b>	<b>182 800 061</b>		
<b>Contrats de Travaux</b>									
12	105/2016	<b>MAYI CONSTRUCTION</b>	Fabrication et implantation de 5000 Balises des couloirs de transhumance et de 40 Panneaux de signalisation et d'information	37 000 000	7 400 000	29 600 000	29 600 000	PV et caution de retenue de garantie	
13	242/2016	<b>E.M.T SARLU</b>	Réalisation de 4 forages pastoraux et fourniture et installation de 4 panneaux de signalisation dans la région des savanes	34 380 000	-	34 380 000	34 380 000		
14	243/2016	<b>E.M.T SARLU</b>	Réalisation de 6 forages pastoraux et fourniture et installation de 6 panneaux de signalisation dans les Régions Centrale (03) et de la Kara (3)	41 958 000	8 391 600	33 566 400	33 566 400		
15	244/2016	<b>A.CO.TEC SARL</b>	Réalisation de 5 forages pastoraux et fourniture et installation de 5 panneaux de signalisation dans les Région Maritime (1) et des Plateaux (4)	33 880 500	6 776 100	27 104 400	27 104 400		
16	195/2015	<b>DPA/ETBB</b>	Construction d'une ferme piscicole à l'Université de Lomé	272 037 000	106 597 695	165 439 305	4 681 625		

17	195/2015	<b>DPA/CECO</b>	Construction des retenues d'eau et Etangs piscicoles	159 507 500	99 503 570	60 003 930	10 980 838	
18	167/2014	<b>ITRA</b>	Identification par sélection variétale participative des variétés de manioc adaptées aux changements climatiques	56 402 970	28 559 130	27 843 840	11 733 275	Facture à actualiser
19	788/2016	<b>Société Trans Euro-Africa (STEA SARL)</b>	Acquisition et installation des équipements complémentaires agro météorologique pour la mise en place de l'assurance récolte	144,138,463	-	144,138,463	144 138 463	DPD
<b>Total Contrats de Travaux</b>				<b>779 304 433</b>	<b>257 228 095</b>	<b>522 076 338</b>	<b>296 185 001</b>	
<b>Totaux Contrats des Travaux et Services</b>				<b>1 703 593 514</b>	<b>532 210 095</b>	<b>1 171 383 419</b>	<b>478 985 062</b>	

**Tableau 30 : Plan de trésorerie du Don FIDA du 1er mars au 30 juin 2017**

	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois4
Trésorerie au début de la période	1,794.07			
FIDA CD/DRF		121,922.83		
FIDA/DPD				
FIDA Compte d'Opérations				
FIDA Caisse				
Compte de Contrepartie				
Compte Désigné Co-financier				
Bénéficiaires				
Autres sources				
<b>Total Entrées de Trésorerie</b>	<b>1,794.07</b>	<b>121,922.83</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Sorties</b>				
1-GENIE CIVIL ET RURAL				
2-MOYENS DE TRANSPORT ET EQUIPT				
3-ETUDES, FORMATIONS ET ATELIERS				
4a-ASSITANCE TECHNIQUE INTERNATL				
4b-ASSISTANCE TECHNIQUE NATIONAL				
5-PRESTATIONS DE SERVICES				
6-INTRANTS ET ENGRAIS				
7-SALAIRES ET INDEMNITES		33,627.35	16,813.67	16,813.67
8-ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT		22,131.22	11,065.61	11,065.61
<b>Total sorties de trésorerie</b>	<b>0.00</b>	<b>55,758.57</b>	<b>27,879.28</b>	<b>27,879.28</b>
<b>Trésorerie</b>	<b>1,794.07</b>	<b>67,958.33</b>	<b>40,079.05</b>	<b>12,199.77</b>
<b>Solde de trésorerie à nouveau</b>	<b>1,794.07</b>	<b>67,958.33</b>	<b>40,079.05</b>	<b>12,199.77</b>
<b>Fonds disponibles</b>	<b>1,794.07</b>	<b>67,958.33</b>	<b>40,079.05</b>	<b>12,199.77</b>

**Tableau 31 : Plan de trésorerie du Don GAFSP du 1er mars au 30 juin 2017**

	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois4
Trésorerie au début de la période	-39,104.10			
FIDA CD/DRF		519,173.60	349,121.31	
FIDA/DPD	364,983.62	520,211.47	368,242.72	142,683.07
FIDA Compte d'Opérations				
FIDA Caisse				
Compte de Contrepartie				
Compte Désigné Co-financier				
Bénéficiaires				
Autres sources				
<b>Total Entrées de Trésorerie</b>	<b>325,879.52</b>	<b>1,039,385.07</b>	<b>717,364.03</b>	<b>142,683.07</b>
<b>Sorties</b>				
1-GENIE CIVIL ET RURAL		385,407.36	305,271.52	88,231.72
2-MOYENS DE TRANSPORT ET EQUIPT		238,113.96	222,482.96	
3-ETUDES, FORMATIONS ET ATELIERS		27,908.00	94,369.01	97,014.47
4a-ASSITANCE TECHNIQUE INTERNATL		520,211.47	57,244.00	
4b-ASSISTANCE TECHNIQUE NATIONAL				
5-PRESTATIONS DE SERVICES		75,612.02	28,077.58	
6-INTRANTS ET ENGRAIS				
7-SALAIRES ET INDEMNITES				
8-ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT				
<b>Total sorties de trésorerie</b>	<b>0.00</b>	<b>1,247,252.81</b>	<b>707,445.07</b>	<b>185,246.19</b>
<b>Trésorerie</b>	<b>325,879.52</b>	<b>118,011.78</b>	<b>127,930.74</b>	<b>85,367.62</b>
<b>Solde de trésorerie à nouveau</b>	<b>325,879.52</b>	<b>118,011.78</b>	<b>127,930.74</b>	<b>85,367.62</b>
<b>Fonds disponibles</b>	<b>325,879.52</b>	<b>118,011.78</b>	<b>127,930.74</b>	<b>85,367.62</b>

**Tableau 32 : Plan de trésorerie du Don GEF du 1er mars au 30 juin 2017**

	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois4
Trésorerie au début de la période	98,698.24			
FIDA CD/DRF		265,771.54	298,084.93	
FIDA/DPD		288,276.93	135,892.80	
FIDA Compte d'Opérations				
FIDA Caisse				
Compte de Contrepartie				
Compte Désigné Co-financier				
Bénéficiaires				
Autres sources				
<b>Total Entrées de Trésorerie</b>	<b>98,698.24</b>	<b>554,048.47</b>	<b>433,977.73</b>	<b>0.00</b>
<b>Sorties</b>				
1-GENIE CIVIL	75,414.56	352,917.98	275,948.41	150,829.12
2-CONSULTANTS		9,708.12	9,708.13	28,321.25
3-EQUIPEMENT ET MATERIEL		3,583.52	3,583.52	
4-FORMATION		22,651.84	23,651.12	21,652.55
5-SALAIRES ET INDEMNITES				
6-COÛTS DE FONCTIONNEMENT		75,612.02	28,077.58	
<b>Total sorties de trésorerie</b>	<b>75,414.56</b>	<b>464,473.48</b>	<b>340,968.76</b>	<b>200,802.92</b>
<b>Trésorerie</b>	<b>23,283.68</b>	<b>112,858.67</b>	<b>205,867.64</b>	<b>5,064.72</b>
<b>Solde de trésorerie à nouveau</b>	<b>23,283.68</b>	<b>112,858.67</b>	<b>205,867.64</b>	<b>5,064.72</b>
<b>Fonds disponibles</b>	<b>23,283.68</b>	<b>112,858.67</b>	<b>205,867.64</b>	<b>5,064.72</b>

## Appendice 8: Avancement matériel effectif du projet, par composante

Composante/Sous-composante/Produit		Indicateurs	Unité	Prévu	Réalisé	Taux
<b>Composante 1 : Appui à la production et à la productivité</b>						
Volet 1.1 : Appui techniques aux cultures	Opération de Quick-Start	Quantité en tonne de NPK distribuée	Tonne	4 500	4 673	104
		Quantité en tonne d'urée distribuée	Tonne	2 250	2 339	104
		Producteurs bénéficiaires de kits maïs	Bénéficiaire	40 000	40 000	100
		Producteurs femmes bénéficiaires de kits maïs	Bénéficiaire	20 000	19 511	98
		Producteurs jeunes bénéficiaires de kits maïs	Bénéficiaire	16 000	18 368	115
		Producteurs bénéficiaires de kits riz	Bénéficiaire	10 000	13 500	135
		Femmes bénéficiaires de kits riz	Bénéficiaire	5 000	7 237	145
		Jeunes bénéficiaires de kits riz	Bénéficiaire	4 000	6 822	171
		Quantité semences maïs distribués	Tonne	400	399	100
		Quantité semence riz distribués	Tonne	200	274	137
		Producteurs bénéficiaires de kits suivis	Bénéficiaire	50 000	53 500	107
		Producteurs suivis en agroécologie	Bénéficiaire	75	75	100
	Aménagement des bas-fonds	Superficie de bas-fonds de type 1 aménagées	Hectare	2 056	62	3
	Opération pilote de la petite mécanisation	Membres d'OP formés à l'utilisation des motoculteurs	Nombre	30	50	167
		Motoculteurs distribués	Nombre	10	10	100
	Opération pilote de la culture attelée	Bœufs de culture attelée distribués	Unité	100	106	106
		Attelages distribués	Unité	200	78	39
		Forgerons équipés	Nombre	12	30	250
	Promotion de la gestion intégrée de la fertilité des sols	Maitres formateurs formés	Nombre	10	10	100
		Facilitateurs formés	Nombre	130	266	205
Auxiliaires endogènes formés		Nombre	1 200	1 452	121	
Champs écoles agriculteurs installés		Nombre	650	613	94	
	Visites d'échanges GIFS organisées	Visite	50	48	96	



Composante/Sous-composante/Produit	Indicateurs	Unité	Prévu	Réalisé	Taux
Volet 1.2: Renforcement des capacités des acteurs à la base	OP renforcées (suivies dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans de travail)	OP	3 005	2 912	97
	OP mutées en coopératives selon les dispositions de l'OHADA	OP	3 005	2 400	80
	Membres de comités de gestion des OP structurées formés en gestion de microprojets	OP	1 140	1 198	105
	Unions/Faïtières d'OP mutées	Union/Faïtière	38	146	384
	Jeunes formés en entrepreneuriat	Nombre	100	99	99
	Jeunes "artisans réparateurs de proximité" formés et installés	Nombre	20	24	120
<b>Composante 2 : valorisation des produits</b>					
Volet 2.1 : Accès aux équipements de transformation	Egreneuses distribuées	Nombre	700	700	100
	Décortiqueuses distribuées	Nombre	100	100	100
	Batteuses-vanneuses distribuées	Nombre	150	150	100
	Bâches distribuées	Nombre	500	1 250	250
	Râpeuses et presses manuelles distribuées	Unité	250	250	100
Volet 2.2 : Mise en place des infrastructures d'appui	Magasins de 250 tonnes construits	Unité	52	35	67
	Magasins de 150 tonnes construits	Unité	7	7	100
	Magasins de 75 tonnes construits	Unité	71	49	69
	Magasins de 30 tonnes construits	Unité	6	6	100
	Magasins de 10 tonnes construits	Unité	134	95	71
	Hangars de marchés construits	Unité	37	23	62
	Comités de gestion des magasins des OP bénéficiaires formés	Nombre	270	127	47
	Abris d'équipements de transformation construits	Unité	46	38	83
Volet 2.3 : Appui à la mise en marché	Nombre de ventes groupées réalisées	Nombre	300	188	63
	Nombre de point groupage	Nombre	ND	66	NA
	Marchés couverts par le SIM	Nombre	40	40	100
<b>Composante 4 : Adaptation de la production aux changements climatiques</b>					

Composante/Sous-composante/Produit		Indicateurs	Unité	Prévu	Réalisé	Taux
Volet 4.1 : Intégrer les outils d'adaptation au changement climatique dans les systèmes de production agricole	Appuyer l'intégration d'outils d'adaptation au changement climatique dans les systèmes de production agricole	Carte sylvopastorale disponible	Nombre	3	0	0
		Ateliers de sensibilisation des décideurs politiques	Nombre	6	6	100
	Renforcement du réseau agro météorologique	Personnes formées sur l'analyse des données climatiques	Nombre	40	0	0
		Station météo équipées de matériel automatique	Nombre	9	9	100
		Régions dotées de petits équipements agro-météorologiques	Nombre	5	0	0
		Personnes formées sur la collecte et le stockage de données climatiques	Nombre	20	0	0
		Lot d'équipements complémentaires acquis pour l'assurance récolte	Unité	1	1	100
Volet 4.2 : Adapter les systèmes de productions agricoles vulnérables aux impacts climatiques actuels et futurs	Renforcement de la résilience de la production vivrière et mise en place de techniques de culture intégrant l'adaptation aux changements climatiques	Kits de micro irrigation distribués	Nombre	150	300	200
		Superficies emblavées en maraichage ayant reçues des produits GIFERC	Hectare	50	50	100
		Superficies aménagées en parcs agroforestiers	Hectare	30	34	113
		Superficies reboisées en plantes à haute valeur économiques	Hectare	ND	506	NA
		Cartes variétales des zones agro-climatologiques	Nombre	2	0	0
		Producteurs appuyés en semences adaptées	Nombre	650	0	0
	Amélioration de la gestion des espaces pastoraux	Ménages bénéficiaires d'animaux (volailles et ovins-caprins)	Unité	450	5 800	1 289
		Carte de transhumance	Unité	1	1	100
		Points d'eau pastoraux installés	Nombre	15	15	100
		Balises implantées	Nombre	2 000	4 300	215
		Distance de couloirs aménagée	Kilomètre	500	178	36
	Protection et restauration des écosystèmes sylvo-pastoraux	Superficie reboisée en forêts étatiques	Hectare	500	513	103
		Superficie reboisée en forêts communautaires	Hectare	500	424	85

Composante/Sous-composante/Produit		Indicateurs	Unité	Prévu	Réalisé	Taux
	dégradés	Superficie d'écosystèmes en dégradation mis en défens	Hectare	240	320	133
		Comités de lutte contre les feux de brousse établis et équipés	Nombre	15	39	260
	Promotion de l'apiculture	Ruches distribuées en apiculture	Nombre	1 000	382	38
		Extracteurs acquis au profit de l'apiculture	Nombre	10	8	80
		Apiculteurs formés et équipés	Nombre	300	202	67
	Mise en place ou aménagement petite retenue et promotion de la pisciculture	Petites retenues d'eau aménagées	Nombre	10	10	100
		Unités piscicoles mises en place	Nombre	10	0	0
		Retenues d'eau réfectionnées empoissonnées	Nombre	10	0	0
	Volet 4.3 : Renforcement nécessaire pour promouvoir l'éducation, l'information et la communication en matière de changement climatique	Membres d'OP formés en évaluation des impacts et vulnérabilité aux CC	Nombre	1 500	2 863	191
Encadreurs formés en aquaculture, élevage, semences adaptées et paquets technologiques		Nombre	30	0	0	



## Appendice 9.1: Comparaison de l'impact du projet selon les résultats SYGRI/RIMS (2012 - 2016)

Indicateur	Unité	Référence (2012)	Fin projet (2016)
Enfants en insuffisance pondérale - Poids par âge	%	24%	15%
Enfants chroniquement mal nourris - Taille par âge	%	38%	25%
Enfants en malnutrition aigüe - Poids par taille	%	8%	6%
Ménages ayant connu une saison de disette	%	84%	62%
Durée de la première saison de disette	Mois	4,6	3,6
Ménages ayant connu deux saisons de disette	%	2%	3%
Durée de la deuxième saison de disette	Mois	3,8	2,6
Pourcentage des ménages ayant accès à l'eau potable	%	48%	56%
Ménages qui disposent de l'électricité	%	16%	21%
Ménages qui possèdent une radio	%	62%	60%
Ménages qui possèdent une télévision	%	8%	13%
Ménages qui possèdent un réfrigérateur	%	1%	1%
Ménages qui possèdent un téléphone	%	53%	78%
Ménages qui possèdent une bicyclette	%	49%	51%
Ménages qui possèdent une moto	%	25%	37%
Ménages qui possèdent des poules et autres volailles	%	77%	82%
Ménages qui possèdent des ovins (moutons)	%	28%	23%
Ménages qui possèdent des caprins (chèvres)	%	49%	58%
Ménages qui possèdent des bovins (bœufs)	%	15%	12%
Femmes chefs ménages plus pauvres	%	30%	23%
Femmes chefs ménages pauvres	%	23%	24%
Femmes chefs ménages moyennes	%	14%	18%
Femmes chefs ménages riches	%	17%	21%
Femmes chefs ménages plus riches	%	16%	14%

## Appendice 9.2: Résultats SYGR/RIMS de premier et deuxième niveau (Situation au 31 décembre 2016)

### Résultats de premier niveau

Résultats	Unité	Années						Cumulatif			Commentaires
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	Concepti on	Réalisé	%	
<b>Nombre de Bénéficiaires</b>											
<b>Personnes ayant bénéficié des services du projet</b>	<b>Nombre</b>	<b>95 860</b>	<b>133 407</b>	<b>120 620</b>	<b>236 341</b>	<b>3 996</b>	<b>5 362</b>	<b>370 000</b>	<b>595 586</b>	<b>161%</b>	Les bénéficiaires des OP n'ont pas été comptabilisé en 2013 et 2014. Ceci a été signalé au cours de la soumission du rapport de 2015
Personnes ayant bénéficié des services du projet	Femme	52 723	59 992	54 989	122 897	1 998	2 681	185 000	295 280	160%	
Personnes ayant bénéficié des services du projet	Homme	43 137	73 415	65 631	113 444	1 998	2 681	185 000	300 306	162%	
<b>Ménages ayant bénéficié des services du projet</b>	<b>Nombre</b>	<b>19 172</b>	<b>18 028</b>	<b>16 300</b>	<b>31 938</b>	<b>540</b>	<b>766</b>	<b>50 000</b>	<b>86 744</b>	<b>173%</b>	
<b>Groupes ayant bénéficié des services du projet</b>	<b>Nombre</b>	<b>1 028</b>	<b>1 117</b>	<b>836</b>	<b>2 400</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>3 000</b>	<b>5 431</b>	<b>181%</b>	
<b>Composant es</b>	<b>Sous-composant</b>										

Résultats		Unité	Années					Cumulatif			Commentaires		
			2011	2012	2013	2014	2015	2016	Concepti on	Réalisé		%	
<b>e</b>													
<b>Composant e 1 : Appui à la production et à la productivité</b>	<b>Appui technique aux cultures</b>	<b>Personnes formées aux méthodes et techniques de production agricole</b>	<b>Nombre</b>	<b>19 172</b>	<b>18 028</b>	<b>16 300</b>	<b>30 211</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50 000</b>	<b>83 711</b>	<b>167%</b>	
		Personnes formées aux méthodes et techniques de production agricole	Femme	7 227	9 921	8 869	14 690	0	0	25 000	40 707	163%	
		Personnes formées aux méthodes et techniques de production agricole	Homme	11 945	8 107	7 431	15 521	0	0	25 000	43 004	172%	
		<b>Personnes ayant accès aux services de conseil mis en place</b>	<b>Nombre</b>	<b>19 172</b>	<b>18 028</b>	<b>16 300</b>	<b>30 211</b>	<b>0</b>	<b>22 338</b>	<b>50 000</b>	<b>106 049</b>	<b>212%</b>	
		Personnes ayant accès aux services de conseil mis en place	Femme	7 227	9 921	8 869	14 690	0	11 052	25 000	51 759	207%	
		Personnes ayant accès aux services de conseil mis en place	Homme	11 945	8 107	7 431	15 521	0	11 286	25 000	54 290	217%	

Résultats	Unité	Années						Cumulatif			Commentaires	
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	Concepti on	Réalisé	%		
Aménagem ents hydro-agricoles	Superficies des périmètres d'irrigation aménagés ou réhabilités	Ha	0	0	0	0	60	0	6 850	60	1%	
	Groupes de gestion de l'infrastructure créés/consolidé	Nombre	0	0	0	350	4	0	1 000	354	35%	
	Membres des groupes de gestion de l'infrastructure créés/consolidés	Nombre	0	0	0	988	12	0	3 150	1 000	32%	
	Membres des groupes de gestion de l'infrastructure créés/consolidés	Femme	0	0	0	78	9	0	400	87	22%	
	Membres des groupes de gestion de l'infrastructure créés/consolidés	Homme	0	0	0	910	3	0	2 750	913	33%	
	Groupes de gestion de l'infrastructure comptant des femmes dans leurs instances de direction	Nombre	0	0	0	78	3	0	400	81	20%	
Renforcement des capacités des OP et leurs	Organisations faitières créées/renforcés	Nombre	0	2	144	8	0	0	150	154	103%	



	Résultats	Unité	Années						Cumulatif			Commentaires	
			2011	2012	2013	2014	2015	2016	Concepti on	Réalisé	%		
	<b>faitières</b>												
<b>Composant e 2: Valorisation des produits</b>	<b>Accès aux équipements de transformat ion</b>	<b>Personnes formées dans les domaines de la post- production, de la transformation et de la commercialisati on</b>	Nombre	19 172	18 028	16 300	0	0	0	50 000	53 500	107%	Le total des réalisés des années précédentes a été cumulé. Dans la colonne "Cumulat if", c'est juste de bénéficiaire qui a été mentionné.
		Personnes formées dans les domaines de la post-production, de la transformation et de la commercialisatio n	Femme	7 227	9 921	8 869	0	0	0	25 000	26 752	107%	
		Personnes formées dans les domaines de la post-production, de la transformation et de la commercialisatio n	Homme	11 945	8 107	7 431	0	0	0	25 000	26 748	107%	
		<b>Installations de transformation aménagées/remi ses en état</b>	Nombre	0	0	0	525	0	675	1 200	1 200	100%	

	Résultats	Unité	Années						Cumulatif			Commentaires	
			2011	2012	2013	2014	2015	2016	Concepti on	Réalisé	%		
	Mise en place des infrastructures de stockage et de commercialisation	Installations de commercialisation aménagées/remises en état	Nombre	0	0	0	0	14	9	47	23	49%	Les autres infrastructures seront construites sur les ressources de la BOAD et BIDC.
		Installations de stockage aménagées/remises en état	Nombre	0	0	0	0	78	114	444	188	42%	
Appui à la mise en marché des produits		Groupes de commercialisation formés/consolidés	Nombre	0	0	56	66	66	0	300	188	63%	
		Membres des groupes de commercialisation formés/consolidés	Nombre	0	0	1 120	1 320	1 320	0	6 000	3 760	63%	
		Membres des groupes de commercialisation formés/consolidés	Femme	0	0	448	528	529	0	2 400	1 505	63%	
		Membres des groupes de commercialisation formés/consolidés	Homme	0	0	672	792	791	0	3 600	2 255	63%	
		Groupes de commercialisation comptant des femmes dans leurs	Nombre	0	0	22	22	22	0	120	66	55%	

Résultats			Unité	Années						Cumulatif			Commentaires
				2011	2012	2013	2014	2015	2016	Concepti on	Réalisé	%	
		instances de direction											
Composant e 4 : Adaptation de la Production aux changement s Climatiques	Les systèmes de productions agricoles vulnérables sont adaptés aux impacts climatiques actuels et futurs	Groupes de gestion des ressources naturelles créés/consolidés	Nombre	0	0	0	0	0	25	25	25	100%	
		Membres des groupes de gestion des ressources naturelles créés/consolidés	Nombre	0	0	0	0	0	125	165	125	76%	
		Membres des groupes de gestion des ressources naturelles créés/consolidés	Femme	0	0	0	0	0	50	82	50	61%	
		Membres des groupes de gestion des ressources naturelles créés/consolidés	Homme	0	0	0	0	0	75	83	75	90%	
		Groupes de gestion des ressources naturelles comptant des femmes dans leurs instances de direction	Nombre	0	0	0	0	0	15	15	15	100%	

Résultats	Unité	Années						Cumulatif			Commentaires
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	Concepti on	Réalisé	%	
Superficie de terres où les services écosystémiques ont été restaurés	Ha	0	0	0	0	513	776	2 520	1 289	51%	
Renforcement nécessaire pour promouvoir l'éducation, l'information et la communication en matière de changement climatique	Nombre	0	0	0	0	1 149	6 341	5 000	7 490	150%	

### Résultats du deuxième niveau

Composantes	Sous-composante	Résultat	Barème	Commentaire
Appui à la production et à la Productivité	Appui technique aux cultures	Efficacité: amélioration de la production agricole, animale et halieutique/piscicole	5	Les techniques vulgarisées sont adopté, il est noté l'amélioration des productions: 100% des bénéficiaires suivis ont reconstitué les kits. 100% des bénéficiaires de culture attelée ont augmenté leur superficie en moyenne de 114% entre 2014 et 2016.
	Aménagements hydro-agricoles	Durabilité probable de l'infrastructure de production - Périmètres d'irrigation	NA	Dans le cadre du PADAT ces infrastructures sont les bas-fonds qui pour le moment ne sont pas aménagés à

Composantes	Sous-composante	Résultat	Barème	Commentaire
		Efficacité de l'infrastructure de production - Périmètres d'irrigation	NA	l'exception de 62 ha pilotes. Ces bas-fonds seront aménagés avec les financements de la BOAD et de la BIDC à partir de 2017.
		Durabilité probable des groupes de gestion de l'infrastructure formés/consolidés	NA	
	<b>Renforcement des capacités des OP et leurs faitières</b>	Durabilité probable des organisations faitières formées/consolidées	4	Les OP de base sont formées mais il faut encore un appui accompagnement afin de les rendre plus opérationnelles. 100% des CROPPA sont fonctionnel; 100% des faitières appuyées sont fonctionnelles; 100% unions cantonales et préfectorales sont appuyés par les CROPPA et sont fonctionnelles.
<b>Valorisation des produits</b>	<b>Mise en place des infrastructures de stockage et de commercialisation</b>	Durabilité probable des installations de commercialisation	4	Les infrastructures réalisées et en cours de réalisation sont de qualité. Implication réelle des OP bénéficiaires avec la mobilisation de plus de 65% de la contribution exigée en espèce.
		Durabilité probable des installations de stockage	4	
		Durabilité probable des installations de transformation	4	Les OP sont formées sur la gestion de ces équipements et les artisans sur leur réparation. Plus de 80% des équipements sont fonctionnels.
	<b>Appui à la mise en marchés</b>	Efficacité: producteurs bénéficiant d'un plus large accès au marché	5	63% groupes de commercialisation (188 sur 300) sont opérationnels; Le Système d'information sur les marchés (SIM) est opérationnel et couvre toutes les régions du pays
Durabilité probable des groupes de commercialisation créés/consolidés		5	Les groupes appuyés pour la vente groupée sont fonctionnels.	

Composantes	Sous-composante	Résultat	Barème	Commentaire
Adaptation de la production agricole aux changements climatiques	Les systèmes de productions agricoles vulnérables sont adaptés aux impacts climatiques actuels et futurs	Durabilité probable des groupes de gestion des ressources naturelles créés/consolidés	NA	Ces groupes ne sont pas encore mis en place
		Efficacité : nombre de services écosystémiques protégés et pérennisés	3	43% des superficies prévus sont protégés. Les bénéficiaires sont renforcés et bien impliqués dans la restauration et la gestion durable des écosystèmes.

## Appendice 10: Taux de rentabilité interne du projet (analyse détaillée)

### A. Introduction

1. **Situation avant projet et choix techniques.** A la conception du PADAT (situation avant le projet), le secteur agricole au TOGO, se caractérisait par un faible niveau d'investissement public dans les filières agricoles. Peu de ressources ont été affectées au secteur agricole dans le sens de l'amélioration de l'accès (i) aux intrants et conseil agricole, (ii) aux services d'équipements et d'infrastructures et; (iii) aux marchés des produits agricoles. Les conséquences de ce faible niveau d'intervention dans le secteur agricole ont été caractérisées, par la mission de conception comme suit :

2. **Contraintes au niveau de la production.** Les principales contraintes liées à la production agricole se résument comme suit: (i) le changement climatique qui conduit à l'abandon du deuxième cycle de culture, dans les régions Maritime et des Plateaux; (ii) l'accès au foncier qui met les catégories les plus défavorisées (femmes et petits producteurs) dans une situation d'insécurité et limite l'investissement notamment en terme de fertilité (iii) la baisse de la fertilité des sols due au faible taux de matière organique présent dans les sols et à l'accès limité aux engrais; (iv) la faible structuration du milieu rural, (v) le faible équipement qui constitue un frein à l'augmentation des superficies cultivées et de la production au niveau des exploitations, (vi) le manque de main d'œuvre qui a un effet négatif sur la réalisation des opérations agricoles, (vii) le conseil technique standard et non approprié en termes de gestion de fertilité, d'itinéraires techniques et ne tenant pas compte des savoirs faire locaux, (viii) l'insuffisance des aménagements productifs dans les bas-fonds, entraînant des dommages sur les cultures à cause des inondations, et (ix) la faible disponibilité de semences. Pour lever ces contraintes et améliorer la productivité et les productions, **les choix techniques à la conception**, ont été articulés autour de (i) l'aménagement et accès à l'eau agricole ; (ii) le développement de l'offre de services d'équipement ; (iii) la mise en place d'un mécanisme de subvention aux intrants avec un objectif de durabilité axé sur la reconstitution des Kits par les bénéficiaires ; et (iv) le renforcement des capacités à travers la mise en place des champs école agricole et la promotion de compétences internes au sein des OP.

3. **Au niveau de la transformation/commercialisation.** Les principales contraintes liées à la transformation et à la commercialisation se traduisent par: (i) la valorisation limitée des produits due à l'absence d'équipements ou d'unités de transformation; (ii) la faible capacité de gestion des groupements et le manque de technicité pour la gestion des petits équipements; (iii) l'absence d'infrastructures de stockage de proximité, et la capacité insuffisante des infrastructures de stockage de grande capacité dans les régions excédentaires (Plateaux et Centrale). **Les choix techniques** ont été articulés autour de la mise en place: (i) des équipements de transformation ; (ii) des infrastructures de stockage ; (iii) les infrastructures de désenclavement ; et (iii) le renforcement des capacités des OP par la formation (techniques de négociation, gestion) et la facilitation de l'accès à l'information par la mise en place d'un système d'information sur les marchés.

4. **Au niveau de la gestion des ressources naturelles et la résilience des producteurs au changement climatique**, les principales contraintes sont les suivantes : (i) les productions céréalières qui constituent la base de l'alimentation de la population togolaise, sont particulièrement vulnérables à cause de leur forte sensibilité au stress hydrique, surtout au stade de la floraison. Ainsi, l'impact du déficit hydrique sur ces cultures peut provoquer une diminution de la productivité entraînant une réduction de l'offre des denrées alimentaires, qui s'accompagnera d'une flambée de prix. En outre, l'excès de pluie entraînera la prolifération de microorganismes parasites des plantes et des insectes ravageurs dans les zones inondées; aussi, dans celles-ci, se développeront des champignons et bactéries spécifiques, qui s'attaqueront au système racinaire des plantes, entraînant le flétrissement des spéculations inondées ; (ii) le secteur de l'élevage qui connaît un déficit hydrique et l'assèchement du climat entraîneront le tarissement des points d'abreuvement des animaux, la dégradation des pâturages, la mort du cheptel, la baisse des revenus des pasteurs et agro-pasteurs et l'exode rural. L'abondance de pluies favorisera la recrudescence de certaines maladies, notamment la peste aviaire, la trypanosomiase chez les bovins en particulier les zébus. **Les choix techniques à la conception** sont articulés autour de (i) l'intégration d'outils d'adaptation au

changement climatique dans les systèmes de production agricole ; (ii) l'adaptation des systèmes de productions agricoles vulnérables aux impacts climatiques actuels et futurs ; et (iii) la promotion l'éducation, l'information et la communication en matière de changement climatique.

5. **Approche du PADAT.** Le PADAT a pour objectif global de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des petits producteurs agricoles ciblés sur le maïs, le riz et le manioc. Cet objectif global est décliné en deux objectifs stratégiques à savoir : (i) améliorer la production et la productivité des exploitations agricoles ciblées sur le riz, le maïs et le manioc, et (ii) améliorer la valorisation et la mise en marché des productions agricoles ciblées.

6. **Les spécificités de l'approche du PADAT** dans le sens d'une production rapide d'effets et impacts reposent sur la combinaison des appuis suivants : (i) l'introduction de la culture attelée et de la motoculture en vue d'assurer un labour profond et une augmentation des superficies ; (ii) la distribution de Kits maïs et riz ; (iii) la facilitation de l'accès au conseil agricole via le dispositif de champs école agricoles ; (iv) l'appui au groupage et à la mise en marché des produits.

7. **Résultats en termes de portée et de ciblage.** Le PADAT est intervenu sur l'ensemble des régions du Togo et a obtenu les résultats suivants : (i) 5 régions couvertes (100%) ; (ii) 24 préfectures touchées (35%) ; (iii) 125 cantons touchés (32%) ; (iv) 1 126 localités touchées (7%); et (v) 107 019 ménages directs touchés (99%) par rapport aux objectifs de départ. Concernant les ménages agricoles au niveau national, les actions du PADAT ont bénéficié à 107 019 soit 20%.

**Tableau 1 : Tableau des bénéficiaires directs**

Portée des interventions du PADAT					
	Conception	Population Touchée par le PADAT	Taux	Total National	%
Nombre de régions	5	5	100%	5	100%
Nbre Préfecture	ND	24		35	69%
Nbre de canton	ND	125		386	32%
Nbre de Localité		1 126		16 235	7%
Nombre de ménages touchés directement	107 500	107 019	99%		
Menages ruraux de la zone du projet (source : Recensement National de l'Agriculture (RNA) 2012)				<b>508.599,00</b>	
Population totale touchée (Données du Suivi Evaluation PADAT)				<b>107 019,00</b>	
% de la population touchée				<b>21%</b>	

8. **Coûts du Projet.** Au 31 décembre 2016, les coûts totaux effectifs du PADAT étaient estimés à 32 millions de dollars, soit un taux de décaissement de 82% pour financement extérieur. Les coûts de mise en œuvre des composantes techniques et de gestion sont présentés dans le tableau suivant :

**Tableau 2. Tableau des coûts totaux approuvés et effectifs du projet au 31/12/2016 tous financements confondus.**

COMPOSANTE				TOTAL GOUVERNEMENT			TOTAL
	BUDGET	REALISE	%	BUDGET	REALISE	%	
1, APPUI A LA PRODUCTIVITE	13 175 000	12 645 624	96	4 706 000	967 764	21	13 613 388
2, VALORISATION DE LA PRODUCTION	15 437 000	6 674 399	43	5 785 000	1 077 320	19	7 751 719
3, COORDINATION ET GESTION	4 801 000	7 855 455	164	252 000	857 594	340	8 713 049
4. ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	5 354 546	1 619 972	30	1 287 040	166 330	13	1 786 302



<b>TOTAL</b>	<b>33 413 000</b>	<b>27 175 478</b>	<b>82</b>	<b>12 030 040</b>	<b>3 069 007</b>	<b>26</b>	<b>31 864 458</b>
--------------	-------------------	-------------------	-----------	-------------------	------------------	-----------	-------------------

9. La contribution totale des bénéficiaire est estimée à : (i) 127.387.354 FCFA pour la réalisation des magasins ; (ii) 98.418.995 FCFA pour l'acquisition des équipements ; (iii) 1.301.515.950 FCFA pour les charge de culture (correspondant en 2016 au taux de reconstituions des kits de l'opération Quick Start ; et (iv) 23.400.000 FCFA pour l'opération culture attelées (300.000 FCFA de contribution de bénéficiaires pour 78 bénéficiaires)

10. **Globalement**, les bénéficiaires directs et les participants aux ateliers des parties prenantes ont fortement apprécié l'approche du PADAT, notamment à travers : (i) l'efficacité/rapidité dans la mise en œuvre des appuis à travers des transferts simples sans contrepartie (opération Quick Start); (ii) la pertinence des appuis conduisant à la réduction rapide de la vulnérabilité des ménages, notamment à travers (a) la facilitation de l'accès aux services d'équipement pour le labour ; (c) les activités de renforcement des capacités des producteurs à travers les champs école agricole et de leurs organisations paysannes à la base.

### **B. impact du PADAT sur la vulnérabilité des populations touchées**

11. **Les principaux indicateurs d'impact définis dans le cadre logique sont:** (i) l'amélioration de 10% de l'indice d'accumulation de biens ; (ii) l'amélioration de 10% de la sécurité alimentaire des ménages; et (iii) la réduction de 2 points de la prévalence de la malnutrition infantile (malnutrition chronique, aigüe et insuffisance pondérale).

12. A l'achèvement, le PADAT a atteint la plupart de ses objectifs quantitatifs en termes de bénéficiaires touchés, de produits et de résultats intermédiaires (voir cadre logique).

13. Enfin, environ 50% des bénéficiaires directs du PADAT, sont des femmes. Spécifiquement, les principales activités ayant facilité le ciblage des femmes ont été : (i) les Quick Start; (ii) les équipements de transformation.

14. De façon globale, selon les témoignages recueillis auprès des bénéficiaires et des personnes ressources, la vulnérabilité des manages bénéficiaires des appuis du PADAT a fortement diminué. Les premiers résultats obtenus en termes d'impact sur les conditions de vie des populations et la réduction de la vulnérabilité sont : (i) l'amélioration des rendements et donc de la production céréalière par la diffusion de Kits QS ; (ii) l'augmentation des prix d'achat au producteur par ajout de valeur (stockage et transformation) ; (iii) la réduction de la pénibilité du travail pour les femmes et réduction de dépenses de battage (1 500 FCFA par sac de 100 kg pour l'égrenage traditionnel de maïs contre 400 FCFA avec les égreneuses mis en place , soit une économie de 1 100 FCFA/sac; (iv) la diversification des sources de revenus par l'appui aux AGR ; (v) la réduction des pertes post récolte (stockage des produits à domicile : incendie, rongeur, détérioration de la qualité etc.)

15. En ce qui concerne l'impact des interventions du PADAT sur les conditions de vie et la réduction de la vulnérabilité, les bénéficiaires ont beaucoup insisté sur : (i) la diffusions d'intrants agricoles couplée avec les services de labour et l'appui à travers les CEA à l'amélioration continue des techniques de production ayant eu un fort impact sur les rendements et donc la production; (ii) la création d'emplois temporaires lors de la construction des magasins et permanents ( Micro entreprise appuyées et les techniciens des équipements) ; et (iii) l'appui à la diversification économique au sein des ménages ( maraichage, apiculture, transformation des produits agricoles etc.).

### **Analyse financière des principales réalisations du PADAT**

16. Cette section présente une analyse financière des principales réalisations du PADAT. Elle s'intéresse à la rentabilité des investissements du point de vue des bénéficiaires directs. L'analyse fait la situation de la rentabilité financière (taux de rentabilité interne, marge brute) et la durabilité. L'analyse financière se base sur les comptes d'exploitation établis par certains partenaires de mise en œuvre et les données collectées lors des missions de terrain. Elle s'appuie sur l'évolution des avantages financiers nets et le calcul des taux de rentabilité interne des principales activités avant et avec le projet.

17. A l'évaluation ex post, l'analyse financière du PADAT, démontre globalement la pertinences et les conditions nécessaires pour assurer une viabilité financière des principales réalisations

notamment en termes de volumes de productions transformées. Toutefois, la mission de la revue d'achèvement a constaté que les chances de durabilité mesurées par la qualité de gestion et le niveau d'autonomisation sont assez diverses. Il s'agit notamment : (i) une adoption rapide des techniques de production, avec un impact très positif sur les revenus et les rendements puis une réduction de la vulnérabilité ; (ii) une adoption rapide des activités de transformation à partir des équipements distribués avec (a) un impact positif sur la création de valeurs ajoutées et donc sur les revenus, et (b) des modes d'organisation interne de fourniture durable de services aux membres ; et (iii) une adoption des stratégies de diversifications économiques au sein des ménages (apiculture, pisciculture, maraichage etc. ) Toutefois, il faut noter que (i) les OP bénéficiaires et les réalisations faites à leur profit sont de création récente et fragile, ce qui nécessitera la poursuite de leur accompagnement, (ii) le faible niveau de valorisation des équipements mérite également une attention particulière. Les données utilisées pour faire les calculs de rentabilité se sont basées sur les enregistrements effectués par les comités de gestion dans les documents comptables produits à cet effet par INADES formation et sont donc fiables.

### Analyse financière des principales réalisations d'appui à la production et à la productivité.

18. L'objectif du PADAT visant l'amélioration de la production et de la productivité des exploitations agricoles, axées sur les cultures de riz, maïs et manioc, a été réalisé à travers deux interventions principales: (i) l'appui technique aux cultures décliné en: une opération « Quick-Start », des opérations pilotes de mécanisation de la production, le conseil agricole, la gestion de la fertilité des sols; et (ii) l'appui à la diversification des sources de revenus.

19. L'analyse financière pour les principales réalisations est présentée comme suit :

#### Opération Quick Start

20. **Objectifs et résultats obtenus.** La logique d'intervention du PADAT s'est basée sur : (i) les aménagements des sites de production à travers la facilitation de l'accès aux services d'équipement pour le labour, le sarclage, etc.; (ii) la distribution gratuite et sans contrepartie des kits d'intrants agricoles aux petits producteurs à raison de 150 kg d'engrais et 10 kg de semences ( pour le maïs ) et 75 kg d'engrais, 20 kg de semences, 1 litre de désherbant et 1 pulvérisateur (pour le riz) ; et (iii) l'appui - conseil à travers les champs écoles agricoles. Cet appui a concerné 53 500 bénéficiaires.

21. **Bénéfices, risques et contraintes.** Les bénéfices obtenus sont ceux que les bénéficiaires ont le plus apprécié à savoir l'augmentation de la productivité et des productions, éliminant ainsi la faim dans la majorité des ménages bénéficiaires et permettant aux ménages de renforcer leurs moyens d'existence. A l'achèvement, la reconstitution des Kits comme mécanisme pour assurer la durabilité de l'accès aux intrants pour les plus pauvres, a été réalisé par 70% des bénéficiaires, ce qui traduit un risque d'érosion progressive de ce taux et amène à s'interroger sur l'efficacité des modes de mise à dispositions de ces Kits. Une approche pour leur mise en place aurait visé la mise en place d'un dispositif tripartite impliquant les OP, les acheteurs de produits et les vendeurs d'intrants.

22. **Résultats de l'analyse financière.** L'établissement du compte d'exploitation a montré une rentabilité avérée pour ce type de services en milieu rural. En effet, les Taux de rentabilité Interne Financier (TRIF) est de 29% pour le maïs et 20 % pour le riz. Les ratios bénéfices/coûts sont de 1,61 pour le maïs et 1,16 pour le riz.

#### Développement de services d'équipement par la promotion de la Culture attelée et de la motoculture.

23. **Objectifs et résultats.** 50 producteurs (12 femmes et 38 hommes) dont 25 dans le canton de Guérin-Kouka et 25 à Mango ont bénéficié de kits de culture attelée (1 bœuf, 1 charrette, 1 charrue, 1 corps buteur...). Chaque bénéficiaire a complété son kit par un bœuf à titre de contribution à l'activité. Pour assurer la réparation et la fabrication du matériel d'attelage, 12 forgerons ont été formés et accompagnés dans les deux cantons



Photo 1 : Labour avec les bœufs de  
Bœufs de traits à Magna (Mango)

24. **Bénéfices, risques et contraintes.** Les résultats obtenus pour cet appui sont : 454,35 ha labourés au cours de cette campagne 2015-2016. Ces superficies labourées représentent une valeur globale de 9 147 000 FCFA<sup>47</sup>. Au cours de cette campagne 2016-2017, 610,75 ha ont été labourés. Ces superficies labourées représentent une valeur globale de croissance 12.215.000 FCFA<sup>48</sup>. Cette activité présente peu de risque car les demandes en services de labour sont en croissance

25. **Résultats de l'analyse financière.** L'établissement du compte d'exploitation a montré une rentabilité avérée pour ce type de services en milieu rural. En effet, les Taux de rentabilité Interne Financier (TRIF) est de 18% pour un ratio bénéfice /coût de 1,07.

#### **Analyse financière des principale activités de valorisation et de mise en marché des produits**

26. L'objectif du PADAT vise à améliorer le revenu des producteurs, notamment, des femmes qui jouent un rôle prépondérant en aval de la production, à travers une meilleure valorisation des productions. Les actions à mettre en œuvre devaient s'organiser autour de: (i) l'accès à des équipements de transformation; (ii) la mise en place d'infrastructures de stockage et de désenclavement, et (iii) l'appui à la mise en marché. Il faut rappeler que la logique d'intervention pour assurer la rentabilité visait (i) appui à l'aménagement de 2 500 ha pour (i) augmenter la production et, (ii) créer une demande forte en services d'équipement autour des réalisations du projet. Cette logique n'a pas été respectée, d'où le sous-emploi des équipements mis en place. A l'achèvement du PADAT, les taux de fonctionnalité des équipements de transformation mis en place sont respectivement de 70% pour les égreneuses, 100% pour les râpeuses, 86% pour les décortiqueuses. Les contraintes majeures pour la rentabilisation des équipements sont : (i) le faible niveau des productions ; (ii) la préférence des ESOP pour le riz paddy, malgré les possibilités de décorticages dans les zones de collecte

27. **Bénéfices, risques et contraintes.** Selon les données collectées sur le terrain, les bénéfices associés aux équipements pour les villages bénéficiaires sont de plusieurs ordres. Il s'agit entre autres de (i) la réduction de la pénibilité du travail et du gain de temps par rapport à la transformation manuel ; (ii) les réductions des dépenses liés à cette activité post récolte ; (iii) les possibilités d'augmenter les quantités de produits transformés. La principale contrainte actuelle pour les activités de transformation réside dans la non réalisation dans les délais des aménagements prévus à la conception, qui devraient augmenter les besoins de transformation et de rentabiliser les investissements. Toutefois, la mission a constaté qu'un processus de réadaptions de ces équipements est en cours en vue de les mettre à niveau. De plus, des initiatives intéressantes ont porté sur le renforcement des équipements par ajout de modules pour diversifier l'offre de services (transformation de soja et de produits maraichers, charge de téléphones portables).

28. **L'analyse financière** pour les principales réalisations à l'achèvement montre que les taux de rentabilité pour la quasi-totalité des équipements sont négatifs. Ces résultats dus essentiellement aux faibles quantités transformées ne sauraient remettre en cause le choix des équipements proposés par la mission de conception. En effet, les TRIF sont respectivement de : (i) -13% pour la décortiqueuse avec abri définitif avec un ratio bénéfice/coût de 0,48 ; (ii) 1% pour la décortiqueuse avec abri traditionnel pour un ratio bénéfice/coût de 0,82; (iii) 5% pour l'égreneuse pour un ratio bénéfice/coût de 0,93; (iv) et -6% pour la batteuse vanneuse avec un ratio bénéfice/coût de 0,72. Les appuis ayant atteint un taux de rentabilité satisfaisants sont : (i) le stockage avec warrantage avec un TRIF de 38% pour un ratio bénéfice/coût de 1,12 % ; (ii) le stockage sans warrantage avec un TRIF de 33% pour un ratio bénéfice/coût de 1,15 ; (iii) le motoculteur dont le TRIF s'établit à 25% pour un ratio bénéfice /coût de 1,03; et (iv) la transformation du manioc avec un TRIF de 16% pour un ratio bénéfice/coût de 1,09.

#### **Analyse financières des principales activités d'adaptation des systèmes de la production agricole aux changements climatiques**

29. Le but du projet est de réduire la vulnérabilité de la production agricole et sécurité alimentaire aux impacts de la variabilité et changement climatiques en se fondant sur les principes et stratégie du PANA. L'objectif principal visé par le projet ADAPT est de réduire l'impact du changement climatique

<sup>47</sup>Sur la base de 20 000 FCFA/ha

<sup>48</sup>Sur la base de 20 000 FCFA/ha

sur les groupes vulnérables, ainsi que sur les ressources naturelles essentielles pour soutenir la production agricole et accroître la sécurité alimentaire.

30. **L'alignement de la composante avec le PNIASAN.** Le programme ADAPT vient compléter les insuffisances constatées dans le PNIASA en ce qui concerne la prise en compte de l'environnement (changement climatique et gestion durable des terres surtout). L'additionalité des activités d'adaptation des systèmes de la production agricole aux changements a donc porté sur (i) l'intégration d'outils d'adaptation au changement climatique dans les systèmes de production agricole; (ii) les systèmes de production agricole vulnérables sont adaptés aux impacts climatiques actuels et futurs; et (iii) l'éducation et communication sur le changement climatique.

31. L'analyse financière pour les principales réalisations de la composante ADAPT est présentée ci-dessous.

#### Appui à la production maraichère

32. **Objectifs et résultats.** Les réalisations du projet ont porté sur (i) la distribution de 300 kits de micro irrigation à basse pression pour appuyer le développement de la production maraichère comme stratégie de diversification économique au sein des ménages vulnérables ; et (ii) la mise à disposition au profit de producteurs, de 4839 boîtes (27,6 tonnes) de Mycotri, dans le cadre de l'expérimentation de l'approche GIFERC.

33. **Bénéfices, risques et contraintes.** Les bénéfices portent sur l'augmentation de la productivité et de la production et donc l'amélioration des revenus et de l'accès aux céréales. Les principales contraintes reposent sur la difficulté à terme, du renouvellement du kit compte tenu du coût élevé.

34. **Résultats de l'analyse financière.** Les budgets de culture ont montré une rentabilité avérée pour ce type d'investissement. A l'achèvement, le Taux de rentabilité Interne Financier (TRIF) est 15% pour un ratio bénéfice/cout est de 2,5.

#### Appui à l'apiculture

35. **Objectifs et résultats.** Les réalisations du projet ont porté sur la distribution de 382 ruches pour appuyer le développement de la production apicole comme stratégie pour réduire les pressions sur les ressources naturelles et encourager leur protection.

36. **Bénéfices, risques et contraintes.** Les bénéfices portent sur l'augmentation de la productivité et de la production, et donc l'amélioration des revenus et de l'accès aux céréales. Les contraintes pour cette activité sont assez minimes.

37. **Résultats de l'analyse financière.** Les comptes d'exploitation élaborés pour cette activité ont montré une rentabilité avérée pour ce type d'investissement. A l'achèvement, le Taux de rentabilité Interne Financier (TRIF) est 39 % pour un ratio bénéfice/cout est de 2,4.

### C. Analyse Economique des principales réalisations du PADAT

38. L'analyse économique du projet permettra de faire des observations sur l'efficience de l'utilisation des ressources à un niveau macro-économique. Elle visera donc à analyser la relation entre les ressources utilisées (coûts) et les résultats attendus (bénéfices) au niveau de la communauté. Elle fournit des éléments pour apprécier l'impact des activités du projet sur l'économie locale et nationale.

39. **Coût par bénéficiaire.** Par rapport au document de conception, le coût par ménage a connu une baisse de 46% passant de **29 847 FCFA** à la conception à **24 964 FCFA**, ce qui traduit une baisse de coût unitaire par bénéficiaire malgré le coût élevé de la composante coordination et gestion du projet (option ATI après conception). Cette efficience s'explique par la réduction des coûts unitaires des infrastructures de 21%.

**Résultats en termes de transferts de ressources aux ménages pour les principales réalisations.**

40. Selon les études, les rapports du projet et les témoignages des participants aux ateliers des parties prenantes, la vulnérabilité des ménages ciblés a effectivement diminué. La capitalisation directe des ménages vulnérables a été effectivement significative. Le tableau suivant quantifie la valeur des transferts directs aux ménages.

41. L'opération Quick Start a été l'outil le plus efficace en termes de recapitalisation des ménages vulnérable et aussi de facilité dans la mise en œuvre. En effet, pour ce qui concerne l'impact sur les conditions de vie des populations et la réduction de la vulnérabilité, de façon qualitative, les ménages ont particulièrement insisté sur : (i) la distribution gratuite des intrants et la formation sur les techniques améliorées de production comme moyen de capitalisation des ménages vulnérables ; (ii) les magasins pour le stockage des produits ; (iii) la réduction de pénibilité des activités post récoltes notamment pour les femmes ; (iv) l'effet sur la re-dynamisation des OP et leur mutation en coopératives ; et (v) l'amélioration des revenus et son impact sur l'accès et la diversification de l'alimentation. Cette activité a permis au projet d'assurer des transferts directs aux groupes vulnérable pour un montant total de 1. 907.857.000FCFA

42. Le tableau suivant quantifie la valeur des transferts directs et indirects aux ménages bénéficiaires pour les principales activités du projet.

**Tableau 3 : Capitalisation directe et indirecte des ménages**

Domaines d'intervention /Volets	Contenu des appuis aux bénéficiaires	Montants (en FCFA)	Nombre de ménages	Transferts par Ménage
<b>Quick Start maïs et Riz</b>	7012 tonnes d'engrais	1 907 857 000	53 500	35 660,88
	673 tonnes de semences			
	6875 litres de désherbant			
	5500 pulvérisateurs			
<b>Appui à la transformation des produits agricoles</b>	1200 équipements:	2 000 579 922	24 260	82 464,14
	700 égreneuses ;			
	100 décortiqueuses ;			
	150 batteuses-vanneuses ;			
	250 râpeuses-presses)			
1250 bâches agricoles.				
<b>infrastructure de mise en marché</b>	254 infrastructures rurales :	2 311 640 333	24 976	92 554,47
	193 magasins,			
	38 abris d'équipement et 23 hangars			
<b>Adaptations des systèmes de production au changement climatique</b>	300 kits de micro irrigation (1 kit de 500 m <sup>2</sup> et 2 kits de 250 m <sup>2</sup> par OP	58 000 000	1 000 (100 OP et 10 personnes par ménage	58 000
<b>Production apicole</b>	382 ruches installées	9 550 000,00	202	47 277
<b>Total transfert</b>		<b>6 287 627 255,00</b>		
<b>Moyenne transfert</b>		<b>58 735,97</b>		
<b>Transfert moyen en Mauritanie (Projet Filière)</b>		<b>284.307 UM (équivalent de 511 752 FCFA) dans le cadre du fond d'appui aux filières</b>		

**Résultats en termes de qualité des solutions proposées pour lever les contraintes le long des filières**



**Tableau 4 :Tableau sur la qualité des options techniques du PADAT**

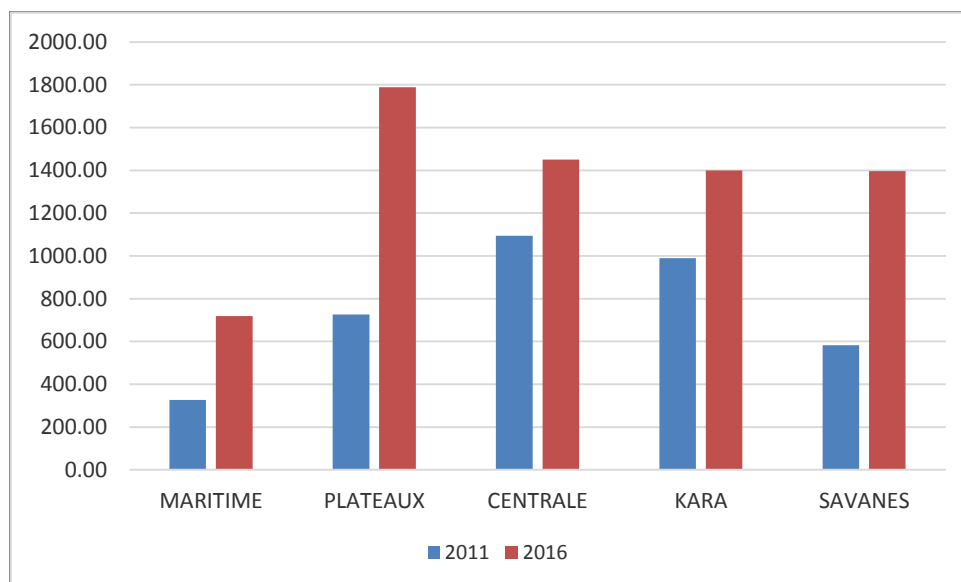
Domaines	Situation avant-projet	Appui du PADAT	Résultats
Intrants, conseil agricole et services d'équipement	Difficulté d'accès au foncier Baisse de la fertilité des sols Faible niveau d'équipement pour l'augmentation des superficies Connaissance technique non adapté Inexistence de mécanismes d'accès aux intrants agricoles	Facilitation de l'accès aux Services d'équipement de labour Facilitation de l'accès aux techniques améliorées de production par la mise en place des Champs Ecole Agricole Facilitation de l'accès aux intrants (opération Quick Start couplé avec un mécanisme de reconstitution*	Augmentation des superficies et de la productivité et des productions
Accès aux services financiers	Faible accès au crédit	Facilitation de l'accès au crédit warrantage grâce aux magasins	Amélioration de la résilience des petits producteurs face aux fluctuations des prix Augmentation des prix d'achat aux producteurs et amé
Transformation des produits	la valorisation limitée des produits due à l'absence d'équipements ou d'unités de transformation	Equipements de transformation	Augmentation des prix d'achat au producteur par ajout de valeur par la transformation
Commercialisation	Absence d'infrastructures de stockage	Magasin SIM	Augmentation des prix d'achat aux producteurs par ajout de valeur par le stockage
Gestion des RN et capacités d'adaptation au changement climatique	<b>Riz</b> : déficit hydrique a pour conséquence, l'assèchement rapide des bas-fonds et leur mise en eau tardive <b>Maïs</b> : forte sensibilité au stress hydrique surtout au stade de la floraison	Promotion d'outils d'adaptation au changement climatique Renforcement la résilience des systèmes de productions face au changement climatique actuels et futurs promouvoir l'éducation, l'information et la communication en matière de changement climatique	Augmentation de la productivité Appui à la diversification économique au sein des ménages Développement des reboisements privés

**Résultats en termes d'amélioration de la productivité**

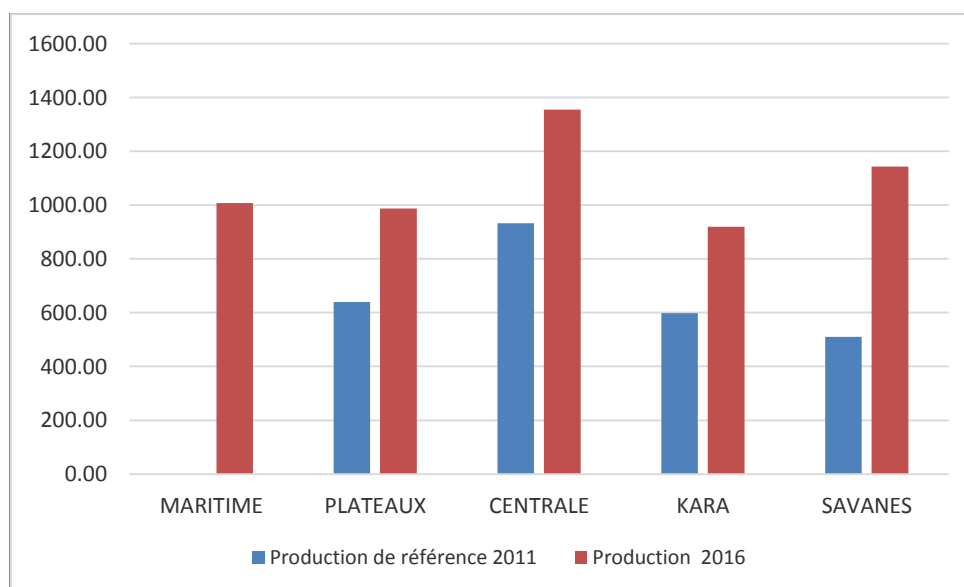
43. Le rapport de l'évaluation des effets et impacts des actions de production agricole du PADATatteste, suite à des enquête réalisées auprès des producteurs, que la productivité à la ferme s'est nettement améliorée suite aux appuis du projet notamment à travers l'opération quick Start avec

les effets conjugués de la formation et l'encadrement agricole. Les figures 1 et 2 ci - dessous donnent la synthèse des résultats de l'enquête.

**Figure 1 : Evolution de la productivité dans la filière maïs**



**Figure 2. Evolution de la productivité dans la filière riz**



**Résultats en termes de renforcement des mécanismes de marché en faveur des pauvres (facilitation de l'accès durables aux marchés)**

44. Les approches de développement des filières, visant la croissance durable et susceptible de réduire la pauvreté se base sur (i) l'identification des marchés spécifiques offrant les biens et services nécessaires pour accompagner les stratégies des groupes vulnérables et, (ii) la stimulation de ces marchés spécifiques pour les rendre plus compétitifs, dynamiques et fonctionnant en faveur des groupes vulnérables. A l'achèvement, les résultats suivants ont été obtenus par le PADAT.

**Tableau 5 : Tableau sur les interventions du PADAT en amont et en aval des marchés spécifiques**



Type de marché	Actions du PADAT	Mécanismes d'accès durables
Marché des services d'équipement (production)	Dotation des OP en dispositif complet pour la Culture Attelé et motoculteurs	Fonctionnement sur des bases marchandes et facilité d'accès pour les groupes ayant connu un premier cycle de production avec l'opération de distribution gratuite d'intrants
Marchés des intrants	Opérations Quick Start	1/3 de la production vendu pour reconstitué le Kit Partenariat OP- vendeur d'intrants pour rendre disponible les intrants dans les magasins réalisés par le PADAT
Marché du conseil	Mise en place des CEA animé par les auxiliaires endogènes	valorisation des revenus tirés des champs école par la motivation des participants : crédit aux participants ou à leurs femmes pour financement des AGR comme mécanisme d'incitation etc.
Marché des services financiers	Mise en relation OP et IMF pour warrantage	Développement progressif des relations entre OP et IMF à partir des premières opérations réalisées et répliation envisagée par la quasi-totalité des OP après la réception définitives des magasins
Marché des services d'équipements (transformation)	Mise en place d'équipements de transformation	Réadaptions des équipements pour plus de facilité de manipulation et pour assurer la diversification des services offerts (achat de nouveaux modules pour transformation de produits maraichers et charge de téléphones portables
Marché des produits	Construction des magasins Renforcement du SIM Formation sur les techniques de négociation	Appui à la vente groupée Warrantage Actionnariat dans les ESOP de transformation et commercialisation de riz et de maïs

### Résultats en termes de contributions de bénéficiaires pour les principales réalisations

45. La contribution des bénéficiaires dans la mise en œuvre des appuis du PADAT est fort appréciable comme le montre le tableau suivant

**Tableau 6 : Contribution des bénéficiaires dans la réalisation des appuis du PADAT**

Contributions de bénéficiaires dans la réalisation des magasins	127. 387.354 FCFA
Contributions de bénéficiaires dans l'acquisition des équipements de transformation	98.418.995 FCFA (comme fonds de roulement déposé dans une IMF)
Contributions annuelle des bénéficiaires dans le financement des dépenses d'exploitation (riz et maïs : 70% (taux de reconstitution) du coût total de l'opération Quick Start sans les pulvérisateurs	1.301.515.950 FCFA
Contribution des bénéficiaire lors de l'acquisition d'un bœuf pour la traction animale (78 bœufs à raison de 300.000 francs)	23.400.000 FCFA

### Résultats en termes de réduction de la pauvreté

46. Les résultats de l'enquête QUIBB, 2015 montrent que la croissance économique a bénéficié aux pauvres de manière générale et aux pauvres en milieu rural de façon particulière. Ainsi, la pauvreté rurale a baissé de 4,7 points, passant de 73,4% en 2011 à 68,7% en 2015. Cependant, en

moyenne, sur la période sous-revue, le revenu monétaire par an *per capita* de la population agricole est estimé à 220 078 FCFA par an soit 1,21\$/jour et reste en dessous du seuil de pauvreté monétaire estimé à 344 408 FCFA par an en 2015 soit environ 1,9 \$/jour. Les résultats obtenus par les certaines activités individuelles produisent plus de richesse et sont au-dessus de la moyenne nationale estimée à 1,90\$ par jour. Il s'agit de (i) l'embouche porcine (3\$ par jour; (ii) la production d'œufs (8\$ par jour) ; et (iii) la forge (2,32\$). D'autres activités appuyées par le PADAT ont également montré leur capacité à contribuer à la réduction de la pauvreté par la création de revenu supplémentaire. Il s'agit de (i) l'apiculture pour un revenu supplémentaire de 37 600 FCFA par membre ; (ii) le maraichage pour 88 850 FCFA par membre. Cela nous enseigne que la stratégie pour sortir durablement les groupes vulnérables de la pauvreté peut s'appuyer sur l'appui à la diversification économique au sein des ménages.

47. Par rapport aux résultats de l'enquête QUIBB, toutes choses restant égales par ailleurs, le rapport affirme que si la pauvreté reste prépondérante, ce serait parce que la croissance agricole n'est pas suffisamment élevée pour renverser la tendance de la pauvreté ; il faudrait donc investir davantage dans le secteur agricole pour améliorer le niveau de vie des pauvres.

48. Les données collectées confortent les conclusions de l'enquête QUIBB. Les sources et les données collectées par l'équipe de la RAP sont présentées dans le tableau suivant:

**Tableau 7 : Tableau des données primaires sur les revenus**

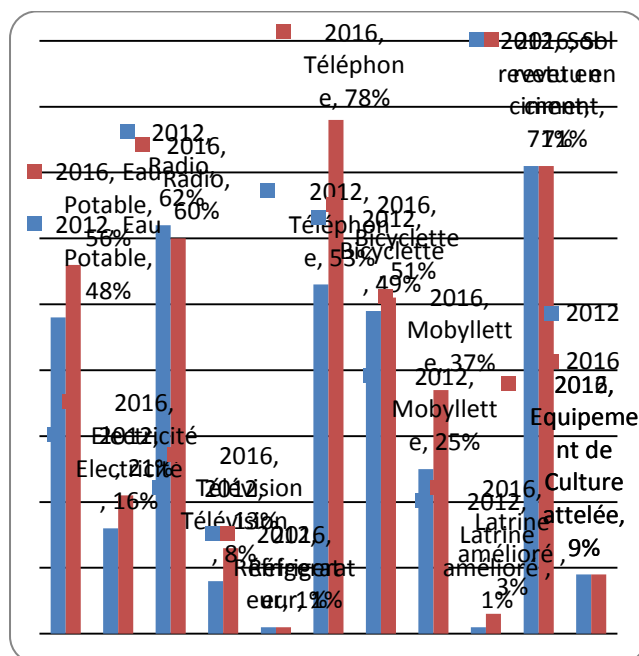
Sources	Indicateurs	Niveau de revenus moyens à l'achèvement
Rapport de conception		Riz = 132.000 pour 1/4 d'ha
		Maïs= 132500 pour ½ ha
Rapport Final SOFRECO juin 2015	Revenus tirés des activités de production de Riz	44.387 FCFA pour 1/4d'ha
	Revenus tirés des activités de production de Maïs	52.309 FCFA pour un ½ ha
	Revenus tirés des activités de transformation	46.739 FCFA pour le riz et 66.249 FCFA pour le maïs
	Revenus tirés des activités de stockage et commercialisation	ND
Rapport Bilan du PDAT Février 2017	Revenus tirés de la culture attelée	313.000 FCFA
	Revenus tirés des activités de production de Riz	126 737 FCFA
	Revenus tirés des activités de production de Maïs	112 106 FCFA
	Revenus tirés des activités de transformation	31 992 FCFA
	Revenus tirés des activités de stockage et commercialisation	ND
Atelier des parties prenantes Février _ Mars 2017	Revenus tirés des activités de production de riz	120.000 FCFA
	Revenus tirés des activités de production de Maïs	150.000 FCFA
	Revenus tirés des activités de transformation	ND
	Revenus tirés des activités de commercialisation	250 à 300 FCFA le bol de 2,5 kg à la récolte contre 450 à 500 FCFA après stockage
Enquête individuelle Février Mars 2017	Culture attelée	234.750 FCFA
	Revenus tirés des activités de production du riz	105.000 FCFA
	Revenus tirés des activités de production de maïs	120.000 FCFA
	Revenus tirés des activités de transformation	182.950 FCFA
	Revenus tirés de la production maraichère	90.000 par personne
	Revenus tirés de la production apicole	37.500 FCFA par personnes
	Technicien des équipements	120.000 FCFA : 30.000 FCFA par mois durant 3 à 4 mois
	Emplois temporaire (construction des infrastructures)	225.000 à 300.000 FCFA : 3.000 FCFA par jours durant 3 à 4 mois (25 jours de travail par mois)

### Résultats en termes d'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables.

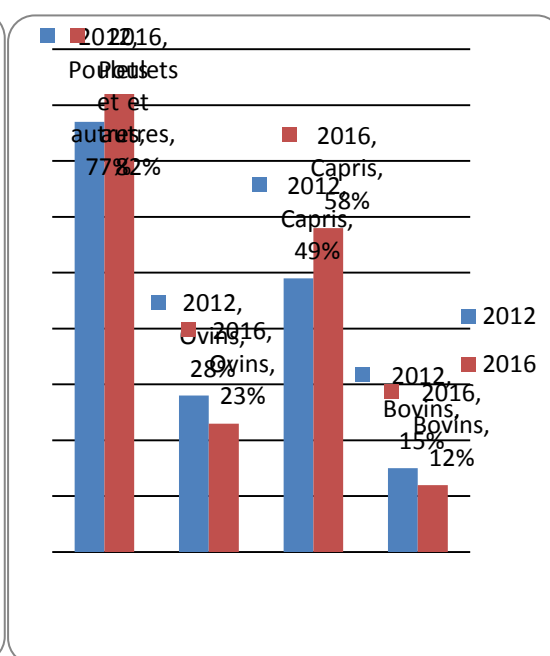
49. Les résultats de l'enquête SYGRI et les données collectées lors des deux ateliers des parties prenantes regroupant les représentants des 5 régions sont concordants sur les impacts produits. La disparition de certaines activités et pratiques est présentée comme une preuve palpable. Il s'agit : (i) la vente de charbon et de bois ; (ii) les prestations dans les champs ; (iii) prêt en céréales remboursé en nature avec intérêt ; (iv) travail contre nourriture etc.

50. Sur le plan accumulation des biens domestiques et du cheptel, des résultats intéressants ont été atteints. Cependant on note une diminution au niveau des ovins et des bovins comme l'indique le tableau suivant :

**Figure 3 : Etat d'évolution des biens domestiques**



**Figure 4 : Evolution du cheptel**



51. Les visites de terrain et les témoignages des participants aux ateliers des parties prenantes attestent que dans les stratégies de diversification économique, l'achat d'animaux occupe une place de choix. Ce qui vient nuancer les résultats de l'enquête SYGRI.

### Résultats en termes d'effets sur la sécurité alimentaire.

52. Les résultats sont analysés (appréciés) selon l'angle de la réduction de la période de soudure pour les ménages et la logique d'effet sur la sécurité alimentaire

53. **Amélioration des revenus et accès aux céréales.** Le tableau suivant montre (i) le niveau de revenus moyens générés par les activités au profit des ménages ; (ii) leur conversion en équivalent-céréales, et (iii) le nombre de mois couverts.

**Tableau 8 : Effets des revenus sur la réduction de la période de soudure**

Principales activités	Revenus ou Productions supplémentaires par bénéficiaire	Nombre de Ménages	EQ_CEREALES par ménage (tonne)	Taux de couverture de besoins en céréales	Nombre de mois couverts en céréales
Prestation de services Culture attélee	234750	1	1,56	100%	12
Production supplémentaire de riz	740	1	0,74	49%	5,92
Production supplémentaire de maïs	1400	1	1,4	93%	11,2

Production maraichère	358900	10	0,23	16%	<b>2</b>
Production apicole	317000	10	0,21	14%	<b>1,70</b>
Transformation individuelle des produits agricoles	182000	1	1,21	80%	<b>9</b>

Hypothèses: (i) 1 ménage= 6 personnes, (ii) consommation annuelle par ménage =1,5 tonne; (iii) prix de la tonne à la récolte : 150 000 FCFA

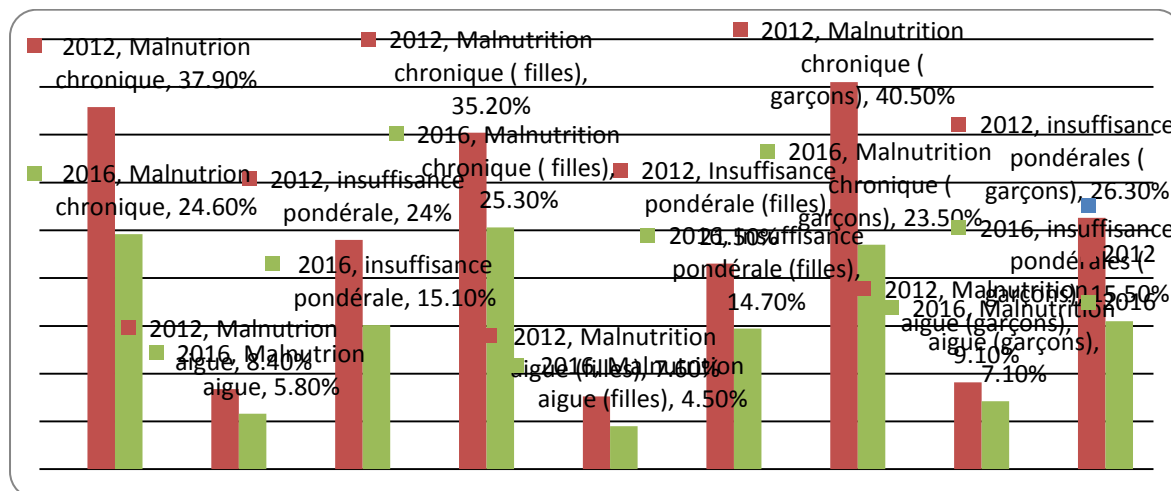
54. **Logique d'effets sur la sécurité alimentaire pour les principales réalisations du PADAT.**  
 Le tableau suivant donne un résumé de la logique de ces effets.

**Tableau 9 : Tableau sur la logique d'effets sur la sécurité alimentaire**

Activités	Bénéfices revenus / sécurité alimentaire (SA)	Autres bénéfices
Prestation de Services d'équipement (culture attelée)	Revenus additionnels > achat céréales– Sécurité Alimentaire	Amélioration de la productivité pour les bénéficiaires
Appui à la production par l'accès aux semences améliorées et au conseil agricole	Augmentation de la production > Sécurité Alimentaire	Augmentation de l'offre de produits sur les marchés locaux
Appui à la production maraichère	Revenus de contre-saison > achat céréales– Sécurité Alimentaire	Enrichissement de l'alimentation au sein des ménages e
Transformation et commercialisation des produits agricole	Revenus additionnels > achat céréales– Sécurité Alimentaire	Augmentation et diversification de l'offre de produits sur les marchés locaux
Production de plants	Revenus additionnels > achat céréales– Sécurité Alimentaire	
AGR (apiculture, pisciculture)	Revenus additionnels > achat céréales– Sécurité Alimentaire	Augmentation et diversification de l'offre de produits sur les marchés locaux

55. **Les résultats obtenus selon le rapport SYGRI.** Les données fournies par les résultats de l'enquête SYGRI et confirmées par les données collectées lors des ateliers des parties prenantes sont présentées dans la figure suivante:

**Figure 5 sur l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans**



**Tableau 10 : Tableau sur la réduction de la période de soudure**

Indicateurs	2012	2016
Pourcentage de ménage ayant touchés par une première période de soudure	84%	62%
Durée de la première période de soudure	4,6 mois	3,6 mois
Pourcentage de ménage ayant touchés par une deuxième période de soudure	2%	3%
Durée de la deuxième période de soudure	3,8 mois	2,8 mois

**Résultats en termes d'amélioration des conditions-cadres pour la promotion de l'agrégation agricole et de création d'opportunités sur le Partenariat- Public - Privé- Producteurs**

56. Les résultats sont analysés sous l'angle des critères favorables pour une implication du secteur privé dans le pilotage des filières. Le tableau suivant définit pour les principales réalisations du PADAT, les résultats et les effets sur les conditions-cadres à même de faciliter l'agrégation agricole.

**Tableau 11: Résultats et effets sur les conditions cadres pour la promotion de l'agrégation agricole et le PPP**

Packages	Effets produits	Résultats en termes d'amélioration des conditions-cadres
Motoculteurs + cultures attelée+ Quick Start + Champs école Agricole+ artisans réparateurs+ unité de fabrication d'outils agricole	- Facilité d'accès aux services agricoles (services d'équipement, intrants, services d'entretien des équipements + formation sur les bonnes pratiques de production)	Augmentation des superficies Augmentation de la productivité et de la production > augmentation de l'offre des produits agricoles > masse critique de produit pour attirer le secteur privé
Equipement de	- Facilité d'accès aux services d'équipements	Augmentation des capacités de stockage et de transformation+ Amélioration de la

transformation+ Magasins équipées+ SIM	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation des capacités de groupage (20.020 tonnes)</li> <li>- Augmentation des capacités de transformation (2.205 tonnes par jour)</li> <li>- Facilité d'accès au crédit (warrantage)</li> <li>- Facilité d'accès aux informations sur les prix</li> </ul>	qualité + réduction des coûts de transaction > conditions idéales pour le secteur privé Accès à l'information sur les prix > Facilitation des négociations et du dialogue inter acteurs
Appui à la diversification économique au sein des ménages pour une meilleure valorisation des ressources naturelles et amélioration de la résilience des producteurs face au Changement Climatique	Facilité d'accès à de nouveaux métiers, développement des nouvelles filières y compris les filières non (miel, cultures pérennes) et promotion des pratiques visant à renverser les tendances consommatrices de ressources naturelles.	Diversification de l'offre locale des produits: opportunité pour les opérateurs privé de travailler sur de nouvelles filières et opportunité pour insérer les groupes vulnérables dans l'économie de marché  Renforcement et pérennisation du potentiel productif >opportunité pour augmenter l'offre des produits agricole> opportunité pour accroître le volume d'activités des OM> opportunité de marché, d'investissement; de création de revenu et d'emplois pour les groupes vulnérables,

57. Enfin, on note que ces conditions –cadres favorables à l'agrégation agricole seront fortement améliorées par la mise en place des financements BOAD et BIDC.

#### Résultats en termes d'innovations paysannes

58. Face aux contraintes vécues dans la valorisation des appuis reçus du projet, les coopératives et les unions, ont mis en place plusieurs innovations et de bonnes pratiques, créant ainsi un fort potentiel de reproduction à grand échelle pour adresser une partie importante des contraintes identifiées à l'achèvement. Au total, 8 innovations paysannes ont été identifiées et devront être reproduites par les OP en vue de (i) faciliter l'accès aux intrants et aux conseils agricoles, (ii) augmentation des prix d'achat par ajout de valeur. La particularité des innovations paysannes tient du faible coût de leur mise à l'échelle car portent sur des actions requérant des investissements à la portée des OP, et dont l'intérêt devient rapidement une évidence.

59. Le tableau suivant décrit les innovations et leurs conséquences sur l'amélioration de la performance économique des filières.

**Tableau 12 : Description des innovations paysannes**

Thèmes	Description de l'innovation
<b>Domaine de la production</b>	
Accès aux intrants	Partenariat avec les vendeurs d'intrants pour la gestion du compartiment des magasins dédiés au stockage d'intrants avec comme bénéfice (i) le loyer versé à l'OP (ii) la réduction de coût des intrants de 300 FCFA par sac (correspondant au coût du transport)
Accès au conseil	Redistribution des revenus tirés des Champs écoles agricoles ou financement des AGR pour les femmes des participants à cette activité comme mesure incitative à la participation des producteurs aux activités du CEA
<b>Domaine de la transformation</b>	
Réadaptation des équipements	Ajout de module aux équipements pour une diversification des services rendus : transformations des produits maraichers,

	transformation du soja, charge de téléphones portables
<b>Domaine de la commercialisation</b>	
Warrantage	Warrantage sur initiative propre des OP à partir des magasins réalisés avec l'appui du PADAT
Relations avec le secteur privé	Partenariat union des producteurs et les opérateurs de marché pour l'approvisionnement des marchés nationaux et sous régionaux (Benin et Nigeria)
Construction de chaînes d'approvisionnement	Partenariat entre unions régionales et union nationale des producteurs avicoles pour l'approvisionnement des unités de production d'aliment volaille
Système d'Information sur les Marchés (SIM)	Transmission des informations du SIM aux responsables des OP situées dans des zones non couvertes par les Radios locales
<b>Transversal</b>	
Participation au capital des entreprises de services aux organisations de producteurs (ESOP) sur propre initiative	Prise de parts dans le capital des Entreprises de Services aux OP par les OP pour faciliter l'accès aux intrants, au conseil et au marché des produits

### Résultats en termes de promotion d'appui à la gestion des connaissances sur les marchés et à la mise en marchés des produits.

60. Deux résultats majeurs ont été obtenus par le PADAT. Il s'agit de :

61. **Mise en place et renforcement du SIM/CPC.** Dans le cadre de la mise en place du système d'information de marchés, le PADAT est entré en partenariat avec la CPC qui peu après la conception du PADAT a mis en place son Système d'Information sur le Marché (SIM) couvrant 26 marchés. Avec l'appui du PADAT, ce SIM a été renforcé et couvre 40 marchés depuis 2013. Les informations sur les prix des produits sont collectées et diffusées sur les antennes radio, affichées sur les tableaux noirs des 40 marchés touchés, et mises en ligne pour le public sur le site Web : [www/sim.cpc-togo.com](http://www/sim.cpc-togo.com).

62. **Appui aux initiatives de groupage des produits.** En ce qui concerne l'accompagnement à la mise en place des initiatives de groupage des produits pour la commercialisation (contractualisation de marchés et warrantage des produits), l'accompagnement des OP a été réalisé par l'INADES-FORMATION TOGO à partir de 2013. Au cours de la campagne 2013/2014, 56 centres de groupage ont été accompagnés avec un volume de 5 198 tonnes de céréales commercialisés. Au cours de la campagne 2014/2015, le nombre de centres de groupage a accru de 18% pour atteindre 66 avec 6 069 tonnes de céréales commercialisés.

### Résultats en termes de renforcement de la compétitivité des filières.

63. Le seuil de compétitivité d'un secteur d'activité se définit par l'ensemble des bonnes pratiques visant le renforcement de la compétitivité d'un produit. Le tableau suivant donne une idée sur les faiblesses et limites du modèle ESOP dans la filière riz.

**Tableau 13: Actions en faveur de la compétitivité**

Actions	Bonne pratique	Mauvaise pratique/approche
Réduction des coûts	<b>OP et leur regroupement :</b> Achat groupé des intrants pour réduction des coûts au sein des chaînes de valeur > augmentation de la productivité > diminution des	<b>ESOP</b> Transport du riz paddy des zones de production (dotées de décortiqueuses PADAT) vers le

	coûts de production	site de transformation de l'ESOP : 577 tonnes de riz paddy pour obtenir 300 tonnes de riz blanc. Coût de transport des balles vides= 10F x 277. 000 kg = 2.770.000 FCFA
<b>Augmentation des gains par la qualité (différentiation du produit) facilitant une augmentation des prix</b>	<b>OP et leur regroupement :</b> Conservation des produits dans les magasins pour maintenir la qualité et vente à des moments propices grâce au warrantage  Augmentation des prix par ajout de valeur par la transformation	Focalisation des ESOP sur le prix comme seul critère pour améliorer la compétitivité de riz national. D'autres solutions liées aux opportunités de réduction des coûts au sein des filières, aux opportunités d'établir de nouveaux modes de commercialisation (modalité de paiement assouplies pour les acheteurs organisés à travers les administrations publiques et privées) ne sont ni explorées par les gestionnaires des ESOP, ni par ETD, l'ONG chargée de l'encadrement des ESOP.

### Résultats en termes de transferts de ressources aux entreprises locales et de création d'emplois

64. Au total, le PADAT a effectué un transfert de ressources à 36 entreprises locales pour un montant total de 4 312 220 255 FCFA au titre de marchés des travaux de construction des magasins et d'acquisition des équipements de transformation. Les autres types de bénéficiaires associés aux interventions du projet sont la création d'emplois suite à la mobilisation d'entreprises en majorité locales pour la réalisation des infrastructures. Toutefois, le PADAT n'a pas pu documenter les emplois créés par l'exécution de ces marchés. En termes de création d'emplois, le PADAT à travers ces appuis a permis de créer 1 348 emplois temporaires avec un total de transfert d'argent estimé à 6 480 000,00 FCFA et 1 811 emplois permanents avec un montant de revenu annuel estimé à 188 145 000 FCFA. La création d'emplois théorique est présentée dans le tableau suivant :

**Tableau 14 : Tableau sur le transfert de ressources aux entreprises et emplois théoriques créés.**

Transferts aux entreprises sur 2 ans			
Type de marchés	Nombre d'entreprises	Montant total de marchés	Emplois théoriques
Construction de magasins et abris pour équipements	22	2 311 640 333	2 752
Equipements de transformation/labour	14	2 000 579 922	2 381
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>4 312 220 255</b>	<b>5 133</b>

NB: SMIG au Togo

35000 FCFA

Emplois théoriques: Montant total transférés/24 mois /SMIG



## Rentabilité économique des principales composantes du PADAT

### Composante 1 « Appui à la production et à la productivité »

65. La stratégie de mise en œuvre de la composante s'est basée sur (i) l'appui à l'amélioration de la base productive. **Les réalisations financières** de la composante s'élève à USD 12 645 624 soit (96% des prévisions). A l'achèvement, les résultats suivants ont été obtenus : (i) 62 ha de bas-fonds aménagés à titre pilote et 2008 ha étudiés ; (ii) 10 motoculteurs distribués ; (iii) 78 personnes dont 24% de femmes ont bénéficié des kits de culture attelée ; (iv) 12 artisans-forgerons recyclés dans la fabrication du matériel de culture attelée ; (v) 2912 organisations de producteurs renforcées et 2 400 mutées en coopératives ; (vi) 99 jeunes ruraux formés en entrepreneuriat agricole et rural ; et (vii) 613 Champs écoles agriculteurs installés avec 13 250 producteurs formés sur la GIFS.

66. Le PADAT a atteint ses objectifs dans les domaines de l'amélioration de la productivité et de la production. Cette amélioration a été réalisée par (i) **l'opération Quick Start**, qui consistait en la distribution gratuite et sans contrepartie des kits d'intrants agricoles aux petits producteurs (kit maïs : 150 kg d'engrais et 10 kg de semences ; kit riz : 75 kg d'engrais, 20 kg de semences, 1 litre de désherbant et 1 pulvérisateur). Cette opération a été conduite sur 3 ans (2011, 2012 et 2013) et a touchés 53 500 petits producteurs ; (ii) **la facilitation de l'accès aux services de labours et sarclage** : (a) 454,35 ha ont été labourés au cours de cette campagne 2015-2016 pour une valeur de 9 087 000 FCFA ; et (b) 324,75 ha en 2016-2017 pour une valeur de 12 215 000 FCFA ; et (iii) **les activités d'appui-conseil** qui ont accompagné la mise en place des Kits et qui ont permis une amélioration des rendements moyens.

67. **Bénéfice économique de la composante.** Selon le rapport final du PADAT, la reconstitution des kits a généré une production totale de 26 906 tonnes de céréales (23 345 tonnes de maïs et de 3 561 tonne de riz). La valeur associée à cette production supplémentaire impliquant 31 222 producteurs est estimée par l'équipe du projet à 4,692 milliards de FCFA. Selon le projet, le revenu moyen est estimé à 115 417 FCFA par producteur. Le revenu moyen des producteurs de maïs est de 112 106 FCFA CFA (dont 121 686 FCFA pour les hommes et 100 095 FCFA pour les femmes) et de 126 737 FCFA pour les producteurs de riz (dont 129 236 FCFA pour les hommes et 124 677 FCFA pour les femmes).

68. **Les contraintes.** Pour les participants aux différents ateliers des parties prenantes, les principales contraintes portent sur : (i) le faible taux de reconstitution des kits avec des risques de réduction de ce taux si des mesures ne sont pas prises ; et (ii) les difficultés de commercialisation des produits.

### Composante 2 « Valorisation des produits »

69. Les réalisations financières de la composante s'élève à USD 6 674 399 soit (43% des prévisions). A l'achèvement, les résultats suivants ont été obtenus : (i) **équipements** : 700 égreneuses de maïs, 150 batteuses-vanneuses de riz, 250 rappeuses et presses mécaniques, 100 décortiqueuses et 1250 bâches ; (ii) **infrastructures** : 193 magasins de stockage de capacité variant de 10T à 250 T, 23 hangars de marché et 38 abris d'équipement ont été réceptionnés.

70. Les études portant sur 228 km de pistes rurales sont en phase d'APD. Il s'agit de pistes rurales prévues sur financement BOAD et BIDC et qui visent à faciliter l'accès aux zones de production et de stockage de produits. Sur un objectif de 450 km, les travaux d'aménagement ne sont pas encore effectifs. Toutefois, des études d'APD pour 195 km de pistes de désenclavement et 33,5 km de piste de desserte sont en cours.

71. **Les bénéfices économiques de la composante.** Ils portent sur les opportunités offertes par les réalisations du PADAT en termes de services d'équipement et d'infrastructure. Cette offre constitue une opportunité pour l'établissement de relation d'affaire entre les OP (bénéficiaires des réalisations) et le secteur privé. Des expériences de valorisation de 4 magasins, basées sur le modèle ESOP sont en cours et devront être suivies, documentées et mises à l'échelle en état ou après amélioration. Aussi, à l'achèvement, les capacités théoriques de stockage des produits sont estimées à 20.020 tonnes pour les magasins construits et réceptionnés et de 2.205 tonnes/jour de capacité de transformation pour les équipements introduits auprès des OP.

72. Pour les participants aux différents ateliers des parties prenantes, les principales **contraintes** sont relatives aux problèmes de commercialisation.

73. **Les perspectives de durabilité des investissements de la composante 2.** La durabilité économique des infrastructures de mise en marché sera assurée par l'option prise par la plupart des coopératives de mettre à l'échelle l'approche chaînes d'approvisionnement impliquant les faitières et le secteur privé, couplé avec le warrantage des récoltes pour une meilleure valorisation des magasins et des équipements. Le processus de sélection des opérateurs privés devra se faire, en privilégiant les critères suivants: (i) nombre de producteurs à insérer dans le modèle ; (ii) quantité à stocker ; (iii) résultats en termes d'amélioration de la productivité ; (iv) schémas de croissance du modèle dans la zone; (v) clé de répartition de la valeur créée ; (vi) capacité financière et technique du promoteur privé ; (vii) diversités des services offerts aux petits producteurs (engrais, semences, petits équipements, conseil agricole, facilitation de l'accès au marché, etc.) ; et (viii) perspectives/plans d'investissement dans d'autres filières.

#### **Composante 4 « Adaptation de la production agricole aux changements climatiques »**

74. Cette composante introduite en 2104 sur financement FEM visait: (i) la promotion de l'intégration d'outils d'adaptation au changement climatique dans les systèmes de production agricole; (ii) l'appui à l'adaptation des systèmes de productions agricoles vulnérables aux impacts climatiques actuels et futurs; et (iii) la promotion de l'éducation, l'information et la communication en matière de changement climatique. Les réalisations financières de la composante s'élève à USD 1 619 972 soit 30% des prévisions.

75. **Les bénéfices d'adaptation** attendus de l'intervention sont alignés avec les bénéfices attendus à la conception à savoir : (i) une amélioration de la capacité des petits agriculteurs à faire face à une variabilité accrue du climat ; (ii) une meilleure capacité de suivi de la variabilité climatique et ses impacts sur l'agriculture ; (iii) une majeure résilience de systèmes de productions ; (iv) un renforcement de la gestion durable des ressources naturelles par les acteurs clés

76. **A l'achèvement**, les résultats suivants ont été obtenus : (i) formation de 7 490 petits producteurs sur le changement climatique et les mesures d'adaptation ; (ii) installation de 9 stations météorologiques et la dotation des matériels agro-météorologiques dans les 5 régions ; (iii) installation de 154 kits d'irrigation ; (iv) reboisement de 868 hectares, mise en défens de 163 hectares et mise en place de 35 hectares de parcs agro-forestiers ; (v) appui à 25 comités de gestion d'espaces boisés ; (vi) formation de 290 pépiniéristes ; (vii) installation de 382 ruches et formation de 180 apiculteurs ; (viii) forage de 6 puits pastoraux, fabrication de 4300 balises et balisage et aménagement de 500 km de couloirs de transhumance ; (ix) aménagement de 10 retenues d'eau avec 20 étangs piscicoles dont une unité de recherche et diffusion de bonnes pratiques en matière de fertilisation biologique (produits GIFERC) et de techniques sylvicoles (RNA, Taungya...)

#### **Résultats en termes d'amélioration de la productivité et des revenus**

77. **Appui à la mise en place d'activités pilotes de système de micro irrigation pour la production maraîchère.** L'appui du projet a porté sur l'acquisition et la distribution de 300 kits d'irrigation goutte à goutte pour assurer l'approvisionnement en eau de 10 ha. La production additionnelle associée à cette intervention a été estimée par l'opérateur de mise en œuvre, à 4 tonnes par ha correspondant à 40 tonnes de produits maraichers pour un bénéfice net additionnel de 12.860.000 FCFA.

78. **Production apicole.** L'appui du projet a porté sur la distribution de 300 ruches améliorées en vue d'augmenter la productivité des fermes apicole. Cette opération est en cours et les quantités attendues pour la première année sont estimées à 3000 litres pour une valeur de 10.500.000 FCFA.

79. **Production et vente de plants pour les opérations de reboisement.** L'appui du projet a permis la production et la commercialisation de 56.555 plants de baobab, de néré, tamarinier, anacardier, palmier à huile etc. pour une valeur marchande de 22.383.750 FCFA.

80. **Appui à la transhumance.** Les réalisations du PADAT visaient la disponibilité de l'eau pour la production animales et la réduction des conflits agriculteurs-éleveurs.

#### **Profitabilité globale ex-post du PADAT.**

81. Le calcul de la rentabilité économique globale du PADAT a été réalisé en évaluant les différents coûts et bénéfices aux prix économiques et en agrégeant les bénéfices nets additionnels calculés au niveau des agents économiques individuels. Les principales activités prises en compte dans l'analyse économiques sont essentiellement : (i) les appuis en termes de facilitation de l'accès aux services agricoles ( quick Start et formation dans les champs école) ; (ii) les appui à la facilitation de l'accès aux marché des produits. En effet, à l'achèvement les activités de transformation sont encore faible (prévisions d'aménagement non réalisé, équipements sont peu fonctionnels). Pour les autres activités, leur contribution à la formation du TRE Global reste faible. D'autres bénéfices alignés aux activités d'adaptions au changement climatique seront valorisé dans le calcul du TRE spécifique à ce financement.

82. Le taux de rentabilité interne économique (TRIE) ex-post a été calculé pour le PADAT par rapport aux ressources totales mobilisées par le projet. L'analyse économique ex-post a été menée sur la base des **données** de suivi-évaluation, et des informations collectées sur le terrain. Les hypothèses de calcul sont les suivantes : (a) les coûts économiques du projet calculés sur la base des réalisations financières année par année en appliquant le taux de conversion standard de 90% ; (b) les bénéfices au prix économiques ; (c) le nombre de réalisations des activités année par année; (d) une période de 20 ans, correspondant à la durée d'amortissement des principales réalisations ; et (e) un coût d'opportunité du capital de 12% pour le calcul de la Valeur actuelle nette.

83. Le calcul économique ne prend pas en compte certains bénéfices indirects sociaux (gain de temps, qui sont difficiles à quantifier). Ces bénéfices sont surtout importants pour les équipements de transformation. Sur la base d'hypothèses de calcul assez prudentes, le Taux de rentabilité économique (**TRE**) du PADAT a été estimé à **20,1 % contre 16,7%** à la conception, pour une Valeur actuelle nette (**VAN**) **de 9 milliards FCFA**, par rapport à un investissement en coût économique de **17 Milliards de FCFA** (Facteur de Conversion : 90%). La VAN des bénéfices économiques totaux est de **20 Milliards FCFA** contre **11 milliards FCFA** de VAN pour des coûts totaux, soit **un ratio bénéfices-coût de 1.81**.

#### D. Durabilité financière et économiques des activités du PADAT

84. La durabilité financière des réalisations sera assurée par: (i) l'existence d'une demande de plus en plus croissante en produits ; (ii) les partenariats en cours d'expérimentation avec le secteur privé; (iii) la rentabilité avérée des activités promues y compris les équipements avec les réalisations prévues de la BOAD et de la BICD ; (iv) l'amélioration continue des techniques de production et l'adoption du principe de la reconstitution de kits; (ix) les innovations dans les domaines de partenariat avec le secteur privé pour valoriser les infrastructures de stockage, (v) la mise en place d'investissements nouveaux au sein des ménages sur la base des revenus générés par les activités appuyées ( animaux de trait, production de manioc à partir des revenus tirés de la production de riz etc.). La principale contrainte à la durabilité financière résidera dans la difficulté d'un accès durable aux marchés (intrants, crédit et produits). Les mesures de mitigation de ces risques devront être structurées autour de (i) renforcement des mécanismes de marchés (intrants, conseil, produits) et la promotion des modèles d'agrégation des petits producteurs au secteur privé et donc leur insertion aux différents marchés et (ii) une meilleure valorisation des infrastructures et des équipements pour ajout de valeur et donc une augmentation de la part de richesses créées dans les filières, revenant aux petits producteurs.

85. La durabilité économique des investissements de type privé devra être assurée par le développement de nouveaux partenariats en vue d'une meilleure valorisation des réalisations. Le groupe cible du projet a également identifié des mécanismes qui s'inscrivent dans une perspective de durabilité. Ces initiatives endogènes portent sur (i) le warrantage des produits stockés pour surmonter les besoins de trésorerie à la récolte et envisager les ventes à des prix rémunérateurs ; (ii) la construction de chaînes d'approvisionnement des unions des aviculteurs ; (iii) la construction d'un modèle ESOP à partir des investissements du projet. En définitive, les chances de durabilité économique des réalisations du PADAT sont assez élevées compte tenu de (i) la pertinence des choix des activités en lien avec les problématiques des différents maillons des filières appuyées (aménagement et Kits, accès aux services agricoles, accès aux services d'équipement et d'infrastructure) ; et (ii) l'appropriation sociale des réalisations par les bénéficiaires appréciés par (a) la réadaptation des équipements et leur renforcement par ajout de module pour diversifier leurs fonctions ( transformation du soja et produits maraichers). Les preuves de perspective de durabilité reposent, enfin sur (i) le volume des contributions des OP pour la réalisation des infrastructures et l'acquisition des équipements ; (ii) les initiatives prises par les coopératives pour adapter les équipements (ajout de modules pour diversifier les services) et ; (iii) les initiatives de partenariats en cours ou envisagés avec le secteur privé et les IMF pour la mise à l'échelle du modèle ESOP. , devront renforcer les chances de la pérennisation des réalisations

86. Les conditions de durabilité financière et économique, reposeront pour l'essentiel sur les opportunités d'insertion des OP et leur membres au marché en se basant sur les opportunités d'ajout de valeurs offertes par les réalisations du PADAT. Les risques pouvant réduire les chances de durabilité sont : (i) les crises au sein des coopératives pour mauvaise gouvernance et ; (ii) la détérioration des relations entre OP et Opérateurs de marché.

87. Les tableaux suivants présentent une série d'options visant à assurer la durabilité financière et économique des principales réalisations du PADAT à trois niveaux : politiques et stratégies de promotion du secteur agricole, approche filières et activités spécifiques

88. **Mitigation des risques.** La mission a procédé à l'identification des risques et des mesures d'atténuation, comme l'indique le tableau suivant :

**Tableau 15 : Tableau des risques et des mesures de mitigation**

Nature du risque	Mesures de mitigation	Niveau
<b>Risques liés à l'évolution des politiques et stratégies agricoles</b>		
Changement de politique vis-à-vis de l'agrégation agricole, l'approche agropole et du Partenariat Public comme orientations majeures de la nouvelle politique agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser la vision du gouvernement en matière de développement agricole (loi sur l'agrégation agricole, directives sur les agropole, loi spécifique sur le PPP dans le secteur agricole</li> <li>- Maintenir le dialogue et le partage d'expérience</li> </ul>	Très faible

Nature du risque	Mesures de mitigation	Niveau
	entre le gouvernement et les Partenaires financiers	
Faible redistribution des revenus et de la valeur ajoutée aux OP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager le dialogue entre les opérateurs économiques tout au long de la chaîne d'approvisionnement</li> <li>- Renforcer l'influence des producteurs pour assurer leur pleine participation aux prises de décision</li> </ul>	Modéré
Baisse de demande des produits des filières prioritaires des OP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion de la diversification des produits</li> <li>- Renforcement de la capacité des acteurs à répondre aux signaux des marchés</li> </ul>	Modéré
<b>Risques liés à la mise en œuvre de l'agrégation agricole et le PPP</b>		
Faible engagement du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une forte participation des opérateurs privés dans les prises de décision aux niveaux national et régional</li> <li>- Encourager le dialogue public- privé</li> <li>- Améliorer l'environnement des affaires</li> <li>- Encourager les PPP dans le financement des filières</li> <li>- Voter une loi sur l'agrégation agricole</li> </ul>	Modéré
Faible encadrement des chaînes de valeur/modèle d'agrégation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les capacités de ETD avec les concepts et les outils de développement des modèle d'affaire et de conception de stratégies d'entreprise</li> </ul>	Substantiel
Difficulté pour obtenir un consensus parmi les opérateurs des chaînes d'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités des acteurs dans le domaine du dialogue multi acteurs</li> <li>- Promotion d'outils de soutien au dialogue</li> </ul>	Modéré
Utilisation insuffisante/inappropriée des fonds destinés aux bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cibler les investissements à fort impact ( qualité mesuré par le volume de ressources mobilisées au près du secteur privé)</li> </ul>	Modéré
Faible performance des prestataires de services financiers et non financiers y compris les centres de ressources ETD et les IMF et autres)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les capacités des prestataires de services</li> <li>- Etablir des critères de sélection stricts</li> <li>- Etablir des contrats basés sur la performance avec des critères d'évaluation précis</li> </ul>	Substantiel
<b>Risques environnementaux</b>		
Impacts négatifs de certaines activités sur l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- observer dans la mise en œuvre des programme du PNIASAN des mesures visant à assurer une stricte conformité de l'exécution des investissements avec les mesures d'atténuation requises.</li> </ul>	Modéré

## Mitigation des risques liés aux activités spécifiques

**Tableau 16 : Stratégies d'après-projet et partenariats potentiels de mise en œuvre**

Type de réalisations	Options stratégique	Modèles économiques à promouvoir
Production de riz, de maïs et de manioc	Renforcer des mécanismes endogènes durables et chargés de faciliter l'accès des producteurs aux intrants et autres services agricoles (faciliter la reconstitution des kits) sur des bases marchande.	Promouvoir des chaînes d'approvisionnement à partir des magasins avec un ancrage au niveau des faitières et renforcer les activités des CEA
Unité de transformation	Facilitation de l'accès à la matière première, aux services d'artisans et aux pièces de rechange pour les réparations, accès aux autres intrants	Promouvoir de chaînes d'approvisionnement des marchés en produits transformés impliquant le secteur privé et les IMF
Production maraichère	Accompagnement des points de vente des intrants agricoles dans le sens du renforcement de l'offre d'intrants et de conseil Appuyer la mise en place de partenariats commerciaux entre les OP maraichers et les opérateurs de marché	Promouvoir le modèle Appui-Conseil-Approvisionnement (' ACA) à partir des acteurs du secteur privé y compris les OP et leurs faitières Promotion de chaînes d'approvisionnement des marchés en produits maraichers impliquant le secteur privé et les IMF
Production apicole	Promouvoir un dispositif de production de ruche et appuyer les artisans dans la sens de la diversification de leurs prestations en faveur des apiculteurs (technique de production, de traitement de miel)	Mise en place de centre de traitement de miel Promouvoir chaînes d'approvisionnement des marchés en produits apicoles impliquant les acteurs du secteur privé
Production piscicole	Promouvoir un dispositif de production d'alevins et appuyer les producteurs d'alevins dans le sens de la diversification de leurs prestations en vers les pisciculteurs apiculteurs (technique de production, conseil)	Modèle Appui-Conseil-Approvisionnement Promouvoir chaînes d'approvisionnement des marchés en produits piscicole impliquant les acteurs du secteur privé
Magasin de stockage	Orienter les fonctions des magasins de stockage vers le soutien aux chaînes d'approvisionnement des marchés ou le soutien au développement des ESOP Promouvoir la Co-entreprise	Promouvoir chaînes d'approvisionnement des marchés en produits céréaliers impliquant les acteurs du secteur privé Promouvoir le Warrantage
Equipements	Poursuivre les efforts d'adaptation des équipements dans le sens de la diversification des services	Orienter des fonctions des équipements vers le soutien aux chaînes d'approvisionnement

**Tableau 17 : Coûts unitaires ex-post du PADAT**

Désignation	Montant prévisionnel (FCFA) hors taxes	Montant à l'exécution (FCFA) hors taxes
Abris pour équipements	3 700 000	2 775 000
Hangars marche et parking	6 100 000	4 575 000
Magasins de 10 tonnes	2 750 000	2 063 000
Magasins de 30 tonnes	3 600 000	3 000 000
Magasins de 75 tonnes	14 100 000	12 000 000
Magasins de 150 tonnes	17 600 000	14 200 000
Magasins de 250 tonnes	22 500 000	19 140 210

**Tableau 18 : Tableau des emplois locaux temporaires**

Types de réalisations	Nombre de réalisation	Nombre moyen d'emplois par type de réalisations	Nombre d'emplois	Nombre de jours par ouvrier sur la durée des travaux (en jours)	Rémunération par jour (en FCFA)	Transferts totaux (en 1000 FCFA)
<b>Emplois temporaires</b>						
Magasins de 250 tonnes	50	6	300	100	3000	90 000
Magasin de 150 tonnes	3	6	18	100	3000	5 400
Magasins de 75 tonnes	74	6	444	100	3000	133 200
Magasin de 30 tonnes	6	3	18	50	3000	2 700
Magasin de 10 tonnes	134	3	402	50	3000	60 300
Abris pour équipement de transformation	46	2	92	15	3000	4 140
Hangars pour marché	37	2	74	15	3000	3 330
<b>Total Emplois Temporaires/Transferts</b>			<b>1348</b>			<b>299 070</b>
<b>Moyenne revenu</b>						<b>221,9</b>

**Tableau 19 : Tableau des emplois permanents**

Types d'emplois	Nombre de réalisation	Nombre d'emplois	Revenu annuel moyen par type d'emplois (4 mois de fonctionnement des équipements)	Total revenus annuels (théorique)
<b>Emplois permanents et revenus générés</b>				
Technicien des équipements de transformation	1200	1200	30 000,00	144 000 000
Jeunes entrepreneurs	99	99	355 000,00	35 145 000
Forgerons	12	12	510 000,00	6 120 000
Bénéficiaires des Culture Attelée	500	500	234 000,00	117 000 000
<b>Total emplois permanents/Revenus annuel</b>			<b>1811</b>	<b>302 265 000</b>



## Appendice 11: Evaluation de l'impact sur l'environnement

Le PADAT a eu un impact assez réduit sur l'environnement dans la mesure où un nombre limité d'infrastructures a été réalisé (aménagement de bas-fonds pilotes et retenues d'eau) et que les appuis en matière d'intrants agricoles ont fait l'objet d'un appui conseil pour une utilisation raisonnée de ces produits. Par ailleurs, la composante 4 relative à l'adaptation de la production agricole au changement climatique, qui a été intégrée au projet PADAT à mi-parcours, a permis de tester des solutions pour atténuer les impacts du projet en matière d'environnement.

### Composante 1 : Appui à la production et à la productivité

Une importante **distribution d'intrants** (semences, NPK et urée) et de petits matériels, au bénéfice de 1613 groupes de producteurs appartenant à des ménages vulnérables, a été réalisée dans le cadre de l'opération Quick Start. Celle-ci était destinée à redynamiser les productions de riz et de maïs. Ces distributions ont été accompagnées d'un appui conseil de l'ICAT, notamment sous forme de CEA, 613 au total, qui a permis de vulgariser la gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFC).

L'impact de l'utilisation des engrais chimiques a été limité et elle s'est accompagnée de mesures d'atténuation : i) utilisation du fumier pour réduire le recours aux engrais chimiques et améliorer la texture des sols, ii) introduction de la technique de gestion intégrée de la fertilité, de l'eau et des ravageurs par les champignons (GIFERC). En revanche, la formation sur l'utilisation des pesticides prévue dans le cadre de la composante 4 n'a pas pu être réalisée et elle devrait être finalement reprise sur le financement BOAD.

Les **aménagements hydro-agricoles** mis en place dans le cadre du projet se résument à la réalisation à titre pilote de 62ha de bas-fonds, sur quatre (4) sites dont deux (2) dans la région des Plateaux et deux (2) dans la région Centrale. Les impacts possibles sont relatifs à l'utilisation des engrais et des pesticides mais ils restent très limités au stade actuel de la phase pilote. En revanche, avec l'extension des aménagements prévus sur financement de la BOAD, des impacts beaucoup plus importants sont attendus. C'est pourquoi le PADAT prévoit la réalisation de plans de gestion environnementale et sociale (PGES). En termes de mesure d'atténuation, celles qui ont été testées lors de la première phase du PADAT sur financement FIDA, GASP et FEM devraient être reconduites comme l'utilisation des produits GIFERC et du compost dans le cadre de l'appui conseil de l'ICAT. Les actions de **lutte antiérosive** (reboisements, cordons pierreux) qui était prévue dans la composante 4 et qui n'ont finalement pas été mises en œuvre, devront être systématiquement reconduites à la périphérie des terres aménagées et le long des cours et plans d'eau.

### Composante 2 : Valorisation des produits

La construction des **infrastructures de stockage**, notamment les magasins et abris, ont induit la destruction des arbres sur les sites de construction. Des reboisements communautaires devraient être envisagés sur le financement de la BOAD afin d'habituer les populations à prendre systématiquement des mesures compensatoires lorsque des dégâts sont commis sur l'environnement. Il en est de même pour la réalisation des infrastructures de désenclavement qui devraient être réalisées par le PADAT dans les années qui viennent et dont les études techniques (APD) ont relevé la possibilité de destruction des arbres lors de la réhabilitation des pistes. Les PGES prévus ressortiront des mesures spécifiques aux différents sites concernés.

### Composante 4 : Adaptation de la production agricole aux changements climatiques

Cette composante était destinée à renforcer les activités du PADAT en matière d'adaptation au changement climatique et elle comportait de fait de nombreuses interventions touchant à la



préservation des ressources naturelles. Dans la mesure où il s'agissait d'actions pilotes et que la durée de mise en œuvre effective de cette composante a été très courte, deux ans, celles-ci n'ont pas eu une portée significative en termes de réalisations et d'impacts effectifs. Deux exceptions sont toutefois à relever :

- l'utilisation des **produits GIFERC**, évoqués plus haut, qui ont connu une expansion très rapide en milieu paysan après avoir été testés dans le cadre des composantes 1 (riz et maïs) et 4 (maraichage). L'utilisation de ces produits a été reprise par l'ICAT dans les itinéraires techniques qu'il vulgarise. L'ITRA est en train de conduire les études nécessaires à l'homologation des produits GIFERC afin de s'assurer qu'ils ne présentent pas de risques, entre autres pour l'environnement. Si tel est le cas, et que leur diffusion est maintenue et amplifiée, cela aura un impact très important sur l'environnement en terme de réductions des quantités de pesticides et d'engrais utilisées et de leurs effets sur l'environnement (pollution, perte de biodiversité...), sur la santé et la qualité de vie (nuisance olfactive) ;
- la **sensibilisation et les formations sur le changement climatique** et ses effets qui induisent dès à présent des changements de comportements des populations vis-à-vis de leur environnement avec des effets bénéfiques directs sur les ressources naturelles (reboisement individuel, éducation environnementale des jeunes, recherche de pratiques alternatives en matière d'agriculture...).

Les autres actions pilotes les plus significatives consistaient en :

- La promotion de **l'irrigation par goutte à goutte**, qui permet une utilisation plus rationnelle de l'eau et donc la réduction des prélèvements sur la ressource, une meilleure valorisation de l'eau et donc de l'énergie utilisée pour son pompage, ainsi que la diminution du lessivage et de l'érosion engendrées par les techniques d'aspersion ;
- La promotion de **l'apiculture moderne** qui, au-delà d'une méthode d'élevage et de collecte qui préserve les abeilles, génère de nombreuses externalités positives comme la réalisation de pare feux de protection des ruches et des espaces boisés contenant des plantes mellifères et une prise de conscience de la valeur économique potentielle des plantes à travers la production de miel ;
- Des **reboisements** de toutes natures (bois d'œuvre ou pour le combustible, vergers, restauration de la biodiversité) et les mise en défens, sur des espaces communautaires ou dans des forêts classées ; qui ont permis un renouvellement des ressources naturelles forestières et la mise en place de modes de gestion ;
- La mise en place de **parcs agro-forestiers** qui ont permis la vulgarisation de l'agroforesterie et des bandes antiérosives pour le maintien et le renforcement de la fertilité des sols ;

En revanche, la réalisation de 10 **retenues d'eau pour la pêche et la pisciculture** auraient dû faire l'objet de PGES car ces aménagements pourraient avoir localement des impacts significatifs sur l'environnement et les conditions de vie. Une des retenues par exemple a permis d'éviter l'inondation d'une piste et d'un village lors de la dernière saison des pluies mais cette conséquence positive de la réalisation de l'ouvrage aurait tout aussi bien pu être négative en provoquant des inondations en amont et ce d'autant plus que les plans d'aménagements ne semble pas répondre aux normes requises. Par ailleurs, la qualité des aménagements ne garantit par leur viabilité et certains d'entre eux pourraient céder en cas de pluies abondantes. De plus, les mesures de protection contre l'érosion, aval et amont, n'ont pas été prises. Enfin, les conséquences de l'introduction du tilapia d'élevage sur la faune aquatique locale n'ont pas été mesurées mais il s'agit d'une tâche complexe dans la mesure où la biodiversité des cours d'eaux est généralement mal connue.

### **Impact global du projet**

Le PADAT a dans l'ensemble un impact positif sur l'environnement et la gestion des ressources naturelles à travers ses actions immédiates et plus encore si l'on considère les effets et impacts attendus à court et à moyen terme en tenant compte des tendances constatées en termes d'appropriation des concepts et des mesures d'adaptations au changement climatique. L'augmentation des revenus liée à l'amélioration de la production et de la productivité devrait

également limiter les coupes de bois qui constituent toujours un moyen rapide de se procurer des revenus pour les populations les plus précaires.

## **Appendice 12: Conclusions de l'atelier des parties prenantes**

Les ateliers des parties prenantes se sont tenus à Notsè et Kara respectivement le 1<sup>er</sup> et 09 mars 2017. L'atelier de Notsè a réuni les parties prenantes des régions Maritime et Plateaux et celui de Kara les acteurs des régions Centrale, Kara et Savanes. Ces ateliers ont regroupé les parties prenantes incluant des représentants des Services techniques déconcentrés, des représentants des opérateurs de mise en œuvre, des représentants des bénéficiaires, des représentants de la COD et des membres de la mission.

L'ouverture de chacun de ces ateliers a été présidée respectivement par les préfets de Haho et de la Kozah. Ces préfets ont, au cours de leurs discours d'ouverture, exprimé au nom des bénéficiaires et du Gouvernement du Togo, leur gratitude à l'endroit du FIDA pour avoir appuyé la formulation et la mise en œuvre du PADAT. Par ailleurs, ils ont invité les représentants des parties prenantes, présents à ces ateliers à contribuer objectivement à la revue du PADAT en donnant des informations réelles sur les différents aspects qui seront abordés par la mission.

### **Objectif de ces ateliers**

Echanger avec les parties prenantes sur les thématiques ci-après :

- Les acquis et innovations portant sur l'activité sous examen;
- Les effets et impacts liés à la réalisation des activités ;
- Les conditions de durabilité ;
- Les contraintes et difficultés rencontrées; et
- Les leçons apprises et recommandations.

Ces thématiques devaient être analysées pour chacune des activités majeures ci-après réalisées par le PADAT :

- Distribution des kits d'intrants et gestion intégrée de la fertilité des sols ;
- Aménagement des bas-fonds pilotes ;
- Promotion de la petite mécanisation et de la culture attelée ;
- Renforcement des capacités des organisations de producteurs ;
- Distribution des équipements de transformation ;
- Construction des infrastructures de stockage, de commercialisation et de transformation ;
- Promotion de la vente groupée ;
- Promotion de la micro irrigation ;
- Restauration des écosystèmes sylvo-pastoraux dégradés.

### **Organisation des groupes de travail**

Les ateliers ont été tenus après les entretiens et visites des réalisations du projet dans les villages d'intervention du PADAT au niveau de chaque région. La préparation de ces ateliers a été réalisée par l'équipe de la mission élargie à l'équipe de la COD. Par atelier, trois groupes ont été constitués pour traiter des thématiques ci-dessus mentionnés. Les travaux de chaque groupe ont été facilités par un consultant membre de la mission, et supervisés par le chef de mission. Après les travaux en groupes, une restitution et synthèse des travaux en plénière a été effectuée avec l'ensemble des participants. Les constats et recommandations pour les deux ateliers ont été consolidés par la COD et les membres de la mission dans le tableau ci-dessous.

QUESTIONS	REPONSES
<b>A. Innovations</b>	
<p>Quels sont les principaux acquis et innovations introduites avec l'appui du PADAT ?</p>	<p><b>Quick Start :</b>                      Facilitation à l'accès aux intrants agricoles et au conseil agricole                      La prise de conscience de l'impact de la combinaison optimale des intrants et du conseil agricole                      La reconstitution des kits comme stratégie durable d'accès aux intrants                      Liens entre kits /conseils et augmentation de la production (sécurité alimentaire)                      Renouvellement des kits a permis aux producteurs vulnérables d'avoir accès aux intrants (fonds de roulements) (semences améliorés ; et engrais) ;                      Renforcement de capacités sur les concepts de gouvernance et de leadership dans les OP, renforcement des capacités en matière de conservation post récolte, recherche de marché et la gestion des stocks                      Renforcement de capacités sur les nouveaux principes de l'OHADA                      Amélioration de la disponibilité alimentaire ;                      Adoption de l'utilisation des semences améliorées                      Amélioration de la visibilité de la CTOP sur le terrain et renforcement opérationnel                      Amélioration de la collaboration entre les différents acteurs : administration, producteurs, société civile et privée                      Acquisition de nouvelle technique de compostage rapide                      Ressources liés aux prestations de services/ entretiens et réparations                      Culture attelée : labour profond                      Artisans réparateurs : Valorisation des équipements par prestation de service                      Formation en leadership</p> <p><b>Equipements :</b>                      Réduction de la pénibilité du travail                      Ressources liés aux prestations de services/ entretiens et réparations                      Création de l'emploi                      Ajout de valeur par la transformation</p> <p><b>Magasin</b>                      Ajout de valeur grâce aux stockages                      Facilitation du Warrantage / groupage des produits /recherche du marché /vente groupée                      Sécurisation des produits                      Amélioration des conditions de stockage et incitation à la production                      Gestion du magasin, renforcements des collecteurs ; SIM et décision de vente</p> <p><b>Formation :</b>                      Gestion du magasin, renforcements des collecteurs ;                      Dispositifs des paysans facilitateurs (QS et GIFS)                      SIM : outil d'aide à la décision de vente                      Vie coopérative                      Vente groupée                      Formation sur l'entrepreneuriat agricole : outils de gestion des exploitations ;</p>

QUESTIONS	REponses
	<p>Techniques d'aménagement sommaires des bas-fonds  <b>ADAPT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Irrigation goutte à goutte (limitation des maladies cryptogamiques, grande curiosité dans le milieu, gain de temps et arrosage uniforme, diminution du temps de sarclage, réduction des dépenses ou charges d'exploitation, pratique de la micro fertilisation soluble, action humanitaire aux enfants déshérités grâce aux revenus issus des récoltes sous le goutte à goutte, facilité du travail à augmenter l'engouement des maraichers)</li> <li>- Innocuité des produits GIFERC et facilité d'utilisation, amélioration de la productivité et de la qualité des produits</li> <li>- Retenue d'eau (impressionné par les digues,)</li> <li>- Introduction de 4 variétés de manioc, du riz et de maïs adapté aux changements climatiques dans 5 villages par région (cela a permis aux producteurs de choisir les meilleures variétés</li> <li>- L'appui apicole avec les ruches a suscité l'envie d'être en coopérative</li> </ul>
<b>B. Contraintes de mise en œuvre</b>	
<p>Quelles ont été les contraintes les plus fortes et les échecs ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retard dans la distribution des Kits; poche de sécheresse / problème de reconstitution des kits</li> <li>- Retard dans la signature des conventions et le payement avec les partenaires ;</li> <li>- Insuffisance dans la recherche des débouchés/marchés ;</li> <li>- Retard dans la construction des infrastructures (magasins, hangars et abris), difficulté de mobilisation de la contrepartie ; endettement des OP auprès des IMF ;</li> <li>- Faible capacité financière et technique de certaines entreprises par rapport à l'envergure des travaux attribués ;</li> <li>- Problème de ciblage au moment de l'identification des bénéficiaires de magasins ;</li> <li>- Faible implication des faitières dans la réalisation des infrastructures : attribution et suivi</li> <li>- insuffisance du nombre de bureaux de contrôle ;</li> <li>- Insuffisance prise en compte des capacités réelles des entreprises dans l'allotissement des marchés</li> <li>- Réticence de certains producteurs bénéficiaires à mobiliser leurs contreparties ;</li> <li>- Equipements non adaptés et difficulté d'utilisation (réadaptation), non implication des bénéficiaires dans le choix des équipements</li> <li>- Manque de synchronisation de la période de formation avec celle de l'utilisation des équipements ;</li> <li>- Difficulté d'accès aux pièces de rechange ;</li> <li>- Les procédures de passation de marché n'ont pas permis de répondre aux besoins réels des bénéficiaires</li> <li>- Absence du dispositif de relais endogène + formation non adapté des artisans réparateurs équipements</li> <li>- Prestation des artisans réparateurs formés sont coûteux et insatisfaisants ;</li> <li>- Cout élevé du kit de goutte à goutte ;</li> <li>- Retard dans la fourniture des pépinières entraînant un repiquage tardif pour le reboisement</li> <li>- Destruction des parcelles maraichères et des plants des parcelles reboisées par les bœufs des transhumants ;</li> </ul>

QUESTIONS	REponses
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lenteur de l'entreprise pour la confection/aménagement des retenues d'eau et les bassins ou étangs piscicoles</li> <li>- Durée courte de la mise en œuvre de la composante ADAPT essentiellement due au rattachement au PADAT comme une quatrième composante</li> <li>- Problème foncier pour les reboisements communautaires (difficulté de cession des parcelles)</li> <li>- Faible implication des structures techniques du MERF dans le cadre des reboisements;</li> <li>- Destruction des plants par les feux de brousse</li> <li>- Non budgétisation du fonctionnement des CROP</li> </ul>
<b>C. Impacts les plus importants</b> <b>1. Actifs et revenus des ménages</b>	
Moyens d'existence mis à la disposition des communautés par PADAT (terres, eau, magasins, intrants, équipements, etc.) et modes d'accès (« équité d'accès, accès dans la durée, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parcelles agricoles aménagées (Bas-fond aménagés : aménagement de type I)</li> <li>- Infrastructures de stockage (Magasins) ;</li> <li>- Equipements (Motoculteurs, batteuse-vanneuse, égreneuse, décortiqueuse, rappeuse et presse, bâche)</li> <li>- Distribution des intrants aux producteurs vulnérables</li> </ul>
Y-a-t-il eu une augmentation des revenus financiers de vos ménages suite à l'intervention du projet? Si oui, donner une estimation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation considérable des capacités de production</li> <li>- Augmentation du revenu environ de 30 à 100%</li> <li>- 6 à 13 sacs de 100 kg sur 0,5 ha de maïs</li> <li>- 1T à 2T de maïs à l'ha</li> <li>- Accès des femmes à la terre</li> <li>- Gain en termes de coût de transport de 1000F le sac 100 Kg de riz ;</li> <li>- Gain en termes de réduction des pertes post-récolte (60% des pertes) ;</li> <li>- Culture de contre saison pour le maraichage</li> <li>- Alimentation bio grâce aux produits GIFERC</li> <li>- Augmentation de la superficie de 20% pour le maïs</li> <li>- Culture attelée ; de 0,5 ha à 12, 5 ha (augmentation des surfaces labourés)</li> <li>- CEA de 5 sacs de 70 kg sur 0,25 ha à 12 sacs sur la même superficie</li> <li>- Transformation : augmentation du prix par ajout de valeur (soja, riz)</li> <li>- Commercialisation : augmentation de prix au producteur à travers le stockage et la vente groupée (250 à 300F le bol de maïs à la récolte contre 450 à 500F après stockage)</li> </ul>
Avez-vous enregistré des changements positifs au niveau des actifs de vos ménages, et si oui, quels sont les principaux ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleur habillement des enfants ;</li> <li>- Accroissement des superficies emblavées</li> <li>- Amélioration de l'habitat</li> <li>- Achat des animaux pour l'élevage</li> <li>- Augmentation des moyens facilitant la scolarité des enfants ;</li> <li>- Acquisition des moyens de déplacements et amélioration des conditions de vie</li> <li>-</li> </ul>
Quels sont les équipements que vous avez payés pour votre famille avec les revenus obtenus (vélos, amélioration de	<p>Les revenus du à la mise en œuvre du PADAT ont contribué à acquérir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Forage d'un puits</li> <li>- Rappeuse ;</li> </ul>

QUESTIONS	REponses
l'habitat, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Magasin de stockage ;</li> <li>- Acquisition de terrain cultivable et terrains d'habitation ;</li> <li>- Téléphone portable</li> <li>- Des motos ;</li> <li>- Améliorer l'habitat ;</li> <li>- Des pagnes</li> <li>- Construction de bâtiments améliorés (tôles)</li> <li>- Meubles dans les chambres</li> <li>- Branchement électrique</li> <li>- Branchement au réseau d'eau potable</li> </ul>
<b>2. Sécurité alimentaire</b>	
a. L'appui du PADAT a-t-il amélioré la disponibilité en aliments, qu'ils soient autoproduits ou achetés ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Couverture des besoins alimentaires sur les douze mois contre huit mois avant ;</li> <li>- Amélioration des revenus des ménages utilisés pour l'achat de céréales</li> <li>- Culture de contre saison pour le maraichage (diversification des sources de revenus et accès facile aux céréales)</li> <li>- Alimentation bio grâce aux produits GIFERC</li> <li>- Augmentation de la production agricole</li> </ul>
<p>b. Avez-vous amélioré l'alimentation (quantité, qualité, diversification) de vos ménages ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Quantité</b> : de combien à combien</li> <li>- <b>Qualité</b> : goût par ex, qualité des produits utilisés</li> <li>- <b>Diversification</b> : nouveaux produits consommés</li> </ul>	<p><b>Quantité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux à trois repas par jour contre 1 repas avant</li> </ul> <p><b>Qualité</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation de produits locaux de qualité (riz, soja) ;</li> </ul> <p><b>Diversification</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation de lait, œufs, pate alimentaires pois d'angole, viandes et poissons</li> <li>- Variation des rations alimentaires (céréales, viandes)</li> </ul>
c. Y a-t-il une réduction dans la durée des périodes de soudure non liées à vos activités ? Si oui, de combien à combien ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction de la période de soudure de trois mois à un mois et demi dans certaines régions ;</li> <li>- Réduction de 4 mois à 2 mois dans d'autres régions</li> </ul>
d. La santé des enfants s'est-elle améliorée ?	Réduction de la fréquence de maladies infantiles due à l'amélioration de la ration alimentaire
Les enfants tombent-ils de moins en moins malades ? si oui, expliquez/Pourquoi ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oui pour certains : la qualité alimentaire a contribué à la diminution de la fréquence de maladies ;</li> <li>- Le taux de mortalité infantile est réduit grâce à l'amélioration des revenus et l'adhésion aux mutuelles de santé</li> </ul>
e. Le statut nutritionnel des enfants a-t-il changé	Il y a une croissance équilibrée en poids et en taille

QUESTIONS	REponses
(statuts de retard de croissance, et de sous poids) ?	
<i>Selon vous, la taille et le poids des enfants ont-ils connu une évolution normale depuis l'intervention du projet? Y-t-il eu des cas de malnutrition ? Expliquez?</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oui le statut nutritionnel des enfants s'est amélioré mais il y a existence de quelques cas de malnutrition</li> <li>- Il y a une croissance normale en poids et en taille (effet conjugué avec les cantines scolaires)</li> </ul>
f. Avez-vous amélioré votre accès aux marchés d'intrants et de produits qui peuvent vous aider à améliorer votre productivité et votre accès à la nourriture ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Facilitation aux marchés des intrants à partir de la reconstitution des kits et les achats au niveau des magasins Augmentation de production</li> <li>- Augmentation des producteurs semenciers</li> </ul>
<p>La qualité des intrants proposés par le PADAT a-t-elle permis d'augmenter la productivité ?</p> <p><i>Si oui, l'augmentation des productions a-t-elle permis un approvisionnement régulier des marchés, une augmentation de revenus des producteurs et par conséquent un accès à la nourriture ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès facile aux intrants à travers les commandes groupées ;</li> <li>- Oui pour les semences et engrais mais pesticides non disponibles par moment ;</li> <li>- Augmentation du nombre d'acheteur</li> <li>- Augmentation des produits locaux transformés/ demande en produits</li> <li>- Augmentation des revenus → amélioration et diversification de l'alimentation</li> </ul>
g. Avez-vous été en mesure de faire face à la volatilité des prix des marchés ?	
<p>Est-ce que d'habitude les prix connaissent une augmentation ou baisse au cours de l'année ?</p> <p>Comment avez-vous fait pour y faire face ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oui, stockage des produits dans les magasins en attendant d'avoir un marché meilleur</li> <li>- Diversification de la production et de sources de revenue (coton, maraichage, arachide, soja)</li> <li>- Variation moins sensible pour affecter les habitudes alimentaires</li> <li>- Stockage et autoconsommation au niveau des ménages agricoles ;</li> <li>- ESOP : prix négocié à l'avance Magasin + warrantage + SIM = décision de vente</li> <li>- Grace au Qs il y a eu sensibilisation pour le stockage des produits</li> </ul>
h. Avez-vous été en mesure de faire face aux changements climatiques pour assurer votre sécurité alimentaire?	Apparition de chenilles sur les cultures Non
<i>Qu'avez-vous fait pour protéger vos activités/produits contre les fortes chaleurs/sécheresse et les inondations ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Test de l'essence de Neem sur les cultures ;</li> <li>- Utilisation des bio-pesticides (GIFERC)</li> <li>- Semences résistantes aux chaleurs et au trop de pluie + cycle court + résistant aux attaques</li> <li>- Utilisation des composts pour garder l'humidité du sol, des cordons pierreux, le reboisement, des bandes anti érosives ;</li> <li>- Intégration de l'élevage à l'agriculture pour renforcer la capacité de résilience aux CC</li> </ul>



QUESTIONS	REponses
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation des variétés précoces adaptées aux CC</li> <li>- Semences (Ikene) résistantes aux chaleurs et au trop de pluie + cycle court + résistant aux attaques et à l'averse</li> <li>- +Compost : conservation de l'humidité + rigidité des plantes</li> <li>- Stockage dans les magasins : maintien de la qualité des produits</li> <li>- Transformation comme méthode de conservation grâce aux équipements</li> </ul>
<b>3. Productions agricoles</b>	
<p>a. Le PADAT vous a-t-il permis de maîtriser des techniques agricoles améliorées ou davantage durables ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Le PADAT vous a-t-il formé sur les techniques améliorées de production ? si oui, les citer.</i></li> <li>- <i>Quel est le pourcentage de producteurs qui applique ces nouvelles techniques ?</i></li> </ul>	<p>Oui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- GIFS, compostage, association céréales légumineuses, la SRI, semis en ligne ....</li> </ul> <p>En termes de pourcentage,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 95 à 100 % des producteurs formés dans les champs écoles</li> <li>- 50 à 100 % pour les non-membres des groupes champs écoles</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Semis en ligne (bon écartement entre poquet, bonne aération, démariage facile, bonne densité, bon rendement (*4) réduction des pertes en engrais)</li> <li>- Maîtrise des itinéraires techniques des cultures cibles</li> <li>- CES : GIFS + compostage (amélioration des fertilités des sols, questionnement du sol en changeant de dose d'engrais, maîtrises d'eau avec confection des casiers)</li> <li>- Culture attelé : amortissements des effets de sécheresse, gain de temps, labours homogène et en profondeurs, développement homogène des plants</li> <li>- Utilisation du fumier à partir des fientes de volailles</li> <li>- Irrigation par goutte à goutte</li> <li>- Produits GIFERC</li> <li>- Apiculture moderne</li> <li>- Valorisation des résidus agricoles</li> <li>- Réduction du temps de production du compost</li> </ul>
<p>b. Vous a-t-il permis d'augmenter vos rendements (agricole, ...) et vos productions ? Pour quelles spéculations... ? Précisez par spéculation de combien à combien</p>	<p>Oui il y a eu augmentation de la production :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 récoltes d'haricot sous goutte à goutte au lieu de 4 au paravent</li> <li>- Amélioration de la germination sous goutte à goutte ;</li> <li>- De 5 l à 25 l de miel d'amélioration par ruche</li> <li>- Résistance des plants à la sécheresse (GIFERC)</li> <li>- Pour le riz, le rendement a doublé ;</li> <li>- De même pour le maïs</li> <li>- 6 à 13 sacs de 100 kg sur 0,5ha</li> <li>- 1T à 2T de maïs à l'ha</li> <li>- Culture attelé ; de 0,5 ha à 12, 5 ha (augmentation des surfaces labourés)</li> <li>- CEA de 5 sacs de 70 kg sur 0,25 ha à 12 sacs sur la même superficie</li> <li>- Transformation : augmentation du prix par ajout de valeur (soja, riz)</li> <li>- Commercialisation : augmentation de prix au producteur à travers le stockage et la vente groupée</li> </ul>

QUESTIONS	REponses
	(250 à 300F le bol à la récolte contre 450 à 500F après stockage - Amélioration de la durée de production des plantes maraichères comme le piment ou la tomate ;
c. Avez-vous enregistré des changements au niveau de la production locale ? <i>La production locale a-t-elle augmenté ? Si oui, expliquez.</i>	Oui la production locale a sensiblement augmenté à cause de l'application des techniques GIFS par les autres membres de la communauté non bénéficiaire des groupes champs écoles Utilisation du canal des radios rurales pour vulgariser les techniques culturales.
d. Ces augmentations vous ont-ils permis de mieux gérer les fluctuations de marchés et les changements relatifs aux conditions climatiques et des ressources naturelles ? <i>L'augmentation de la production a-t-elle permis de maîtriser les fluctuations des prix ? si oui, expliquez.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oui ; l'augmentation de la production et du rendement permet de maîtriser cette fluctuation en vendant à un prix plus concurrentiel ;</li> <li>- La présence de magasins de stockage permet de conserver les produits en attendant de trouver un meilleur marché</li> <li>- La diversification de la production permet aussi aux producteurs de maîtriser la fluctuation des prix</li> <li>- Oui, l'augmentation des productions (disponibilité) combiné avec les possibilités d'accès aux crédits de warrantage renforce la résilience des ménages face aux fluctuations des prix</li> </ul>
<b>4. Accès aux marchés</b>	
a. Le PADAT a-t-il permis d'améliorer votre accès à l'information des prix de marchés, votre pouvoir de négociation avec les commerçants... ?	Les techniques apprises par INADES FORMATION ont été mises en œuvre mais les producteurs ont un faible pouvoir de négociation face aux vendeurs. SIM et outils d'accès aux informations
b. A-t-il renforcé les capacités de vos groupements en matière de commercialisation ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oui, avec la présence des magasins, les OP arrivent à faire la vente groupée</li> <li>- Oui, magasin et groupage des produits + mise en relation avec les ESOP et régulation des marchés par l'ANSAT et avec les acheteurs privés venus du Ghana et avec l'association des providiers</li> </ul>
c. Y-a-t-il eu un impact en termes d'accès opportun à des intrants agricoles de qualité (fertilisants, semences) ? <i>Le PADAT a-t-il facilité l'accès aux intrants ? Les solutions sont-elles durables ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec l'organisation des SCOOP et la présence des magasins, l'accès aux intrants est devenu plus facile à travers les achats groupés d'intrants</li> <li>- Oui, reconstitution des kits de Quick Start</li> <li>- Mais dans certains cas cet accès ne se constate pas ce qui fait que les producteurs ne respectent pas les itinéraires</li> </ul>
d. Avez-vous enregistré des changements dans l'accès physique des producteurs aux marchés (i. e. routes et centres de commercialisation) ? <i>Quelles sont les réalisations physiques du PADAT qui ont facilité la commercialisation des produits ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oui pour certains OP qui ont déjà eu les clés de leurs magasins de stockage</li> <li>- pistes non réalisés mais les sites des magasins réalisés sont accessibles</li> </ul>

QUESTIONS	REPONSES
<b>5. Impacts sur l'environnement et les ressources naturelles</b>	
<p>a. Les approches de préservation de l'environnement et de gestion des ressources naturelles étaient-elles adaptées à votre contexte local ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Citez les appuis du PADAT et précisez les contraintes levées</i></li> <li>- <i>En quoi les appuis du PADAT ont contribué à la préservation de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles ?</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'amélioration de la récolte du miel ;</li> <li>- Préservation des forêts contre les feux de végétation par la multiplication des ruches ;</li> <li>- Régénération de la flore ;</li> <li>- reboisement avec des espèces à valeur économique</li> <li>- Régénération des espèces végétales en voie de disparition à travers les actions de mise en défens</li> </ul>
<p>b. Ont-elles été efficaces pour faire face à vos problèmes locaux ? quels sont les bénéfices pour les communautés et les ménages ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moins de maladies grâce à l'utilisation des produits GIFERC au détriment des intrants chimiques ;</li> <li>- Augmentation de la demande grâce aux produits bio ;</li> <li>- Amélioration des conditions de vie par la promotion de l'agroforesterie</li> <li>- Consommation des produits bio qui ne sont pas nuisibles à la santé humaine ;</li> <li>- Travail en plein temps grâce au goutte à goutte</li> <li>- Limitation de la pollution des nappes ;</li> <li>- Réduction des nuisances olfactives ;</li> <li>- Pas besoin de délais d'attente avant de consommer les aliments ;</li> <li>- Pas d'animaux intoxiqués,</li> </ul>
<p>c. Y a-t-il des changements positifs ou négatifs au niveau des ressources naturelles (forêts, pâturages, eau) qui puissent être attribuables aux interventions du projet ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution des feux de végétation grâce à l'installation des ruches ;</li> <li>- Amélioration des rendements grâce au GIFERC ;</li> <li>- Préservation de la biodiversité (crapaud, vers de terre, abeilles avec GIFERC)</li> <li>-</li> </ul>
<p>d. Le PADAT a-t-il contribué à la protection ou réhabilitation des ressources naturelles et communautaires (terres, eau, forêts et pâturages) ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forêt qui améliore la pluviométrie,</li> <li>- Réduction des feux de forêt grâce à l'apiculture</li> <li>- Lutte contre les vents violents et la verse des cultures (agroforesterie), conservation des sols ;</li> <li>- Moins de tarissement de l'eau et protection de la biodiversité,</li> <li>- Production de poissons frais biologique et de bonne qualité ;</li> <li>- Retour de petits gibiers dans les forêts communautaires et les retenues (tortues)</li> <li>- Préservation de la pharmacopée locale,</li> <li>- Education environnementale pour les jeunes (animaux et poissons)</li> <li>- Augmentation du couvert végétal ;</li> <li>-</li> </ul>
<p>e. Le degré de vulnérabilité environnemental a-t-il</p>	

QUESTIONS	REponses
changé ?	
<b>6. Adaptation au changement climatique</b>	
<p>a. Les approches d'adaptation au changement climatique promues par le projet étaient-elles adaptées au contexte local et étaient-elles efficaces?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Citez les réalisations du projet ayant permis de faire face à la sécheresse, aux crues, etc.</i></li> <li>- <i>Donnez par type de réalisations les bénéfices obtenus ?</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La retenue d'eau a épargné le village de l'inondation ;</li> <li>- Les produits GIFERC entraînent une résistance à la sécheresse ;</li> <li>- Récolte précoces du manioc, d'ignames et des carottes grâce aux produits GIFERC ;</li> <li>- Production de contre-saison</li> <li>- Les bandes enherbées augmentent la rétention d'eau et résistance aux sécheresses, concentrent les termites qui attaquent moins les cultures et constituent une réserve de protéines pour les volailles ;</li> <li>- L'agroforesterie permet de lutter contre l'excès de chaleur, bois de chauffe, protection contre les vents violents.</li> </ul>
<p>b. Le projet est-il parvenu à responsabiliser et permettre (empower) aux communautés locales de faire face, d'atténuer ou de prévenir les effets du changement climatique et des catastrophes naturelles ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Existe-t-il des organisations communautaires existantes ayant la responsabilité d'atténuer ou de prévenir les effets du changement climatique ?</i></li> <li>- <i>Le projet a-t-il permis de renforcer ces organisations ?</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des comités de gestion des forêts dans les communautés bénéficiaires des reboisements;</li> <li>- Comités résilience mise en place mais non fonctionnels ;</li> <li>- Réduction des abattages systématiques des forêts mais des prélèvements</li> <li>- Mise en place de coopératives pour la gestion de l'apiculture ;</li> <li>- Choix des essences intéressantes pour les bénéficiaires entraînant l'adhésion (approche d'intérêt d'ADAPT) ;</li> <li>-</li> </ul>
<p>c. Les pratiques agricoles sont-elles mieux adaptées au changement climatique ?</p>	
<b>7. Equité de genre et empowerment des femmes</b>	
<p>a. Le PADAT a-t-il permis des changements au niveau du statut des femmes en matière de participation aux élections locales ou processus de prise de décision, de représentation dans les groupements de producteurs ruraux, comités de gestion des infrastructures....</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oui plus de femmes occupent des postes de responsabilités dans les SCOOP</li> <li>- Comité de gestion : au moins 30% des femmes</li> <li>- QS : 50% H ET 50% F</li> <li>- Accès des femmes à la terre grâce aux QS</li> <li>- Facilité de participation à la mise en œuvre du projet ce qui n'était pas le cas avant ;</li> <li>- Maitrise par les femmes des innovations apportées</li> <li>- Cohésion sociale dans la famille ;</li> <li>- Amélioration de la position de la femme au sein du ménage ;</li> </ul>

QUESTIONS	REponses
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès des femmes aux postes de prise de décision dans les communautés</li> </ul>
<p>b. Le PADAT a-t-il permis des changements au niveau du statut des femmes au niveau du ménage (charge de travail, influence sur la prise de décision) ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grâce aux appuis de PADAT qui ont permis d'augmenter les moyens financiers des femmes, leur statut dans le ménage s'est amélioré</li> <li>- Le gain de temps dû à l'utilisation des équipements de transformation permet aux femmes de s'adonner à d'autres AGR et de se faire alphabétiser</li> <li>- Plus de la participation de la femme dans les réunions et fora</li> <li>- Renforcement des relations entre maris et femmes</li> <li>- Valorisation du statut dans le ménage (plus de considération)</li> </ul>
<p>c. Quels ont été les impacts sur les femmes individuelles ou sur les groupements de femmes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Le projet a-t-il réduit la dépendance financière des femmes bénéficiaires vis-à-vis de leurs maris ?</i></li> <li>- <i>Et, les revenus ont-ils permis de développer de nouvelles AGRs ?</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet a réduit considérablement la dépendance financière des femmes bénéficiaires vis-à-vis de leurs maris</li> <li>- Les revenus ont permis aux femmes de se lancer dans l'élevage des ovins, des porcins et le maraichage</li> <li>- La plupart des dépenses des femmes sont supportés par elles-mêmes et il y a eu une autonomie financière de la femme avec le PADAT.</li> <li>- Diversification des activités: transformation des produits agricole (maïs, manioc, soja) étuvage de riz, maraichage, (grâce au gain du temps)</li> <li>- Appui aux maris dans la scolarisation des enfants (petit déjeuner,)</li> <li>- Autonomisation des femmes bénéficiaires ;</li> </ul>
<p>d. Y a-t-il eu des changements dans le cadre institutionnel ou légal en faveur des femmes résultant des activités de dialogue politique conduites par le projet ?</p>	<p>Oui</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les Quota pour la mise en place de l'opération Quick Start</li> <li>- Règles pour la mise en place des comités de gestion</li> </ul>
<b>8. Institutions et politiques</b>	
<p>a. Y a-t-il eu des changements en termes de capacités des divers groupes de base appuyés pendant l'exécution du projet (tels que les groupements de producteurs, groupements d'intérêt, associations d'usagers)</p> <p><i>Le projet a-t-il réalisé des activités de renforcement des capacités (technique, organisationnelles, etc.) au profit des différents groupes appuyés ? Si oui, citer.</i></p>	<p>OP : mutation en coopérative                      Comité de gestion magasin/équipements : formation en gestion, renforcement en SIM, outils de gestion et capacité de négociation                      Chambre d'agriculture : renforcement des capacités du bureau national                      CTOP : renforcement des capacités (matériels et équipements) ; appui à l'immatriculation des OP                      La CROPPÂ qui est un démembrement de la CTOP a bénéficié largement des appuis du projet à travers la formation en structuration des organisations paysannes et à leurs mutations en sociétés coopératives. avec Conseil d'administration.                      Il y a une responsabilisation de plus en plus constatée dans les différents postes</p>

QUESTIONS	REponses
<p>b. Y a-t-il eu des changements au niveau des capacités institutionnelles des principales institutions impliquées dans l'exécution du projet ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Quelles sont les principales institutions impliquées dans la mise en œuvre du projet ?</i></li> <li>- <i>Quelles sont les activités de renforcement de capacités au profit de ces institutions ?</i></li> </ul>	<p>Les principales institutions impliquées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les organisations impliquées dans la mise en œuvre du PADAT : CROPPA, ICAT, CPC, CAGIA, ITRA, ODEF, DRAEH, ODEF, DGMN, DE, DPA, DSID,</li> <li>- ONG (ETD, CAP-EJR, RAFIA), CADI Afrique AGIDE</li> </ul> <p>Activités de renforcement de capacités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation du personnel, acquisition des moyens de déplacement, formations et recyclage sur la GIFS, formation en suivi évaluation</li> <li>- Services techniques : rénovation des bâtiments, équipements et matériels bureautiques, relance et capitalisation des leçons apprises dans les CEA (formateur endogène)</li> </ul>
<p>c. Y-a-t-il des changements dans la gouvernance locale (ex. OP, COGES,...) ou les comportements des institutions locales ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Quelles sont les changements intervenus au niveau des relations entre les groupements à la base et leurs unions?</i></li> <li>- <i>Quelles sont les changements apportés par le partenariat avec la Fautières (CTOP, CPC, ...)?</i></li> <li>- <i>Quelles sont les changements apportés au niveau de la relation entre les bénéficiaires du projet et les STD, l'administration locale, etc.?</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les institutions étatiques :</li> <li>- Consortium des ONG, CTOP/CROPPA, BNCRA, CPC, INADES FORMATION, CADI AFRIQUE FORMATION, IFDC, CAP-EJR,</li> <li>- Il y a eu des formations des formateurs sur la GIFS</li> <li>- Changement dans la gestion financière au sein de la SCOOPS (justification des dépenses);</li> <li>- Changement dans la désignation des représentants de la SOOPS lors des ateliers et sessions de formation ;</li> <li>- Renforcements des capacités des partenaires de mise en œuvre du projet sur le rapportage financier et comptable.</li> <li>- Plus de considération des autorités vis-à-vis des SCOOPS appuyées par PADAT vu le niveau de leurs organisation ;</li> <li>- Expertise des membres sollicités pour des activités similaires déjà effectuées dans le cadre du PADAT ;</li> <li>- SCOOPS associées à toutes les réunions pour recueillir leurs points de vue ;</li> <li>- Réhabilitation des bâtiments des services décentralisés</li> <li>- Mise en place de certaines Unions</li> <li>- Affiliation de certaines unions à des faitières ;</li> <li>- Formation sur le suivi évaluation</li> </ul>
<p>d. Y a-t-il eu des changements dans la qualité ou l'éventail de services destinés aux bénéficiaires du projet?</p> <p><i>Les services fournis aux bénéficiaires par les institutions impliquées (y compris les STD, les OP et leurs Unions, etc.) ont-ils été améliorés (qualité) et diversifiés ?</i></p>	<p>L'encadrement des bénéficiaires par les institutions impliquées a permis d'avoir d'autres ouvertures en termes de marché</p> <p>Oui Quick Start, équipements, CEA, magasin SIM, les aménagements etc..</p> <p>Augmentation du nombre de marchés couverts par la CPC</p> <p>Amélioration de la crédibilité et la viabilité de</p> <p>Synergie renforcée entre les services techniques et le secteur privé ;</p> <p>Plus de confiance des bénéficiaires envers les services techniques</p> <p>ICAT, CPC et CROPPA ont rendu des services aux OP et producteurs</p> <p>Large couverture des producteurs par l'ICAT grâce au PADAT</p> <p>Changement dans la gestion financière au sein de la SCOOPS (justification des dépenses);</p> <p>Changement dans la désignation des représentants de la SOOPS lors des ateliers et sessions de formation ;</p>



QUESTIONS	REponses
	<p>Plus de considération des autorités vis-à-vis des SCOOPS appuyées par PADAT vu le niveau de leurs organisation ;</p> <p>Expertise des membres sollicités pour des activités similaires déjà effectuées dans le cadre du PADAT ;</p> <p>SCOOPS associées à toutes les réunions pour recueillir leurs points de vue ;</p> <p>Consortium d'ONG, connaissance mutuelle, amélioration de la performance des structures en matière d'intervention sur le terrain.</p> <p>Synergie des interventions avec les STD, les bénéficiaires, les ONG, complémentarité et reconnaissance du rôle de chacun.</p>
<b>D. Durabilité</b>	
<p>Comment avez-vous prévu de maintenir dans la durée les différentes réalisations ? Quels sont les facteurs favorables/défavorables à la durabilité des activités appuyées par le PADAT?</p> <p><i>Les réalisations du PADAT vont-elles durer après la fin du projet? Si oui ou non, donnez les facteurs (favorables ou défavorables selon les cas).</i></p>	<p><b>Facteurs favorables :</b></p> <p>Services rendus aux membres des groupes constitués (commande groupée des intrants) pour la reconstitution des kits ;</p> <p>Disponibilité des engrais à la libéralisation du secteur engrais ;</p> <p>Bonne gestion des équipements</p> <p>Prévision de l'amortissement pour le renouvellement des équipements</p> <p>Possibilité de captage sur les dépôts et ventes des produits stockés dans les magasins</p> <p>Mobilisation des ressources pour l'entretien des bâtiments et équipements (services payant pour le labour et conservation des produits)</p> <p>Mobilisation lors des vents groupés pour renforcer la caisse d'entretiens groupements</p> <p>La poursuite des activités des CEA comme centre de démonstration et de diffusion des bonnes pratique ( engrais , semis en ligne ) piloter par les OPs en partenariats avec les services décentralisés</p> <p>Multiplication des ruches à partir des revenus du miel ;</p> <p>Bonne connaissances des fabricants des ruches en cas d'acquisition</p> <p>Mise en place des pare feux autour des ruches ;</p> <p>Acquisition des biofertilisants par les SCOOPS elles même ;</p> <p>Possibilité de commande groupée pour la réduction du cout des produits ;</p> <p>Possibilité de varier le schéma cultural (utilisation en arboriculture-avocats) ;</p> <p>Assurer la disponibilité du matériel goutte à goutte et produits GIFERC ;</p> <p>Possibilité de commande groupée pour la réduction du cout des produits ;</p> <p>Assurer un bon entretien du matériel ;</p> <p>Possibilité de mise en place des pompes solaires pour la petite irrigation ;</p> <p>Mise en place des comités de gestion de la retenue d'eau ;</p> <p>Poursuite de suivi post projet ;</p> <p>Pépiniériste pour développer les reboisements dans les parcelles individuelles ou dans des espaces marginaux, non exploités (flanc de montagne).</p> <p>Forêt communautaire et ruche, capital pour la communauté. Les revenus de l'apiculture vont prendre le relais des appuis du projet pour continuer le reboisement.</p> <p>Prise de conscience des communautés sur le CC qui vont poursuivre les dynamiques engagés.</p> <p>Retenue d'eau : Contractualisation pour la gestion foncière ;</p>

QUESTIONS	REponses
	<p>Reboisement : taux de 30% de réussite du reboisement ;                      Mise en place des comités de gestion des plantations;                      Le choix des espèces à reboiser (anacardier) ;</p> <p><b>Facteurs défavorables :</b>                      Non disponibilité des pièces de rechanges pour les équipements de transformation                      Les aléas climatiques réduisant les productivités des produits agricoles.                      Ceci a pour conséquences la réduction des captages perçus sur les produits.                      Dévastation des ruches par les feux de végétation ;                      Risque de pénurie du kit goutte à goutte et de produits GIFERC ;                      Eloignement du produit de certains producteurs;                      Insuffisance de formation des bénéficiaires à la production des plants ;                      La durée courte de la mise en œuvre ne permettait pas aux bénéficiaires de bien assimiler les enseignements                      Pas d'énergie pour pomper de l'eau                      Transhumance et divagation du bétail,                      Approche communautaire lorsque les terres sont réparties entre les familles,                      Disponibilité en foncier</p>
<p><b>E. Leçons apprises</b></p>	
<p>Sur la base des succès enregistrés et des contraintes/échecs rencontrés, quelles sont les principales leçons apprises (choses à faire différemment, à ne plus répéter, à répliquer, etc...) et recommandations pour les OP, les STD, les projets futurs?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Choses à répliquer, comment?</i></li> <li>- <i>Choses à ne plus faire, pourquoi ?</i></li> <li>- <i>Choses à améliorer, avec quelles conditions ?</i></li> </ul>	<p><b>Les choses à répliquer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les CEA, les techniques GIFS sur d'autres spéculations</li> <li>- Le renforcement des capacités des SCOOP en entrepreneuriat ;</li> <li>- Poursuivre la vulgarisation du nouveau guide OHADA</li> <li>- Répliquer les magasins mais revoir l'approche « contribution 10% »</li> <li>- Poursuivre l'opération de culture attelée</li> <li>- Compost avec produits GIFERC</li> <li>- Reboisement individuel</li> <li>- Agroforesterie et reboisement avec essences à haute valeur économique (avec des variétés précoces)</li> <li>- Apiculture associé au reboisement</li> <li>- Intensifier la sensibilisation à la base sur les CC</li> </ul> <p><b>Les choses à ne plus faire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas construire les magasins des OP qui n'ont pas encore mobilisées la contrepartie de 10% ;</li> <li>- Acquisition des équipements non adapté</li> <li>- Prendre du temps pour mettre l'argent à disposition des prestataires</li> <li>- Ne pas avoir des budgets trop contraignants</li> </ul>



QUESTIONS	REponses
	<p><b>Choses à améliorer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition des intrants à temps pour faciliter le quick start</li> <li>- Bien expliquer le concept de vulnérabilité avant de lancer l'opération de quick start ;</li> <li>- Elaborer une cartographie de vulnérables avant la phase de démarrage de l'opération</li> <li>- Revoir le schéma d'aménagement afin d'améliorer la maîtrise de l'eau dans les bas-fonds ;</li> <li>- Respecter les délais d'aménagement en tenant compte des périodes d'exploitation des superficies aménageables</li> <li>- Revoir le taux de contrepartie et mener d'autres réflexions par rapport à la contribution en nature</li> <li>- Revoir les procédures de passation de marchés afin de faciliter l'acquisition des équipements locaux adaptés à l'environnement</li> <li>- Revoir le ciblage des bénéficiaires par zone en tenant compte des spécificités à la base</li> <li>- Réduire à la contribution des OP en nature (arrêter les contributions en espèces)</li> <li>- mettre les magasins à la disposition des OP même si la contribution n'est pas totalement libérée et établir des modalités de paiement dans un délai raisonnable ou pour les projets futursou s'assurer la mobilisation des contributions des OP avant le démarrage des réalisations des magasins</li> <li>- Impliquer les structures techniques au niveau de toutes les étapes de réalisation du projet</li> <li>- Impliquer les bénéficiaires dans le choix des équipements (car certains équipements ne sont pas adaptés aux réalités du terrain)</li> <li>- Prévoir les pièces de rechanges pour les équipements</li> <li>- Elaborer une stratégie de sortie (transfert des avoirs et des savoirs)</li> <li>- Associer davantage les partenaires à la conception</li> <li>- Davantage associer les bénéficiaires (contribution) dans la mise à œuvre</li> <li>- Tenir compte de la saisonnalité dans la planification</li> <li>- Assurer la vulgarisation d'autres variétés vivrières</li> <li>- Durée d'intervention plus longue et prendre des mesures de suivi post projet</li> </ul>

## Appendice 13: Procès-verbal de l'atelier de restitution

### Réunion de restitution de la mission de revue d'achèvement du PADAT sous financement FIDA, GAFSP et FEM, tenue le vendredi 24 mars 2017 à FOPADESC à Lomé

Participants: Colonel Ouro-Koura AGADAZI/Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage de l'Hydraulique, Ari AKOUVI/Conseiller à la Présidence de la République, Franck Luabeya Kapiamba/ Chargé de programme Adjoint, Représentant de la CPM, Koffi GBETOGBE/Conseiller technique du Ministre, Dindioque KONLANI/ Directeur de Cabinet MAEH, Hélène M. BALI/ Secrétaire Général MAEH, Mindi LAMBONI/ Coordonnateur du PNPET et par intérim du PADAT, M. TABE/Représentant de la FAO, les Directeurs, Coordonnateurs de projets et Chefs de service du MAEH, les représentants des ministères des finances et de l'économie, de la planification et du développement, et de l'environnement et les représentants des partenaires de mise en œuvre. Les membres de l'équipe de la mission comprennent MM. Damien Ngendahayo/Chef de mission, Raoul Sanon/Economiste, Bakayoko/Expert Gestion Fiduciaire, et Ramilson Harifidy/Agronome.

#### Breve synthèse du déroulement de la restitution et des conclusions de l'atelier

Après ses remerciements au gouvernement et au FIDA pour leurs appuis à la revue d'achèvement du PADAT, le Chef de mission a fait la synthèse du déroulement de la revue d'achèvement du PADAT depuis le début en passant par les visites de terrain entrecoupées de deux ateliers régionaux. Il a rappelé que c'était un exercice très intéressant et inclusif.

Le Chargé de programme Adjoint a, à son tour, remercié le gouvernement pour avoir accepté la responsabilité d'organiser la mission d'achèvement du PADAT sous financements administrés par le FIDA et l'a félicité vivement pour l'élection d'un de ses fils à la présidence du FIDA. Il a précisé que la revue d'achèvement est un exercice très important dans la vie d'un projet où le gouvernement, le FIDA et toutes les parties prenantes doivent réfléchir ensemble pour évaluer les performances du projet pour apprécier les résultats atteints, les effets et impacts produits et tirer des leçons qui peuvent servir pour les interventions futures du FIDA et du gouvernement dans le pays ou qui peuvent servir à des investissements futurs du FIDA ailleurs dans le monde. Il a terminé son propos en exhortant tous les participants à faire des commentaires constructifs que la mission attend beaucoup afin de les prendre en compte dans le rapport.

Le Ministre dans son discours d'ouverture a exprimé au nom du gouvernement la gratitude de l'ensemble des acteurs du secteur agricole au FIDA pour le soutien très apprécié qu'il a apporté au Togo en général et en particulier au secteur agricole à travers le financement des projets agricoles. Il a félicité tous les CPM qui se sont succédés ainsi que leurs équipes pour les appuis de proximité dont ils ont fait preuve sans oublier tous les acteurs qui sont intervenus dans la mise en œuvre du projet. Il a rappelé que cette évaluation ne concernait pas seulement le ministère chargé de l'agriculture qui assure la tutelle du projet mais également elle vise à analyser les actions menées par FIDA dans l'exécution. Cette mission a-t-il rappelé constitue une occasion pour ressortir les acquis, mais aussi les faiblesses des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre du projet tant du côté du gouvernement togolais que du FIDA afin de tirer des leçons.

Après cette cérémonie d'ouverture, un documentaire de 14 minutes a été passé ressortant les témoignages des bénéficiaires des différentes activités du PADAT. Ensuite, le chef de mission de la revue d'achèvement a procédé à la présentation des résultats et des conclusions issus de la mission. Il a meublé son intervention par les principales composantes et activités du projet qui portent essentiellement sur les objectifs de la revue d'achèvement, la pertinence, l'évaluation des produits, le niveau d'atteinte des objectifs spécifiques, l'évaluation des effets/impacts, les innovations et la mise à l'échelle, l'efficience, la durabilité, la performance des partenaires, la coordination et gestion, les leçons apprises, les conclusions et recommandations.

Les composantes 1 "appui à la production et à la productivité" (Quick Start, les aménagements des bas-fonds, l'opération pilote de petite mécanisation et de culture attelée, le renforcement des acteurs à la base et la gestion intégrée de la fertilité des sols) et 2 "valorisation des produits" (l'accès aux équipements de transformation et aux infrastructures de stockage et de commercialisation et la mise en marché) ont été jugés satisfaisants pour le premier et modérément satisfaisant pour le second. Pour la composante 4 "adaptation de la production agricole au changement climatique" des résultats sont enregistrés à la dernière année, rendant difficile l'appréciation des effets à l'achèvement des financements du FIDA.

Le taux d'atteinte des objectifs spécifiques est satisfaisant pour le premier, modérément satisfaisant pour le second et difficile à mesurer pour le troisième dont la plupart des activités viennent d'être terminées.

Les analyses sur l'efficacité, l'évaluation des impacts, la durabilité des investissements, les leçons apprises et les recommandations ont constitué le reste de la présentation. Au niveau de l'efficacité, les dépenses de coordination sont deux fois supérieures à la norme, le coût par bénéficiaire à la réalisation est inférieur au coût prévu à la conception et le taux de rentabilité économique globale est légèrement supérieur au coût d'opportunité du capital qui est de 12%. Globalement, le PADAT est jugé modérément satisfaisant.

Au vue de tout ce qui précède, des recommandations sont formulées aussi bien pour le Gouvernement togolais, les bénéficiaires, et les prestataires, que pour le FIDA et les autres PTF.

Faisant suite à la présentation du Chef de mission, les débats en plénière ont tourné autour des points d'attention énumérés ci-dessus.

- l'accès à la terre par les femmes : il s'agit d'un droit d'exploitation ou de jouissance et non un droit de propriété ;
- la lenteur du processus de passation de marchés : les réflexions doivent être menées pour trouver des solutions en vue d'une meilleure performance des projets ;
- les équipements de transformation : des dispositions doivent être prises pour les opérationnaliser avant la clôture définitive du projet ;
- pour les projets futurs multi-bailleurs, faire en sorte que tous les acteurs adhèrent, aient la même compréhension avant de s'engager pour éviter des retards dans la mobilisation des ressources et les difficultés d'exécution ;
- l'enquête SYGRI : elle prend en compte tous les ménages (les bénéficiaires et les non-bénéficiaires) ;
- les ateliers régionaux des parties prenantes ont été des rencontres de recueil des avis des acteurs sur les impacts du projet ;
- la flexibilité des procédures du FIDA pour attendre et réaliser l'évaluation du projet après l'exécution des financements BOAD et la BIDC pour une meilleure appréciation des impacts, efficacité, efficacité du projet ;
- les critères de classification des projets par le FIDA, et le lien avec les résultats obtenus ;
- la prise en compte des mesures environnementales et sociales dans la formulation et la mise en œuvre des projets financés par le FIDA.

Des tentatives de réponses à toutes ces questions ont permis aux uns et autres de comprendre l'esprit de l'évaluation des projets FIDA. Tous les membres de la mission en l'occurrence le chef de mission et le Coordonnateur opérationnel délégué sont intervenus pour donner des éclairages, de même que le Chargé de programme Adjoint sur les questions adressées spécifiquement au FIDA.

Comme à l'ouverture de cette restitution, la cérémonie de clôture a été présidée par le Ministre l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique. Le chef de mission a pour la circonstance, exprimé sa satisfaction pour la réussite de cette rencontre. Les observations, les contributions et les commentaires des participants, a-t-il rassuré, permettront aux membres de la mission d'enrichir leur analyse. Il a rappelé que le rapport provisoire sera soumis au FIDA et au gouvernement pour amendement avant le rapport final.

Le Chargé de programme Adjoint a présenté ses excuses au Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique pour les incompréhensions dans leur collaboration qui ont porté un coup à l'atteinte

des résultats du projet. Chaque partie fera un effort pour améliorer cette collaboration qui contribuera à la réussite de la mise en œuvre du PNPET et des prochains projets du FIDA. La présente revue a permis tirer les leçons et d'identifier les faiblesses pour les éviter dans les projets futurs.

Avant de prononcer le mot de clôture, le Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique a remercié tout d'abord le FIDA pour ses appuis et accompagnements, tous les chargés de portefeuille (CPM) qui se sont succédés et les membres de la mission d'achèvement. Il a exprimé sa satisfaction en se basant sur les résultats et les témoignages vivants des bénéficiaires. Il a ainsi nourri l'espoir que malgré les difficultés de collaboration qu'il y a eu avec le FIDA dans l'exécution du PADAT, d'autres projets seront financés par le même bailleur, hormis le PNPET qui avance à pas lents, pour le bonheur des vulnérables.

#### Liste de participants à l'atelier de restitution de la mission de la RAP

N°	Noms et Prénoms	Sexe	Fonction/Structure	Provenance	Contact	E-mail
1	KOUKOUA Raganadé	M	A. CSE/ICAT	Lomé	90920399	koupascalov@yahoo.fr
2	AFETO Massanwa	M	CSAF/PADAT COR-S	Dapaong	90167934	afethoms@gmail.com
3	LARE Fanam	M	CSPSE pi DRAEH-S	Dapaong	91917133	valentinoe2010@gmail.com
4	GOUMBANE Todlman M.	M	Chef section DSP	Lomé	90060427	tgoumbane@gmail.com
5	PATO Pidemnéwé Steed	M	Epidémiologiste DE	Lomé	90048037	patosteed@yahoo.fr
6	OURO DJOBO Habibou	M	SRIR COR SAVANES	Dapaong	90255549	ourodjobo_habibou5@yahoo.com
7	DAKLA Kodjo Mawussinu	M	CE/DFCEP	MEF	91392361	alexdakla@gamil.com
8	AGBESSI A. Elom	M	GR/COR PADAT Maritime	Tsévié	91423561	elom.agbessi@gmail.com
9	KADJAKI M. Mazabalo	M	CE/DPPSE/MAEH	Lomé	90375296	kadjakialexandre@gmail.com
10	PANA A. D. Banan	M	Chef section Planification MDBAJEJ/CP. CRM	Lomé	90018658	panakez@yahoo.fr
11	BENIDA Koudjoukabalo	M	Tech. Instrument/DGMN	Lomé	91727257	kossibenida@yahoo.fr
12	KAGNI E Bosco	M	GR/PADAT Plateaux	Atakpamé	90066590	bosco_kangni@yahoo.fr
13	KAGBERE Napo	M	SRIR COR KARA	Kara	91423185	mathiaskagbere@gmail.com
14	TCHEDRE W. Kissao	M	SNSE/PASA	Lomé	90055007	kissao_tchedre@live.fr
15	TALAKI Lidao	M	SNGF/PASA	Lomé	91883392	talakilidao@gmail.com
16	BATCHASSI Agninoufètè	M	DR/DRAEH-P	Atakpamé	90120918	agninos1@yahoo.fr
17	AMEGNINO T. Kankoe	M	ICAT-DC-CSE	Lomé	90258092	amegninoudaniel@yahoo.fr
18	ALOMASSOU Kokou	M	ACSE/ICAT-DR Maritime	Tsévié	93268292	alomanukokou@gmail.com
19	AZIABA Ayikoé G.	M	Assistant/DPA	Lomé	90043753	charlesaug93@yahoo.fr
20	YAO Amenyo Yawovi	M	CNIEP/CTOP	Lomé	90737444	ctop03@yahoo.fr, amenyo11@yahoo.fr
21	DJONGOU LARE K. Koiassi	M	Homologue SPM/PADAT	Lomé	90546258	djongou2014@gmail.com
22	BAGUILIMA Dadjò	M	Assistant/ICAT	Lomé	90310792	bagdadjo2002@yahoo.fr
23	KPEKPASSI A. Asraf	M	Spécialiste irrigation CADI-AFRIQUE	Lomé	90205465	kpekpassia@gmail.com
24	AGBALENYO Kossi	M	ONG AGIDE	Tsévié	90030584	agidetg@yahoo.fr
25	GERALDO Tafiki	M	SE/COR-PADAT Maritime	Tsévié	90056739	gtafiki@yahoo.fr
26	MIDOHOE Kodjo	M	SE/COR-PADAT	Atakpamé	90046743	tontonraph@hotmail.com

N°	Noms et Prénoms	Sexe	Fonction/Structure	Provenance	Contact	E-mail
			Plateaux			
27	TAGBA Tchaa	M	CSPSE/DRAEH-Centrale	Sokodé	90915820	tagbagro@gmail.com
28	KPANDIKA Tritokna	M	CSPSE/DRAEH-Kara	Kara	90223751	tkpandika@yahoo.fr
29	N'BALAKI Passimsiwé	M	CE/SG/DNR	Lomé	91139731	nbalakis@gmail.com
30	KARKA L. Tino	M	Chef Section Communication-Informatique	Lomé	90237992	tinocarca@gmail.com
31	AGBEFU Koudjo	M	CE/MPD/DPPD	Lomé	90323053	agbefuk@gmail.com
32	ADAM Adjronou	M	Communicateur Vision ROC-TD	Lomé	90118788	adamadjronou@gmail.com
33	DJELE Dahouda	M	SNSE/PPAAO	Lomé	90305593	ddjele@yahoo.fr
34	AMONA Lawani N'key	M	Secrétaire administratif CCFCC	Lomé	90365882	nkey.seidr@gmail.com
35	LEMOU Toyi	M	Chef Section prospection élevage/ DE	Lomé	90339831	lemoutoyi@yahoo.fr
36	KOURA NAPO Gnandi	M	SRSE PADAT COR-K	Kara	90776830	françoiskoura@yahoo.fr
37	KOUNOUTCHI Kokouvi	M	Chef section DPV	Lomé	90134748	kounlaurant@yahoo.fr
38	MOGLO Koffi	M	Chargé des infrastructures PADAT	Lomé	90141043	kmoglo@yahoo.fr
39	LAMBONI Damaré Langnatibe	M	CE/DPPSE/MAEH	Lomé	90972278	julienlambini@yahoo.fr
40	TAGNAMKE Mèlèséwé	M	Chef Division/ICAT	Lomé	90786939	melesewe@yahoo.fr
41	DOUTI Lardja	M	DR/DRAEH-S	Dapaong	90036544	evaristedouti@yahoo.fr
42	AZAKPO Yaossè	M	Resp. filière PADAT	Lomé	90280435	yazakpo2007@yahoo.fr
43	ZANOU Kokou Togbéjji	M	CE/DSP	Lomé	91449231	zakokou@gmail.com
44	ANATE AWESSO Bosnbetou	F	Assistante SAKSS/DSID	Lomé	90208998	martanate1957@hotmail.com
45	AGBONON Assiongbon	M	DFC/ICAT	Lomé	90137282	agbonahipo@yahoo.fr
46	TANI Tchilabalo	M	SSE pi/PADAT	Lomé	90923576	tanigilbert@yahoo.fr
47	KADANGA Abiré	F	Informatique-télécom/SG/MAEH	Lomé	91332434	kadangaabire@yahoo.fr
48	BONFOH Bèdibètè	M	DG/ITRA	Lomé	90053059	b_bonfoh@yahoo.fr
49	DJAGNI Kokou	M	CT/ITRA	Lomé	90203637	djakoko7@yahoo.fr
50	GLIGBE S. K. Kudzo	M	DR/DRAEH-Maritime	Lomé	90009799	keysgligbe@gmail.com
51	KOSSI Tènon	M	Suivi-Evaluation	Lomé	91918307	tenonkossi@yahoo.fr
52	SAMAH Komlan	M	CTP/ DRF	Lomé	90359135	skomlan@yahoo.fr
53	ABALO N. Manguizani	M	Etudes/Planification/ODEF/ Lomé	Lomé	90840712	odefdtdep@gmail.com
54	Dr KARIM Mohamadou	M	DR/DRAEH-C	Sokode	90355890	karimseidou@yahoo.fr
55	TABE Gnanadi	M	Assistant programme(FAO)	Lomé	90272969	gnandi.tabe@fao.org
56	BODORA Essowavana	M	Chargé programme Inades Formation	Lomé	90136608	kebodora@yahoo.fr
57	NAGNANGO Yakouba	M	CPC-TOGO Directeur Exécutif	Tsévié	90051708	nagnango@yahoo.fr
58	DIDJEIRA Akihila	M	Directeur de Semences et Plantes	Lomé	90162693	didjeiraki@gmail.com
59	LABARE Kodjo	M	Secrétariat	Lomé	90013450	klabare@yahoo.fr

N°	Noms et Prénoms	Sexe	Fonction/Structure	Provenance	Contact	E-mail
			Générale du MAEH			
60	ADOU RAHIM ALIMI Assimiou	M	COD PPAO	Lomé	90187769	a.adourahim@gmail.com
61	BANKOLE Anani Adeniran	M	PRMP/MAEH	Lomé	91724000	hbankole@gmail.com
62	FANTCHEDE Ambroise	M	DFDOPA	Lomé	90018225	kfambroise@yahoo.fr
63	Nasser Tchassanti	M	DAF	Lomé	90058037	
64	GUETABA Mafekadjoua	M	Assistant/ DSID	Lomé	92062201	m.guet@yahoo.fr
65	SOEDJI Kokouvi	M	DG/ INFA	Kpalimé	90318734	kkouvisoedji@yahoo.fr
66	BOLOR Koffi	M	Directeur DAEMA	Lomé	90096542	bolorjean@yahoo.fr
67	DJEGUEMA Komi	M	Directeur DSID	Lomé	90153436	komidjeguema@gmail.com
68	GBETOGBE Koffi	M	CT/ Cab	Lomé		
69	ALABI Lawani	M	Directeur	Lomé	90943141	awalalabi@yahoo.fr
70	AGUEY-WOGNON Kayi	F	Directeur/ DRH	Lomé	90172124	agikay@yahoo.fr
71	HAENSEL Lira	F	AT/ ProDRA Suivi- évaluation	Lomé	934118523	lira.haensel@giz.de
72	EDOU Koffi Z.	M	Coordonateur National ProDRA/ GIZ	Lomé	93772810	koffi.edou@giz.de
73	RAMILISON Hatrifidy	M	Equipe FIDA	Madagascar	98972817	r.harifidy@
74	TETIE BAKAYOKO	M	Equipe FIDA	WDC	90668025	tbakayoko@yahoo.fr
75	GUY Raoul Sanon	M	Consultant	BF		guysanon@yahoo.fr
76	LAMBONI Mindi	M	COD PNER	Lomé	90991070	lamboni198mindi@yahoo.fr
77	FRANCK LUABEYA KAPIAMBA	M	FIDA	GHANA	2230501414096	l.kapiamba@ifad.org
78	ABRANGAO Tchêdirè	M	SPM/ PADAT	Lomé	90140817	tabrangao@gmail.com
79	TRETOU Koffi T. Ata	M	ASE/ PADAT	Lomé	90144538	khtretoi@gmail.com
80	BALI M. Héléne	F	SG/ MAEH	Lomé	90256440	helenebali@gmail.com
81	ISSIFOU Aboudounisamilou	M	SP/ ADAPT	Lomé	90183284	issifoudre@hyahoo.fr
82	KANVIDE Ehindodé	M	Chargé PADAT ETD	Atakpamé	91493900	noel.kanvide@etd-ong.org
83	GROMAKOU Saïbou	M	CPM PADAT	Lomé	91597737	gromakou2010@yahoo.fr
84	TETOU Ezzo-doug	M	Chef section DE/MERF	Lomé	90019559	tetou.jeffre@yahoo.fr
85	BONFOH IKPINDI Medina	F	Homologue CN/ PADAT	Lomé	9013090	bonfohdjemila@hotmail.fr
86	KAGNAYA A. Adja	F	Comptabilité PADAT	Lomé	92988460	
87	MAFO'OMTAMETE M4Tansoga	M	SGF PADAT Pi	Lomé	90291020	gregmc73@yahoo.fr
88	KAYABA Lamoussa D.	F	Admi civil/DAAF/MERF	Lomé	90770106	fafasandou88@yahoo.fr